



Etude préparatoire au Schéma départemental des politiques sportives
Conseil Général de l'Ariège

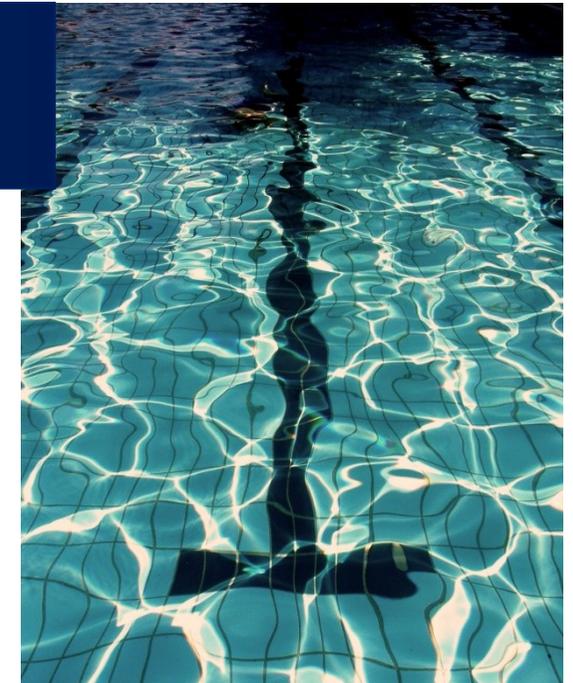


Etude préparatoire au Schéma départemental des politiques sportives
Conseil Général de l'Ariège

Etape 1 : Etat des lieux / Diagnostic
Etape 2 : Analyses et Bilan stratégique

CONCEVO
Cabinet Conseil en Sport et Loisirs

65 allées Maurice Sarraut
31 300 TOULOUSE
Tél : 06 30 38 13 30 / 06 98 90 23 86
contact@concevo.fr / www.concevo.fr



Etape 1 : Etat des lieux, Diagnostic / Mars 2013

Sommaire

Etape 1 : Etat des lieux/diagnostic.....	3
Rappel des objectifs généraux	3
Etat des lieux de l'offre : lieux de pratique et services proposés	4
Rappel des objectifs	4
L'offre en lieux de pratique.....	4
L'offre de services (animation sportive)	12
L'offre en animation sportive.....	15
Les projets relevés par activité sur l'Ariège	50
Les freins au développement mentionnés par les représentants de l'Offre en animation territoriale.....	55
Etat des lieux de la demande	59
Identification de la demande territoriale.....	59
Le profil du pratiquant licencié ariégeois.....	70
Attentes, comportements et satisfaction des usagers (résultats de l'enquête pratiquants).....	76
Etat des lieux des interventions des acteurs locaux	85
Les acteurs œuvrant pour le développement du sport sur le Département de l'Ariège	85
Analyse critique de la gouvernance du sport sur le territoire	92
Etape 2 : Analyses et bilan stratégique	94
Analyses	94
Bilan stratégique du département concernant le sport.....	98
ANNEXES	101
Fichiers informatiques transmis.....	101

Données supplémentaires extraites au format papier	101
--	-----

Cartographies	113
---------------------	-----

Etape 1 : Etat des lieux/diagnostic

Rappel des objectifs généraux

Nous rappelons ici que l'objectif principal de cette première phase est de construire avec le département une connaissance fine de son territoire pour pouvoir ensuite dégager les enjeux fondamentaux et axes prioritaires en termes de politique sportive.

Cette étape d'état des lieux / diagnostic reposera sur les points suivants:

1. **Le diagnostic de l'offre sportive du territoire,**
2. **Le diagnostic des interventions des différents acteurs (CG, DDCSPP, collectivités territoriales),**
3. **Le diagnostic de la demande.**

C'est l'analyse croisée de ces trois volets qui va pouvoir guider, par la suite, les réflexions en phase d'analyses et de préconisations.

Etat des lieux de l'offre : lieux de pratique et services proposés

Rappel des objectifs

L'objectif essentiel de cette partie du diagnostic est de quantifier et de qualifier l'offre sportive territoriale afin :

- D'identifier les forces et les limites de l'offre territoriale,
- D'évaluer le potentiel de développement,
- De préparer à l'analyse croisée avec la demande (besoins et attentes des usagers).

Nous envisageons le diagnostic de l'offre sous deux angles :

- **diagnostic de l'offre en termes de structuration des lieux de pratique** : le maillage territorial des équipements, espaces, sites et itinéraires de pratique, leur qualité, leur intérêt sportif, les conditions d'accès, ...
- **diagnostic de l'offre en termes de services (animation sportive)** : le recensement des clubs locaux, les activités et disciplines proposées, l'encadrement, l'organisation et la structuration, la viabilité...

L'offre en lieux de pratique

L'offre en équipements sportifs

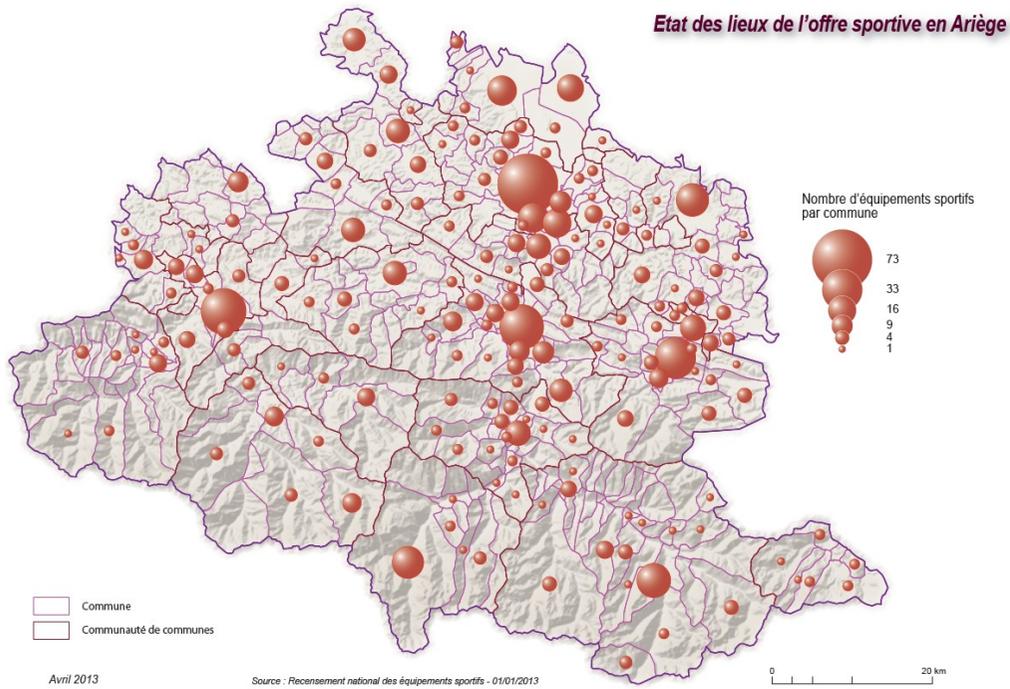
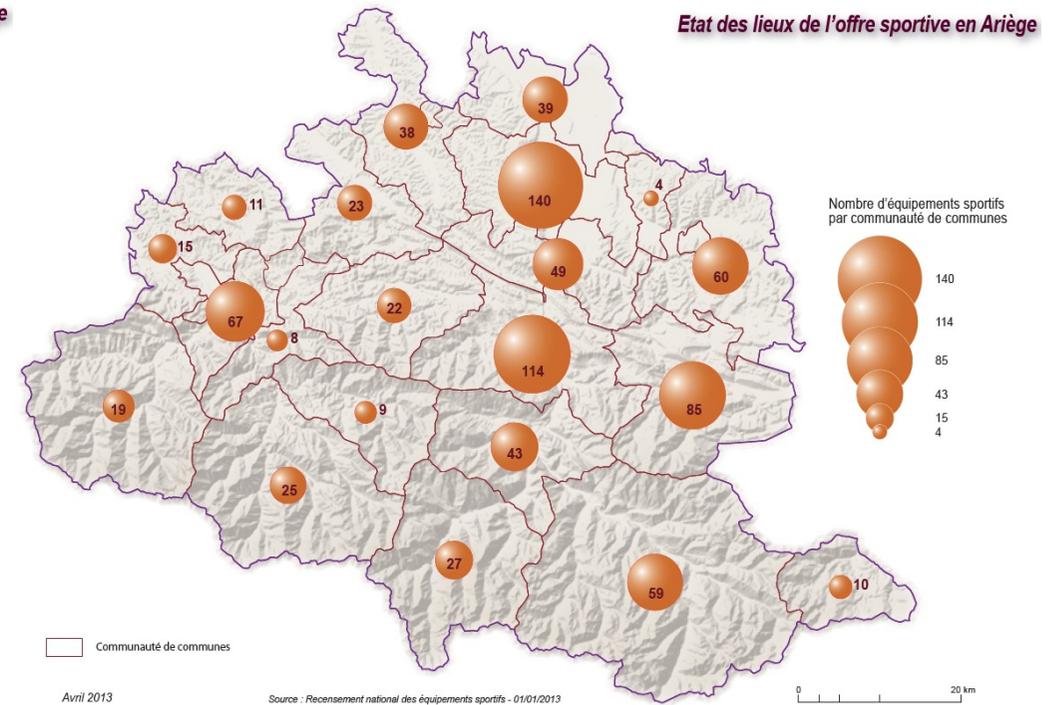
Le Recensement des Equipements Sportifs (RES) révèle l'existence de 801 équipements sportifs sur le département de l'Ariège.

Près de la moitié (47 %) sont répartis sur 4 CC (18% du territoire).

Tableau 1 : Nombre d'équipements sportifs par Communauté de Communes.

	Nb équipements	% du nb total d'équipements
CC du Pays de Pamiers	133	16,6%
CC du Pays de Foix	106	13,3%
CC du Pays d'Olmes	77	9,6%
CC de l'Agglomération de Saint-Girons	61	7,6%
CC du Pays de Mirepoix	53	6,6%
CC des Vallées d'Ax	51	6,4%
CC du Canton de Varilhes	45	5,6%
CC du Pays de Tarascon	42	5,3%
CC de Lèze	37	4,6%
CC de Saverdun	32	4,0%
CC d'Auzat et du Vicdessos	24	3,0%
CC du Canton d'Oust	24	3,0%
CC de l'Arize	21	2,6%
CC Seronnais 117	21	2,6%
CC Castillonnais	18	2,3%
CC du Bas Couserans	15	1,9%
CC du Volvestre Ariégeois	10	1,3%
CC du Donezan	9	1,1%
CC du Canton de Massat	8	1,0%
CC du Val Couserans	7	0,9%
CC Moyenne Vallée de l'Hers	4	0,5%
Villeneuve du Latou (sans CC)	1	0,1%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

Cartographie n°1 : Nombre d'équipements sportifs par Commune
(Cartographie grand format en annexe p 113).**Cartographie n°2 : Nombre d'équipements sportifs par CC**
(Cartographie grand format en annexe p 114).

Bien qu'il y ait des équipements sportifs sur toutes les Communautés de Communes, on note que certaines communes isolées en sont dépourvues. Aussi, la majorité des équipements sportifs sont concentrés autour de quatre gros bassins de vie placés le long des axes routiers majeurs.

Nous observons, à travers le tableau suivant, l'insatisfaction mesurée lors de l'enquête « pratiquants » en ce qui concerne la diversité en lieux de pratique. La moyenne d'insatisfaits pour cette question est de 24%. Apparaissent dans le tableau les CC pour lesquelles le % d'utilisateurs insatisfaits est significativement supérieur à la moyenne observée.

Tableau 2 : satisfaction des usagers sportifs enquêtés concernant la diversité en lieux de pratique proposée selon leur CC d'appartenance.

% d'insatisfaits des usagers enquêtés en fonction de leur CC d'habitation	
Communauté de communes de la Vallée de la Lèze	42,86%
Communauté de communes du Pays de Tarascon	37,50%
Communauté de communes du Pays de Mirepoix	37,04%
Communauté de communes du Canton d'Oust	36,36%
Communauté de communes de Val-Couserans	33,33%
Communauté de communes des Vallées d'Ax	31,58%
CC de l'agglomération de St Girons	29,41 %
Communauté de communes du Canton de Massat*	100,00%
Communauté de communes du Castillonnais*	50,00%

*CC dont la représentativité est limitée

Lecture : 31.58 % des usagers interrogés habitant la CC des Vallées d'Ax sont insatisfaits de la diversité en lieux de pratique.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Les équipements sportifs permettent la pratique d'environ 30 familles d'activités sur le département. 5 familles d'activités sont largement dominantes : le tennis, le football, les sports de boule, le basket-ball, la gymnastique.

Tableau 3 : classement des familles d'activités physiques et sportives permises par les équipements.

	Nombre d'équipements	% des équipements présents sur le territoire
Tennis	157	19,6%
Football	153	19,1%
Sports de boule	134	16,8%
Basket-Ball	124	15,5%
Gymnastique-fitness-wellness	114	14,3%
Handball	71	8,9%
Rugby	53	6,6%
Volley-Ball	53	6,6%
Sports de combat	39	4,9%
Equitation	35	4,4%
Nage	35	4,4%
Badminton et squash	27	3,4%
Danse	26	3,3%
Athlétisme	23	2,9%
Musculation	14	1,8%
Tir	13	1,6%
Autres sports collectifs*	10	1,3%
Escalade	10	1,3%
Arts Martiaux	9	1,1%
Autres APS**	8	1,0%
Skate et roller	8	1,0%
Tennis de table	6	0,8%
Vélo	6	0,8%
Golf	4	0,5%
Escrime	3	0,4%
Course hors stade/footing	2	0,3%
Sports aériens	2	0,3%
Avion-Canoë	1	0,1%
Marche	1	0,1%
Sports mécaniques auto/moto	1	0,1%

*Autres sports collectifs : hockey sur gazon, water polo

**Autres APS : Cesta punta/Mains nues/Pala/Chistera (grande, joko garbi)/Paleta/Xare/Frontenis/Pala corta/Rebot, aéromodélisme.

Nota : nous obtenons plus de 100% car un même équipement peut permettre la pratique de plusieurs activités.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

Nous remarquons, à travers le tableau suivant, l'insatisfaction mesurée lors de l'enquête « pratiquants » en ce qui concerne la diversité en lieux de pratique. La moyenne d'insatisfaits pour cette question est de 24%. Apparaissent dans le tableau les activités pour lesquelles le % d'utilisateurs insatisfaits est significativement supérieur à la moyenne observée.

Tableau 4 : satisfaction des usagers sportifs enquêtés concernant la diversité en lieux de pratique proposée selon la famille d'activité sportive pratiquée.

% d'insatisfaits des usagers enquêtés en fonction de la famille d'activités	
Handball	58,3%
Cyclisme	47,1%
Sports de combat	33,3%
Natation	30,8%
Tir	29,4%

Lecture : 58.3 % des usagers interrogés pratiquant le handball sont insatisfaits de la diversité en lieux de pratique.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

L'inégalité territoriale en termes de recensement des équipements sportifs se répercute en termes de diversité d'activités praticables. Ce sont les mêmes CC qui enregistrent les meilleurs scores, et les mêmes qui bénéficient d'une offre plus limitée.

Tableau 5 : Nombre de familles d'activités praticables grâce aux équipements par CC

EPCI	Nombre de familles d'APS praticables
CC du Pays de Pamiers	27
CC du Pays de Foix	24
CC de l'Agglomération de Saint-Girons	21
CC du Pays de Mirepoix	21
CC du Pays d'Olmes	19
CC du Canton d'Oust	17
CC de Saverdun	16
CC du Canton de Varilhes	15
CC Seronnais 117	15
CC de Lèze	14
CC d'Auzat et du Vicdessos	14
CC des Vallées d'Ax	12
CC du Pays de Tarascon	12
CC de l'Arize	9
CC du Bas Couserans	9
CC du Volvestre Ariégeois	9
CC Castillonnais	7
CC du Donezan	6
CC du Canton de Massat	6
CC du Val Couserans	4
CC Moyenne Vallée de l'Hers	4
Villeneuve du Latou (sans CC)	1

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

Le parc d'équipements ariégeois est relativement jeune par rapport à la moyenne nationale : 66% des équipements ont moins de 30 ans, contre 57% pour la moyenne régionale. En revanche, l'Ariège dispose de moins d'équipements très récents (mis en service à partir de 2005) que la région (8% contre 10.5% pour Midi Pyrénées).

Tableau 6 : Répartition des équipements (hors SN) selon leur date de mise en service.

Date mise en service	Ariège	Midi Pyrénées
avant 1945	1,5%	1,5%
1945-1964	6,4%	6,4%
1965-1974	9,2%	12,7%
1975-1984	17,2%	22,1%
1985-1994	36,2%	25,5%
1995-2004	21,4%	21,4%
A partir de 2005	8,0%	10,4%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

On note certaines disparités selon le type d'équipement que l'on considère. Ainsi on peut remarquer que les courts de tennis, les bassins de natation et les salles multisports sont des équipements relativement vieillissants sur le département, alors que les terrains de grands jeux sont relativement récents.

Tableau 7 : Focus sur la date de mise en services de certains types d'équipements (hors SN).

Date mise en service	Courts de tennis	Terrains de grand jeu	Salles multisports	Bassins de natation
avant 1945	0,6%	6,1%	0,0%	0,0%
1945-1964	3,5%	9,5%	4,9%	25,0%
1965-1974	7,0%	12,2%	31,7%	25,0%
1975-1984	37,2%	14,3%	22,0%	16,7%
1985-1994	44,2%	38,8%	24,4%	16,7%
1995-2004	4,1%	14,3%	12,2%	16,7%
A partir de 2005	3,5%	4,8%	4,9%	0,0%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

81.4 % des courts de tennis ont entre 20 et 40 ans. 58.6 % des salles multisports ont plus de 30 ans. 66.7 % des bassins de natation ont également plus de 30 ans. 41.5 % des terrains de grand jeu ont moins de 30 ans.

L'offre en sites, espaces et itinéraires de pratique

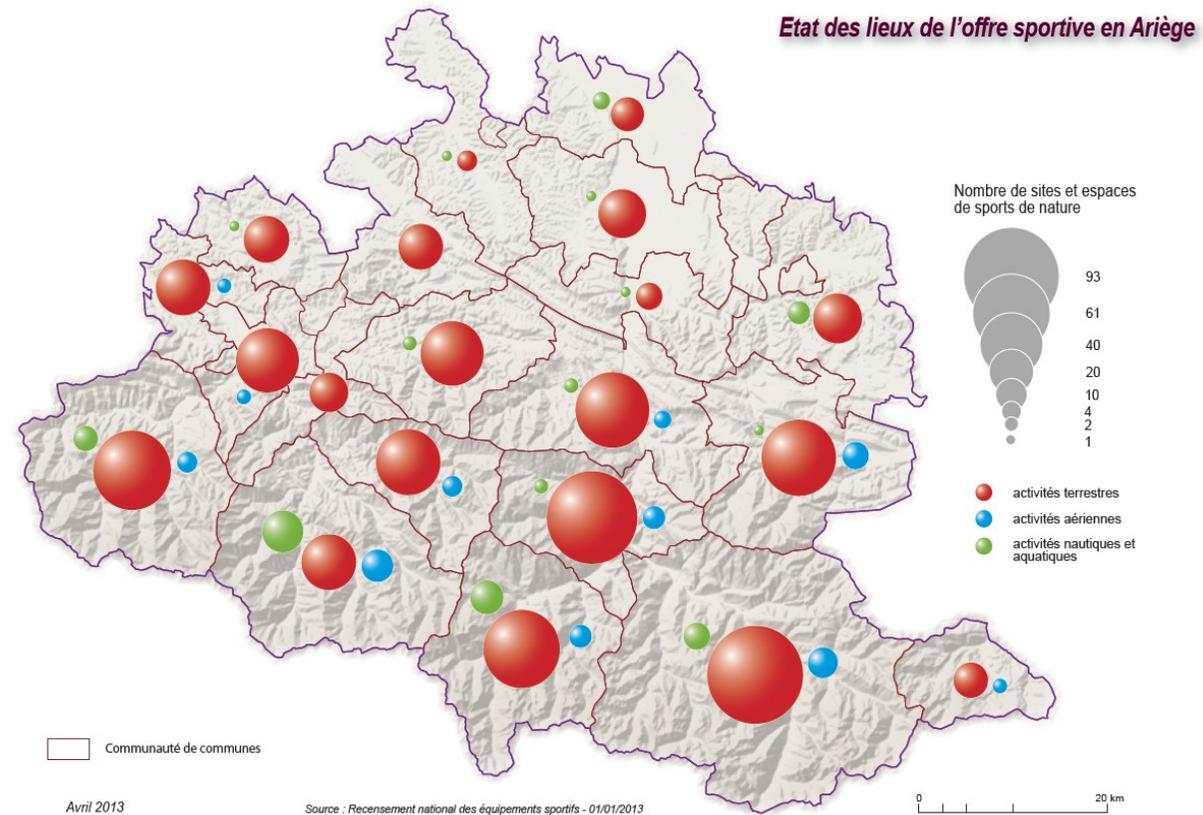
831 ESI de pratique sont recensés sur le département. Compte tenu du profil du territoire, 73% se concentrent sur la moitié Sud du département (Haute Ariège et Couserans).

Tableau 8 : Nombre d'ESI de pratique recensés par Communauté de Communes.

	Nb ESI	%
CC des Vallées d'Ax	109	13,1%
CC du Pays de Tarascon	87	10,5%
CC d'Auzat et du Vicdessos	72	8,7%
CC Castillonais	71	8,5%
CC du Pays d'Olmes	64	7,7%
CC du Pays de Foix	60	7,2%
CC du Canton d'Oust	54	6,5%
CC du Canton de Massat	46	5,5%
CC de l'Agglomération de Saint-Girons	42	5,1%
CC Seronnais 117	42	5,1%
CC du Bas Couserans	32	3,9%
CC du Pays de Mirepoix	29	3,5%
CC du Pays de Pamiers	24	2,9%
CC du Volvestre Ariégeois	22	2,6%
CC de l'Arize	20	2,4%
CC du Val Couserans	15	1,8%
CC de Saverdun	14	1,7%
CC du Donezan	14	1,7%
CC du Canton de Varilhes	8	1,0%
CC de Lèze	5	0,6%
Montesquieu Avantès (sans CC)	1	0,1%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

Cartographie n°12 : Nombre d'ESI de pratique Sports de Nature par CC
(Cartographie grand format en annexe p 124).



L'offre en ESI de pratique de sports de nature concerne essentiellement le milieu terrestre : 99.2 % des ESI de pratique permettent la pratique d'une activité terrestre, contre 9.5 % pour les activités aériennes et 9.1 % pour les activités nautiques (à noter que nous obtenons plus de 100% car un ESI peut permettre la pratique de plusieurs activités).

Ces chiffres suivent la tendance observée en France, dont la répartition se fait comme suit :

Aérien 2 % Nautique : 13 % Terrestre : 85 %.

Les activités de nature les plus représentées en termes de diversité d'ESI de pratique sont les suivantes :

Tableau 9 : Les activités « Sports de Nature » bénéficiant d'un grand nombre d'ESI de pratique.

APS « Sports de Nature »	Nb ESI permettant la pratique de SN	
Spéléologie	284	34,2%
Randonnée pédestre	277	33,3%
Escalade	94	11,3%
Vtt (Cross Country/ Descente/ Trial/ Rallye/ Four Cross) / Vélo trial	68	8,2%
Parapente	52	6,3%
Randonnée équestre	44	5,3%
Canyonisme	38	4,6%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

Le tableau suivant présente un récapitulatif des disciplines sport de nature praticables sur le département grâce aux ESI de pratique présents.

Tableau 10 : recensement des familles d'activités physiques et sportives permises par les ESI.

Aériens : 3 catégories d'activités praticables grâce aux ESI

Deltaplane
Parapente
Vol à voile

Nautiques/aquatiques : 11 catégories d'activités

Baignade loisirs
Canoë de randonnée
Canyonisme
Dériveur / Multicoques / Courses océaniques / au large / Voile modèle / traditionnelle / match racing
Motonautisme / Jet hydrojet / Aéroglisseur
Nage en eau vive
Planche à Voile
Raft (embarcation gonflable)
Rodéo/Freestyle
Ski nautique classique / Course / à figures libres / nupieds / Kneeboard / Wake-board
Télési nautique

Terrestres : 12 catégories d'activités

Bicross (BMX)
Course d'orientation (Pédestre et VTT)
Equitation/Randonnée équestre/Raid équestre d'endurance
Escalade et ses dérivés (escalade dans les arbres, via ferrata...)
Luge
Randonnée pédestre
Raquette à neige
Ski(alpin, nordique, nordique-biathlon) et surf
Spéléologie
Tennis de table
Volley-ball / Volley-ball de plage (beach-volley) / Green-Volley
Vtt (Cross Country/ Descente/ Trial/ Rallye/ Four Cross) / Vélo trial

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

Tableau 11 : Nombre de familles d'activités praticables grâce aux ESI par CC.

Voici un récapitulatif du nombre d'activités sports nature différentes praticables en fonction de la CC.

CC du Pays de Foix	19
CC des Vallées d'Ax	15
CC du Pays d'Olmes	13
CC d'Auzat et du Vicdessos	12
CC du Canton d'Oust	11
CC de l'Agglomération de Saint-Girons	10
CC du Pays de Mirepoix	10
CC Seronnais 117	10
CC Castillonnais	9
CC du Canton de Massat	9
CC du Pays de Pamiers	9
CC du Pays de Tarascon	8
CC de Saverdun	7
CC du Donezan	7
CC du Bas Couserans	6
CC du Canton de Varilhes	5
CC du Val Couserans	5
CC de l'Arize	3
CC de Lèze	3
CC du Volvestre Ariégeois	3
<i>Montesquieu Avantès (sans CC)</i>	1

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données RES.

L'offre de services (animation sportive)

Outre l'offre en lieux de pratique, il s'agit comme nous l'avons énoncé précédemment, d'analyser l'offre territoriale en termes de **services proposés en matière d'activités physiques et sportives**.

En d'autres termes, il s'agit d'analyser le fonctionnement, le niveau de structuration et les ressources des acteurs locaux (clubs) proposant une offre d'activités physiques et sportives.

Sources des données présentées.

Les différentes études de la Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS)

Recensements réalisés par la Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques, auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports :

→ données 2004 à 2011.

L'étude spécifique au Schéma Départemental des politiques Sportives 2012-2013, CG 09, CONCEVO, données des enquêtes spécifiques.

Ci-après est présentée la représentativité des différents volets de cette étude concernant l'Offre sportive du territoire :

- en termes de nombre de répondants par rapport aux répondants potentiels recensés,
- en termes de nombre de clubs représentés,
- en termes de familles d'activités physiques et sportives (APS) représentées.

Recensement « clubs et licenciés » (construction d'une base de données) :

44 CD sur 46 existants → les données de 2 CD (ou assimilés) sont manquantes (5 clubs ayant un CD sur le département ne sont pas représentés dans la base de données, sur 577 recensés ayant un CD de la discipline sur le département, soit 0.86 %)

Tableau 12 : Comités Départementaux non représentés dans le recensement « clubs et licenciés » effectué auprès des CD.

Discipline	CD	Données clubs et pratiquants récentes	Raisons évoquées ou état d'avancement	Nbre de Clubs
Sauvetage et Secourisme	CD. sauvetage et secourisme de l'Ariège	Clubs oui / licenciés non (2 clubs recensés : manque leurs adhérents)	/	2
Union Sportive Léo Lagrange	Fédération Départementale Léo Lagrange de l'Ariège	Non (entre 1 et 3 clubs manquants)	Injoignables. Beaucoup de clubs se désaffilient, peu de clubs restants.	entre 1 et 3

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux.

Enquête qualitative auprès des Comités Départementaux :

40 Comités Départementaux sur 46 existants → les réponses de 6 CD (ou assimilés) sont manquantes

(38 clubs non représentés sur 577 ayant un CD de la discipline sur le département soit 6.5 %)

Tableau 13 : 6 CD non répondants à l'enquête qualitative réalisée auprès des CD.

Discipline	CD	Réponse au questionnaire	Raisons évoquées ou état d'avancement	Nbre de clubs
Escrime	CD. d'escrime de l'Ariège	Non	/	2
Sauvetage et secourisme	CD. sauvetage et secourisme de l'Ariège	Non	/	2
Sport en milieu rural	CD. ariégeois du sport loisir en milieu rural	Non	/	1
Tir à l'arc	CD. de tir à l'arc	Non	/	2
Union sportive Léo Lagrange	Fédération Départementale Léo Lagrange de l'Ariège	Non	Injoignables. Beaucoup de clubs se désaffilient, peu de clubs restants.	entre 1 et 3
Equitation	CD. d'équitation de l'Ariège	Non	Comité Départemental dissout	28

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux.

Enquête auprès de clubs sans Comité Départemental sur le département (complément de la base de données « clubs et pratiquants » et apport de données qualitatives supplémentaires)

NOTA : enquête réalisée en supplément des engagements prévus par la proposition commerciale dans le cadre de la consultation, mais qui semblait intéressante, au-delà du complément de la base de données « clubs et pratiquants », pour obtenir des données qualitatives supplémentaires concernant le fonctionnement des clubs du territoire, leur situation...

43 clubs recensés sans CD de la discipline sur le département

- 27 clubs ne sont pas pris en compte dans les données du questionnaire (16 répondants)
- 21 Clubs ne sont pas pris en compte dans la base de données « clubs et pratiquants » (données récupérées pour 22 clubs)

Ci-après, voici un détail des clubs pour lesquels il manque tout ou partie des données et informations.

Tableau 14 : 27 clubs sans CD de la discipline sur le 09 non pris en compte ou partiellement pris en compte dans le recensement « licenciés » et l'enquête qualitative concernant les clubs sans CD.

Discipline	Association	Données pratiquants récentes	Réponse au questionnaire	Discipline	Association	Données pratiquants récentes	Réponse au questionnaire
Arts martiaux	Ecole Aïkido et budo ariégeoise	Oui	Non	Multi sports	Association Sportive Des Policiers Ariégeois	Non	Non
Arts martiaux	Aiki Dojo de la montagne	Oui	Non	Multi sports	Club Sportif Du 1er R.C.P.	Non	Non
Arts martiaux	Ecole D'aïkido 09	Oui	Non	Pêche	La Truite Ariégeoise	Non	Non
Arts martiaux	Taekwondo Saverdunois	Non	Non	Pêche	PESCA Pêche Educative Et Sportive De La Carpe Ariégeoise	Non	Non
Arts martiaux	Association Au Fil De Soi	Non	Non	Sports aériens	Vol À Voile Pyrénées	Non	Non
Arts martiaux	Yong Pamiers	Non	Non	Sports aériens	Massat Arac Club	Non	Non
Arts martiaux	Mjc Tarascon Maison Des Jeunes Et De La Culture	Non	Non	Sports aériens	Partag' Air	Non	Non
Autres APS	Lèze Arize Triathlon	Non	Non	Sports aériens	Club ULM Du Pays D'Olmes	Non	Non
Danse	Twirling Bâton Appaméen	Oui	Non	Sports aériens	Centre Ecole De Parachutisme Sportif De L'Ariège	Non	Non
Danse	Les Chaussons Roses Lézatois	Non	Non	Sports aériens	l° Rcp	Non	Non
Danse	Atelier Chorégraphique De L'Ariège	Non	Non	Sports de combat	Ariège Sambo	Non	Non
Footing-jogging, courses hors stade	O'riégeoise	Non	Non	Sports de combat	Siam Boxing Ariégeois	Non	Non
Glisse sur l'eau	Club Ariégeois De Télési Nautique	Non	Non	Voile	Club De Voile Des Rives De Léran	Oui	Non
Jeu de boules	Cochonnet Lasserrois	Oui	Non				

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Représentativité des données qualitatives obtenues via les enquêtes spécifiques en termes de familles d'activités représentées.**Représentativités des données qualitatives via les réponses aux questionnaires des Comités départementaux et clubs sans Comités départementaux sur le 09 en termes de familles d'activités physiques et sportives (APS) :**

- ➔ 35 familles sont praticables sur le département sur les 38 classifiées par le ministère des sports selon la méthodologie de l'INSEP,
- ➔ 33 familles sont retenues dans le cadre de cette étude, deux ayant été exclues du champ d'intérêt des enquêtes d'un commun accord entre le commanditaire et le cabinet dans le cadre du premier COPIL (« chasse » et « échecs »),
- ➔ 28 familles d'APS sur 33 pratiquées en structures sur le département au sens de l'étude sont représentées dans les données qualitatives des enquêtes réalisées spécifiquement pour l'étude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège.

Tableau 15 : Familles d'APS représentées dans le cadre des enquêtes qualitatives réalisées.

APS pratiquées en structures sur le territoire	Données qualitatives	APS pratiquées en structures sur le territoire	Données qualitatives
Arts Martiaux	Oui	Sports aériens	Oui
Athlétisme	Oui	Sports de combat	Oui
Autres APS	Oui	Sports mécaniques auto-moto	Oui
Aviron-canoë	Oui	Tennis	Oui
Badminton-Squash	Oui	Tennis de Table	Oui
Basket-ball	Oui	Tir	Oui
Escalade	Oui	Vélo	Oui
Football	Oui	Volley-ball	Oui
Footing-Jogging, courses hors stade	Oui	Danse	Non
Golf	Oui	Equitation	Non
Gymnastique-fitness-wellness	Oui	Escrime	Non
Hand Ball	Oui	Glisse sur l'eau	Non
Jeu de boules	Oui	Voile	Non
Marche	Oui	Chasse (décision du commanditaire de ne pas intégrer la chasse à l'étude)	/
Musculation	Oui	Echecs (décision du commanditaire de ne pas intégrer la chasse à l'étude)	/
Nage	Oui		
Pêche	Oui	APS non pratiquées en structure sur le territoire	Données qualitatives
Rugby	Oui	Autres sports collectifs	0
Skate-Roller	Oui	Autres sports d'hiver	0
Ski	Oui	Simulateurs d'activités physiques	0

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

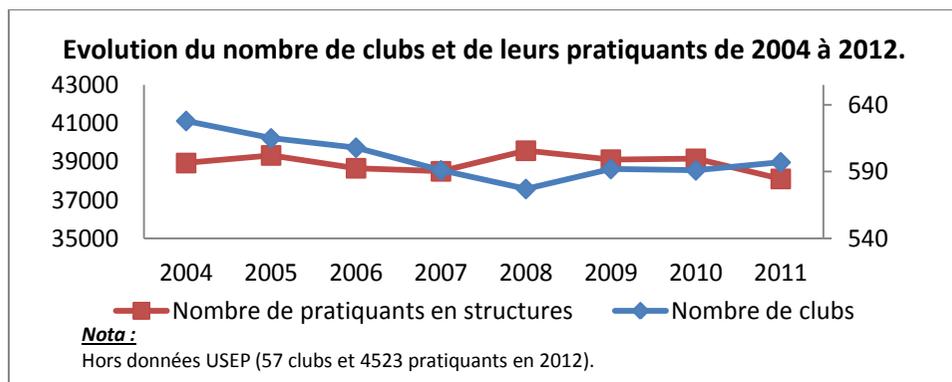
L'offre en animation sportive

L'offre en animation sur le département

Les clubs, données quantitatives

Evolution de l'offre sur les dernières années

Graphique 1 : évolution du nombre de clubs et de pratiquants ariégeois de 2004 à 2012.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données du recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2004 à 2011.

→ **Recensement MEOS 2011** : les données des différentes études de la Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS) indiquent 597 clubs sportifs sur l'Ariège en 2011 (hors USEP = 57 clubs). Pour 153 530 habitants sur l'Ariège estimés en 2011 (estimations INSEE), cela représente 3.9 clubs/ 1000 Habitants.

Tableau 16 : Nombre de clubs sportifs pour 1000 habitants : comparaison à la moyenne départementale, régionale et nationale.

Nombre de clubs sportifs pour 1000 habitants.		
Ariège	Midi-Pyrénées	France
3.9	3.3	2.6

Sources : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, Données pour le nombre de clubs : recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2011.
Données pour le nombre d'habitants : estimations INSEE 2011.

La densité de clubs par rapport au nombre d'habitants en Ariège est supérieure à la moyenne régionale et nationale.

→ L'évolution du nombre de clubs :

Le graphique présenté ci-avant (fond noir) indique qu'après une période de baisse du nombre de clubs jusqu'à 2008, l'offre en nombre de clubs a augmenté jusqu'à aujourd'hui.

Identification des fédérations principalement concernées par cette évolution du nombre de clubs :

- Forte baisse du nombre de clubs de 2004 à 2008 :

Tableau 17 : Fédérations accusant des pertes majeures en nombre de clubs de 2004 à 2008.

Fédérations accusant des pertes majeures en nombre de clubs de 2004 à 2008 (sur l'Ariège)	Nombre de clubs perdus
FF de pétanque et jeu provençal	11
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	9
FF de karaté et arts martiaux affinitaires	5
FF de la montagne et de l'escalade	5
FF de tennis	5
FF de motocyclisme	3
FF de ball-trap	2
FF de rugby	2

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données du recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2011.

- Forte augmentation du nombre de clubs de 2008 à 2009 :
+ 20 clubs du Comité Départemental De La Gymnastique Volontaire De L'Ariège.

- Augmentation continue du nombre de clubs depuis 2008 :

Nous pouvons signaler la création de 9 clubs/sections en Sport adapté depuis l'apparition du Comité Départemental en 2007, ce qui représente une forte émergence de cette pratique.

Quelques pertes et gains de clubs répartis sur différentes fédérations sont également à relever, mais sans évolutions autant marquées.

→ L'évolution du nombre de licences, un lien évident avec le nombre de clubs ? :

Il semble que le nombre de licenciés sur l'Ariège, bien qu'un peu oscillant entre 38 000 et 39 500 pratiquants soit relativement stable et ne dépende pas forcément de l'évolution du nombre de clubs.

Il est à remarquer cependant que le nombre de licenciés chute depuis 2008.

Il faut souligner qu'il s'agit ici de licenciés et non de pratiquants. D'après des professeurs de sport de la DDCSPP 09, certains pratiquants ne se licencient plus dans certains sports mais poursuivent assidument leur passion sous forme d'une pratique libre (Montagne et escalade, pétanque...). Il faut donc faire attention à l'analyse des chiffres ; l'Ariège perd des licenciés mais pas forcément de pratiquants (les données sont difficiles à obtenir concernant les pratiquants libres).

Représentativité des différentes fédérations sur le département**Les correspondances de représentativité :**

Dans le « top ten » des fédérations les mieux représentées en nombre de clubs sur l'Ariège, 7 fédérations sur 11 (deux ex aequo à la dixième place) figurent également dans la tête du classement au niveau national.

Les fédérations surreprésentées sur l'Ariège par rapport au classement national :

Nous notons quatre fédérations qui figurent parmi les dix mieux représentées en nombre de clubs sur l'Ariège alors qu'elles ne bénéficient pas d'une telle représentation par rapport aux autres fédérations sur le territoire national.

Il s'agit des fédérations d'Equitation, de Rugby, E.P.M.M. et de Ski.

Concernant le ski, rien d'étonnant d'observer une sur-représentativité de cette fédération sur un territoire montagnard.

Le rugby est très ancré dans le Sud-Ouest, il est donc logique que son « classement » ariégeois soit meilleur que son « classement » national.

Pour ce qui est de l'équitation et de l'E.P.M.M, ce sont des fédérations qui sont relativement bien développées en milieu rural ou périurbain.

Les fédérations sous-représentées sur l'Ariège par rapport au classement national :

Les fédérations qui sont classées dans les dix mieux représentées sur la France et qui sont hors des dix premières places sur l'Ariège sont la FSGT, la FF de Basketball et la FF de Karaté et arts martiaux affinitaires.

Tableau 18 : Fédérations les plus représentées (en nombre de clubs) sur le département.

Fédérations les plus représentées en nombre de clubs	Rang en Ariège (nbre de clubs)	Rang en France
COMITE DEPART. E. P. G. V. ARIEGE	1 (53)	5
COMITE DEPART. PETANQUE ET JEU PROVENCAL ARIEGE	2 (48)	6
DISTRICT DE FOOTBALL DE L'ARIEGE	3 (37)	1
SERVICE DEPART. UNSS DE L'ARIEGE	4 (32)	2
COMITE DEPART. D'EQUITATION DE L'ARIEGE	5 (28)	16
COMITE DEPART. UFOLEP DE L'ARIEGE	5 (28)	3
COMITE DEPART. DE RUGBY DE L'ARIEGE	7 (24)	22
COMITE DEPART. DE TENNIS DE L'ARIEGE	8 (23)	4
COMITE DEPART. E.P.M.M. DE L'ARIEGE	9(21)	15
COMITE DEPART. DE JUDO DE L'ARIEGE	10 (16)	7
COMITÉ DÉPARTEMENT DE SKI DE L'ARIÈGE	10 (16)	35
COMITE FSGT ARIÈGE	12 (13)	8
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE	13 (12)	13
COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT DE L'ARIÈGE	13 (12)	34
COMITÉ DÉPARTEMENT DE CYCLOTOURISME	15 (11)	14
COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT DE BOULES	15 (11)	20

Sources :

Rang en Ariège : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Rang en France : recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2011.

Lecture :

En vert, les fédérations étant dans le « top ten » en nombre de clubs sur le département et au niveau national.

En rouge, les fédérations mieux représentées en Ariège relativement aux autres fédérations que sur le territoire français.

Diversité d'APS offerte sur le département**Tableau 19 : Nombre de clubs permettant la pratique des différentes familles d'APS sur le département.**

Gymnastique-Fitness-Wellness	85	Nage	12	Golf	4
Jeu De Boules	64	Tir	12	Volley-Ball	4
Multisports *	46	Basket-Ball	10	Escrime	3
Vélo	40	Autre Aps	8	Footing-Jogging, Courses Hors Stade	3
Football	38	Pêche	8	Musculation	2
Arts Martiaux	37	Sports De Combat	8	Glisse Sur L'Eau	1
Marche	33	Sports Mécaniques Auto-Moto	7	Skate-Roller	1
Equitation	28	Tennis De Table	7	Voile	1
Rugby	26	Hand Ball	6	Chasse (décision du commanditaire de ne pas intégrer la chasse à l'étude)	pls sociétés
Ski	25	Athlétisme	5	Echecs (décision du commanditaire de ne pas intégrer la chasse à l'étude)	(1 club ?)
Tennis	23	Badminton-Squash	5	Autres sports collectifs	0
Sports Aériens	20	Aviron-Canoë	4	Autres sports d'hiver	0
Escalade	14	Danse	4	Simulateurs d'activités physiques	0

* Multisports : dont spécifique Handi M : 5, dont spécifique sport adapté : 7

NOTA

Tri à partir de 563 clubs (620 clubs recensés - 57 clubs USEP non considérés comme une offre sportive en raison du caractère obligatoire sur un temps scolaire).

Un club peut permettre la pratique de plusieurs familles d'APS.

L'offre en pratique d'APS de 8 clubs recensés (sur 13 de la FSGT) n'est pas prise en compte dans ces chiffres car l'information des activités pratiquées dans ces clubs n'a pas été obtenue.

Sources : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

On constate que le territoire présente une offre d'APS diversifiée : 35 familles d'activités physiques et sportives sont praticables sur le département sur 38 familles classifiées par l'INSEP. Dans le cadre de cette étude, nous excluons la pratique de la chasse et des échecs des enquêtes et analyses (après concertation avec le commanditaire).

Nota : nous avons dans le tableau ci-dessus ajouté une famille « multisports », considérant qu'un club offrant en son sein plusieurs activités représente une offre différente que celle amenée par plusieurs clubs offrant séparément ces mêmes activités.

Au-delà du large panel d'APS praticables, l'offre sportive du département réside aussi dans :

Les différentes modalités de pratique proposées :

Une offre en pratiques compétitives : pour chacune des familles d'activités sportives pratiquées en Ariège, au moins une discipline permet une pratique en compétition

- 72% des clubs (406 clubs sur 563) permettent une pratique compétitive.
- Seules quelques disciplines du territoire ne permettent pas la compétition. (Aikido et Budo, Gymnastique d'entretien, Gymnastique volontaire, Spéléologie et Cyclotourisme : ce n'est pas dans leur logique interne).

Une offre en pratiques loisirs : toutes les disciplines du territoire peuvent être pratiquées en loisirs.

Nota : la culture de certains sports ou clubs fait qu'ils dispensent uniquement des licences « compétition » (ex : Canoë-kayak, Judo, Golf...).

Les types de pratique : Sports de Nature (Chasse non comprise) / Autres sports / Mixte:

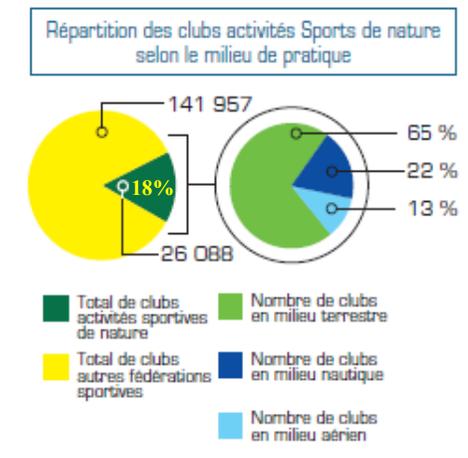
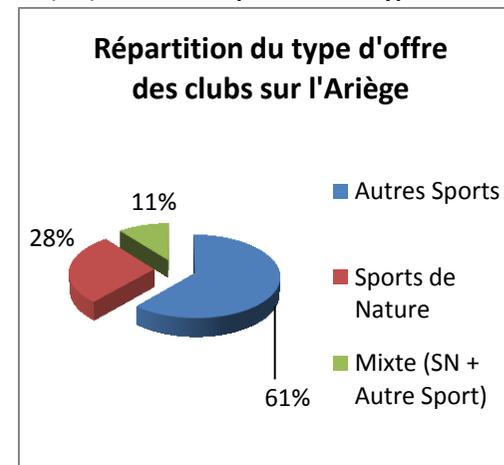
Il y a une forte représentativité qualitative des Sports de Nature sur le département. Toutes les familles « Sports de nature » classifiées par l'INSEP sauf « autres sports d'hiver » (ex : bobsleigh...) sont représentées en Ariège. Cela traduit une diversité intéressante.

Focus sur les sports de nature

La représentativité des SN sur l'Ariège par rapport à la moyenne nationale :

La représentativité quantitative des SN (en nombre de clubs permettant leur pratique) est supérieure à la moyenne nationale de 10 points sans intégrer les clubs permettant une pratique mixte (28% en Ariège contre 18% en France). En intégrant les clubs permettant une pratique mixte, elle est supérieure de 21 points. L'Offre Sports de Nature est donc massive sur le territoire.

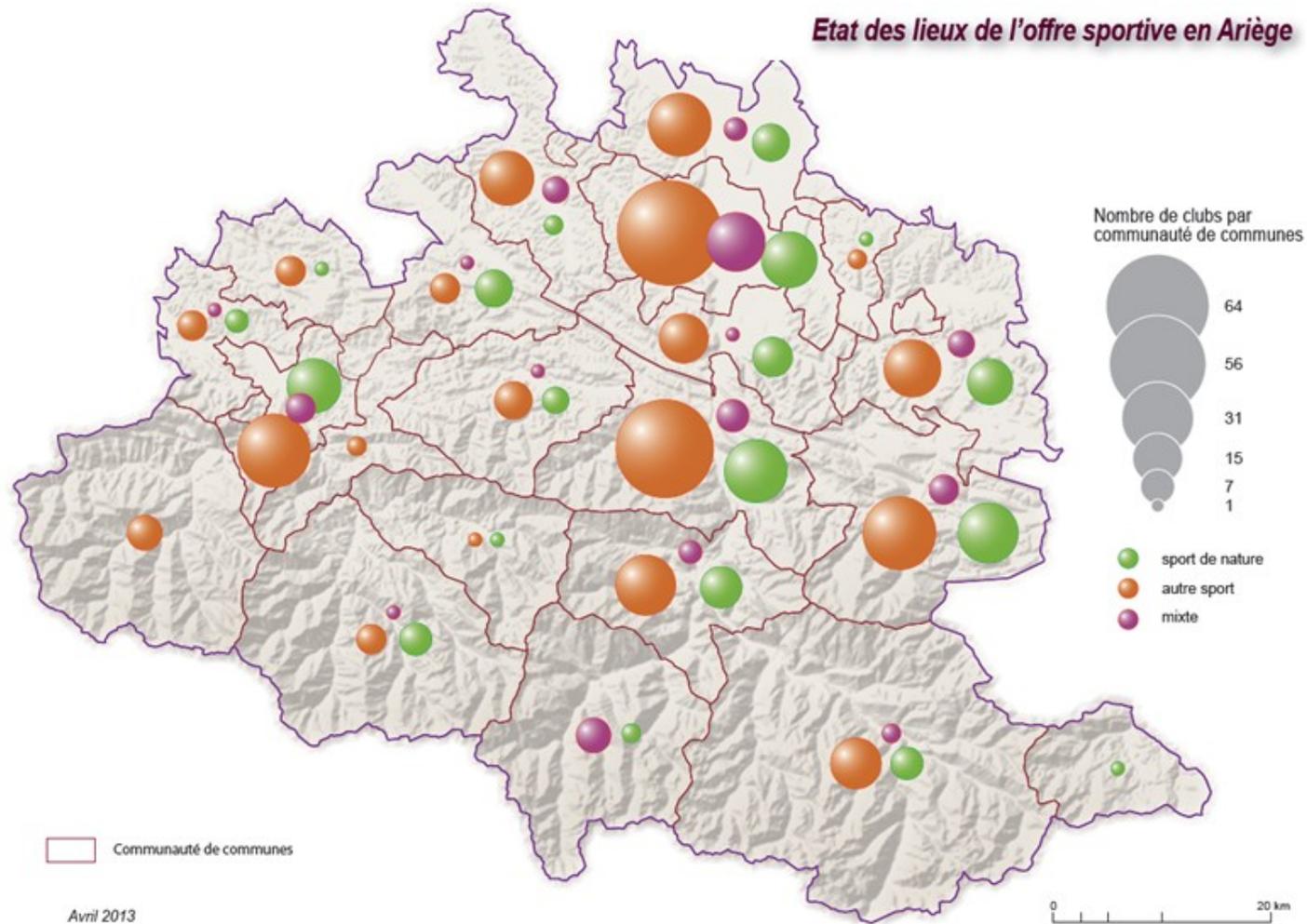
Graphiques 2 et 3 : Répartition du type d'offre des clubs : comparatif Ariège/ France.



« Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Sources : Sport de Nature « Repères et Actions », Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative – MEOS, données 2011.

Cartographie n°19 : Nombre de clubs selon le type d'APS par CC



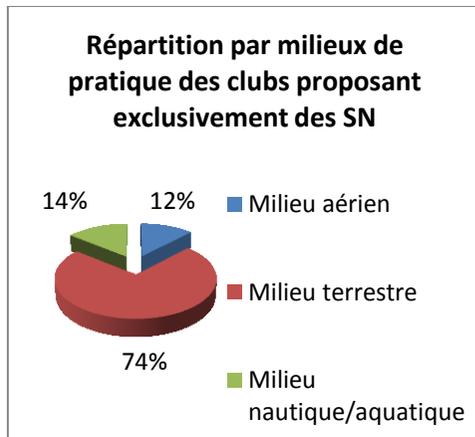
Avril 2013

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

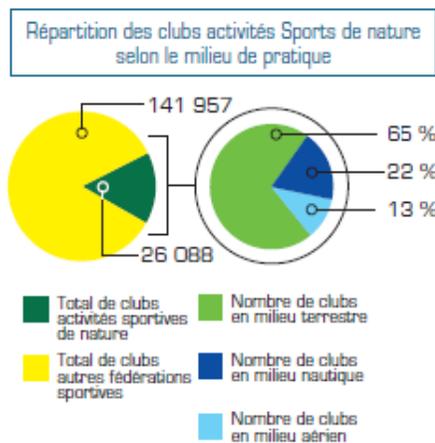
La répartition des clubs « activités sports de nature » selon le milieu de pratique

- Une sur représentativité des activités terrestres sur l'Ariège (+ 9 %) par rapport à la moyenne nationale (correspondant au profil montagnard du département).
- Une sous représentativité par rapport à la moyenne nationale concernant les activités Nautiques/aquatiques (-9%) des activités nautiques/aquatiques : canoë-kayak, téléski nautique, canyoning, voile, plongée.
- Une représentativité équivalente à la moyenne nationale concernant les activités aériennes : aéromodélisme, vol libre, aviation, parachutisme.

Graphiques 4 et 5 : Répartition du type d'offre des clubs : comparatif Ariège/ France.



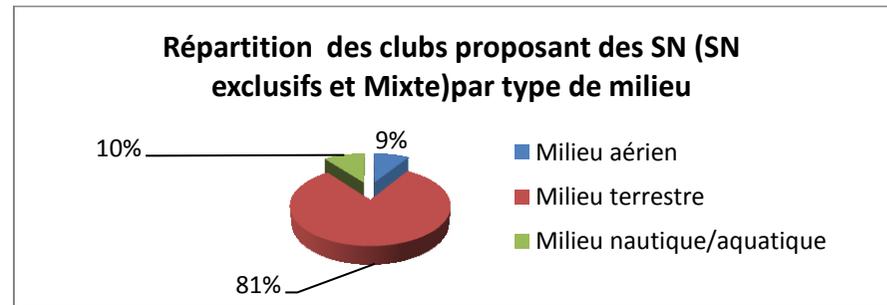
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.



Sources : Sport de Nature « Repères et Actions », Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative – MEOS, données 2011.

La prédominance du milieu terrestre est encore plus marquée lorsque l'on intègre les clubs mixtes qui proposent essentiellement de la marche/ronnée pédestre.

Graphique 6 : Répartition des clubs proposant des SN (SN exclusifs et Mixte) par type de milieu



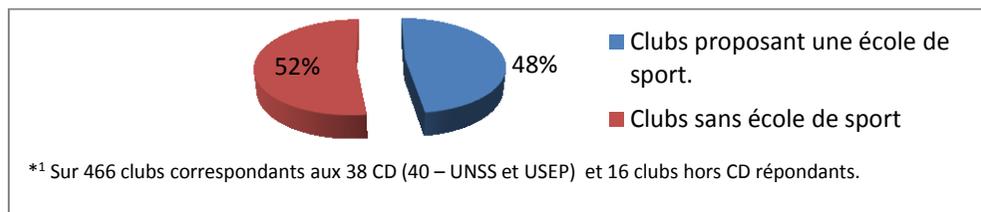
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Les clubs, données qualitatives (structuration, fonctionnement, ressources, difficultés...)

L'offre pour la jeunesse

Une offre « jeune public » importante avec la moitié des clubs de l'Ariège qui propose une école de sport.

Graphique 7 : Part des clubs du département ayant une école de sport destinée aux jeunes. *¹



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Nota : Manquent les éventuelles écoles des activités équitation, escrime, sauvetage et secourisme, tir à l'arc, et les éventuelles écoles des Fédérations Léo Lagrange et Sport en Milieu Rural. → La part des clubs avec « écoles de sport » devrait donc être sensiblement plus importante que 48% (les clubs d'équitation, d'escrime et de tir à l'arc ayant traditionnellement des écoles de sports).

Nous avons traité séparément l'UNSS qui a vocation à accueillir les jeunes collégiens et lycéens et qui représente 33 associations sur l'Ariège.

AS USEP	57
AS UNSS	33

Aussi, à titre informatif, l'Union Nationale du sport en Ecoles Primaires représente 57 structures sur le département.

Grâce au tableau ci-après, on peut noter une diversité intéressante d'APS dans l'offre en écoles de sport.

Nous constatons que les APS présentant le plus grand nombre d'écoles de sport sont également celles qui sont le plus développées sur le territoire en nombre de clubs et de licenciés.

Tableau 20 : Classement des Activités Physiques et Sportives selon le nombre d'écoles de sport.

APS	Nbre écoles de sport	APS	Nbre écoles de sport
Football	30	Volley-ball	3
Rugby à 15	24	Badminton	2
Pétanque et jeu provençal	17	Billard	2
Tennis	17	Golf	2
Judo	16	Pêche	2
Ski	16	Pelote	2
Basket-Ball	9	Aviation/ ULM / Vol à voile	1
Cyclisme	7	Ball trap	1
Escalade, Canyoning, (APS ffme ...)	6	Boule Lyonnaise	1
Hand-ball	6	Boxe anglaise	1
Karaté	6	Cyclotourisme	1
Tennis de table	6	Halterophilie	1
Gymnastique	5	Hockey sur rollers	1
Savate, Boxe Française et DA	5	Karting	1
Spéléologie	5	Mutlisports (EPMM, FSGT, UFOLEP, Retraite Sportive)	1
Aéromodélisme	4	Pentathlon Moderne	1
Aïkido et budo	4	Randonnée pédestre	1
Canoë Kayak	4	Rugby à 13	1
Athlétisme	3	Sports sous-marins	1
Natation	3	Autres Sports de Combat	1
Tir	3	Spécifique Sport adapté	4
		Total recensés (non extrapolés)	227

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Pratiques ne possédant pas d'école de sport (au sens « jeunesse » du terme) :

- Triathlon
- Gymnastique volontaire

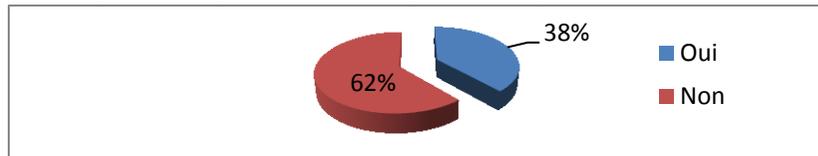
Vol libre (+ éventuelles pratiques parmi les non répondantes au questionnaire).

NOTA : Pas de section "école" déclarée par la Fédération Handisport.

L'offre pour les PMR

Graphique 8 : Est-ce qu'un club (ou plusieurs) accueille(nt) occasionnellement ou régulièrement des PMR?

(Question posée aux dirigeants des Comités Départementaux).



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

38 % des fédérations accueillent des PMR au sein d'au moins un club (39 CD répondants).

Plus concrètement :

→ 20 Familles d'APS sur les 33 retenues et pratiquées en structure sur le territoire sont proposées aux PMR dont 4 familles d'APS permises au sein d'un même club spécialisé handisport.

→ Donc, 16 familles d'APS pratiquées par les PMR dans les clubs sportifs « traditionnels ».

Pour certaines activités physiques, d'après l'entretien avec la chargée de mission Handisport, la pratique est régulière voire relativement régulière. Ci-après le listing de ces activités pratiquées régulièrement.

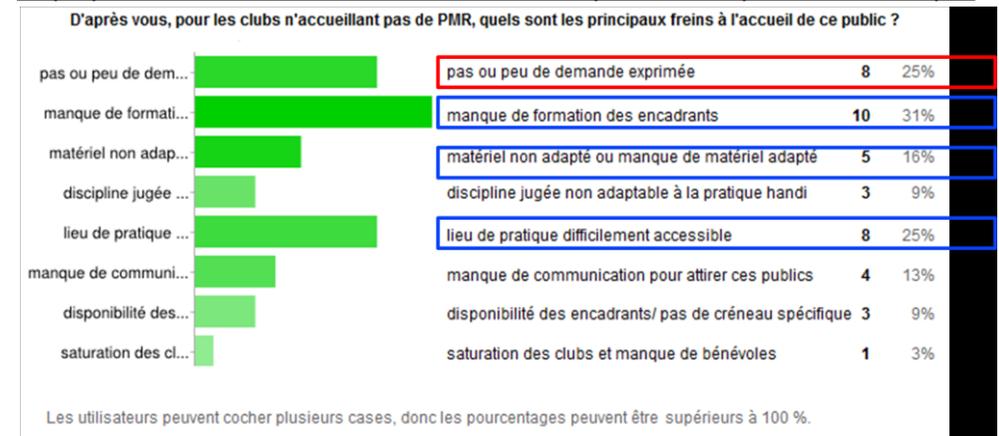
Tableau 21 : Activités Physiques et Sportives pratiquées régulièrement par des PMR sur l'Ariège.

Entre 1 et 8 PMR / an (Moy 5).	
<ul style="list-style-type: none"> Tir APE en UFOLEP EPMM Golf Gymnastique en FSGT Cyclisme en FSGT Aéromodélisme Athlétisme Karting 	<ul style="list-style-type: none"> Aviation Pelote Haltérophilie Hockey Badminton Marche Tennis de table (dans un club spécialisé) Tir à l'Arc (dans un club spécialisé)
8 PMR	
<ul style="list-style-type: none"> Pêche 	
>100 PMR / an	
<ul style="list-style-type: none"> Pétanque 	

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

D'autres activités sont pratiquées de façon plus ponctuelle par des PMR : Cyclisme FFC, Vol libre, Ski (club spécialisé), escalade (club spécialisé).

Graphique 9 : Identification des freins à l'accueil des PMR pour les clubs qui n'en accueillent pas.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

→ Les principaux freins à l'accueil des PMR évoqués par les Comités Départementaux relèvent de contraintes d'ordres techniques et pédagogiques.

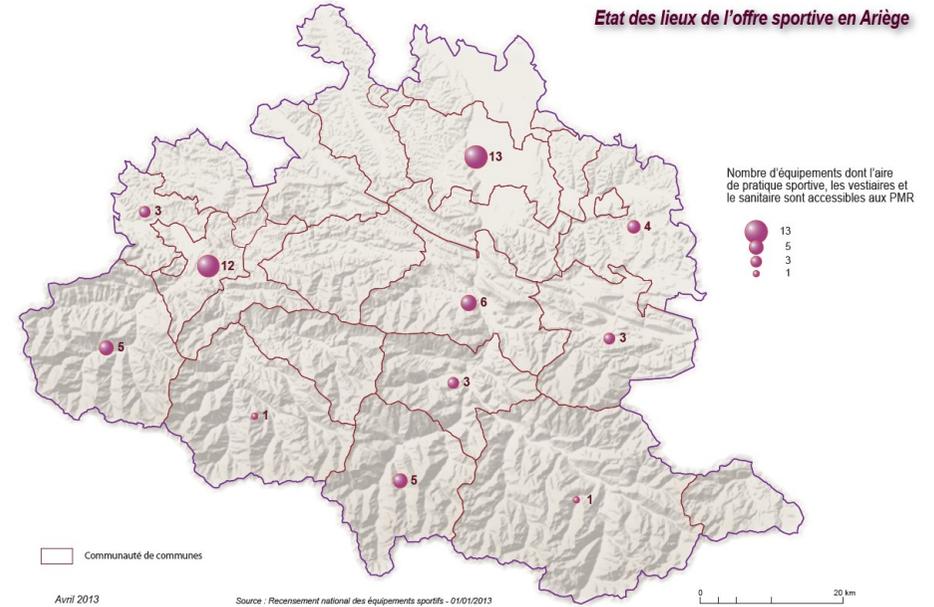
Nota : une rencontre avec la chargée de mission du CD handisport révèle que le public handisport s'adapte aux contraintes d'accessibilité (dans la mesure du possible) et n'a pas plus d'exigences d'encadrement que le public valide ; des rencontres entre clubs et sportifs handi pourraient briser des idées reçues).

→ Les comités Départementaux précisent que certains clubs sont disposés à accueillir des PMR mais ne le font pas, faute de demande. Ce manque d'expression du public handisport serait alors un frein au développement du handisport sur le territoire.

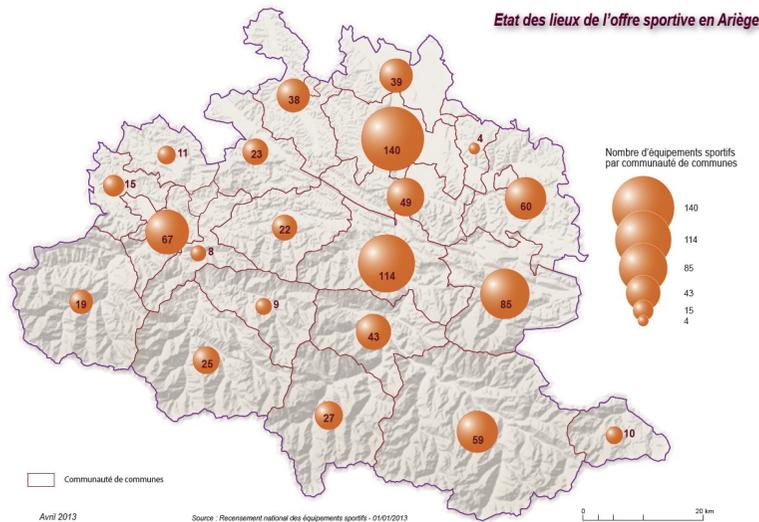
Cartographie n°13 : Nombre d'équipements sportifs dont l'aire de pratique sportive est accessible aux PMR
(Cartographie grand format en annexe p 125).



Cartographie n°14 : Nombre d'équipements sportifs dont l'aire de pratique sportive, les vestiaires et les sanitaires sont accessibles aux PMR
(Cartographie grand format en annexe p 126).



Cartographie n°2 : Nombre d'équipements sportifs par CC
(Cartographie grand format en annexe p 114).



On constate à partir des deux cartographies de gauche, qu'une majorité des équipements sportifs existants ont une aire sportive accessible aux PMR. En revanche, la cartographie du dessus nous indique que peu d'équipements permettent une évolution complète des PMR : vestiaires, sanitaires, aires sportives. Il faut retenir que l'accessibilité aux aires sportives est relativement bonne ; reste à progresser sur les accès complémentaires à la pratique en elle-même.

L'offre pour le public féminin

Il n'y a pas eu de réelle étude de l'Offre pour le public féminin, mais si on se réfère au taux de licence des femmes en Ariège, on constate qu'il est sensiblement supérieur à la moyenne régionale et nationale.

Tableau 22 : Taux de licences féminines/ pratiquants sportifs.

Ariège	Région	France
35.8 %	33.8 %	34 %

Sources : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données 2011 du recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS).

On peut donc supposer que l'offre ariégeoise envers ce public ne rencontre pas de problème notoire puisqu'il y a un taux de pratique comparativement élevé. La pratique féminine est néanmoins moins systématique que la pratique masculine.

L'accessibilité des clubs

Accessibilité économique

Tableau 23 : Tarifs moyens des licences + adhésions clubs sur le département selon la modalité de pratique.

en "loisir"	en "compétition".	en "école de sport" (hors Vol libre à 450 € UNSS)
77,79 €	107,93 €	57,28 €

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

L'accessibilité économique en quelques chiffres

- 15 activités avec une moyenne des tarifs des licences (supposons 16 avec l'équitation manquante dans les réponses à l'enquête) > 100 euros
- 14 activités avec une moyenne des tarifs des licences < 60 euros
- 52% des activités ont un tarif "école de sport" inférieur aux autres tarifs d'adhésion.

Tableau 24 : Focus sur le tarif des licences UNSS traité séparément

école / loisir / compétition

UNSS	18 €
------	------

Il est important de souligner que pour un foyer aux revenus modeste, il existe l'opportunité pour les parents d'inscrire chaque enfant à une pratique sportive hebdomadaire variée pour 18 €.

Tableau 25 : Focus sur le tarif des licences « Handicap »

	"loisir"	"compétition"	"école"
Sport Adapté	24,00 €	41,10 €	24,00 €
Handisport	50,00 €	80,00 €	/

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Les tarifs des licences + adhésions spécifiques au handisport et au sport adapté sont moins élevés que la moyenne départementale. Il y a donc un effort de l'offre sportive pour faciliter l'accessibilité économique pour ces publics.

Tableau 26 : Lien identifié entre les tarifs des licences et certaines caractéristiques des APS

Les dix activités les plus coûteuses toutes modalités confondues (Nota : le ski n'a pas répondu)	Les dix activités les moins coûteuses toutes modalités confondues
Golf	Volley-ball
Vol libre	Pelote Basque
Natation	Basket-ball
Aviation, ULM, Vol à voile	Pêche
Karting	Haltérophilie
GYMNASTIQUE (sportive)	Cyclotourisme
Plongée, apnée	Randonnée pédestre
Pentathlon moderne	Rugby à 13
Triathlon	Boule Lyonnaise
Judo	Pétanque et jeu provençal

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

Caractéristiques des APS coûteuses:

- majoritairement des activités individuelles,
- mécaniques, avec un matériel très technique ou nécessitant de l'équipement lourd,
- rôle essentiel de l'encadrement (Niveau BE) pour la sécurité, l'enseignement ou simplement pour répondre aux exigences réglementaires.

Caractéristiques des APS peu onéreuses :

- majoritairement des activités collectives ou de groupe,
- matériel peu technique,
- encadrement non essentiel (possibilité de bénévoles non diplômés).

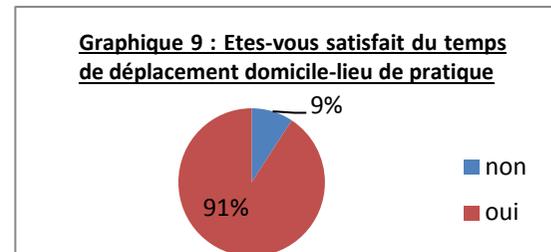
Nota : Une offre sportive rendue plus accessible économiquement grâce à des aides existantes.

La CAF dispose d'un budget annuel de 48 000 € pour aider les enfants de 11 à 15 ans des familles ariégeoises à accéder à la culture, aux loisirs et au sport.

L'information est diffusée dans chaque famille par voie postale et l'accès à cette aide se fait sur simple demande après remplissage et signature du « contrat tickets loisirs » par la ou les associations (ayant conventionné avec la Caf de l'Ariège) du choix du pratiquant. L'aide est accordée sous forme de coupons de 8 euros (entre 3 et 9 coupons selon le quotient familial).

Ce budget est relativement considérable et n'a jamais été exploité dans son intégralité ! Il y a donc un travail à ce sujet sur la thématique de l'accessibilité économique à l'offre sportive.

Accessibilité géographique



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Les usagers enquêtés semblent pour la globalité satisfaits du temps

de déplacement depuis leur domicile vers leur lieu de pratique principal.

Le temps de déplacement « domicile-lieu de pratique » est en moyenne de 15 min sur le département de l'Ariège. Cette moyenne, qui paraît raisonnable, cache en réalité de réelles disparités en fonction de la communauté de communes d'habitation : entre 5 minutes et 39 minutes de transport en moyenne pour aller pratiquer son activité en structure (cf. tableau page ... pour plus de détail).

Aussi, il est à noter que certaines activités peu développées en nombre de clubs sur le département présentent des difficultés d'accessibilité dues à la ruralité du territoire.

L'offre en animation sportive est donc relativement accessible d'un point de vue géographique en pérennant en compte les caractéristiques rurales du territoire, mais l'isolement de certaines pratiques et donc les difficultés d'accès reste à étudier à un niveau infra-territorial et à comparer avec les temps de transport et remarques des pratiquants.

Accessibilité culturelle

Les différentes caractéristiques du sport ariégeois étudiées ci-avant (nombre important de clubs relativement au nombre d'habitants, large panel de familles d'activités proposé, acteurs favorisant l'accessibilité économique à la pratique sportive...) témoignent d'une richesse de l'offre sportive sur le département que l'on peut assimiler à une accessibilité culturelle intéressante.

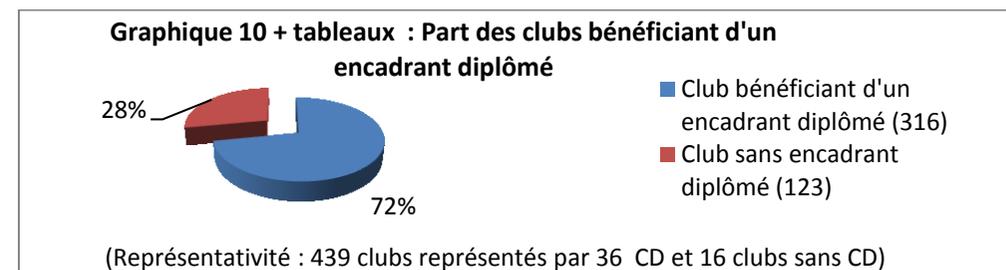
Structuration et vie des clubs

Ressources humaines

Encadrement

72% des clubs sportifs ariégeois bénéficient d'un encadrant diplômé.

Ce taux est un indicateur de la qualité de l'encadrement sportif puisque le passage d'un diplôme, même fédéral, résulte d'une démarche impliquant la motivation du candidat et représente des connaissances et compétences dans l'activité. (Attention, nos propos ne dénigrent pas les entraîneurs bénévoles non diplômés qui peuvent proposer un encadrement de grande qualité avec tout autant de motivation que leurs homologues certifiés).



CD ayant répondu que partiellement (non pris en compte dans le graphique ci-dessus)

Partiellement : FSGT / SKI

Manquants aux répondants : escrime, tir à l'arc et équitation → encadrants diplômés en général (le taux d'encadrants diplômés serait supérieur à 72%).

Traités séparément

UNSS Professeurs d'EPS (88 personnes concernées)

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

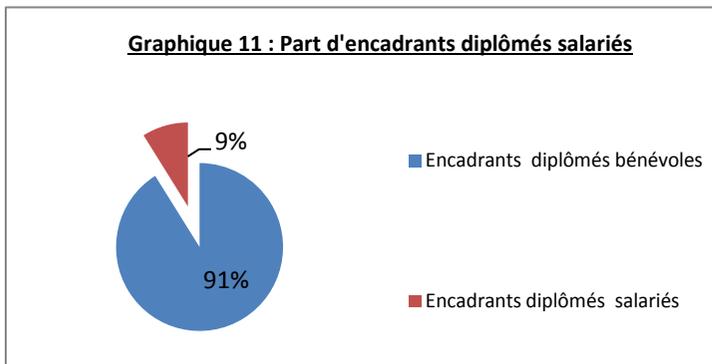
Tableau 27 : Encadrants diplômés salariés et extrapolation du nombre d'encadrants diplômés sur le département

	Nombre d'encadrants diplômés	Encadrants diplômés salariés	ETP
Recensés à partir des répondants (439 clubs représentés)	728	65,00	35,25
Extrapolation pour le territoire (530 clubs) (manque la part FF Léo Lagrange)	879	78,47	42,56

Représentativité : 439 clubs représentés par 36 CD et 16 clubs sans CD.

Ces chiffres ne tiennent volontairement pas compte des données UNSS (32 clubs) et USEP (57 structures) : professeurs d'EPS, professeurs des écoles et ETAPS.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège



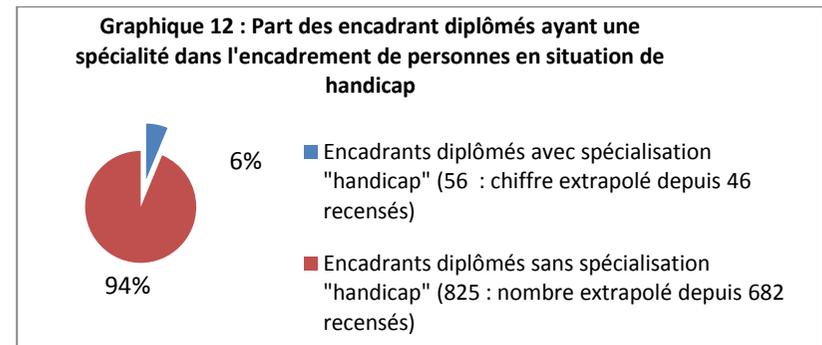
On constate que la grande majorité des encadrants diplômés du territoire sont bénévoles (91%).

Aussi, pour les encadrants diplômés salariés, la moyenne des contrats représente 54.24 %

d'un ETP.

Il ne s'agit donc pas, dans la majorité des cas, d'emplois à temps complet mais d'interventions rémunérées en supplément d'une autre activité professionnelle (bien que la mutualisation de plusieurs interventions sur des structures différentes pour un même encadrant se développe notamment grâce à PAASPORT, un groupement d'employeur).

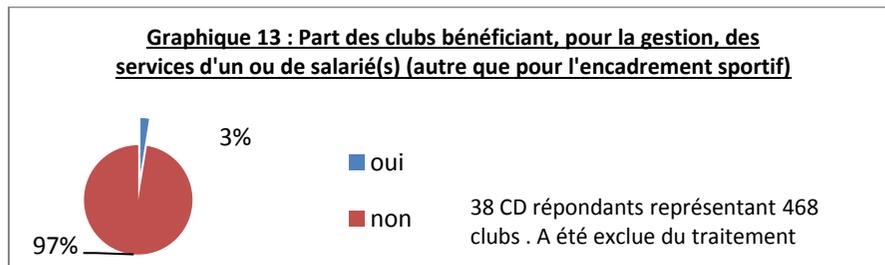
Pour information, 6% des encadrants diplômés disposent d'une spécialité dans l'encadrement de personnes en situation de handicap.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique.

Gestion et développement des clubs

Les postes d'agents de gestion ou de développement salariés dans les CD et clubs



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

Seulement 3 % des clubs bénéficient des services d'un ou de salarié(s) pour la gestion et le développement. Cela signifie donc que les clubs reposent sur leurs forces bénévoles pour ces deux volets de la vie associative.

Tableau 28 : Extrapolation du nombre de clubs bénéficiant d'un agent de développement ou de gestion salarié sur le département.

	Nombre de clubs bénéficiant d'un salarié pour la gestion	ETP
Recensés à partir des répondants	12	19 (dont 9 en golf)
Extrapolation pour le territoire (manque la part : FF Léo Lagrange)	13,6 soit 14	21,6

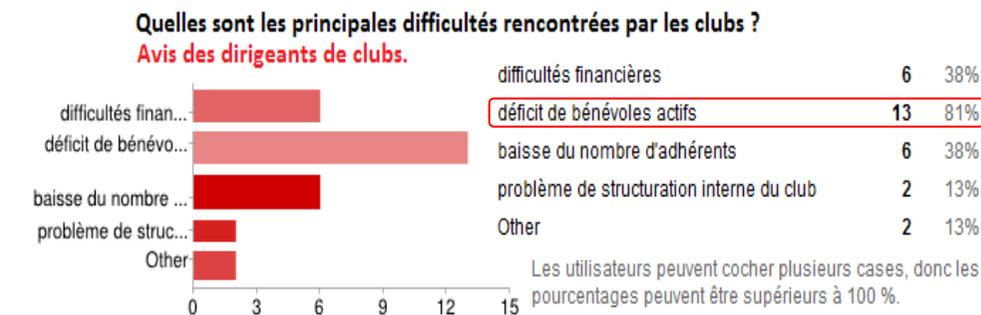
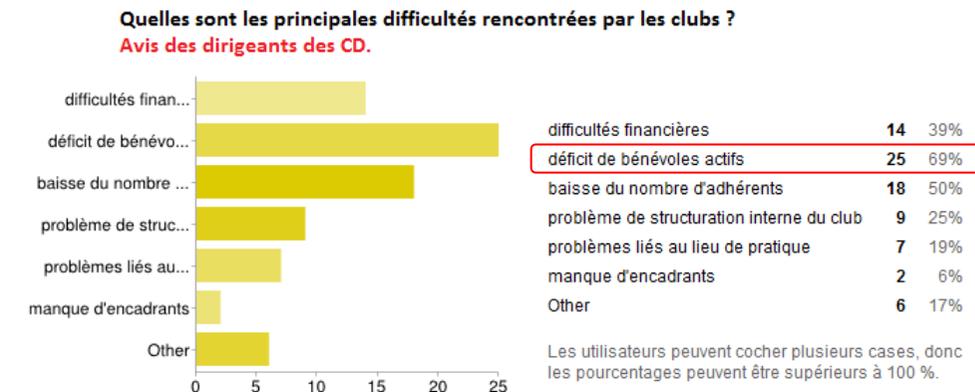
Nota : Ces chiffres ne tiennent volontairement pas compte des données UNSS : professeurs d'EPS.
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

D'après l'extrapolation sommaire, il ya aurait 14 clubs qui bénéficieraient d'un agent de développement, ce qui représenterait près de 22 ETP sur l'Ariège.

Forces bénévoles des clubs

Ce sont aujourd'hui les forces bénévoles qui structurent les clubs ; pourtant, les dirigeants de Comités Départementaux et de clubs sportifs soulignent que le déficit en bénévoles actifs est une des principales difficultés rencontrée par les clubs.

Graphiques 14 et 15 : le déficit en bénévoles actifs souligné par les dirigeants des structures.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

Aujourd'hui, la gestion des clubs est encore assurée ; mais, dans le cas où l'implication bénévole chuterait, qu'en serait-il du devenir des clubs ?

Donc, comment dynamiser le bénévolat sur un territoire ? La structuration par l'emploi est-elle une alternative viable et réalisable ?

Autant de questions qu'il faudra aborder avec les acteurs lors des réunions de travail.

Ressources financières des clubs

La structure des recettes des clubs sportifs français est représentée à 32 % par les financements publics.

Tableau 29 : la structure des recettes des clubs

Structure des recettes des clubs

	%
Financements publics	32
dont :	
État	6
Commune	20
Département	2
Région	1
Autres financements publics	3

Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Mission statistique

« 85 % des associations sportives reçoivent des financements publics, qui constituent en moyenne près du tiers de leurs recettes »

(Jeunesse, sports et Vie Associative, Stat info N° 06-05 : bulletin de statistiques et d'études, données de la Mission Statistique Avril 2006).

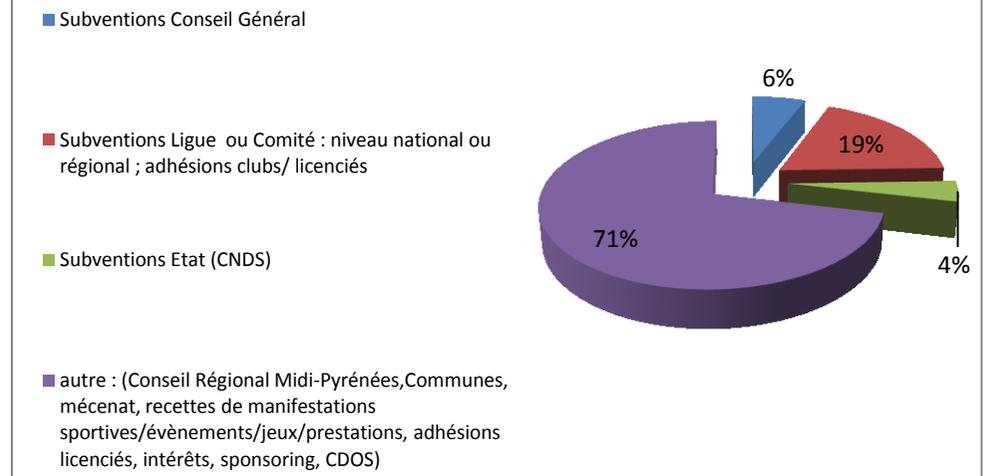
Jusqu'à aujourd'hui, la pratique était de reconduire les subventions et aides sans qu'il n'y ait forcément de nouveaux projets ou de nouveaux besoins de clubs.

Mais quid de l'avenir de ces aides ?

Nous n'avons pas de données représentatives de la structure du budget des clubs du département. Cependant, l'étude de 16 clubs sans Comité Départemental sur le département nous informe des données suivantes :

Graphique 16 : Part des recettes des clubs sans CD (15 répondants)

(Non représentatif)



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

La subvention apportée par le département aux clubs serait plus importante que la moyenne nationale et celle de l'Etat sensiblement inférieure.

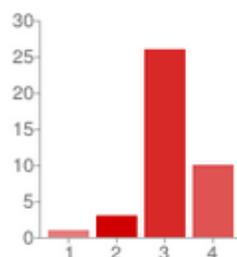
Concernant les autres aides et recettes, l'information reste opaque mais pourra être éclaircie suite au diagnostic lors des phases de travail concerté avec les acteurs locaux du sport. (Attention, ces données ne sont pas représentatives car elles reposent sur 15 réponses exploitables seulement).

Etat de santé et difficultés rencontrées

Graphique 17 : état de santé des clubs

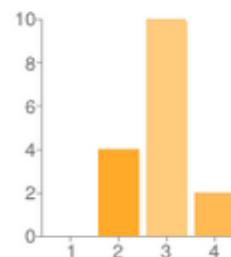
L'avis des CD (40 répondants)

Globalement, comment jugeriez-vous "l'état de santé" des clubs de votre comité départemental ?



L'avis des clubs (16 répondants)

Globalement, comment jugeriez-vous "l'état de santé" de votre club ?



- | | |
|--|--|
| 1 3%
3 8%
26 65%
10 25% | 1 0%
4 25%
10 63%
2 13% |
|--|--|
- 1 - clubs en réel danger, sur le point de périliter
 - 2 - clubs en danger, mais un avenir est encore envisageable
 - 3 - bon état de santé, mais marges de manoeuvre très restreintes
 - 4 - clubs en très bonne santé, des projets sur le long terme peuvent être menés

90% des dirigeants de Comités départementaux (représentativité assurée) et 76% des dirigeants de clubs sans CD sur le département (représentativité restreinte : seuls 16 clubs répondants) indiquent un bon voire très bon état de santé des clubs du département.

Cependant, quelques clubs rencontrent des difficultés.

Tableau 30 : les clubs rencontrant des difficultés recensés qui ont été précisés par les Comités Départementaux et clubs sans CD sur le département.

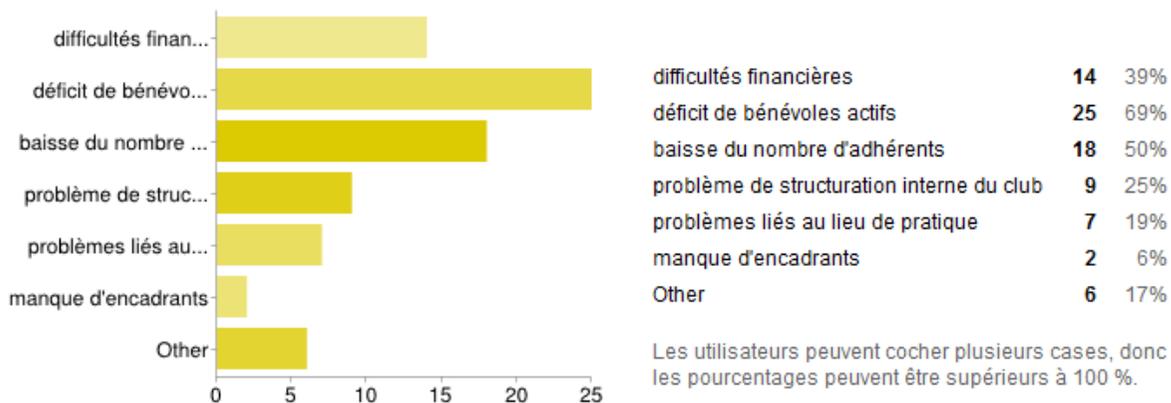
Difficultés rapportées par les Comités Départementaux		Difficultés rapportées par les clubs sans CD répondants	
1 : club en réel danger, sur le point de périliter			
<i>HBC Lavelanet, HBC Vallées d'Ax</i>	baisse du nombre d'adhérents	/	/
2 : Clubs en danger, mais un avenir est encore envisageable			
<i>Club de Badminton de Lézat-sur-Lèze</i>	déficit de bénévoles actifs, manque d'encadrants, problèmes liés au lieu de pratique	<i>C.P.M.P.O. Laroque d'Olmes</i>	déficit de bénévoles actifs, baisse du nombre d'adhérents
<i>Clubs de Football (pas de club mentionné spécifiquement)</i>	difficultés financières, déficit de bénévoles actifs, baisse du nombre d'adhérents, problème de structuration interne du club,	<i>Les P'tits Loups De Pamiers Pentathlon Moderne / Pamiers</i>	déficit de bénévoles actifs, problème relationnels entre entraîneur et municipalité
<i>Clubs UFOLEP (pas de club mentionné spécifiquement)</i>	difficultés financières, déficit de bénévoles actifs, baisse du nombre d'adhérents	<i>Club Mouche Du Couserans St.Girons 09</i>	déficit de bénévoles actifs, baisse du nombre d'adhérents
		<i>Club Ariège Pyrénées Pelote Basque, Pamiers</i>	difficultés financières, déficit de bénévoles actifs, baisse du nombre d'adhérents, problème de structuration interne du club

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

Graphiques 18 et 19 : détail des principales difficultés rencontrées par les clubs

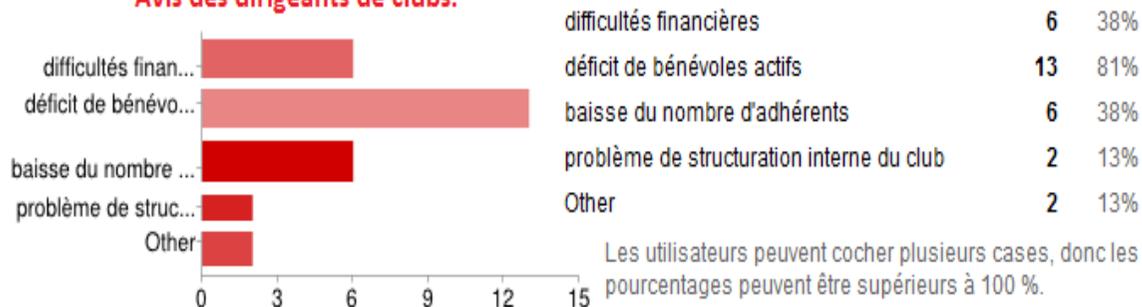
Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les clubs ?

Avis des dirigeants des CD.



Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les clubs ?

Avis des dirigeants de clubs.



Les principales difficultés rencontrées par les clubs et évoquées par les dirigeants de Comités Départementaux et les dirigeants des clubs sans CD sont :

- Le déficit de bénévoles actifs,
- La baisse du nombre d'adhérents

Mentionnées par plus de 50 % des dirigeants de Comités départementaux.

Viennent ensuite les difficultés financières, évoquées par 39% des dirigeants de Comités départementaux et 38% des 16 clubs sans CD répondants.

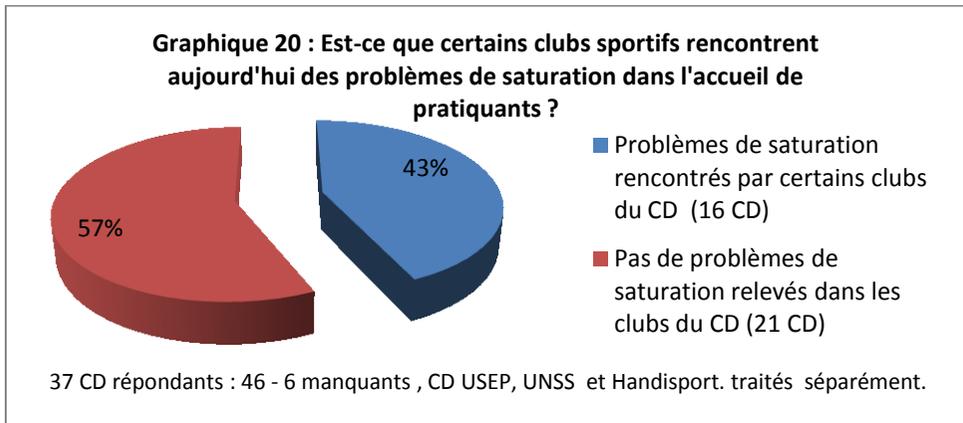
En moindre importance sont évoqués les problèmes de structuration interne des clubs puis d'autres difficultés mentionnées ci-après.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

Autres difficultés mentionnées

- * problèmes liés au lieu de pratique
- * dossiers de demande de subventions devenus trop complexes
- * fidéliser les pratiquants
- * autorisations de manifestations trop difficiles à obtenir
- * déficit en bénévoles "formés" socialement pour le monde associatif
- * transport sur les lieux de pratique

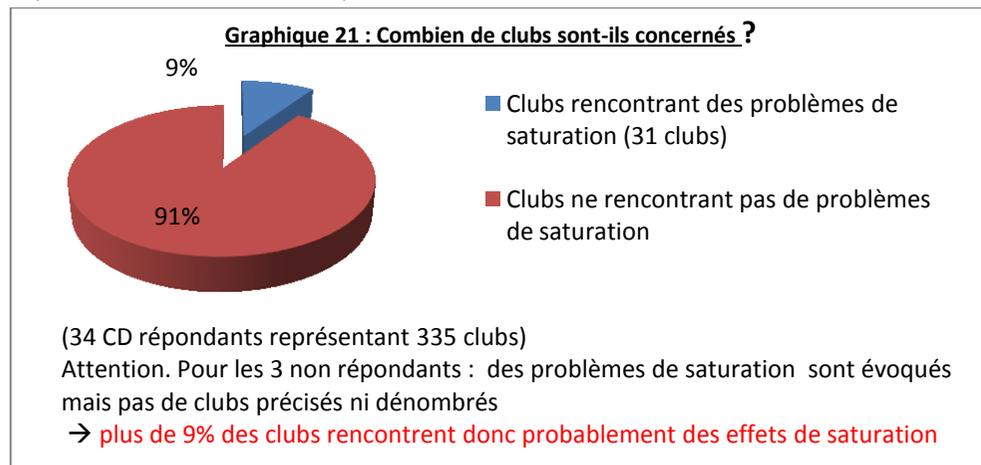
Effets de saturation rencontrés par les clubs sportifs de l'Ariège



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux.

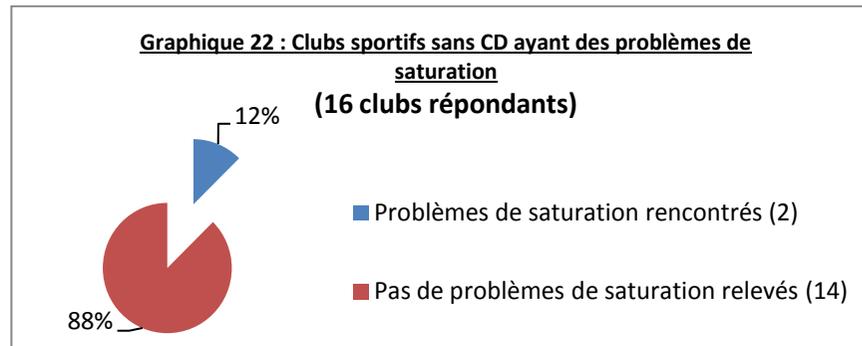
43 % des dirigeants de CD répondants précisent que des clubs rencontrent des effets de saturation.

Cependant, il faut relativiser cette donnée avec la question filtre qui demande à tous les CD de préciser les clubs concernés par ces effets de saturation :



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux.

Cette donnée semble être confirmée par celle obtenue auprès des clubs sans CD de la discipline sur l'Ariège qui précise que 12% des clubs rencontreraient des effets de saturation.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

Nota : la liste des CD ayant des clubs rencontrant des effets de saturation ainsi que celle précisant les clubs concernés recensés est disponibles dans la base de données de réponses transmises.

Les problèmes de saturation conduisent-ils à des refus d'accueil de nouveaux pratiquants ? (16 CD répondants ayant des clubs concernés par des effets de saturation+ 2 clubs sans CD)

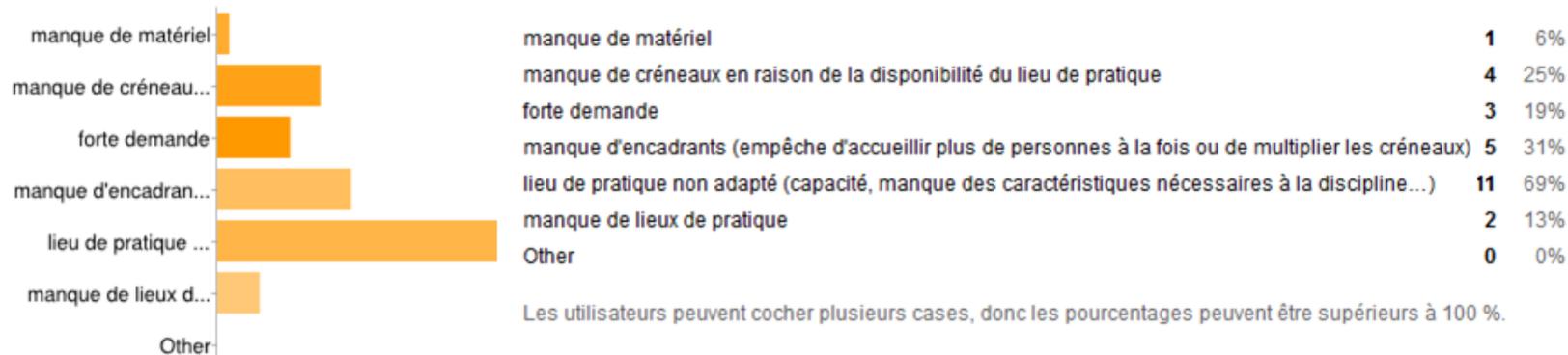
→ 14 activités sont amenées à refuser des pratiquants dans un ou plusieurs clubs en raison des effets de saturation rencontrés (sur 18 concernées).

Les effets de saturation, lorsqu'ils sont présents, sont donc un frein important à l'accueil des publics.

Causes et conséquences de ces effets de saturation

Graphique 23 : la cause des problèmes de saturation rencontrés par les clubs : avis des dirigeants de CD.

Cause des problèmes de saturation rencontrés : Avis des dirigeants de CD (16 dirigeants de CD répondants concernés par ces problèmes)



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux.

Les premières raisons évoquées pour les effets de saturation sont liées aux lieux de pratique :

- lieu de pratique non adapté (capacité, manque des caractéristiques nécessaires à la discipline...),
- manque de créneaux en raison de la disponibilité du lieu de pratique.

Une autre cause évoquée relève des difficultés liées à un manque d'encadrants : difficultés à accueillir plus de personnes ou de multiplier des créneaux de pratique.

Tableau 31 : Focus UNSS Ariège concernant les effets de saturation

Problèmes de saturation rencontrés	Nombre de clubs/ AS concernés	Problèmes évoqués	Le refus d'accueil de pratiquants est-il un produit de ces problèmes de saturation ?
oui	non évoqué	Manque important de gymnases dans le département de l'Ariège pour permettre une augmentation des lieux de pratique et des temps de pratique. Essentiellement dans les 2 villes de Pamiers et Foix.	oui

Tableau 32 : Focus Handisport (Comité Départemental Handisport de l'Ariège) concernant les effets de saturation

Problèmes de saturation rencontrés par un ou des clubs	Nombre de sections/ clubs concernés	Problèmes évoqués	Le refus d'accueil de pratiquants est-il un produit de ces problèmes de saturation ?
oui	1	Club de nautique de Pamiers pour la pratique handisport : des difficultés à créer le créneau Handisport car les créneaux mis à disposition par la Municipalité sont inadaptés aux personnes en situation de Handicap; ils n'attirent donc personne.	non

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux.

Communication des clubs

Actions de promotion et de communication

Nota : les données présentées ci-après donnent des informations instructives mais ne sont pas représentatives au sens statistique du terme en raison du faible nombre de clubs répondants.

Graphique 24 : les actions de promotion de l'activité des clubs auprès du grand public.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège → (16 clubs sans CD répondants)

Le site internet est le moyen privilégié pour toucher le grand public avant les évènements récurrents transversaux à tous les clubs sportifs : forum des associations, journées portes ouvertes, VITALSPORT...

La sensibilisation en milieu scolaire et les compétitions amicales ouvertes à tous sont également des actions de promotions très employées par les clubs.

L'offre en animation à l'échelle infra-départementale

Répartition des clubs sur le département

Tableau 33 : nombre de clubs recensés par EPCI

EPCI	Nombre de clubs recensés par EPCI
Communauté de communes du Pays de Pamiers	102
Communauté de communes du Pays de Foix	85
Communauté de communes du Pays d'Olmes	57
Communauté de communes de l'agglomération de Saint Giron	53
Communauté de communes du Pays de Mirepoix	35
Communauté de communes du Pays de Tarascon	34
Communauté de communes du Canton de Saverdun	34
Communauté de communes du Canton de Varilhès	24
Communauté de communes de la Vallée de la Lèze	23
Communauté de communes des Vallées d'Ax	23
Communauté de communes d'Auzat et du Vicdessos	15
Communauté de communes de l'Arize	14
Communauté de communes du Seronnais 117	13
Communauté de communes du Canton d'Oust	12
Communauté de communes du Bas-Couserans	9
Communauté de communes du Castillonnais	7
Communauté de communes du Volvestre ariégeois	6
Communauté de communes de la Vallée moyenne de l'Hers	3
Communauté de communes du Canton de Massat	2
Communauté de communes rurales Val-Couserans	2
Communauté de communes du Donezan	1
Commune isolée (Montesquieu Avenès)	1
?	8
Total général (moins les 57 structures USEP recensées)	563

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

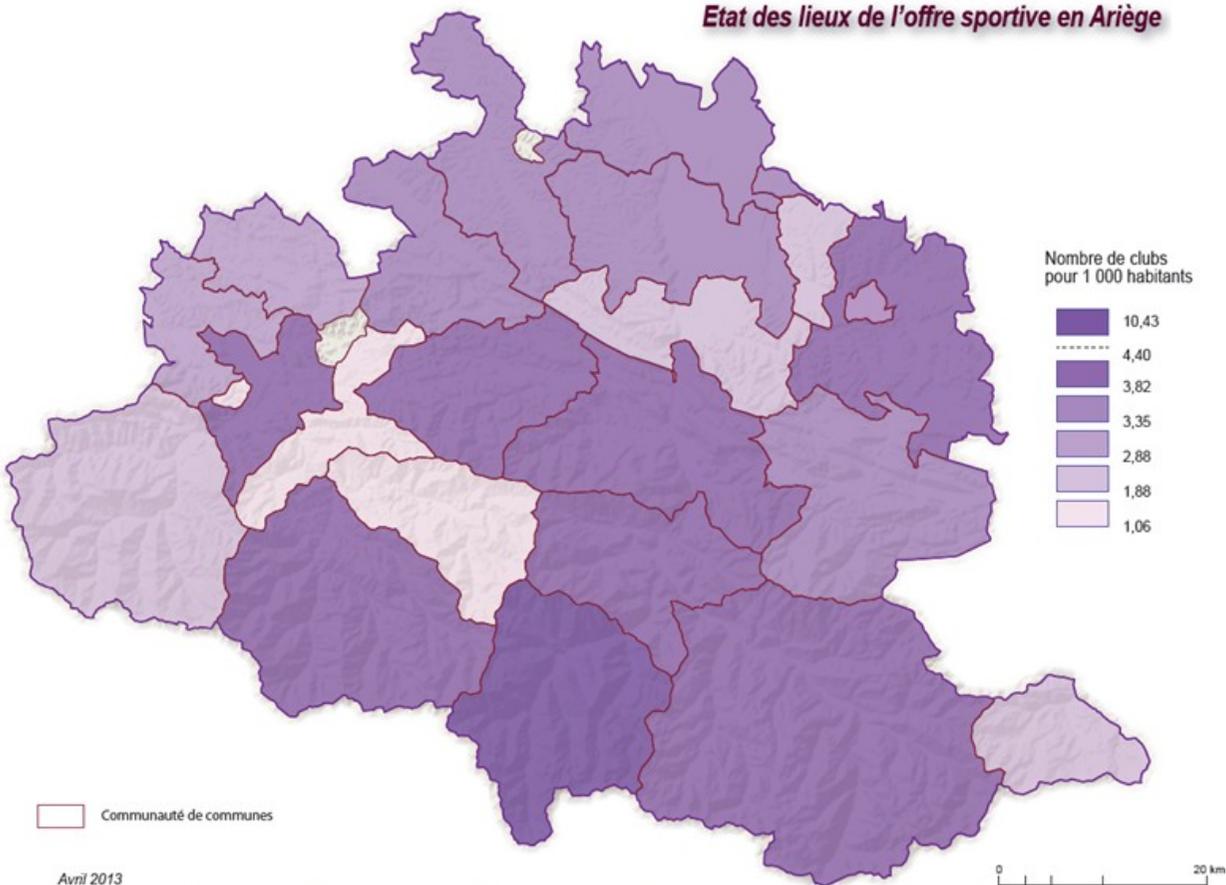
Tableau 34 : nombre de clubs pour 1000 habitants sur les CC les plus dotées en structures sportives

	Nombre de clubs / 1 000 habitants
Moyenne sur le Département de l'Ariège	3,73
CC de Foix	4,08
CC de l'agglomération de Saint-Giron	4,39
CC du Pays d'Olmes	3,55
cc du Pays de Pamiers	3,77

Source :

Pour le nombre de clubs : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège
Pour le nombre d'habitants : estimations INSEE 2011 à partir des données 2009.

Cartographie n°18 : Nombre de clubs pour 1000 habitants par CC
(Cartographie grand format en annexe p 132).



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.
INSEE : RP, Populations légales 2009.

52.75 % des clubs sont répartis sur seulement 4 Communautés de Communes du département (Foix, Saint-Girons, Pays d'Olmes et Pamiers). Seulement, ces 4 Communautés de Communes concentrent également 50.3% de la population Ariégeoise. Le nombre de clubs rapporté au nombre d'habitants est donc sensiblement égal à la moyenne départementale sauf pour certaines Communautés de Communes qui ont un nombre de clubs / 1000 habitants supérieur à la moyenne ariégeoise (cf carte au dessus).

Diversité de l'offre en APS sur les différentes Communautés de Communes

Tableau 35 : Diversité de familles d'APS praticables en clubs par Communauté de Communes

EPCI	Nombre de Familles d'activités praticables en structures
Communauté de communes du Pays de Pamiers	29
Communauté de communes du Pays de Foix	25
Communauté de communes de l'agglomération de Saint Girons	22
Communauté de communes du Pays d'Olmes	21
Communauté de communes du Pays de Tarascon	17
Communauté de communes du Pays de Mirepoix	16
Communauté de communes de la Vallée de la Lèze	15
Communauté de communes des Vallées d'Ax	15
Communauté de communes du Canton de Saverdun	15
Communauté de communes d'Auzat et du Vicdessos	13
Communauté de communes du Canton de Varilhes	13
Communauté de communes du Canton d'Oust	11
Communauté de communes de l'Arize	9
Communauté de communes du Seronnais 117	9
Communauté de communes du Bas-Couserans	8
Communauté de communes du Castillonnais	5
Communauté de communes du Volvestre ariégeois	5
Communauté de communes de la Vallée moyenne de l'Hers	3
Communauté de communes du Canton de Massat	2
Communauté de communes rurales Val-Couserans	2
Communauté de communes du Donezan	1
Commune isolée (Montesquieu Aventès)	1

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

Cartographie n°20 : Nombre de familles d'APS différentes praticables grâce aux clubs par CC
(Cartographie grand format en annexe p 134).



Certaines CC ont une offre permettant la pratique de 29 familles d'APS contre une seule pour d'autres. Les disparités entre les panels d'APS offerts par les différentes Communauté de Communes sont donc bien visibles.

Cependant, nous notons tout de même 16 CC sur 21 ayant une offre en structure permettant la pratique de plus de 5 familles d'APS.

Sur les CC, même hors gros bassins de vie, il n'y a donc pas de désert de choix en termes de familles d'APS à pratiquer.

Aussi, il faut garder à l'esprit que les territoires infra-départementaux ruraux n'ont pas forcément vocation à disposer d'une offre complète ; il semble logique et admis que cette structuration se fasse autour des plus gros bassins de vie.

D'ailleurs, en faisant des liens entre les données de l'offre avec les éléments de satisfaction de l'enquête pratiquants, on se rend compte que 76 % des enquêtés sont satisfaits voire très satisfaits de la diversité en lieux de pratiques sportives sur leur territoire.

L'offre uniforme en termes de pratiques d'APS proposées par les clubs en territoire rural n'est donc pas une attente notoire de la demande.

Tableau 36 : Familles d'activités praticables sur les CC ayant une diversité d'offre permise par les clubs inférieure à 5 familles d'APS

Communauté de communes du Volvestre ariégeois	5
Jeu De Boules / Rugby / Tennis / Golf / Vélo	
Communauté de communes du Castillonnais	5
Jeu De Boules / Rugby / Gymnastique-Fitness-Wellness / Arts Martiaux /AutreAps	
Communauté de communes de la Vallée moyenne de l'Hers	3
Rugby / Gymnastique-Fitness-Wellness / Equitation	
Communauté de communes du Canton de Massat	2
Equitation / Sports Aériens	
Communauté de communes rurales Val-Couserans	2
Gymnastique-Fitness-Wellness / Football	
Communauté de communes du Donezan	1
Ski	
Commune isolée (Montesquieu Aventès)	1
Jeu De Boules	
Commune isolée (Montesquieu Aventès)	1
Jeu De Boules	

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège

On constate que sur les Communautés de Communes ayant un faible panel de familles d'APS praticables en structures, ce sont les familles « Jeu de boules », « Rugby » et « Gymnastique-Fitness-Wellness » qui sont récurrentes.

Concernant la famille « Jeu de boules », cela peut s'expliquer par le fait qu'en territoire rural, la majorité des collectivités dispose d'un terrain de pétanque et d'une association résidente. Pour la famille « Gymnastique-Fitness-Wellness », une part de l'explication résiderait dans le fait que la pratique peut être faite en salle polyvalente, sans forcément d'équipements spécifiques.

Concernant la pratique du rugby, excepté un ancrage et une pratique forts sur le département, nous ne pouvons expliquer pourquoi cette famille est si présente dans les CC ayant pourtant un panel très restreint d'APS offert par les clubs.

Les Comités Départementaux

Champs d'intervention des Comités Départementaux

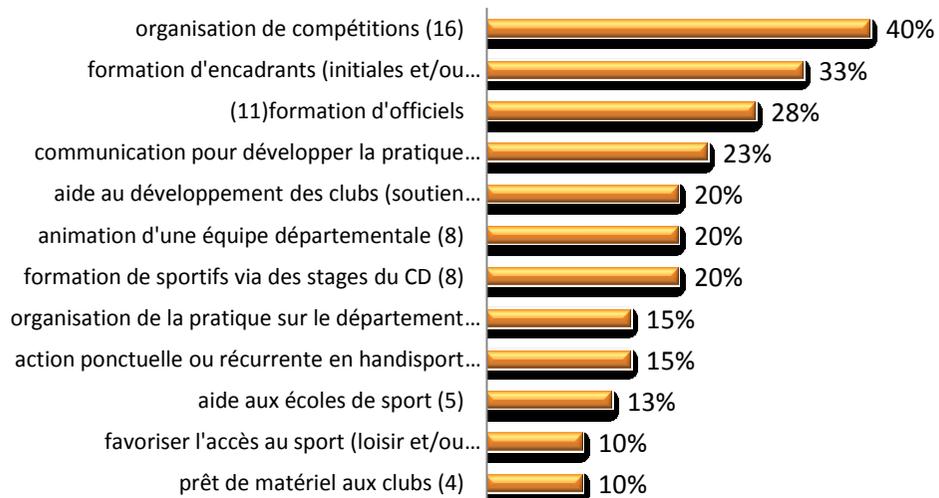
Ci-après, voici les champs d'intervention des Comités Départementaux.

Ces données ont été obtenues via une question faisant appel à une réponse libre pour permettre de mettre en évidence les interventions majeures exprimées par les CD.

Les réponses ont été triées par thèmes et il en ressort les données suivantes.

Graphique 25 : Principaux champs d'intervention des CD : exprimés librement puis triés par thèmes

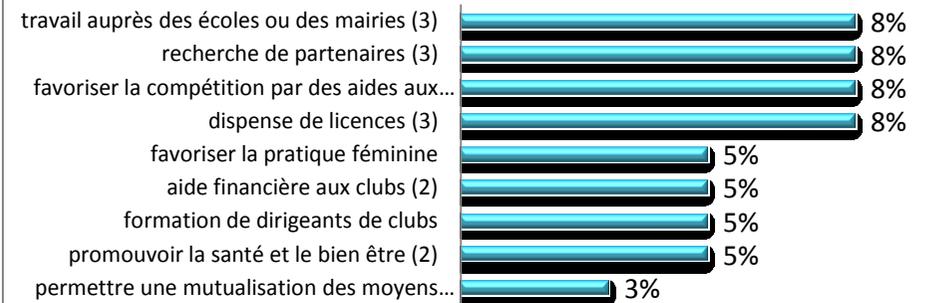
■ Champs d'intervention des CD : exprimés librement puis triés par thèmes (40 CD répondants)



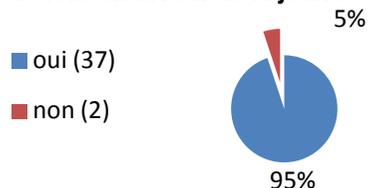
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

Graphique 26 : Autres champs d'intervention des CD relevés

■ Autres champs d'intervention relevés



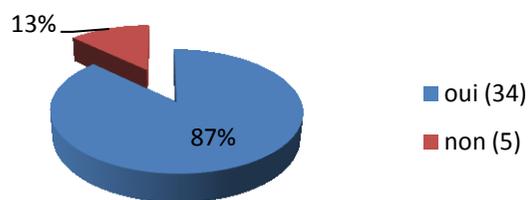
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

Actions envers les publics spécifiques**Actions en faveur de la jeunesse****Graphique 27: les CD mènent t-ils des actions en faveur de la jeunesse ?**

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

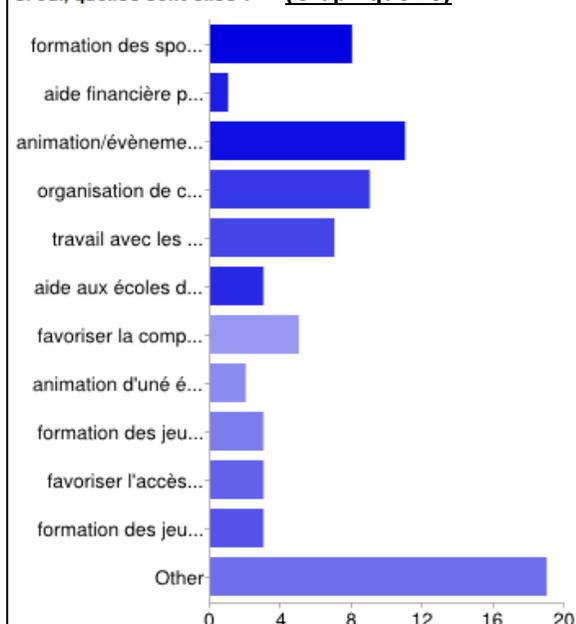
95 % des Comités Départementaux déclarent mener des actions pour la jeunesse.

Ci contre à droite sont identifiées ces actions avec les plus déclarées soulignées en rouge.

Graphique 29 : Est-ce que le comité départemental organise et/ou participe à des événements ayant pour but de promouvoir l'activité au grand public (autres que les compétitions officielles) ?

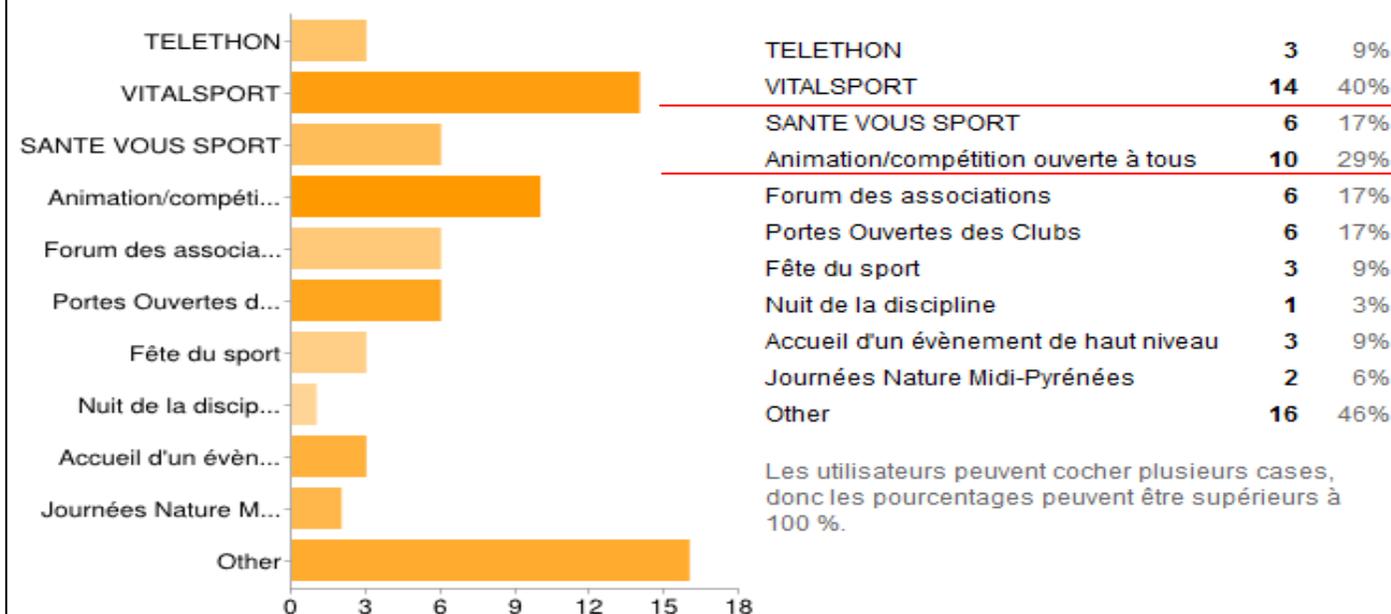
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

87 % des Comités Départementaux déclarent organiser ou participer à des événements pour promouvoir leur activité au grand public.

Si oui, quelles sont-elles ? (Graphique 28)

formation des sportifs via des stages du CD	8	22%
aide financière pour les jeunes	1	3%
animation/événement ponctuel destiné aux jeunes	11	30%
organisation de compétitions destinées aux jeunes	9	24%
travail avec les écoles et/ou les mairies	7	19%
aide aux écoles de sport	3	8%
favoriser la compétition par des aides aux sportifs	5	14%
animation d'une équipe départementale	2	5%
formation des jeunes officiels	3	8%
favoriser l'accès pour les jeunes défavorisés	3	8%
formation des jeunes encadrants	3	8%
Other	19	51%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Est-ce que le comité départemental organise et/ou participe à des événements ayant pour but de promouvoir l'activité au grand public (autres que les compétitions officielles) ? Si oui, lesquels? (Champ libre traité ensuite par thème)

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

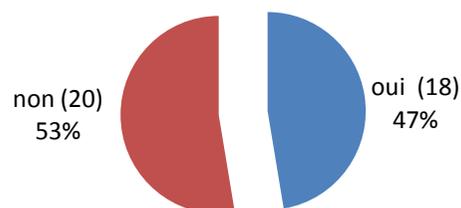
Graphique 31 : Y-a-t-il des actions en faveur des personnes en situation de handicap ?



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

44 % des Comités Départementaux déclarent mener des actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Le listing de ces actions est disponible dans les fichiers informatiques de réponse aux enquêtes fournis au commanditaire de l'étude, le Conseil Général de l'Ariège.

Fonctionnement des Comités Départementaux**Budget des CD****Graphique 32 : Le comité départemental rencontre-t-il...**

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

47 % des Comités Départementaux disent rencontrer aujourd'hui des difficultés d'ordre financier.

Il s'agit de comprendre si ces problèmes financiers sont de nature à freiner le fonctionnement des CD dans leur développement et leurs missions.

Nota : l'UNSS mentionne des difficultés financières liées aux nombreux déplacements.

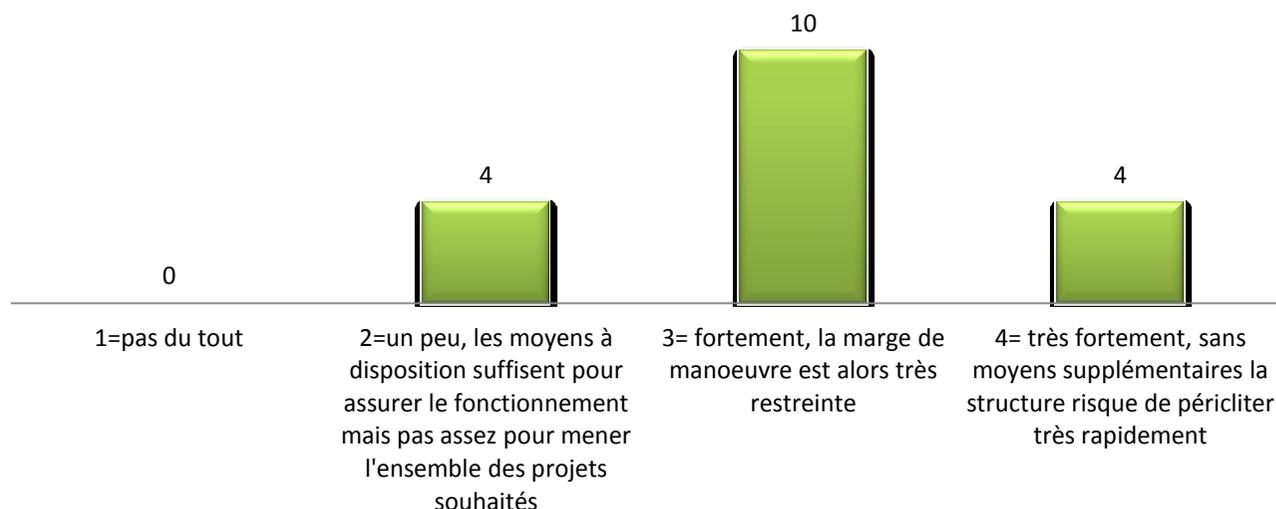
A droite, on observe que les difficultés financières rencontrées par les Comités Départementaux sont jugées par les dirigeants comme limitant fortement ou très fortement leur fonctionnement.

10 CD sur 18 touchés par ces problèmes financiers estiment que leur marge de manœuvre financière est très restreinte et 4 CD mentionnent que sans moyens supplémentaires, ils risquent de périliter rapidement.

Le détail des réponses est précisé sous le graphique afin d'identifier les répondants.

Graphique 33 et tableau joint : Merci d'indiquer à quel point les difficultés financières limitent le fonctionnement du comité départemental selon l'échelle suivante.

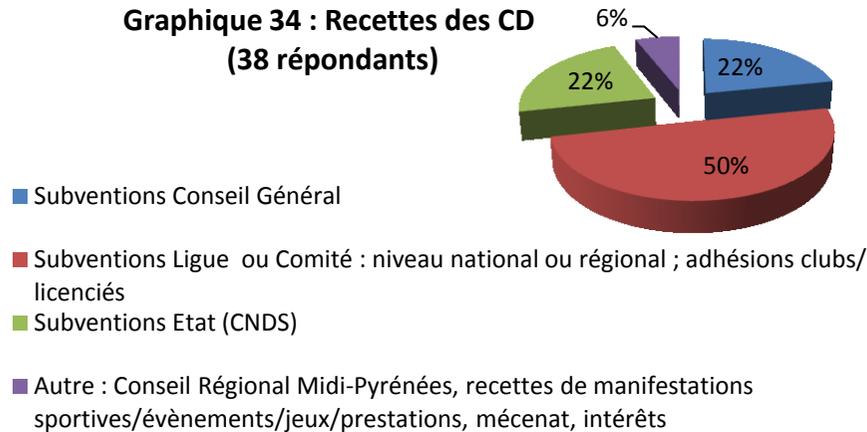
(UNSS traité séparément)

**Activités dont les Comités Départementaux se sont exprimés.**

Savate
Natation
UFOLEP
Sport Adapté

Cyclisme
Volley-Ball
Athlétisme
Pétanque
Karaté
Billard
Gymnastique
Boule Lyonnaise
FFME
Tir

Aïkibudo
Rugby à 13
Football
Handisport

**Graphique 34 : Recettes des CD
(38 répondants)**

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

50 % des recettes des CD viennent des subventions Ligue ou Comité du niveau régional ou national.

Le Conseil Général et le CNDS représentent chacun 22% des recettes des CD. Cela signifie que plus de 90% des recettes des CD sont issues de subventions.

Nota : Ci-après, un slide de présentation de la DDCSPP 09 pour la campagne CNDS 2013.

Illustration 1 : Evolution des budgets CNDS entre 2012 et 2013 en Ariège.

Contexte campagne CNDS 2013

- ✓ 2013: année de redressement financier car déficit du CNDS d'environ 6-6,5 millions
- ✓ CNDS participation à l'effort de redressement général
- ✓ Baisse de la part territoriale CNDS de **-6,5%** par rapport à 2012
- ✓ Baisse moyenne Midi-Pyrénées de 7,05%
- ✓ **Baisse pour l'Ariège** :
 - 6% sur la répartition de base / 2012
 - 11,62% sur la répartition totale (enveloppe globale) / 2012
- ✓ Stabilité somme sur 3-4 ans

Source : slide de présentation de la DDCSPP 09 pour la campagne CNDS 2013.

On remarque que les budgets CNDS sont plus restreints en 2013.

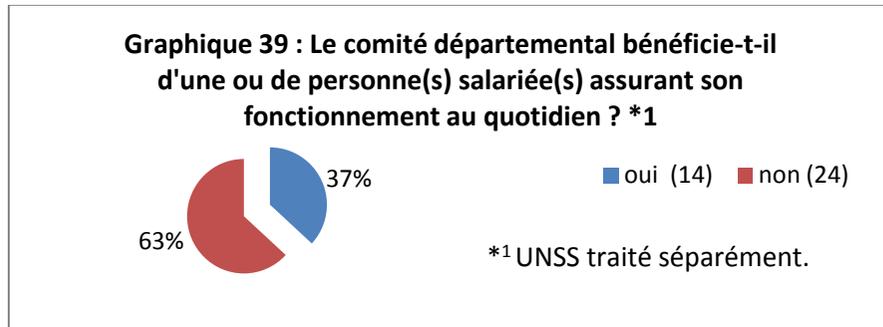
Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Un budget reposant essentiellement sur des subventions porte donc à interrogation.

Ressources humaines des Comités Départementaux

Les postes de gestion/développement

37 % des Comités Départementaux bénéficient d'une ou de plusieurs personnes salariée(s) assurant leur fonctionnement au quotidien. Cela représente 14 CD répondants.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

Sur les 14 CD indiquant bénéficier d'un salarié pour la gestion et/ou le développement, nous comptons 13.73 ETP. Même si le District de football compte à lui seul 4 ETP, les postes d'agent de gestion/développement représentent dans la majorité des cas un ETP.

Salariés de développement/gestion recensés	13.73 ETP
Extrapolation pour l'ensemble des CD du département (hors USEP et UNSS)	15.89 ETP

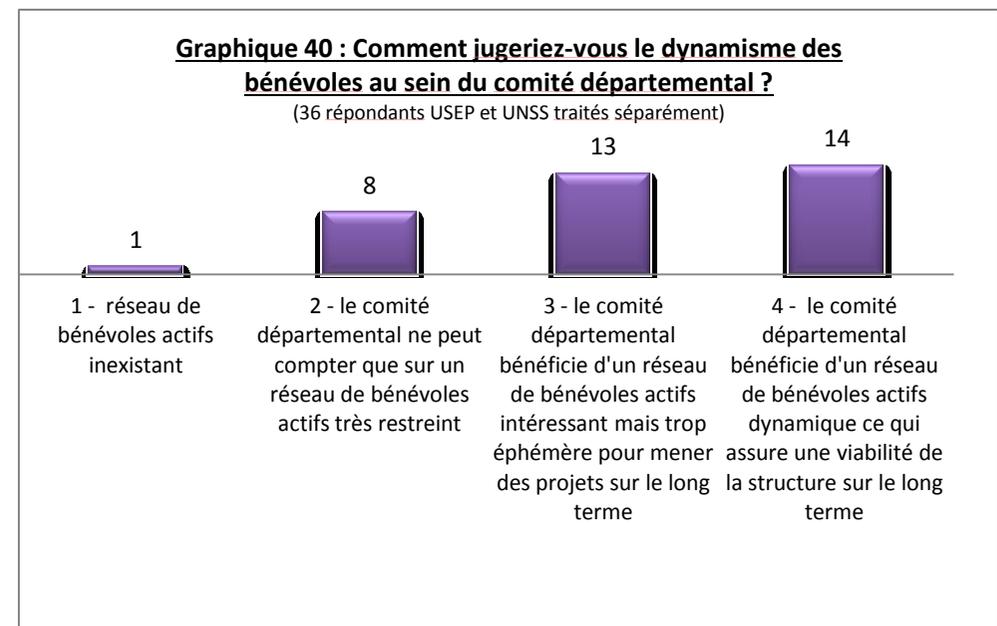
Tableau 37 : Missions relevées des salariés de CD

- Développement de la pratique sur le département (favoriser le développement de nouveaux clubs, promotion de l'activité, recensement d'informations et travail sur des projets)
- Organisation et gestion de la pratique sur le département (Calendrier des compétitions et manifestations, Saisie des licences, recensement des clubs, ...)
- Aide aux clubs (soutien technique)
- Animation/organisation de compétitions
- Organisation de stages/sélections

Les bénévoles

S'il a été mentionné dans les enquêtes que les clubs souffrent d'un déficit en bénévoles actifs, les Comités Départementaux indiquent dans la grande majorité qu'ils bénéficient d'un réseau de bénévoles actifs intéressant ou dynamique.

13 de ces CD bénéficiant d'un réseau de bénévoles développé estiment qu'il est tout de même trop éphémère pour mener des projets sur le long terme, mais 14 d'entre eux considèrent que les bénévoles actifs assurent une viabilité de la structure départementale de leur activité sur le long terme.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux

Focus sur le sport de Haut niveau en Ariège

Préambule :

Afin de pouvoir estimer la situation de l'Ariège en termes de Haut-Niveau, il a fallu se plonger dans les données régionales pour avoir des éléments de comparaison. Aussi, en ce sens, nous nous sommes basés sur les données extraites des listes ministérielles qui incluent dans le sport de Haut-Niveau les catégories suivantes :

Les sportifs de Haut-Niveau			
Elite	Seniors	Jeunes	Reconversion
Obtention d'une médaille lors d'une compétition de référence.	Sélection aux compétitions de référence Senior.	Participation aux compétitions de référence de leur année d'âge (Championnats du Monde, d'Europe).	Catégorie qui permet au sportif de haut niveau, à l'issue de sa carrière, de préparer son insertion professionnelle.
Les espoirs et partenaires d'entraînements			
Espoirs		Partenaires	
Intégration au sein d'une structure de haut niveau (football, rugby, handball...) ou résultats sportifs.		Partenaires d'entraînement pour quelques disciplines spécifiques.	

Le Sport de Haut-Niveau en Midi-Pyrénées, représentativité du SHN Ariégeois

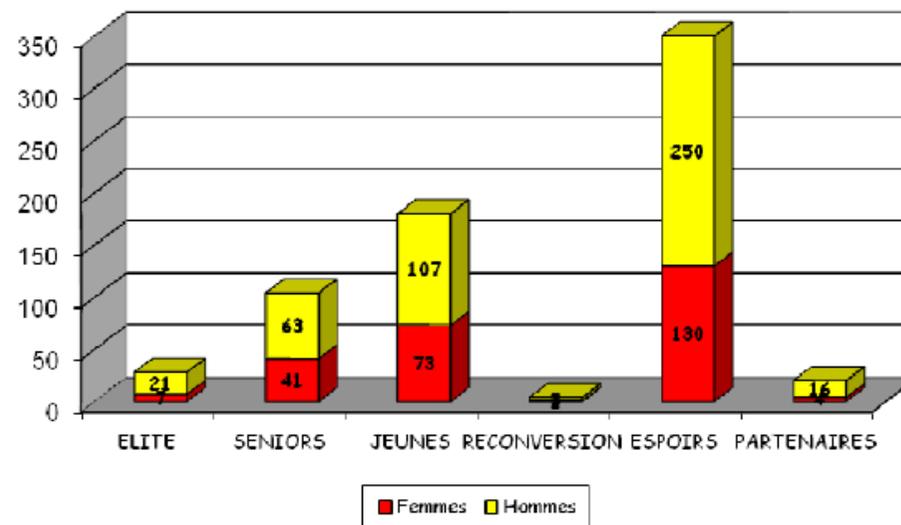
Les sportifs :

716 sportifs sont en listes ministérielles sur la région Midi-Pyrénées et se répartissent comme suit :

- 316 Sportifs de Haut-Niveau
- 400 sportifs Espoirs et Partenaires d'entraînement.

Graphique 62 (rajouté à postériori) :

Répartition des féminines et masculins dans les différentes catégories



Source : Les sportifs de haut niveau en Midi-Pyrénées – Patricia MARTIN - Janvier 2013, données du Ministère des Sports.

La majorité des sportifs sur liste ministérielle appartient à la catégorie « Espoirs ». Suivent les sportifs classés dans la catégorie « Jeunes » puis les « Seniors ».

Nota : On constate que la parité n'est pas encore atteinte avec des taux de représentativité féminine allant de 20% à 41% selon les catégories.

Tableau 74 : (rajouté à postériori) :

Répartition des sportifs en listes ministérielles par département et par catégorie

	Elite	Senior	Jeune	Rec.	Espoir	PE	Total
Ariège	0	3	2	0	14	0	19
Aveyron	1	5	12	0	26	1	45
Haute-Garonne	20	53	114	4	218	18	427
Gers	2	9	5	0	12	0	28
Lot	1	6	4	0	12	0	23
Hautes-Pyrénées	3	17	21	0	34	0	75
Tarn	0	6	19	0	40	1	66
Tarn et Garonne	1	5	3	0	24	0	33

Source : Les sportifs de haut niveau en Midi-Pyrénées – Patricia MARTIN - Janvier 2013, données du Ministère des Sports.

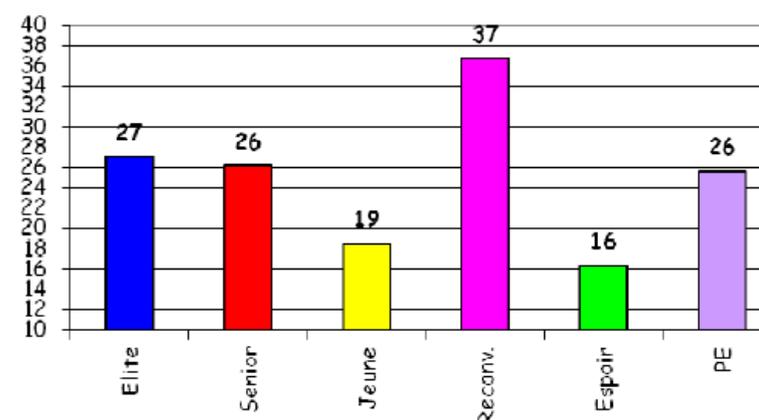
On remarque que l'Ariège est le département comptant le moins de sportifs de Haut-Niveau en Midi-Pyrénées (sur le critère des listes ministérielles).

C'est la Haute-Garonne qui regroupe l'essentiel de ces sportifs.

Aussi, l'Ariège compte essentiellement des Espoirs et ne comptabilise que 5 sportifs des catégories « Haut-Niveau » (3 « Seniors » et 2 « Jeunes »).

Graphique 63 (rajouté à postériori) :

Âge moyen par catégorie



Source : Les sportifs de haut niveau en Midi-Pyrénées – Patricia MARTIN - Janvier 2013, données du Ministère des Sports.

« L'âge moyen des sportifs en listes ministérielles est de **25 ans**, toutes catégories confondues, soit 2 années de plus que la saison dernière en cette fin d'olympiade. De **27 ans** pour les sportifs de haut niveau, il est de **21 ans** pour les catégories Espoirs et Partenaires. »

Sachant que l'Ariège a du mal à conserver ses sportifs au-delà de 18 ans (sortie sportive du territoire liée au départ pour les études ou pour la vie professionnelle), il n'est pas étonnant que l'Ariège compte peu de Sportifs de Haut-Niveau, les tranches d'âges moyennes de ceux-ci étant situées dans les tranches d'âges de pertes de licenciés en Ariège.

Si l'Ariège voulait s'orienter vers le Haut-Niveau, il faudrait essayer de conserver les licenciés parmi les 18-24 ans.

Les structures de Haut Niveau :

La Région compte 31 structures de Haut-Niveau qui ont obtenu les label « Pôles ».

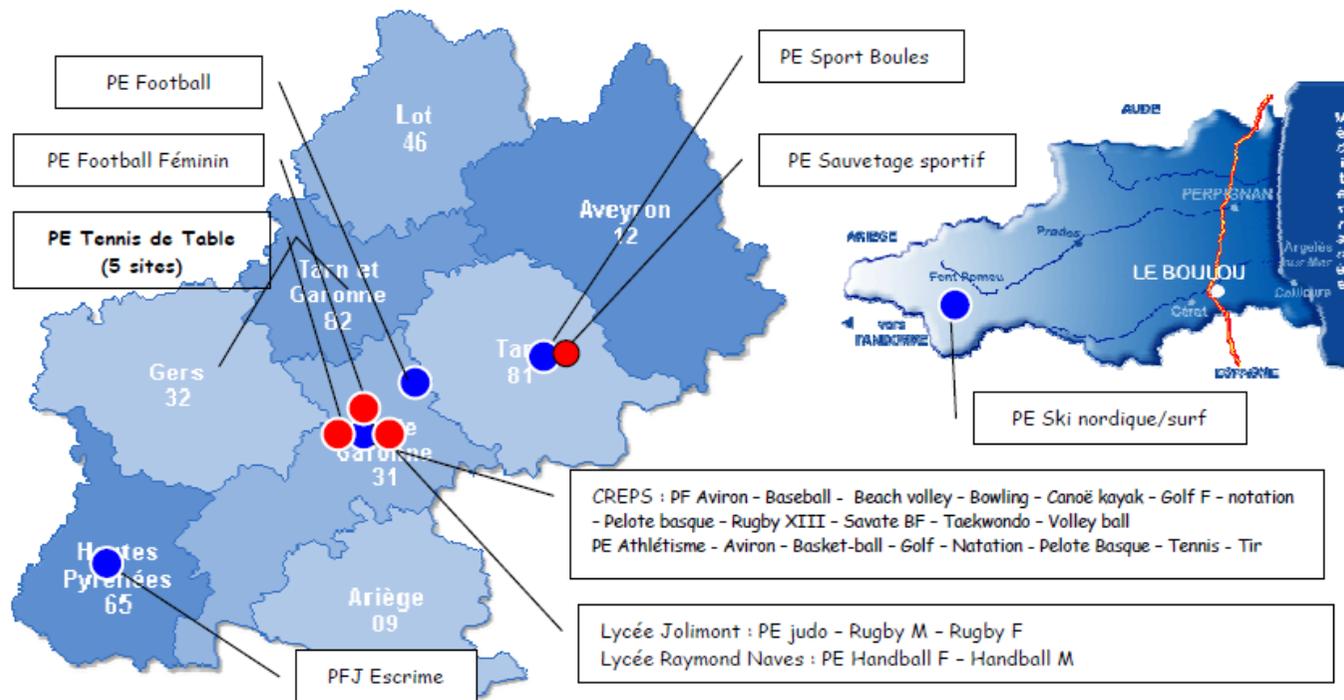
Tableau 75 : (rajouté à postériori) :

	Structures régionales	Moy. Régionale	Moy. Nationale	Structures nationales
Avis Favorable	18 pôles Espoirs	100%	92%	327 pôles Espoirs
	12 pôles France	100%	93%	115 pôles France
	1 pôle France Jeune	100%	90%	44 pôles France Jeune

Bilan des Pôles en MIDI-PYRENEES – Saison 2011-2012 – Patricia MARTIN – Décembre 2012

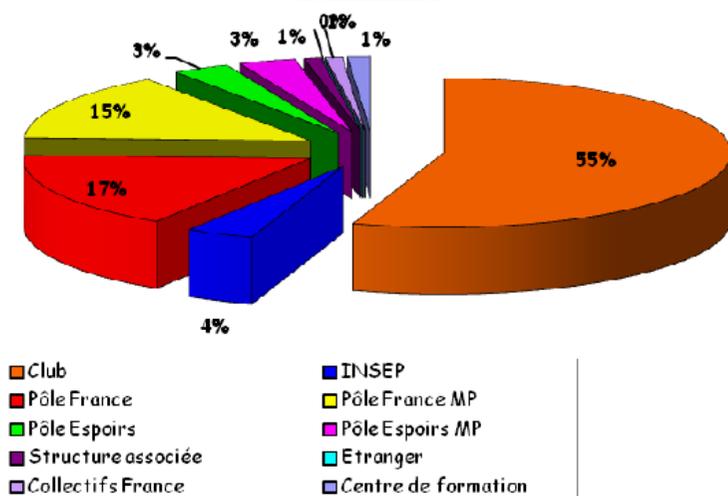
Avec l'illustration suivante, on remarque que l'Ariège ne compte aucun de ces pôles.

Illustration 7 (rajoutée à postériori) :



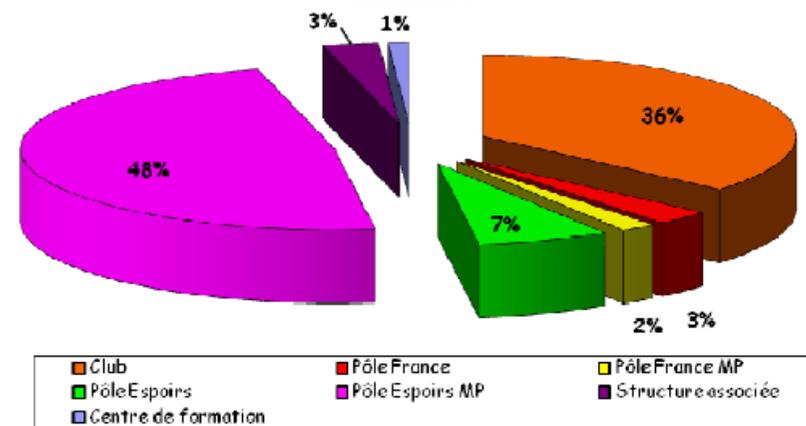
Bilan des Pôles en MIDI-PYRENEES – Saison 2011-2012 – Patricia MARTIN – Décembre 2012

Graphique 66 : lieux d'entraînement des Elites, Seniors et Jeunes d'entraînement (rajouté à posteriori).



Source : Les sportifs de haut niveau en Midi-Pyrénées – Patricia MARTIN - Janvier 2013, données du Ministère des Sports.

Graphique 65 : lieux d'entraînement des Espoirs et Partenaires d'entraînement (rajouté à posteriori).



Source : Les sportifs de haut niveau en Midi-Pyrénées – Patricia MARTIN - Janvier 2013, données du Ministère des Sports.

Même si l'Ariège ne possède pas de pôle, on peut remarquer que le club reste le lieu d'entraînement privilégié des Elites, Seniors et Jeunes et le second lieu d'entraînement des Espoirs et Partenaires après les Pôles Espoirs.

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'Ariège possède également des lieux potentiels d'entraînement pour les sportifs de Haut-Niveau, les clubs.

Le sport de Haut-Niveau : un levier potentiel de développement du sport sur un département

Le sport de Haut –Niveau apporte sans conteste un dynamisme certain pour le développement du sport sur un territoire :

- Le sport de Haut-Niveau permet, lorsqu'il est pérenne, un accès à des équipements de qualité via des aides spécifiques de l'Etat.
- Une émulation naît souvent pour une discipline sur un territoire lorsqu'un club ou des athlètes accèdent au Haut Niveau. En effet, il y a souvent un parallèle avec de la formation de jeunes sportifs, les compétitions locales prennent un autre intérêt, ...
- Le sport de Haut-Niveau est généralement vecteur de plus de structuration dans les clubs en matière d'organisation, de financement, de formation, d'encadrement...
- Enfin, le sport de Haut-Niveau est incontestablement porteur d'une image positive d'une commune ou d'un département.

Le levier potentiel que peut représenter le sport de Haut-Niveau pour le développement du sport relève d'un choix politique plus que d'une évidence à mettre en œuvre. Quoiqu'il en soit, le sport de Haut-Niveau, et plus largement l'excellence sportive, est un des deux axes de travail de l'Etat en matière de sport avec le libre accès pour tous au sport et à l'activité physique.

Cette orientation nationale ne peut donc être mise de côté dans le cadre des réflexions du Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège.

Les projets relevés par activité sur l'Ariège

Dans le cadre des enquêtes auprès des dirigeants de Comités Départementaux et de clubs sans CD sur le département, nous avons recensé des projets pour différentes activités du territoire. L'enquête proposait une libre expression de ces acteurs du sport concernant leurs projets. Les différents projets recensés ont été classés par thèmes pour assurer une facilité de lecture.

Ces projets sont ici détaillés car ils représentent des points d'appui potentiels dans le cadre du futur Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège.

Série de tableaux 38 : les projets relevés par Activité

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Développement de la pratique de publics spécifiques

Vétérans	
Pétanque	Organisation du championnat des clubs vétérans
Jeunes	
Roller Hockey	Développer la pratique des jeunes.
Pentathlon Moderne	Nous ne visons que les jeunes des catégories pupille à cadet.
	Proposer aux jeunes une pratique sportive adaptée à leurs niveaux et à leurs demandes.
	Organisation d'une compétition fédérale le 03 mars 2013.
UNSS	Organisation de stages de perfectionnement lors des vacances scolaires.
	Augmenter le nombre de jeunes participants licenciés (compétitions et découverte).
Badminton	Augmenter le nombre de Jeunes Officiels formés et la qualité des formations.
	Contribuer activement à la fonction éducative, sociale et de santé publique du sport scolaire.
Comité Départemental de Basket-Ball de l'Ariège	4 écoles de jeunes en 2016.
Comité rugby à 13 Ariège	Susciter une demande par les opérations basket école, basket découverte, en proposant des créneaux réguliers de découverte avec les mairies.
Pétanque	Promotion et développement du rugby à 13 auprès des jeunes
	Organisation du rassemblement des jeunes
	Organisation de la coupe des clubs jeunes
Gymnastique	Organisation du championnat jeunes
Spéléologie	Actions d'ouverture de sections pour les plus jeunes "BABY GYM et PRE BABY"
Cyclotourisme	Soutenir et développer l'école départementale de spéléologie. Organiser chaque année un camp départemental jeunes.
Karting	Développer l'accès à la pratique des jeunes
Canoë-Kayak	Développement de l'école de pilotage pour les 6 à 14 ans
Actions pour le Handicap (Handisport, Sport Adapté)	
Comité départementale de vol libre 09	Avec l'appui des cadres des clubs et des clubs mettre en place une véritable Ecole de pagaie
Sport adapté	Action ponctuelle en handisport
Pêche	Développer et pérenniser les activités pour le public sport adapté.
Karting	Développer les écoles de pêche
COMITE 09 SAVATE BF ET DA	Développement de la conduite des personnes handicapées
	Nous aimerions développer le sport adapté et handisport, il y a d'ailleurs 2 enseignants qui font parti de la commission handisport au sein de la Fédération.

Femmes	
Roller Hockey	Développer la pratique féminine.
UNSS	Développer la pratique féminine
Cyclotourisme	Développer l'accès à la pratique des féminines
Karting	Développement de la conduite féminine
Football	Favoriser la pratique féminine par de la communication.

On constate que le développement de la pratique pour des publics spécifiques est la thématique qui ressort le plus des projets des différentes activités avec une orientation prédominante de ces projets pour le jeune public. Les projets concernant l'orientation sur le handisport et sport adapté sont évoqués en majorité par des activités qui sont déjà motrices dans ces secteurs. Il faudrait réfléchir par la suite aux moyens à employer pour utiliser leur dynamisme afin de motiver d'autres activités à s'impliquer. Concernant la pratique féminine, il est à constater que, excepté pour l'UNSS, les activités qui ont des projets pour ce public sont des activités plutôt masculines. Il y a donc ici un levier possible de développement de la pratique féminine.

Encadrement / Arbitrage

Handisport	Formation CQH Handisport Module A
Volley-ball	Formation dirigeants, entraîneurs... (bénévoles)
Karaté	Stages d'experts fédéraux.
	Formation d'arbitres.
Athlétisme	Former des cadres et des juges
	Favoriser l'insertion Professionnelle
Tir	Formation des cadres et remise à niveau. Formation d'arbitres et recyclages.
Billard	Formation d'arbitrage

Les projets concernant l'encadrement et l'arbitrage ont été évoqués par 6 activités. Il est important de souligner que de nombreux projets concernent ici les officiels. Y aurait-il un manque d'officiels sur le département pour certaines activités ? Cela pourra être creusé dans le cadre des réunions de travail pour identifier comment les acteurs institutionnels du sport peuvent soutenir le développement des clubs et du sport en général sur l'Ariège.

Création de clubs

Comité Départemental de Basket-ball de l'Ariège	Création de nouveaux clubs sur le département dans certaines zones géographiques (Mirepoix et Ax-Les Thermes)
Volley-ball	Développement de la pratique et de nouveaux clubs.
Badminton	Augmentation du nombre de clubs : 8 en 2016.
Handball	Objectif d'un nouveau club par an d'ici 2016.
Ball-trap	Aide à la création d'un nouveau club.
Natation	Développement de la natation dans le département (ouverture d'un ou plusieurs nouveaux clubs)

La création de clubs est également évoquée dans les projets de 6 activités. Dans les projets évoqués, il est question d'une création de plusieurs clubs par activité (excepté pour le Ball-trap). Il s'agit majoritairement de sports de salle. Ce qui impliquera une sollicitation de créneaux dans les équipements et/ou de nouveaux équipements.

Evènements / Rencontres

Volley-ball	Développement tournois départementaux (jeunes et loisir)
Canoë-Kayak	Championnat départemental jeunes
Triathlon	Organisation d'un triathlon à Mercus en juin prochain, faire découvrir cette discipline à travers une distance courte et en relais tout en permettant une pratique de confirmés sur une distance plus longue.
Badminton	Organisation d'un tournoi régional pérenne à partir de 2015. Organisation d'un tournoi national à partir de 2018.
Billard	Organisation de compétitions importantes impliquant des joueurs de Midi-Pyrénées

Cinq activités projettent de développer des évènements liés à la compétition. Les projets relevés peuvent être un levier de développement du sport dans le sens où il s'agit de rencontres compétitives d'un niveau départemental ou supérieur (régional et national). Si jamais des orientations stratégiques venaient à s'orienter sur de l'évènementiel et/ou du sport compétition, ces projets représenteraient dans les années à venir un intérêt particulier.

Haut niveau / Niveau Régional / Niveau Interrégional

Athlétisme	Intensifier les stages Conserver les sélections départementales, c'est à dire moyens-financiers à trouver.
Tennis de table	Amélioration du niveau de jeu chez les jeunes grâce aux stages
Rugby	Détection joueurs Participation des sélections départementales aux divers challenges et tournois
Handball	Développer une culture du haut niveau en handball. Objectif d'un club en National en 2016.
Haltérophilie	Obtenir suffisamment de subventions afin de pouvoir réaliser toutes nos compétitions en France et à l'étranger.
Tennis	Futur tournoi international masculin.

Le haut niveau fait partie des préoccupations et des projets de certaines disciplines. Ci-avant sont présentés les projets/ ambitions liés à l'évolution de certaines activités en termes de haut niveau.

Stratégie commune / mutualisation

Comité départementale de vol libre 09	Permettre une mutualisation de matériel entre clubs
Tennis de Table	Mise en place d'un plan de développement sur 3/4 ans Mise en place de convention d'objectifs avec certains clubs
Sport adapté	Mutualisation des moyens et des projets Recherche de moyens financiers pour pérenniser l'emploi.
Canoë-Kayak	Finaliser le Plan Départemental de Randonnée Nautique

Poste d'agent de développement

Volley-ball	Pérennisation Poste Agent de développement du comité.
Cyclisme	Recherche d'une personne apte à fédérer l'ensemble des éducateurs
Gymnastique	Renforcement de l'emploi départemental avec une nouvelle embauche sur un plan de développement qui s'articule avec le projet régional.
Badminton	Création d'un ETP au sein d'un groupement d'entreprise pour les tâches administratives et entraînements.

Certaines disciplines mesurent l'intérêt d'une stratégie commune ou d'une mutualisation au niveau départemental. Les projets de mutualisation de matériel, de plans de développement d'activités ou de création de postes d'agent de développement répondent à cette logique de structuration des clubs entre eux via les CD.

Ci-après, un détail des projets dont les thématiques sont moins récurrentes dans les ambitions des différentes activités :

Equipements

Cyclisme	Travail sur les pistes de bmx/bicross
Ball Trap	Retrouver un terrain pour le BTC Critourien
Tennis	Avoir un centre départemental et deux courts couverts

Sport et culture

FFME	Découverte de la montagne sur le plan culturel
Spéléologie	Mieux connaître le milieu pour mieux l'appréhender et s'y adapter dans le cadre de la pratique.
Pêche	Faire de la pêche un moteur du développement touristique

Nouvelles pratiques

Golf	Faire connaître les pratiques nouvelles
Gymnastique	Projet également d'ouvrir nos sections à la gymnastique acrobatique !
Aviation/ ULM / vol à voile	Développement de nouvelles activités aériennes (voltige, ULM pendulaire, ...)

Communication

Handisport	Sensibiliser le grand public et Développer la communication: Journée Handisport et Sport Adapté afin de faire connaître le Handicap Développement par l'organisation de Manifestation sportive de loisirs ou de compétitions
Aéromodélisme	Publicité/communication pour le développement de la pratique sportive en question (médias ou événementiel)

Accès à la pratique

Géographique	
EPMM	Identification et connaissance des publics éloignés de la pratique par : Eloignement géographique Création et maintien des activités sur ARRIEN, LA TOUR DU CRIEU
Social	
EPMM	Développement de la Dimension Educative et Sociale par la multi-activité.

Les freins au développement mentionnés par les représentants de l'Offre en animation territoriale

Dans le cadre des enquêtes auprès des dirigeants de Comités Départementaux et de clubs sans CD sur le département, nous avons sollicité les dirigeants pour identifier les freins au développement des diverses activités du territoire. L'enquête proposait une libre expression de ces acteurs du sport, les freins recensés ont été classés par thèmes pour assurer une facilité de lecture.

Ci-après, ces freins sont présentés par ordre décroissant de récurrence dans les remontées d'informations.

Série de tableaux 39 : les freins au développement identifiés par les représentants des différentes activités

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Ressources humaines	
Manque d'encadrants ou disponibilité des encadrants	Aéromodélisme
	Basket-Ball
	EPGV
	Hockey
	Pentathlon
	Tennis
Manque de bénévoles	Badminton
	FFESSM
	Pêche
	Pelote
	Pétanque
	Rugby
	Sport adapté
	Volley-Ball
Coût des encadrants, difficulté à pérenniser les emplois des encadrants	Athlétisme
	EPGV (le défraiement pratiqué par des clubs n'est pas attractif, il faut rémunérer)
Manque d'un agent de développement	Judo
	FFME

Des problèmes relatifs aux ressources humaines ont été évoqués dix-huit fois comme représentant un frein au développement sur l'Ariège.

Le manque de bénévole est évoqué comme frein principal en termes de ressources humaines, avant les problèmes liés à l'encadrement (manque d'encadrants ou disponibilités des encadrants). Enfin, la rémunération des encadrants fait l'objet de trois remontées d'informations.

Equipements

Manque d'équipements/sites de pratique dans certaines zones géographiques	Aéromodélisme
	Basket-Ball
	Ball trap
	EPMM
	Natation
	Pelote
	Pentathlon moderne
	Rugby
	Triathlon
	UNSS (manque 2 gymnases)
	Volley Ball
Equipements parfois non adaptés	Badminton (équipements aux normes compétitions/qualité des sols/ capacité)
	Gymnastique (manque de structures spécifiques)
	Pétanque (manque d'équipements couverts)
	Tennis (manque en structures couvertes)
Accessibilité des lieux de pratique	Handisport

Les problèmes liés aux équipements représenteraient le second thème en termes de freins au développement sur le département.

Le manque d'équipements et/ou de sites de pratique est ainsi évoqué par 11 activités. Aussi, certaines disciplines évoquent une difficulté à pratiquer en toutes saisons en raison d'un manque d'équipements couverts (pétanque, tennis) ou d'équipement non sensibles aux conditions météo difficiles (manque d'un terrain synthétique évoqué dans les entretiens sur le terrain avec l'agent de développement UNN et l'agent de développement Football).

Enfin, le Comité Départemental Handisport a indiqué que l'accessibilité aux équipements représentait un frein au développement de sa pratique. D'après la cartographie concernant l'accessibilité des équipements pour les PMR, il semble en effet que des progrès soient à réaliser en ce sens.

La problématique de l'accessibilité aux équipements semble majeure et sera probablement à intégrer aux phases de travail concertées dans la suite de l'étude.

FINANCEMENTS

Financement (partenaires et pouvoirs publics)	Athlétisme
	Football
	FFME
	Sport adapté
	Tir
	UFOLEP (baisse des aides pour les loisirs)
Finances des familles en baisse	Athlétisme
	Aviation/ULM/Vol à voile
	FSGT
	Tennis de Table
Les dossiers de demande de subventions deviennent trop complexes	Aïkibudo
	FFESSM

Les difficultés liées au financement de la pratique représenteraient le troisième frein au développement de la pratique sportive sur l'Ariège. Les aides extérieures (partenaires, subventions...) sont ainsi évoquées ainsi que la participation financière des familles qui devient de plus en plus difficile. Les difficultés financières ne sont donc pas évoquées uniquement concernant les subventions mais bien dans leur ensemble, incluant les principaux intéressés, les pratiquants. Un travail sur l'accessibilité économique à la pratique serait donc à envisager dans le cadre des réunions de travail.

Transport

Augmentation des frais de Transport	Athlétisme
	Cyclisme
	Handisport
	Ski
	UNSS
Ruralité du territoire : isolement de certains clubs par rapport aux centres urbains ou inversement des communes hébergeant des pratiquants potentiels sont éloignées des clubs proches des gros bassins de vie.	Basket-ball
	Golf
	Gymnastique (par rapport aux déplacements du salarié)
	Pelote

Les coûts liés au transport augmentent, et cela représente un frein au développement évoqué par cinq dirigeants. L'éloignement entre les clubs et les lieux de vie des pratiquants serait également un frein selon quatre dirigeants. Une réflexion quant aux transports serait donc à mener, mais sur un territoire rural comme l'Ariège, elle devrait être menée dans un cadre plus large que l'unique champ sportif. Le département et ses partenaires (acteurs des PEL, acteurs des Sports, acteurs du tourisme et de l'économie...) pourraient envisager un Schéma Départemental de la mobilité.

Communication

Méconnaissance de l'activité, difficulté à en faire la publicité	Aïkibudo
	EPMM
	Handisport
	Rugby à 13
	Sport adapté
Mauvaise image de l'activité	Volley-Ball
	Cyclisme
	Pêche (pas de connaissance de la compétition)

Les difficultés concernant la communication sont évoquées comme étant le cinquième frein au développement de la pratique sportive. Il semblerait que certaines activités soient méconnues ou mal connues par le grand public. Cette thématique serait éventuellement à étudier dans le cadre d'une thématique plus large, les aides au mouvement sportif, dans le cadre des réunions de travail qui seront effectuées dans la suite de l'étude.

Coût de la pratique

Prix du matériel	Canoë-kayak
	Pêche
	Pentathlon
	Karting
Coût des licences	Triathlon
	Ball Trap
	Judo

Au même titre que la communication, le coût de la pratique pourrait être étudié dans le cadre des aides possibles au mouvement sportif dans la suite de l'étude. Le prix du matériel représenterait un réel frein au développement de certaines activités pour lesquelles un matériel relativement coûteux est indispensable.

Autre

Concurrence d'autres fédérations qui proposent les mêmes activités ou d'autres activités	Boule Lyonnaise (toutes offres de loisirs)
	EPMM (mêmes activités)
Manque de clubs	Badminton cyclotourisme Pelote
Vieillessement des adhérents	Boule lyonnaise
Manque de licenciés	FFESSM

Enfin, les freins classés ci-dessus dans le sous-tableau « autre » ont été identifiés comme freins au développement de la pratique sportive par les dirigeants mais de façon moins récurrente.

Etat des lieux de la demande

Objectifs

Par ce travail, il s'agira de réaliser un état des lieux pour mieux comprendre la demande au regard de l'offre existante :

- Identifier les différents profils de publics présents sur le territoire,
- Expliciter les comportements, attentes et besoins des différents publics cibles,
- Identifier, au regard de l'offre, les opportunités de développement territorial.

Identification de la demande territoriale

Caractéristiques sociodémographiques et comportements en matière d'activités physiques et sportives

Nous nous appuyons pour cette analyse sur les études qui ont été menées par le Ministère des sports et l'INSEP en 2010 « Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010 », et sur l'article de Lara Muller¹ écrit en 2006 « La pratique sportive en France, reflet du milieu social ».

Nota : les constats établis à travers ces études de comportements de la population en fonction des caractéristiques sociodémographiques de l'individu peuvent paraître réducteurs. Ils mettent néanmoins en lumière le poids et le rôle de l'éducation et du milieu social dans des pratiques où les disparités perdurent malgré la « massification » de la pratique sportive. Les analyses qui en découlent sont donc à prendre en considération de façon globale, elles pourront servir de cadre de référence pour l'étude des pratiques sportives sur le département de l'Ariège mais ne remplaceront en rien l'analyse spécifique au territoire.

¹ Au moment de la rédaction de l'article (2006), Lara Muller faisait partie de la Mission statistique de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Le sport, une question d'âge et de génération

La pratique sportive est très largement répandue chez les jeunes de 15-24 ans (90% déclarent avoir pratiqué une activité physique ou sportive en 2003). Ce niveau de pratique est décroissant au fur et à mesure que l'on avance dans les âges : à 65 ans seule une personne sur 4 a une activité physique ou sportive.

Diplômes et niveau de vie

La pratique sportive augmente avec le niveau de diplôme : 88% des diplômés de l'enseignement supérieur ont pratiqué une activité physique et sportive en 2003, contre 60% des personnes titulaires d'un diplôme inférieur au bac ou sans diplôme.

Les étudiants, les cadres et les personnes exerçant une profession intermédiaire sont les plus sportifs. Le niveau de vie est aussi discriminant : l'article de Lara Muller note bien que « 82% des personnes appartenant au quart des ménages les plus aisés ont une pratique sportive, contre 59 % dans le quart le plus défavorisé. [...] Par ailleurs, plus les diplômes et les niveaux de vie sont élevés, plus les écarts entre hommes et femmes en matière de pratique sportive se réduisent. ».

Le niveau de vie influe également sur le type de pratique : les pratiques nécessitant un niveau d'équipement spécifique et des déplacements (ski, voile, planche à voile, golf, canoë, aviron, ski nautique) seront beaucoup plus répandues chez les personnes avec un niveau de vie élevé (3 à 5 fois plus répandues que chez les moins aisés).

A contrario, les activités physiques et sportives de masse, largement répandues dans toutes les classes sociales sont le vélo, la randonnée pédestre, la natation loisir, la course à pied/footing, et la gymnastique de forme et d'entretien.

Graphique 41 : Taux de pratique sportive selon le sexe, par âge, niveau de diplôme, niveau de vie²

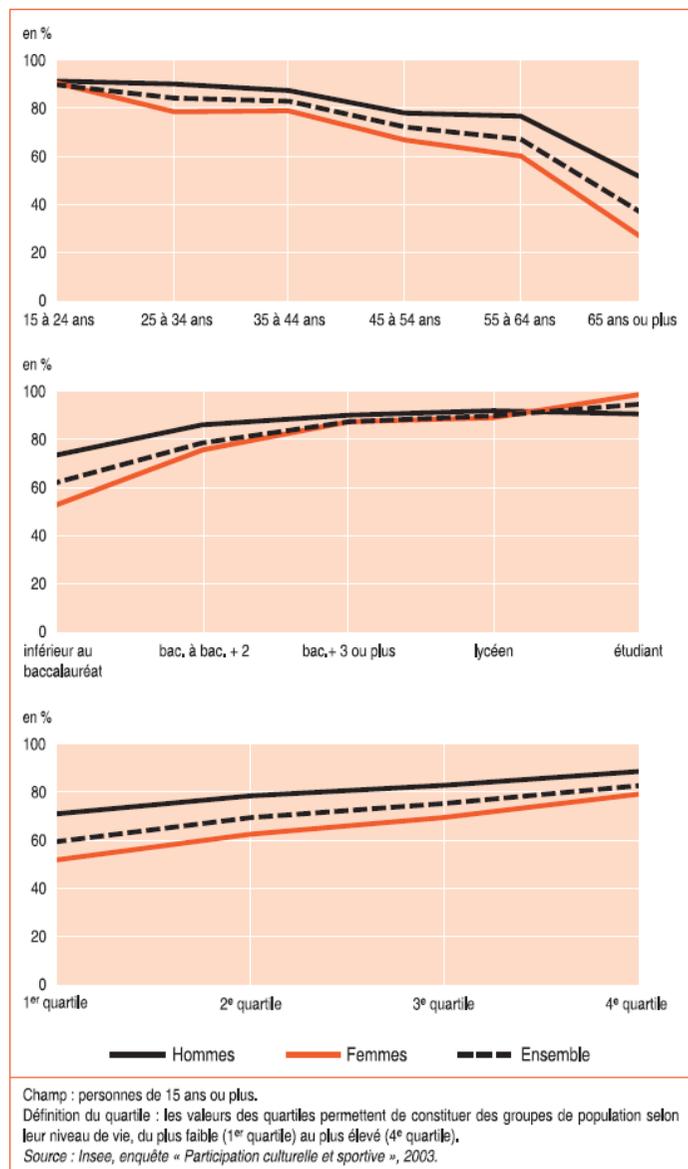


Tableau 40 : les activités physiques et sportives les plus pratiquées selon le niveau de vie

Taux de pratique	Niveau de vie			
	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	4 ^e quartile
45 à 50 %				vélo
40 à 44 %				natation, plongée
35 à 39 %		vélo		
30 à 34 %			natation, plongée	
25 à 29 %	vélo	natation, plongée	pétanque, billard randonnée pédestre	randonnée pédestre ski, surf
20 à 24 %	natation, plongée	pétanque, billard		pétanque, billard, course à pied, footing, athlétisme
15 à 19 %	pétanque, billard	randonnée pédestre		gymnastique, randonnée en montagne
10 à 14 %	course à pied, footing, athlétisme, randonnée pédestre, pêche, football	course à pied, footing, athlétisme, ski, surf, pêche, gymnastique	pêche, musculation, tennis de table, badminton, squash	tennis de table, badminton, squash, tennis, pêche, musculation, moto, kart
5 à 9 %	gymnastique, musculation, tennis de table, badminton, squash, basket-ball, volley-ball, handball, ski, surf, randonnée en montagne, tennis, moto, kart, automobile, danse, roller, skate	football, randonnée en montagne, tennis de table, badminton, squash, moto, kart, automobile, musculation, tennis, basket-ball, volley-ball, handball	football, moto, kart, automobile, tennis, basket-ball, volley-ball, handball, danse	football, canoë, aviron, ski nautique, roller, skate, voile, planche à voile, basket-ball, volley-ball, handball, danse

Champ : personnes de 15 ans ou plus.
Lecture : 29 % des personnes au niveau de vie le plus faible (1^{er} quartile) font du vélo contre 47 % des personnes au niveau de vie le plus élevé.
Source : Insee, enquête « Participation culturelle et sportive », 2003.

Peu de parité dans les pratiques sportives

Les enquêtes montrent bien que la pratique physique ou sportive reste majoritairement masculine, mais au fil des années de plus en plus de femmes déclarent pratiquer une activité. En 2003, nous comptons 64% de sportives et 79% de sportifs. Depuis, la pratique féminine s’est sensiblement accrue (+ 6 points en une décennie d’après l’étude MEOS et INSEP de 2010).

Certaines activités ne font pas apparaître de disparités hommes/femmes (le vélo, la natation et la plongée, la marche ou le roller), Lara Muller affirme que « *le sport reste néanmoins fortement structuré autour de l’opposition entre des sports traditionnellement masculins et des activités très féminines. Les trois quarts des personnes pratiquant le football, le rugby, les autres sports collectifs, ainsi que la pêche, la chasse, la pétanque ou le billard sont des hommes. Les sportives représentent 50 à 75 % des pratiquants de gymnastique, de danse, d’équitation, de patin à glace ou de randonnée* ».

² Article « La pratique sportive en France, reflet du milieu social » de Lara Muller, 2006

Une pratique majoritairement hors institution

La pratique encadrée, au sein d'une organisation (association ou club privé) ne représente qu'un tiers des pratiquants sportifs du territoire. L'essentiel de la pratique se fait en autonomie, sans encadrement, ce qu'on appelle aujourd'hui la pratique « libre ».

La pratique institutionnalisée concerne davantage les jeunes et les publics aisés. Les motivations les plus probables sont la compétition, la volonté d'accomplir un choix élitiste ou une stratégie éducative particulière.

Les activités les plus fortement institutionnalisées sont les sports collectifs, les arts martiaux et les sports de combats pour les hommes, la danse ainsi que la gymnastique d'entretien et de forme pour les femmes.

Le type de territoire influe également sur les comportements en matière de pratiques sportives

La pratique sportive est plus fortement développée dans les aires urbaines que dans les milieux ruraux. Plusieurs facteurs entrent en compte : la diversité de l'offre sur le territoire, la culture, l'accessibilité.

Pour illustrer cette influence des caractéristiques sociodémographiques des individus sur leurs comportements en matière d'activités physiques ou sportives, le tableau ci-contre met en avant les différents critères déterminants dans le choix d'une APS, et ce pour les principales activités pratiquées en France (« sports de masse »).

Tableau 41 : Profil social des pratiquants des principales activités (en % des pratiquants)³

PROFIL SOCIAL	natation loisir	vélo loisir	football	randonnée pédestre	jogging et footing	gymnastique de forme et d'entretien
SEXE						
femme	55	49	9	55	43	82
homme	45	51	91	45	57	18
AGE						
de 15 à 29 ans	29	23	63	13	44	8
de 30 à 49 ans	41	40	31	37	43	27
50 ans et plus	30	37	6	50	13	65
DIPLÔME						
inférieur au bac	45	54	63	45	46	52
bac ou équivalent	21	19	20	19	24	19
plus du bac	34	27	17	36	30	29
REVENU						
1 500 euros et moins	21	24	30	19	27	31
de 1 501 à 3 000 euros	43	43	42	43	40	38
plus de 3 000 euros	36	33	28	38	33	31
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE						
agriculteur exploitant (*)	<1	<1	<1	1	<1	<1
artisan, commerçant, chef d'entreprise (*)	3	2	2	3	3	2
cadre et profession intellectuelle supérieure	10	8	5	10	9	7
profession intermédiaire	20	18	13	20	21	11
employé	17	17	12	18	19	14
ouvrier	9	15	28	8	15	4
retraité	17	22	1	29	4	46
autres inactifs	23	17	38	11	28	15
TAILLE D'UNITE URBAINE						
rural	22	26	20	29	21	22
de 2 000 à 100 000 habitants	30	31	31	29	29	31
plus de 100 000 habitants	48	43	49	42	50	47

Source : enquête pratique et physique 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans ou plus
Guide de lecture : 9 % des footballeurs sont des femmes, 29 % des randonneurs pédestres sont des retraités

(*) effectifs faibles dans l'échantillon.

³ Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010

Les caractéristiques de la population ariégeoise

Une analyse sociodémographique de la population du territoire est indispensable pour qualifier la demande et les besoins de la population. Cela permet en effet de mettre en évidence les facteurs sociodémographiques du territoire et leurs incidences sur les pratiques sportives.

Chiffres clés du département

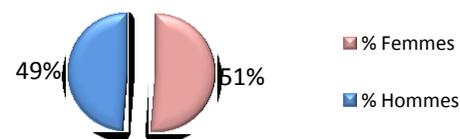
- ⇒ 151 117 habitants⁴ sur le département
- ⇒ Petit département, l'Ariège est le moins peuplé de la région.
- ⇒ Croissance démographique depuis 1999 : +0.9 % par an
- ⇒ Un solde naturel négatif (-0.3%/an) mais un excédent migratoire important (+1.2%/an)
- ⇒ Une population vieillissante : 23 % de plus de 65 ans.
- ⇒ Sa densité de population est très faible (30 hab/km²), comparable à celle des départements de moyenne ou de haute montagne, comme le Cantal ou les Alpes-de-Haute-Provence.

Une répartition par sexe dans les moyennes nationales et régionales...

La répartition hommes/femmes du département est conforme aux observations nationales et régionales : la répartition est quasi équitable entre les sexes, avec 51 % de femmes et 49 % d'hommes.

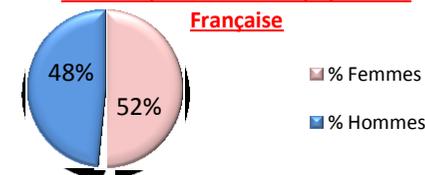
⁴ Sources INSEE, RP 2009

Graphique 42 : répartition Hommes/ Femmes de la population ariégeoise



Source : Insee, RP2009 exploitation principale.
Découpage Géographique 2011.

Graphique 43 : répartition Hommes/Femmes de la population Française



Source : Insee, RP2009 exploitation principale.
Découpage Géographique 2011.

Selon les études commanditées par le CNDS et le ministère en charge des sports en 2010⁵, le sexe est un déterminant majeur dans le choix de pratique des APS.

Ainsi, les femmes pratiqueraient par ordre de préférence la gymnastique de forme et d'entretien (82% des pratiquants de cette discipline sont des femmes), la randonnée pédestre (55%), la natation de loisir (55%), le jogging/footing (43%), et le vélo loisir (49%). Les hommes quant à eux pratiquent le football (91%), le jogging/footing (57%), le vélo loisir (51%), la randonnée pédestre (45%) et la natation loisir (45%).

Même s'il existe des préférences selon le sexe dans le choix d'une APS, les activités les plus pratiquées en France (pratique organisée et pratique « libre » confondues), quelque soit le sexe, restent les mêmes : natation loisir, vélo loisir, football, randonnée pédestre, jogging et footing, gymnastique de forme et d'entretien.

Même si l'objet de l'étude reste centré sur la pratique organisée, c'est-à-dire au sein de structures, il faut bien garder à l'esprit que la pratique d'une APS aujourd'hui en France se fait essentiellement de façon autonome (ou libre) : par exemple, en France, seuls 25% des pratiquants du football sont licenciés en clubs ou pratiquent dans une structure organisée.

La gymnastique d'entretien est « l'exception qui confirme la règle » : 51% des pratiquants sont adhérents d'une association ou club privé marchand.

Un département âgé et vieillissant...

Le département de l'Ariège, à l'image de la plupart des départements ruraux, est composé d'une population plutôt âgée par rapport aux moyennes nationales et régionales : 21% de la population ariégeoise a plus de 65 ans (cf. tableau ci-dessous).

⁵ Enquête pratique et activités physiques 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS

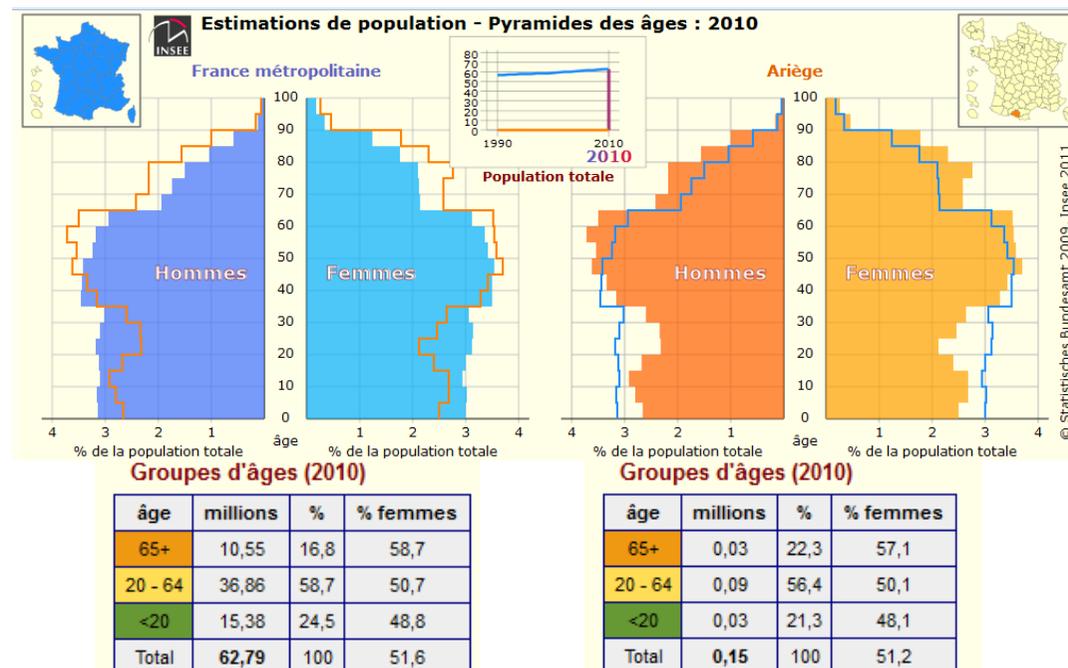
Tableau 42 : Population des moins de 25 ans et des plus de 65 ans (comparaisons territoriales)

Territoire	Part des moins de 25 ans (%)	Part des plus de 65 ans (%)
09 Ariège	26,0	22,3
12 Aveyron	25,2	22,8
31 Haute-Garonne	32,7	13,4
32 Gers	24,6	22,8
46 Lot	24,1	23,4
65 Hautes-Pyrénées	25,7	21,6
81 Tarn	27,1	20,7
82 Tarn-et-Garonne	29,0	18,0
Midi-Pyrénées	29,0	18,0
France Métropolitaine	31,0	16,8

Source : données du recensement de population INSEE 2009.

La population ariégeoise est donc moins représentée par les jeunes que les moyennes nationales. L'âge pour lequel nous notons le plus gros écart avec la moyenne nationale se situe entre 20 et 30 ans (cf. pyramide des âges). Ceci vient confirmer ce qui a été mis en avant par les études sociodémographiques de l'Ariège : les jeunes (essentiellement 18-24 ans) quittent le département pour aller étudier dans les plus grandes agglomérations des départements voisins.

Graphique 44 : Pyramide des âges 2010 (comparaisons territoriales)



Source : Insee, estimations de population données du recensement de population INSEE 2009, estimation de la population 2010 (résultats arrêtés fin 2011).

La baisse de la mortalité, les fluctuations de la natalité, l'augmentation de l'espérance de vie et le départ des jeunes à l'âge des études supérieures accroissent la proportion de la population âgée du département (part des plus de 65 ans : +0.8 points de 1990 à 2009). Il est important de noter que ce vieillissement de la population ariégeoise se fait plus lentement que pour la France dans sa globalité (+2.8 points entre 1990 et 2009).

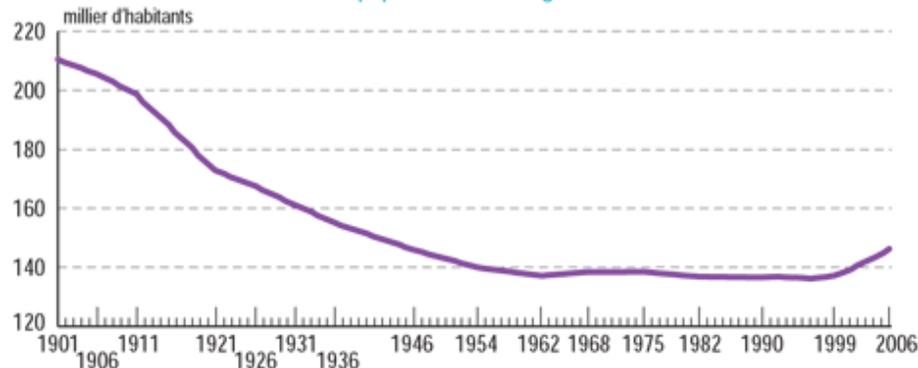
Malgré cette dynamique de vieillissement de la population, le département de l'Ariège reste un territoire inscrit dans une dynamique d'augmentation de la population, essentiellement marquée depuis 1999.

...mais qui bénéficie d'une croissance démographique depuis 1999.

La population augmente, après une longue période de stabilité

Graphique 45

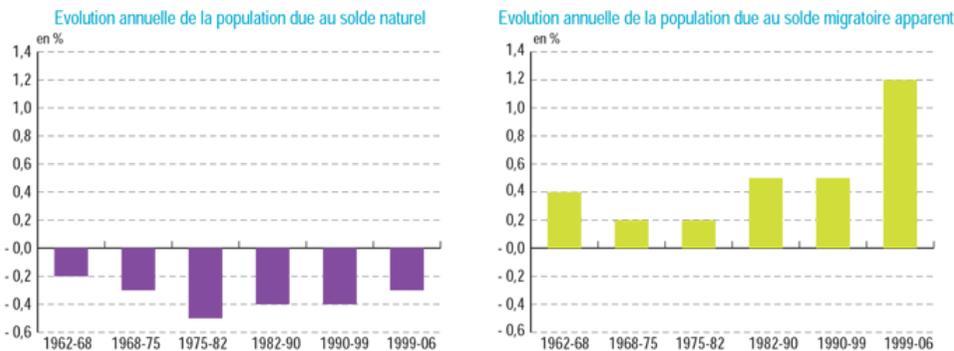
Évolution de la population de l'Ariège de 1901 à 2006



Source : INSEE, différents recensements de la population.

Le solde migratoire soutient la croissance démographique

Graphique 46



Source : INSEE, différents recensements de la population.

« Au 1^{er} janvier 2006, la population ariégeoise atteint 146 000 habitants. La croissance de la population s'accélère très nettement. Entre 1999 et 2006, l'Ariège gagne ainsi 1 300 habitants par an, contre seulement 100 dans les années 90. Son rythme de croissance démographique, de 0,9 % par an, est supérieur à la moyenne nationale (0,7 %) et à la moyenne régionale hors Haute-Garonne (0,8 %) » (Sources : INSEE Midi-Pyrénées, « L'Ariège se repeuple »).

C'est le long de l'autoroute entre Pamiers et Toulouse que la croissance démographique est la plus forte : les communes de Pamiers (+ 1 400 habitants entre 1999 et 2006), Mazères et Saverdun (+ 500 habitants), toutes proches d'un accès à l'autoroute, enregistrent les plus fortes hausses. Mais le dynamisme démographique va bien au-delà. Un couloir d'urbanisation s'est récemment créé entre Foix et Pamiers, distantes d'une vingtaine de kilomètres, et de nombreuses communes se sont fortement développées sur cet axe : Saint-Jean-de-Verges, La Tour-du-Crieu, Rieux-de-Pelleport, Saint-Jean-du-Falga, Vernajoul.

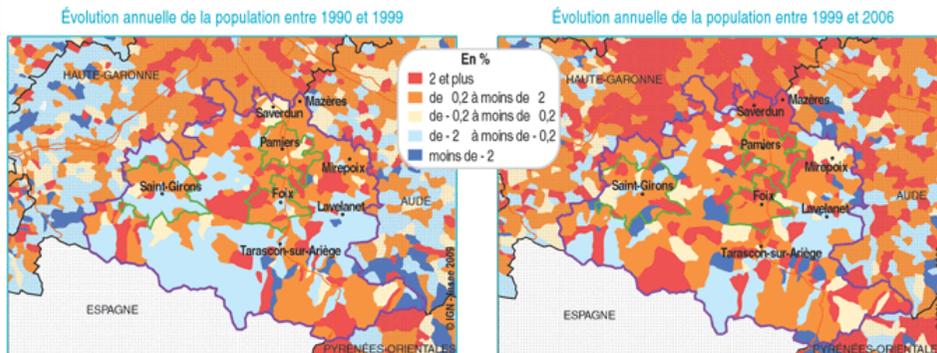
Cette croissance démographique le long de la RN20 irrigue la vallée de l'Ariège et continue en s'amenuisant au-delà de Foix jusqu'à Tarascon-sur-Ariège (Mercus-Garrabet, Arignac). Les deux aires urbaines de Foix et Pamiers concentrent à elles seules le tiers de la population ariégeoise.

Cette dynamique de croissance démographique concerne donc essentiellement les communes du Nord du département situées le long des axes routiers, les espaces ruraux situés au Sud du département sont certes moins peuplés mais bénéficient eux aussi d'une dynamique depuis 1999 de croissance démographique (moins importante que dans le Nord du département).

Les taux de croissance sont très élevés dans de nombreuses petites communes isolées des Pyrénées. Situées dans les cantons de Quérigut, d'Ax-les-Thermes, des Cabannes, de Vicdessos, de Tarascon-sur-Ariège, d'Oust et de Castillon-en-Couserans, la population de ces communes de moins de cent habitants a parfois doublé depuis 1999. L'arrivée de nouvelles populations permet de compenser leur déficit naturel et de ralentir la désertification de ces vallées enclavées de la chaîne pyrénéenne.

Illustration 2 : de la croissance démographique de l'Ariège

La population de l'espace rural augmente de nouveau



Source : INSEE, différents recensements de la population.

L'Ariège attire les jeunes ménages actifs.

« L'Ariège est l'un des départements de la région les plus attractifs pour les jeunes ménages, qu'il s'agisse de couples avec ou sans enfant. Rapporté à la population résidente du même âge, l'afflux des 25-39 ans et des 5-17 ans est même l'un des plus élevés de France. En revanche, comme dans les autres départements de Midi-Pyrénées en dehors de la Haute-Garonne, les jeunes de 18 à 24 ans sont nombreux à quitter l'Ariège. Cette catégorie de population, très mobile au moment des études ou de l'entrée dans la vie active, se rapproche des grandes villes universitaires, notamment Toulouse. Cet exode des jeunes est plus mesuré en Ariège que dans le Gers ou encore le Lot et l'Aveyron, plus excentrés par rapport à la capitale régionale.

D'une manière générale, l'Ariège attire les actifs : avec un excédent migratoire net de 111 pour 10 000 résidents (contre 64 p/10 000 en moyenne en Midi-Pyrénées), c'est, en proportion, le second département d'accueil des actifs en Midi-Pyrénées, derrière le Tarn-et-Garonne. Il est le plus attractif de la région, avec le Lot, pour les artisans et commerçants. Mais il se place aussi dans le peloton de tête régional pour les cadres, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers.

Parallèlement à cet afflux de ménages actifs relativement jeunes, l'Ariège, tout comme le Lot, attire aussi les retraités, beaucoup plus que les autres départements de Midi-Pyrénées.

Toutefois, l'impact de ces mouvements migratoires sur les caractéristiques démographiques et sociales de la population ariégeoise est limité, sauf pour les jeunes de

18 à 24 ans : leur part dans la population totale est inférieure de 1,3 point à ce qu'elle serait en l'absence de migrations. »⁶

Un département marqué par des difficultés sociales

Aujourd'hui, l'Ariège représente le département de la région Midi-Pyrénées le plus marqué par le chômage. Le taux de chômage est de 11,5% alors que la moyenne régionale est de 9,5%.

Cet élément de la population ariégeoise constitue un réel frein dans l'accessibilité à la pratique des activités physiques.

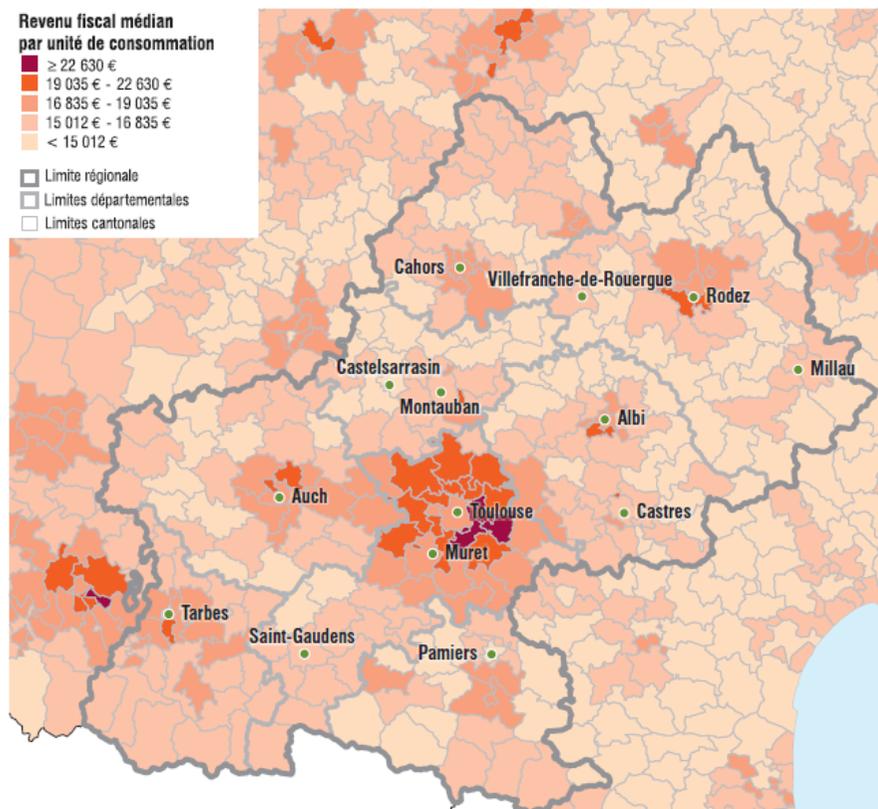
Tableau 43 : Emploi-Chômage de la région Midi-Pyrénées

Départements	Emploi au 31 décembre 2008				Variation annuelle moyenne de l'emploi de l'emploi 99-08 (%)	Chômage au 31 décembre 2009		
	Effectifs au lieu de travail (milliers)	dont primaire (%)	dont secondaire (%)	dont tertiaire (%)		Taux de chômage au 4 ^e trim. 2009 (%)	Demandeurs d'emploi (Pôle Emploi)	
							Cat. A de moins de 25 ans (%)	Cat. A, B, C depuis plus d'un an (%)
09 Ariège	54,3	4,9	25,8	69,3	0,8	11,5	18,3	35,2
12 Aveyron	109,6	10,2	24,0	65,7	0,6	6,6	20,5	29,0
31 Haute-Garonne	584,1	1,1	18,7	80,2	2,2	9,5	19,1	33,3
32 Gers	68,5	12,8	19,1	68,1	0,7	6,9	18,4	31,9
47 Lot	63,9	8,0	23,3	68,7	0,4	9,1	17,9	31,7
65 Hautes-Pyrénées	89,9	4,5	19,3	76,2	0,5	10,9	18,2	29,8
81 Tarn	132,2	5,4	22,3	72,3	0,4	10,6	20,1	36,0
82 Tarn-et-Garonne	83,9	7,6	19,3	73,2	0,9	11,0	19,6	35,0
Midi-Pyrénées	1 186,4	4,4	20,3	75,4	1,4	9,5	19,1	33,2

Source : Insee - Estimations d'emploi et taux de chômage localisés, Pôle Emploi - DEFM.

Le taux de chômage sur le département de l'Ariège est le plus élevé de Midi-Pyrénées.

⁶ Sources INSEE Midi-Pyrénées, dossier « L'Ariège se repeuple »

Illustration 3 : Revenus fiscaux des ménages en 2007

Source : INSEE Insee-DGI, Revenus fiscaux des ménages.

Le revenu net médian par ménage ariégeois est estimé à 1975 € / mois, un ménage étant constitué en moyenne de 2,2 personnes. Cette valeur classe le département 91^{ème} sur les 96 départements en France en termes de revenus des ménages, et 88^{ème} sur 96 en termes de niveau de vie.

Tableau 44 : Population couverte par le RSA au sein de la population totale, au 31/12/2011

Ariège	6,0 %
Aveyron	2,2 %
Haute-Garonne	4,5 %
Gers	3,2 %
Lot	3,2 %
Hautes-Pyrénées	3,8 %
Tarn	4,7 %
Tarn-et-Garonne	5,5 %
France métropolitaine	4,6 %

Sources : CNAF; MSA ; Insee, estimations de population

Ces constats témoignent de la situation « précaire » de la population spécifique au département de l'Ariège sur la région Midi-Pyrénées et en France.

CSP et diplômes sur le département

Tableau 45 : CSP, comparaisons départementales

	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn-et-Garonne	France
Agriculteur exploitant	2,0	4,8	0,5	4,5	3,1	1,7	1,9	2,5	1,0
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	4,1	4,4	3,3	4,3	4,8	3,9	4,0	4,0	3,3
Cadre, profession intellectuelle supérieure	4,5	4,3	13,2	5,1	5,3	4,7	5,4	4,9	8,7
Profession intermédiaire	11,6	11,3	16,4	11,3	10,9	12,0	12,3	12,0	13,9
Employé	16,6	14,8	16,3	14,7	14,4	17,6	15,7	16,7	16,6
Ouvrier	12,9	12,8	10,0	12,4	12,0	11,8	12,5	14,4	13,5
Retraité	33,8	35,4	21,8	35,2	36,9	33,4	32,8	30,7	26,2
Autre sans activité professionnelle	14,6	12,2	18,5	12,5	12,5	15,0	15,3	14,8	16,9

Source : données du recensement de population INSEE 2009.

Nous ne notons pas de spécificité majeure liée au département de l'Ariège en termes de CSP. Mise à part la Haute Garonne qui bénéficie de l'attractivité économique toulousaine, les autres départements de Midi-Pyrénées affichent tous sensiblement la même répartition des CSP dans la population. Les territoires ruraux (Ariège, Aveyron, Gers, Lot...) comportent un fort taux de retraités, ce qui correspond à la pyramide des âges de ces territoires. Sur ces mêmes territoires, la part des cadres et professions intermédiaires est moins importante que sur les territoires bénéficiant de villes plus importantes.

Tableau 46 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

	Ariège	Midi-Pyrénées	France
Diplôme de l'enseignement supérieur long	8,2 %	13,2 %	12,7 %
Diplôme de l'enseignement supérieur court	10,8 %	12,8 %	11,8 %
Baccalauréat ou brevet professionnel	16,9 %	16,8 %	15,9 %
CAP ou BEP	25,1 %	23,2 %	24 %
BEPC, brevet des collèges	7,8 %	6,7 %	6,3 %
Certificat d'études primaires	12,6 %	11,5 %	11,1 %
Aucun diplôme	18,5 %	15,7 %	18,3 %

Source : données du recensement de population INSEE 2009.

La population ariégeoise note un déficit en diplômes de l'enseignement supérieur et accuse une forte part de personnes de plus de 15 ans sans diplôme. Ce constat est valable pour les territoires ruraux comparables de la région (Aveyron, Gers). Cette tendance s'explique notamment par le fort taux de départ des jeunes de 18-24 ans au moment des études et du début de carrière professionnelle.

La pratique sportive ariégeoise : reflet des tendances nationales ou spécificité départementale ?

Suite aux différents éléments mis en avant précédemment (comportements de la population française en fonction des caractéristiques sociodémographiques, spécificités sociodémographiques de l'Ariège), nous sommes en mesure de réaliser un bilan permettant de juger le potentiel de développement de la pratique sportive sur le département en termes d'« atouts » et de « points faibles » (du point de vue des caractéristiques sociodémographiques de la population).

Si l'on considère les études nationales quant aux pratiques sportives des français comme un cadre de référence pour l'analyse de l'ensemble des territoires français, la situation du département de l'Ariège en matière de pratique sportive serait la suivante :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un fort taux de croissance démographique depuis 1999. - Un excédent migratoire composé d'une part importante de jeunes ménages actifs (essentiellement dans le Nord du département) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une population âgée et vieillissante (parmi les plus âgées de Midi-Pyrénées) - Un niveau de vie faible (revenus faibles, plus fort taux de RSA en Midi-Pyrénées...) - Un niveau de diplôme en dessous des moyennes régionales. - Une forte part de retraités. - Un fort taux de chômage (le plus élevé de la Région). - Un territoire rural

Les caractéristiques sociodémographiques de la population ariégeoise constituent d'avantage un frein à la pratique sportive qu'un avantage. Si l'on se réfère aux études nationales, la situation du département devrait reléguer l'Ariège dans les derniers rangs de la région Midi-Pyrénées en matière de pratique sportive.

Pourtant, le département de l'Ariège enregistre un taux de pénétration en termes de pratique sportive très convenable, si l'on se réfère au nombre de licences délivrées rapporté à la population du territoire.

Tableau 47 : Taux de pratique sportive par département en Midi-Pyrénées, comparaison avec la moyenne nationale Métropolitaine.

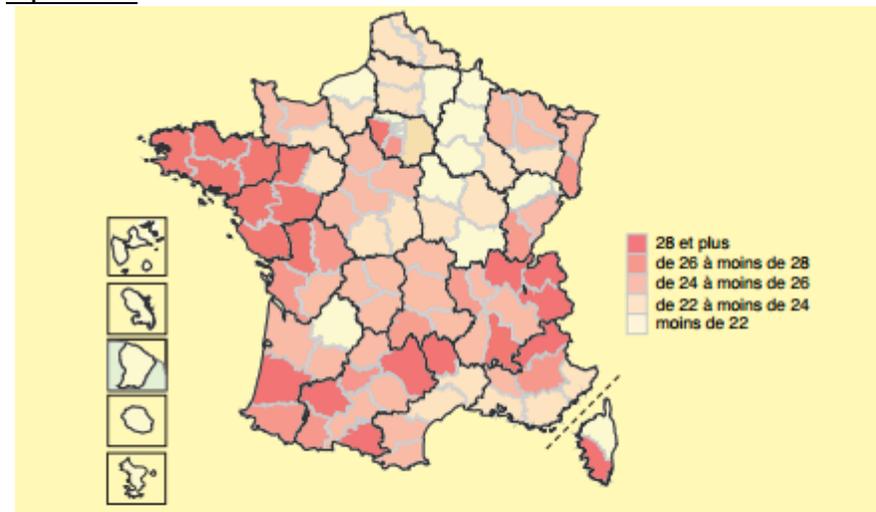
	Nb de licences délivrées au 31 décembre 2010	Population estimée au 1 ^{er} janvier 2010	Taux de pratique sportive
Gers	56 937	188 540	30,2%
Aveyron	79 531	277 952	28,6%
Ariège	42 602	152 306	28,0%
Tarn-et-Garonne	65 395	242 831	26,9%
Hautes-Pyrénées	59 377	230 160	25,8%
Tarn	95 643	376 492	25,4%
Lot	42 533	174 475	24,4%
Haute-Garonne	302 745	1 246 480	24,3%
Midi-Pyrénées	753 228	2 889 236	26,1%
France Métropolitaine	15 459 047	62 765 235	24,6%

Sources :

Données pour le nombre de licences délivrées en 2010 : recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2010.

Données pour le nombre d'habitants : estimations INSEE 2010.

Illustration 4 : Nombre de licences sportives délivrées en 2010 pour 100 habitants selon le département



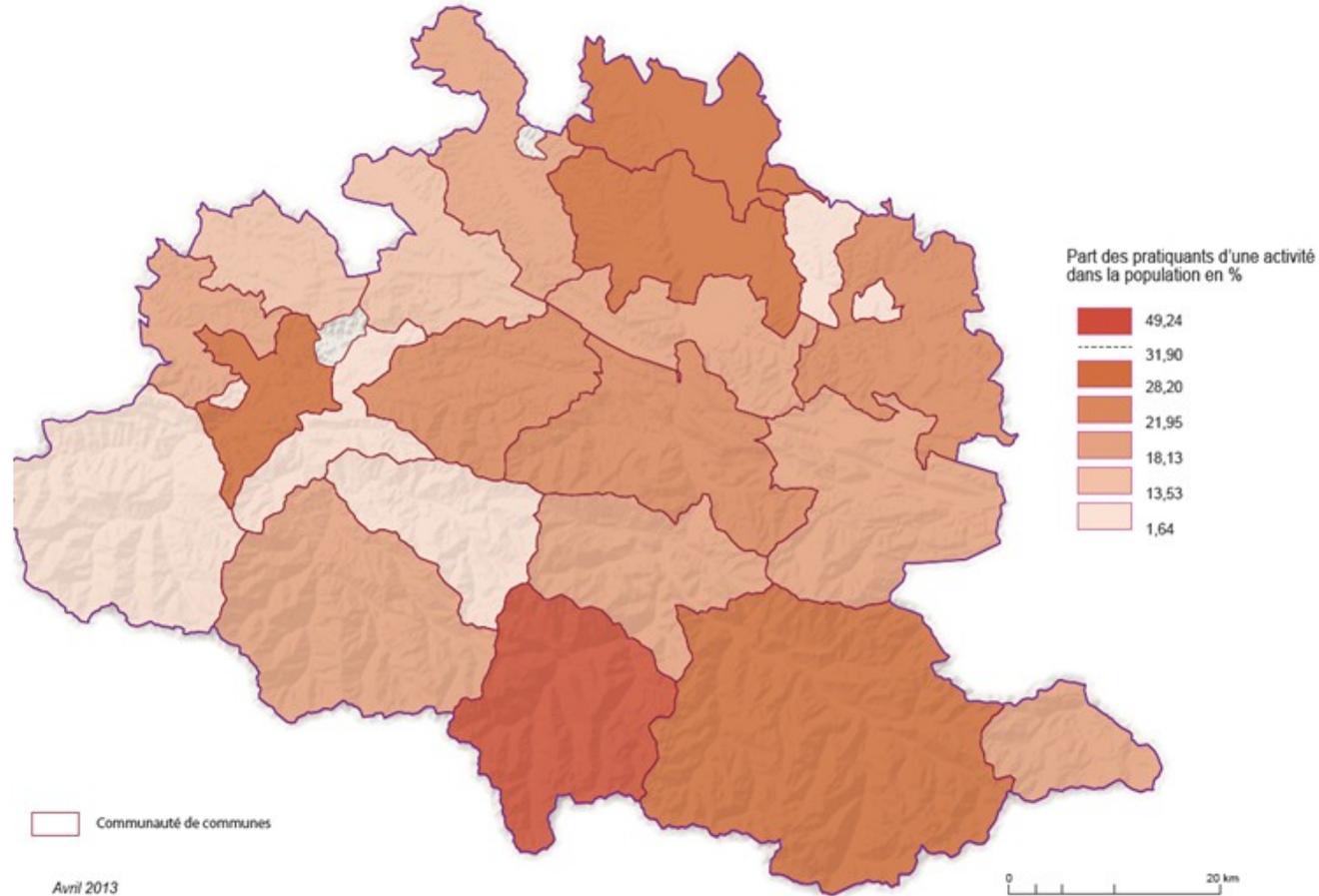
Source : recensement annuel réalisé par la Mission des Études, de l'Observation et des Statistiques auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports

Note : au total, 15 681 477 licences ont été délivrées en 2010 par l'ensemble des fédérations sportives agréées.

Le département de l'Ariège est le 3^e département de la région Midi-Pyrénées en termes de taux de pénétration de la pratique sportive au sein de sa population, et ce malgré les « freins sociodémographiques » mis en évidence dans nos analyses précédentes.

Le département de l'Ariège défie donc les tendances que l'on peut observer au niveau national en termes de comportement des individus en fonction des caractéristiques sociodémographiques.

Cartographie n°22 : Nombre de pratiquants en clubs / population totale par CC



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.
INSEE : RP, Populations légales 2009.

Cette carte présente pour chaque Communauté de Communes le ratio « Nombre de pratiquants en clubs/ population totale de la CC » qui est plus ou moins assimilable à un taux de pratique. Ainsi, on peut évaluer au niveau infra départemental le « taux de pratique sportive » (par assimilation) à l'échelle des CC.

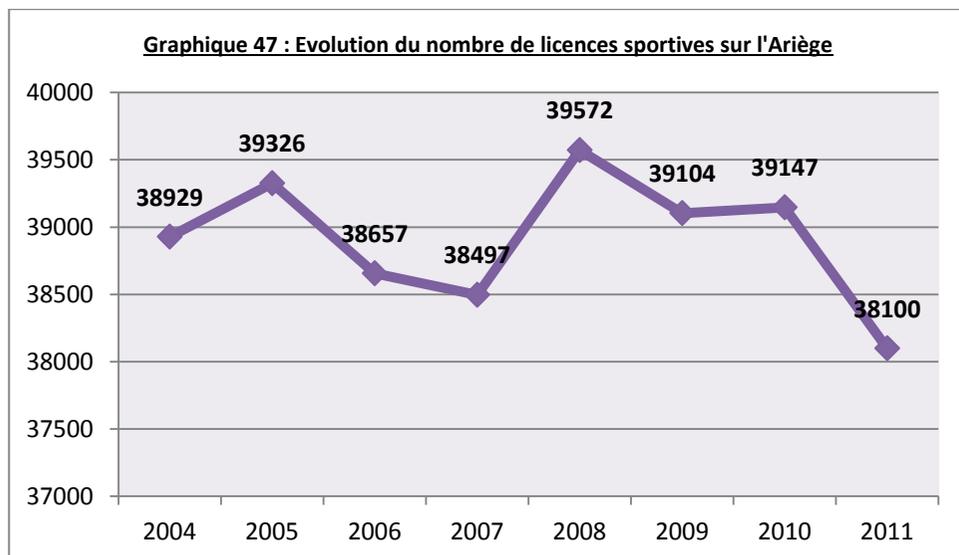
Le profil du pratiquant licencié ariégeois

L'étude a permis de réaliser un état des lieux de la pratique sportive des ariégeois adhérents dans une structure sportive affiliée à une fédération.

Les licences sportives du département

Aujourd'hui, le département rassemble un peu plus de **38 000 licences sportives** dans les **90 différentes fédérations présentes sur le département** (l'USEP étant mise à part). L'historique du nombre de licences sportives sur le département de l'Ariège⁷ montre que ces deux dernières années (2011 et 2012) sont marquées par une baisse relativement significative.

Nota : le nombre de licences sportives ne correspond pas exactement au nombre de licenciés pratiquants (un même pratiquant peut posséder plusieurs licences).



Sources : recensements auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission statistique et Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2004 à 2011.

⁷ Sources MEOS, recensement des licences sportives par territoire.

Voici un récapitulatif des 10 activités responsables de la chute du nombre de licences entre 2010 et 2011 :

Tableau 48 : activités présentant les plus fortes pertes de licenciés (en nombre de licences) entre 2010 et 2011

	Perte en nombre de licences	Taux de décroissance
FF de ski	- 367	-20%
FF de football	- 310	-7%
FF du sport automobile	- 289	-80%
F sportive et gymnique du travail (FSGT)	- 239	-35%
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	- 236	-9%
FF de pétanque et jeu provençal	- 196	-6%
FF de tennis	- 118	-6%
FF des clubs alpins et de montagne	- 106	-23%

Source : recensements auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission statistique et Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2010 et 2011.

Nota : Il est important de noter que la chute du nombre de licences pour le football est due à un changement dans le système de comptage des licences au sein de la fédération : auparavant le dirigeant qui était également joueur avait 2 licences, aujourd'hui il n'en a plus qu'une.

De 2004 à 2011, le nombre de licences n'a pas évolué de façon significative (-3 % en Ariège) mais cette décroissance qui s'amorce doit attirer l'attention puisqu'à contrario, le nombre de licences en général sur la région Midi Pyrénées a augmenté (+8%). Cette spécificité de l'Ariège, de stagnation, voire même de diminution, est donc à prendre au sérieux.

Le nombre de licences n'évolue pas de façon significative, mais la typologie des pratiques évolue. C'est ainsi que nous pouvons remarquer que certaines disciplines émergentes enregistrent un taux de croissance en nombre de licences impressionnant depuis 2004 (sport adapté, sports de combat), alors que d'autres sont en phase de déclin (cas de la pétanque notamment).

Activités enregistrant le plus fort taux de croissance de licences entre 2004 et 2011**Tableau 49**

FF du sport adapté	+ 3580%
FF de taekwondo et disciplines associées	+ 358%
FF de planeur ultra léger motorisé	+ 292%
FF de sauvetage et secourisme	+ 200%
FF d'aéromodélisme	+ 171%
FF de savate, boxe française et disciplines associées	+ 171%
FF de boxe	+ 147%
FF d'aïkido et de budo	+ 140%
FF handisport	+ 110%
FF de pêche à la mouche et au lancer	+ 89%

Sources : recensements auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission statistique et Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2004 à 2011.

Activités enregistrant le plus fort taux de décroissance de licences entre 2004 et 2011**Tableau 50**

FF d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme	-61%
F sportive de la police française	-57%
FF de pelote basque	-51%
FF d'aéronautique	-46%
FF d'aïkido, d'aïkibudo et affinitaires	-41%
FF de ball-trap	-36%
FF des clubs alpins et de montagne	-35%
FF de la montagne et de l'escalade	-34%
FF de pétanque et jeu provençal	-34%
FF du sport boules	-31%

Sources : recensements auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission statistique et Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), données 2004 à 2011.

Alors que l'engouement pour les sports de nature depuis ces vingt dernières années est un fait de société indéniable, deux fédérations majeures présentes sur l'Ariège (FFCAM et

FFME) enregistrent un taux de décroissance significatif sur la période 2004-2011 : on note une baisse en Ariège de -35% pour la FFCAM et de -34% pour le FFME, alors que la région Midi Pyrénées enregistre respectivement -14 % et +26 % pour ces deux fédérations. (Cette baisse de Licences ne représente pas une baisse de pratiquants -beaucoup de pratiquants libres depuis que les licences ne sont plus obligatoires pour certaines disciplines).

A l'instar de ce que l'on observe au niveau régional, les disciplines les plus pratiquées sur le département sont le football, le rugby et la pétanque.

Tableau 51 : classement des 10 fédérations les plus représentées sur l'Ariège :

Fédération	Nb licences Ariège
FF de football	4 070
FF de rugby	3 058
FF de pétanque et jeu provençal	2 978
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	2 684
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	2 309
FF de tennis	2 001
FF d'équitation	1 723
FF de ski	1 505
FF de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées	1 434
FF de gymnastique	961

Source : recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission statistique et Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), licences sportives au 31 décembre 2011

En annexe est disponible le tableau complet avec les licences sportives concernant l'ensemble des fédérations sportives présentes sur le département.

D'après l'enquête réalisée durant cette étude auprès des comités départementaux sportifs, les licences ariégeoises sont majoritairement compétitives (54.8 %), tandis que les licences « loisirs » représentent 45.2 %.

Les **licences sportives « sports de nature »** rassembleraient 18.8 % des licences du département (contre 13.5 % en Midi Pyrénées), ce qui classe le département 1^{er} en termes de pratique sports de nature. Il faut bien noter qu'en règle générale, la pratique de sports de nature se fait essentiellement de manière autonome, sans rattachement à une structure organisée.

Un récapitulatif des principales fédérations proposant une offre en sport de nature sur le département est proposé dans le tableau suivant.

Fédération	Nb de licences
FF d'équitation	1723
FF de ski	1505
FF de la randonnée pédestre	831
FF de cyclotourisme	632
FF de parachutisme	399
FF de Cyclisme	360
FF des clubs alpins et de montagne	354
FF de la montagne et de l'escalade	344
FF d'études et sports sous marins	216
FF de Canoë Kayak	201
FF de vol Libre	185

Source : recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission statistique et Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), licences sportives au 31 décembre 2011

Les autres fédérations sport de nature présentes sur le département, moins importantes en nombre de licences, sont :

FF de spéléologie	FF de la course d'orientation
FF de voile	FF des sports de traîneau
FF d'aéronautique	FF des pêcheurs en mer
FF de planeur ultra-léger motorisé	FF de surf
FF de pêche à la mouche et au lancer	FF d'aérostation
FF de triathlon	FF de char à voile
FF de pêche sportive au coup	FF de pulka et traîneau à chiens
FF de vol à voile	

Le pratiquant ariégeois : sexe, âge et pratiques

La pratique dans un club sportif reste majoritairement masculine : le département compte 36 % de licences féminines contre 64 % de licences masculines. Cette disparité selon le sexe est loin d'être spécifique à l'Ariège, le taux de licence féminine en région Midi-Pyrénées et en France est de 34 %.

Pratiquer dans un club sportif est avant tout une affaire de jeunes : 42.5 % des licences ariégeoises concernent des jeunes de moins de 18 ans, tandis que les plus de 60 ans représentent seulement 13% des licences sportives.

Voici un récapitulatif de la répartition des licences sportives selon les tranches d'âges :

Tableau 53 : répartition des licences sportives selon les tranches d'âges

moins de 3 ans	0,3%
3 à 10 ans	16,2%
11 à 14 ans	16,6%
15 à 17 ans	9,4%
18 à 24 ans	8,8%
25 à 39 ans	16,1%
40 à 59 ans	19,5%
plus de 60 ans	13,0%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Tableau 54 : taux de licences par tranche d'âge (licences USEP non prises en compte)

Le caractère jeune de la pratique en clubs sportifs est également vérifié lorsqu'on met en avant le taux de licences sportives chez les habitants du département par tranches d'âges (nb de licences sportives par rapport au nombre d'habitants).

moins de 3 ans	2,1 %
3 à 10 ans	43,8 %
11 à 17 ans	76,8 %
18 à 24 ans	33,5 %
25 à 39 ans	46,4 %
40 à 59 ans	31,9 %
plus de 60 ans	23,2 %
ENSEMBLE	25.0 %

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège, données du recensement de population INSEE 2009, estimation 2010.

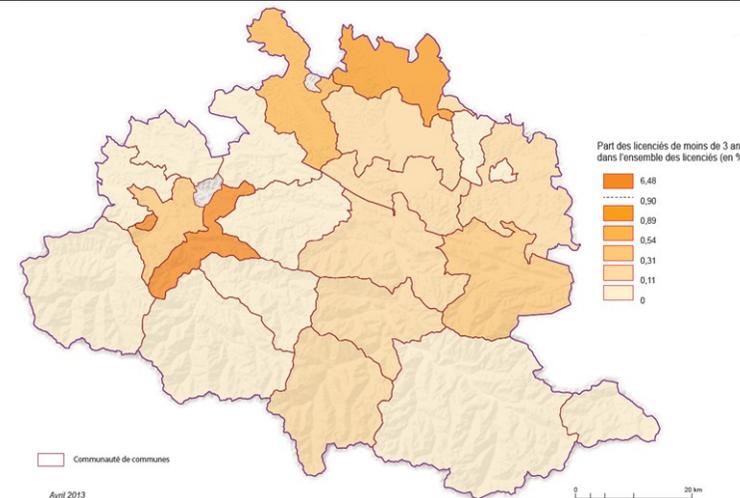
Le taux de licences moyen sur le département est de 25 % (hors licences USEP). Cette moyenne qui classe le département 3^{ème} sur la région Midi Pyrénées cache une réelle disparité en fonction des tranches d'âges.

Le taux de pratique le plus important concerne les enfants de 11 à 17 ans, (élèves du collège et du lycée) ; tandis que le plus faible concerne les retraités de 60 ans et plus. La chute du taux enregistrée à l'âge de 18 ans peut s'expliquer par le fait que les jeunes de cet âge quittent le territoire pour leurs études, se licencient sans doute dans un club de leur ville d'étude, mais restent rattachés au foyer fiscal de leurs parents en Ariège. On ne peut donc pas interpréter cette chute du taux par un désintéressement soudain de la pratique sportive de la part des jeunes de cette tranche d'âge, mais plutôt par une délocalisation de leur pratique.

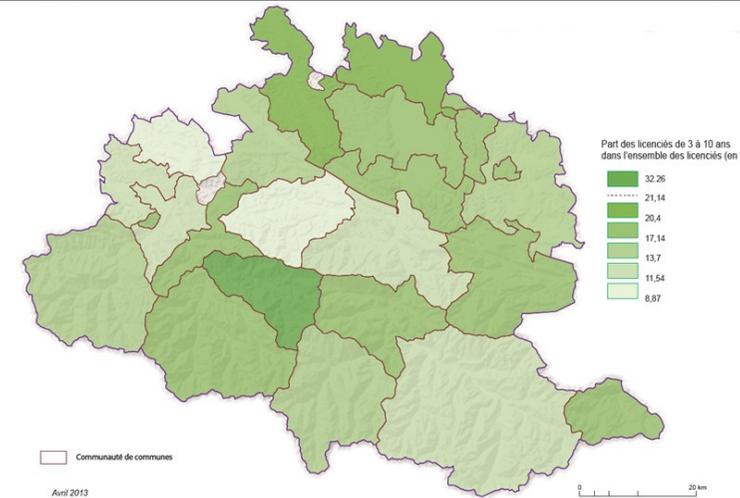
Nota : On parle plutôt de taux de licences que de taux de pénétration dans le sens où un habitant est susceptible de posséder plusieurs licences, c'est notamment le cas des jeunes collégiens et lycéens qui pratiquent souvent à la fois en UNSS et dans un autre club sportif.

Le détail du nombre de licenciés d'une tranche d'âges par rapport au nombre total de licenciés par Communauté de Communes est disponible en cartographie. Ci-après, une miniaturisation de ces différentes cartographies disponibles en annexe en grand format page 137.

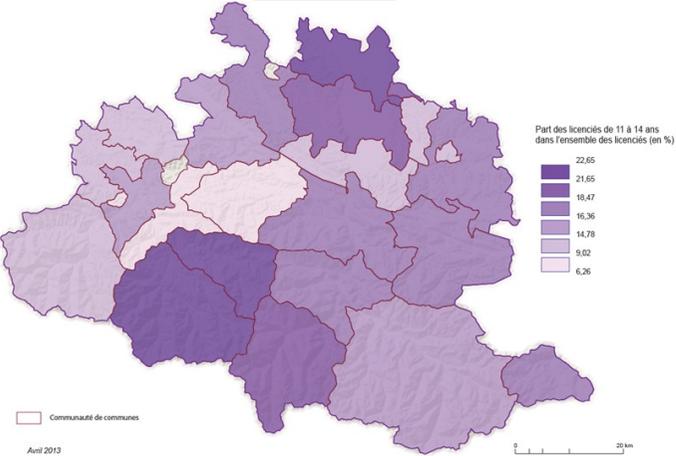
Cartographie n°23 : Part des licenciés de moins de 3 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



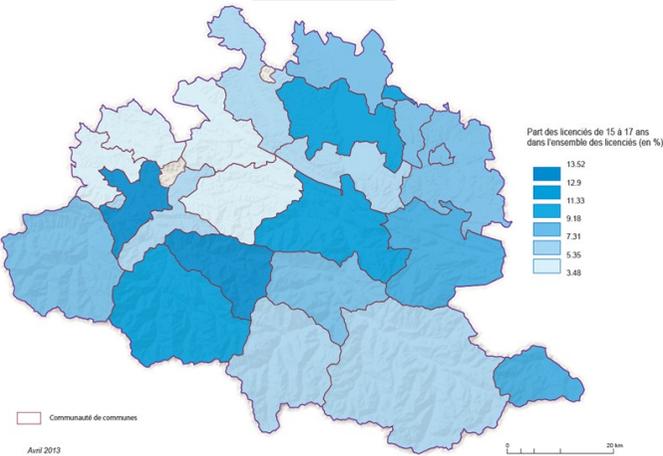
Cartographie n°24 : Part des licenciés de 3 à 10 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



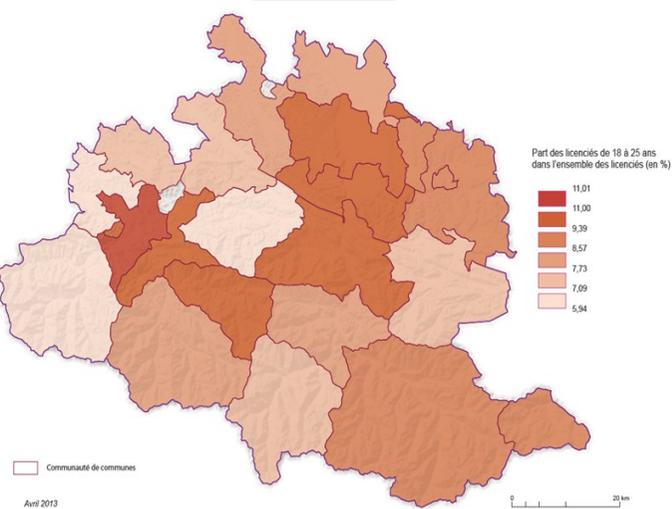
Cartographie n°25 : Part des licenciés de 11 à 14 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



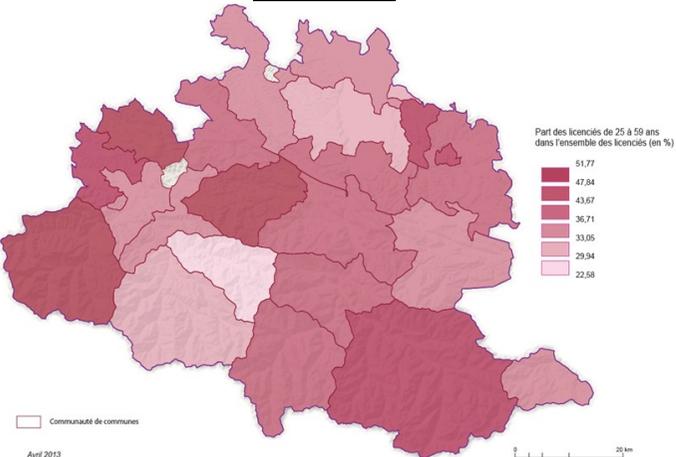
Cartographie n°26: Part des licenciés de 15 à 17 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



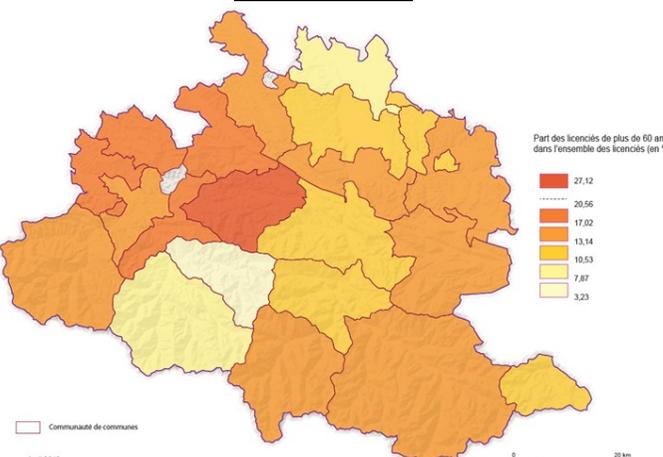
Cartographie n°27 : Part des licenciés de 18 à 25 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



Cartographie n°28 : Part des licenciés de 25 à 59 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



Cartographie n°29 : Part des licenciés de plus de 60 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



Les tableaux suivants présentent les pratiques privilégiées en fonction des tranches d'âges et du sexe.

Les activités regroupant le plus de jeunes de moins de 11 ans sur le département

	Nb licences - 11 ans	% des licences totales
FOOTBALL	893	21.9 %
JUDO	711	54.2 %
RUGBY	588	22.5 %
EQUITATION	525	32.4 %
GYMNASTIQUE	449	46.7 %
TENNIS	444	21.6 %
NATATION	378	41.8 %
SKI	293	17.4 %
BASKET-BALL	267	30.2 %
HANDBALL	147	20.4 %

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Les activités regroupant le plus de jeunes de moins de 18 ans sur le département

	Nb licences - 18 ans	% des licences totales
UNSS	2184	82.9 %
FOOTBALL	1204	29.5 %
EQUITATION	1088	67.1 %
RUGBY	922	35.4 %
JUDO	783	59.7 %
GYMNASTIQUE	764	79.4 %
SKI	737	43.9 %
NATATION	617	68.1 %
TENNIS	608	29.6 %
HANDBALL	462	64.3 %

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Les activités regroupant le plus de personnes âgées de plus de 60 ans sur le département

	Nb licences + 60 ans	% des licences totales
PETANQUE ET JEU PROVENCAL	922	32.4 %
E. P. G. V. ARIEGE	855	35.2 %
RANDONNE PEDESTRE	443	57 %
CYCLOTOURISME	298	47.8 %
E.P.M.M. DE L'ARIEGE	243	28.9 %
GOLF	232	38.8 %
SKI	204	12.2 %
UFOLEP DE L'ARIEGE	169	19.8 %
TENNIS	163	7.9 %
SPORT DE BOULES	155	55.2 %

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Les activités regroupant le plus de femmes sur le département

	Nb licences féminines	% des licences totales
E. P. G. V. ARIEGE	2228	91,6%
EQUITATION	1346	83,0%
UNSS	1001	38,0%
GYMNASTIQUE	790	82,0%
E.P.M.M. DE L'ARIEGE	752	89,6%
SKI	725	43,2%
TENNIS	667	32,5%
NATATION	498	55,0%
PETANQUE ET JEU PROVENCAL	483	17,0%
RANDONNEE PEDESTRE	443	57,0%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Répartition territoriale des licenciés pratiquants ariégeois

Si l'on s'intéresse à la répartition territoriale du nombre de licenciés pratiquant dans un club, on peut voir que l'inégalité territoriale en termes de densité de population, de concentration des bassins de vie, d'accessibilité en termes de transport...spécifique au département de l'Ariège se répercute logiquement au niveau de la pratique sportive.

Ainsi, plus de la moitié des pratiquants licenciés, soit 54.8 %, est réparti dans seulement 4 communautés de communes, soit 18 % du territoire.

Tableau 59 : Nombre de licenciés et part des licences totales par Communauté de Communes

	Nb licenciés sur la CC	% des licences totales
CC du Pays de Pamiers	7816	22,1%
CC du Pays de Foix	4952	14,0%
CC de l'agglom. de Saint-Girons	3416	9,7%
CC du Pays d'Olmes	3215	9,1%
CC du Canton de Saverdun	2808	7,9%
CC du Pays de Mirepoix	2144	6,1%
CC du Canton de Varilhes	1865	5,3%
CC des Vallées d'Ax	1793	5,1%
CC du Pays de Tarascon	1613	4,6%
CC de la Vallée de la Lèze	1289	3,6%
CC du Seronnais 117	719	2,0%
CC d'Auzat-Vicdessos	708	2,0%
CC de l'Arize	618	1,7%
CC du Canton d'Oust	618	1,7%
CC du Bas-Couserans	545	1,5%
CC du Volvestre ariégeois	282	0,8%
CC du Castillonnais	219	0,6%
CC de la Vallée moyenne de l'Hers	133	0,4%
CC rurales Val-Couserans	108	0,3%
CC du Donezan	105	0,3%
Commune de Montesquieu Avantès (commune isolée)	78	0,2%
CC du Canton de Massat	31	0,1%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Attentes, comportements et satisfaction des usagers (résultats de l'enquête pratiquants)

Préambule : représentativité de l'enquête

Quelques repères concernant l'enquête :

- **508 réponses exploitables,**
- **activités pratiquées : 31 disciplines représentées,**
- **Lieu d'habitation des enquêtés : 20 communautés de communes sur 21 représentées (manque CC du Donezan).**

Tableau 60 : Nombre de répondants selon l'activité pratiquée

Activité	Nb de répondants	Activité	Nb de répondants
Tennis	67	Triathlon	8
Football	50	Sports de combat	7
Athlétisme	48	Plongée sous marine	7
Tir	36	Twirling Bâton	7
gymnastique	31	Rugby	6
Natation	29	Golf	5
Volley-ball	27	Tennis de table	4
badminton	22	basket-ball	3
Ski	20	Arts martiaux	3
Sports de boule	19	Escalade	3
Cyclisme	19	Pelote basque	2
Randonnée	17	Musculation	1
Aéromodélisme	14	Pêche	1
Handball	13	Sports mécaniques auto/moto	1
Canoë Kayak	13		
Parapente/parachutisme	10		
Spéléologie, canyonisme	8		

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Tableau 61 : Nombre de répondants selon la CC d'habitation de l'enquête

Communauté de communes d'habitation	Nb de répondants
Communauté de communes du Pays de Foix	94
Communauté de communes du Pays de Pamiers	82
Communauté de communes du Canton de Saverdun	46
Haute Garonne	39
Communauté de communes de Saint-Girons	36
Communauté de communes du Pays d'Olmes	28
Communauté de communes du Canton de Varilhès	27
Communauté de communes du Pays de Mirepoix	27
Communauté de communes du Pays de Tarascon	25
Communauté de communes des Vallées d'Aax	21
Communauté de communes du Canton d'Oust	12
Communauté de communes du Bas-Couserans	11
Aude	8
Communauté de communes de la Vallée de la Lèze	8
Communauté de communes du Seronnais 117	8
Communauté de communes d'Auzat-Vicdessos	6
Communauté de communes de l'Arize	5
Communauté de communes du Castillonnais	4
Communauté de communes du Volvestre ariégeois	4
Communauté de communes de Val-Couserans	3
Communauté de communes de la Moyenne Vallée de l'Hers	1
Communauté de communes du Canton de Massat	1

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

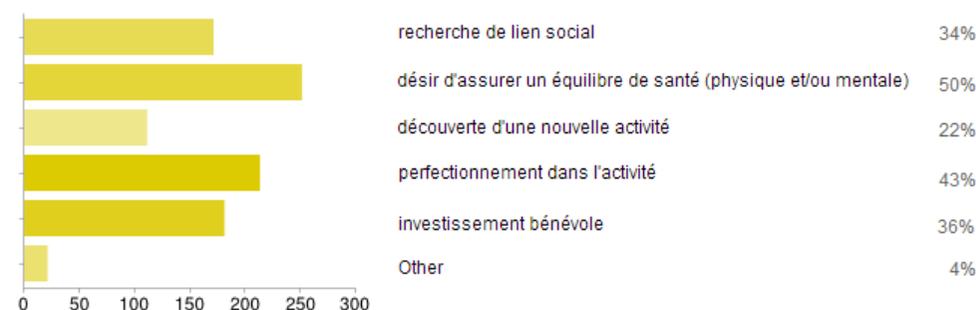
Certaines activités ou certaines communautés de communes sont majoritairement représentées par rapport à d'autres mais globalement ce constat correspond à ce que l'on peut observer sur le territoire.

Il reste cependant des activités ou des communautés de communes pour lesquelles les résultats seront à appréhender avec précaution du fait de leur faible représentativité (cela concerne les activités ou CC avec moins de 10 répondants).

Les motivations, besoins et attentes des pratiquants

Le « désir d'assurer un équilibre de santé » et le « perfectionnement dans une activité » sont les motivations à l'inscription en club qui reviennent dans environ une réponse sur deux. La « recherche de lien social » et « l'investissement bénévole » sont évoqués dans au moins une réponse sur trois.

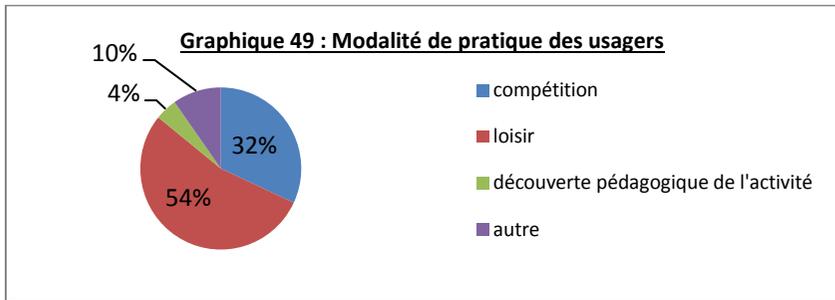
Les principales réponses concernant la rubrique « autres » sont : la passion d'une discipline, le désir d'accompagner ses enfants dans son club, le plaisir et l'aspect ludique du sport.

Graphique 48 : Qu'est-ce qui vous a poussé à pratiquer en club ?

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Lecture : « perfectionnement de l'activité » est une motivation à l'inscription dans une structure sportive évoquée par 43 % des usagers enquêtés.

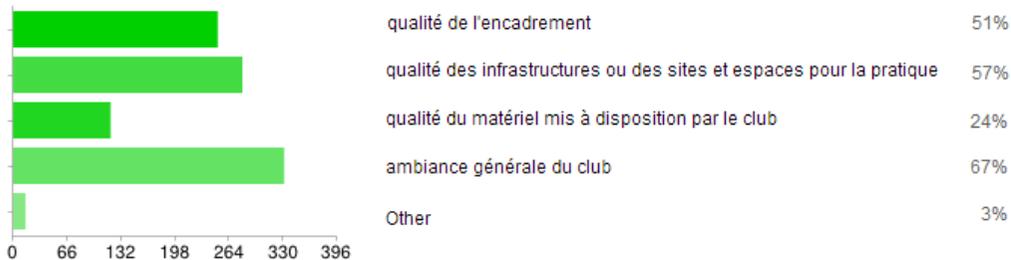
Nota : Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases ; donc, les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

La pratique en club pour les usagers enquêtés est essentiellement une pratique de loisir (54%), la pratique en compétition concerne environ un tiers des usagers enquêtés. La rubrique « autre » (10%) concerne essentiellement les réponses « enseignement de la pratique » pour les usagers inscrits en club qui enseignent leur discipline (encadrant).

Graphique 50 : Aujourd'hui, qu'est-ce qui compte le plus pour vous dans le cadre de votre pratique en club ?



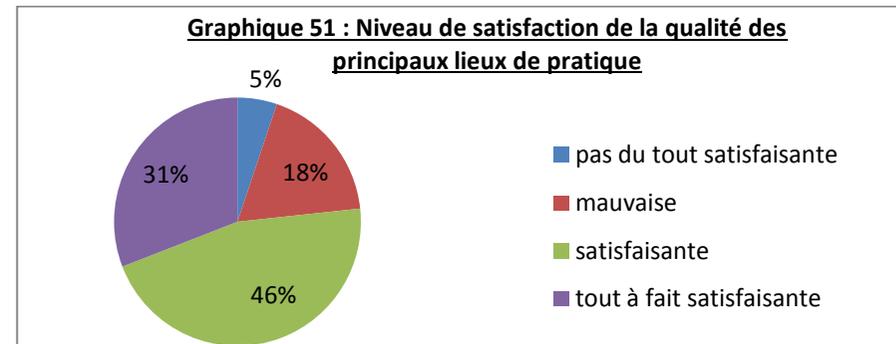
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

L'ambiance qui règne dans le club est la toute première attente des usagers en termes de qualité de pratique en structure (réponse évoquée par 67 % des usagers). La qualité des infrastructures et lieux de pratique ainsi que la qualité d'encadrement sont des attentes évoquées par un peu plus de la moitié des usagers enquêtés.

La rubrique « autres » concerne essentiellement les réponses suivantes : accessibilité géographique du lieu de pratique, pertinence et nombre de créneaux proposés, dynamisme de l'équipe dirigeante.

La satisfaction des pratiquants concernant leur lieu de pratique

Il est important de noter que 77% des usagers enquêtés sont « satisfaits » voire « très satisfaits » de la qualité de leur lieu de pratique.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Même si la majorité des usagers enquêtés semble satisfaite de la qualité des lieux de pratique, des disparités existent selon les disciplines pratiquées. Voici un récapitulatif dans le tableau ci-dessous des activités pour lesquelles les usagers semblent plus insatisfaits que la moyenne :

Tableau 62 : Activités pour lesquelles les usagers sont plus insatisfaits que la moyenne

Handball	41,67%	Sports de boule	36,84%
badminton	40,91%	Tennis	28,79%
gymnastique	40,00%	football	28,57%

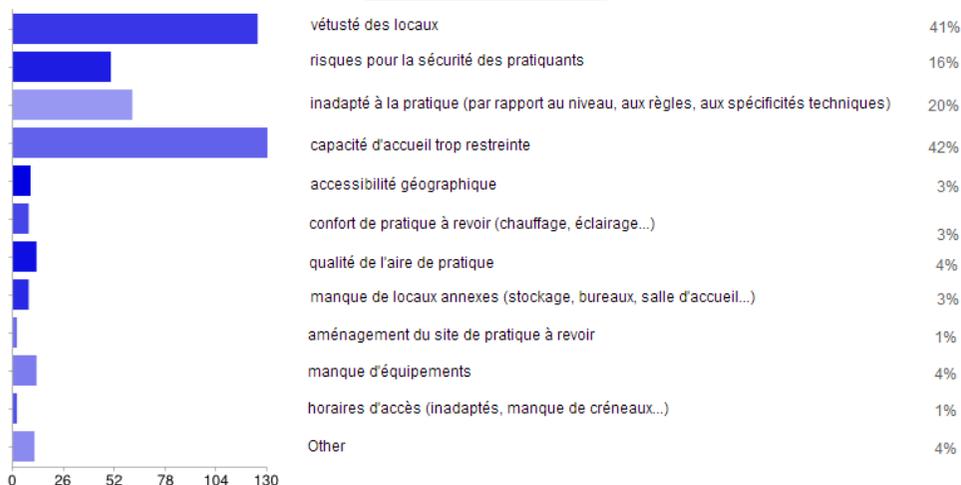
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Lecture : 41,67 % des pratiquants de Handball ayant répondu au questionnaire sont « insatisfaits » voire « très insatisfaits » de la qualité de leur lieu de pratique.

Nota : les activités Sports mécaniques auto/moto, escalade, pelote basque, sports de combat, basket-ball, rugby regroupent des usagers qui seraient également, d'après les résultats, plus insatisfaits que la moyenne concernant la qualité de leur lieu de pratique. Nous n'avons cependant pas pris en compte leurs résultats du fait de la faible représentativité de ces disciplines dans l'enquête.

Un recensement des lieux de pratique pour lesquels les usagers sont les moins satisfaits de leur qualité a été effectué, il est possible de le retrouver en annexes de ce dossier.

Graphique 52 : Quels sont les principaux défauts de votre lieu de pratique qui altèrent vos conditions de pratique ?



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

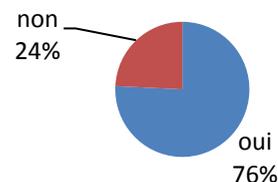
Lecture : la « vétusté des locaux » est un défaut qui a été évoqué dans 41% des cas.

Les principaux défauts des lieux de pratique relevés par les pratiquants sont (par ordre d'importance) :

- La vétusté des locaux (41%),
- La capacité d'accueil trop restreinte (42%),
- Les lieux inadaptés à la pratique(20%),
- Le risque pour la sécurité des pratiquants (16%).

De même que pour la qualité des lieux de pratique, les usagers semblent globalement satisfaits de la diversité en lieux de pratique sur leur territoire (76 % des réponses).

Graphique 53 : Etes-vous satisfait de la diversité en lieux de pratique ?



Les insatisfaits en termes de diversité évoquent « l'éloignement géographique » et le « manque de choix » en lieux de pratique comme principales raisons de leur insatisfaction.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Tableau 63 : Lieu d'habitation des usagers plus insatisfaits que la moyenne de la diversité en lieux de pratique en fonction de la CC d'habitation

CC d'habitation	% insatisfaits
CC du Pays de Tarascon	37,50%
CC du Pays de Mirepoix	37,04%
CC du Canton d'Oust	36,36%
CC des Vallées d'Ax	31,58%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Nota : Les CC du Canton de Massat, du Castillonnais, de la Vallée de la Lèze, de Val-Couserans regroupent des usagers qui seraient d'après les résultats également plus insatisfaits que la moyenne concernant la diversité en lieux de pratique. Nous n'avons cependant pas pris en compte leurs résultats du fait de la faible représentativité de ces CC dans l'enquête.

L'accessibilité géographique au lieu de pratique

Le temps de déplacement « domicile-lieu de pratique » est en moyenne de 15 min sur le département de l'Ariège. Cette moyenne, qui paraît raisonnable, cache en réalité de réelles disparités en fonction de la communauté de communes d'habitation (cf. tableau ci-dessous).

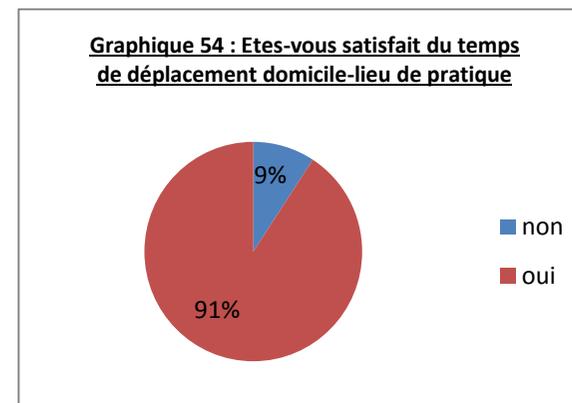
Nota : les pratiquants venant de territoires voisins (départements 31 et 11) apparaissent dans ce tableau.

Tableau 64 : temps de déplacement moyen « domicile-lieu de pratique » d'un pratiquant selon la CC de résidence.

CC de résidence.	Temps de déplacement moyen
Haute Garonne	39 min
Communauté de communes de l'Arize	29 min
Communauté de communes de la Vallée de la Lèze	27 min
Communauté de communes d'Auzat-Vicdessos	26 min
Communauté de communes du Canton de Massat	25 min
Aude	24 min
Communauté de communes du Seronnais 117	24 min
Communauté de communes du Castillonnais	23 min
Communauté de communes du Pays de Tarascon	20 min
Communauté de communes des Vallées d'Ax	19 min
Communauté de communes du Canton de Varilhes	16 min
Communauté de communes de Val-Couserans	15 min
Communauté de communes du Pays de Foix	13 min
Communauté de communes du Canton d'Oust	13 min
Communauté de communes du Volvestre ariégeois	13 min
Communauté de communes du Pays d'Olmes	13 min
Communauté de communes du Pays de Pamiers	12 min
Communauté de communes de Saint-Girons	11 min
Communauté de communes du Bas-Couserans	11 min
Communauté de communes du Canton de Saverdun	9 min
Communauté de communes du Pays de Mirepoix	7 min
Communauté de communes de la Moyenne Vallée de l'Hers	5 min

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Les usagers enquêtés semblent pour la globalité satisfaits du temps de déplacement depuis leur domicile vers leur lieu de pratique principal.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Tableau 65 : Communautés de communes (ou autres territoires) pour lesquelles les pratiquants sont plus insatisfaits que la moyenne du temps de transport vers leur lieu de pratique principal.

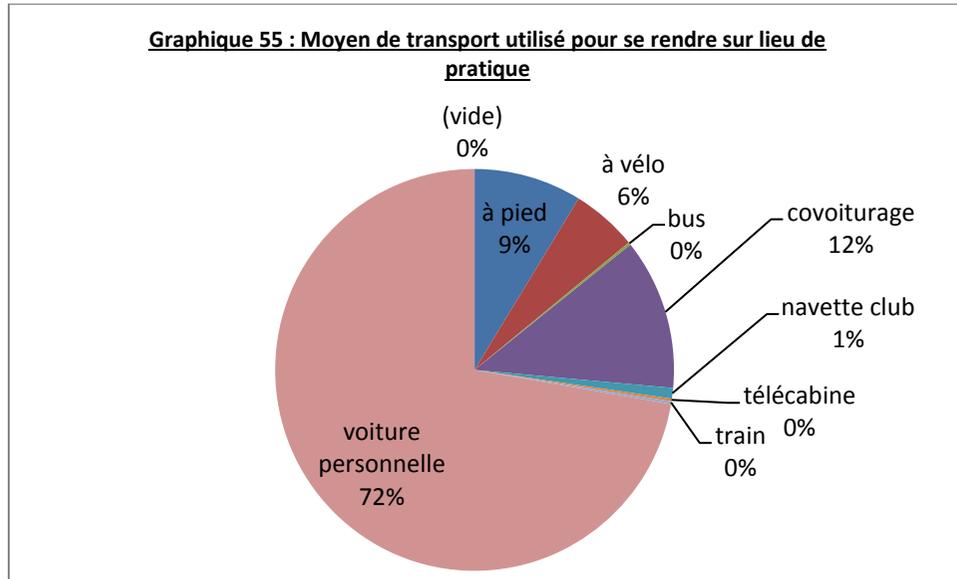
CC d'habitation	% insatisfaits
Haute Garonne	19%
Communauté de communes des Vallées d'Ax	19%
Communauté de communes du Pays de Tarascon	19%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Lecture : 19 % des pratiquants interrogés habitant la CC des vallées d'Ax sont insatisfaits du temps de transport pour se rendre sur leur lieu de pratique principal.

Nota : ne sont pas pris en compte les résultats concernant les CC de la Vallée de la Lèze, du Val-Couserans, du Castillonnais et du Seronnais 117 (faible représentativité), même si elles comportent un fort pourcentage d'insatisfaits.

Le moyen de transport le plus largement utilisé reste la voiture pour se déplacer sur les lieux de pratique. Le transport en commun (bus, train...) n'est quasiment pas utilisé par les usagers enquêtés.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Accessibilité économique à la pratique

Le tarif (adhésion club + licence) est très fluctuant selon la discipline pratiquée. A partir des éléments tirés de l'enquête, une moyenne par discipline a pu être mise en évidence. Cette moyenne est informative car moins représentative que les moyennes annoncées par les comités départementaux sportifs prenant en compte la moyenne des tarifs pratiqués dans l'ensemble des clubs.

Tableau 66 : Tarif moyen par activité

Arts martiaux	16 €	basket-ball	95 €
Randonnée	31 €	Tennis	96 €
Sports de boule	34 €	Escalade	100 €
Pelote basque	49 €	Tir	104 €
Musculation	50 €	Plongée sous marine	107 €
Pêche	53 €	gymnastique	112 €
Football	54 €	Sports de combat	121 €
Volley-ball	55 €	Rugby	124 €
Badminton	69 €	Triathlon	126 €
Cyclisme	72 €	Twirling Bâton	128 €
Canoë Kayak	73 €	Parapente/parachutisme	131 €
Aéromodélisme	76 €	Sports mécaniques auto/moto	140 €
Tennis de table	78 €	Natation	188 €
Athlétisme	80 €	Ski	355 €
Spéléologie, canyonisme	86 €	Golf	754 €
Handball	90 €		

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

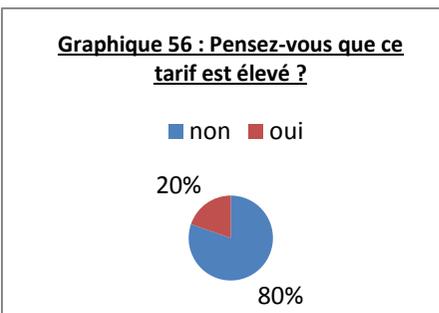


Tableau 67 : Activités pour lesquelles les pratiquants jugent l'adhésion élevée

Activité	% pratiquants pensant que le tarif est élevé
Natation	66%
Parapente/parachutisme	44%
Ski	38%
Cyclisme	33%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Lecture : 66% des pratiquants de Natation ayant répondu au questionnaire trouvent que le tarif de pratique en club est élevé.

Nota : le rugby, le sport mécanique auto/moto, le triathlon, l'escalade, la spéléologie et la plongée sous marine regroupent un nombre de pratiquants insatisfaits plus important que la moyenne, mais les résultats ne sont pas pris en compte (faible représentativité).

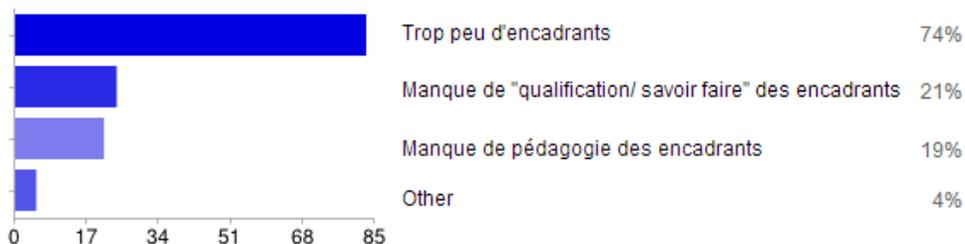
La satisfaction des pratiquants concernant leur structure d'accueil (club)

81 % des pratiquants interrogés sont « satisfaits » voire « très satisfaits » de l'encadrement qui est proposé dans leur club.

Les activités pour lesquelles nous avons pu observer le plus d'insatisfaits (entre 20 et 27 % d'insatisfaits) sont : le tennis, le handball, le football, le cyclisme et le parapente/parachutisme.

Les raisons d'insatisfaction sont majoritairement liées au manque d'encadrants.

Graphique 57 : Si vous n'êtes pas satisfait, merci d'indiquer les raisons.



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Lecture : parmi les pratiquants insatisfaits, « trop peu d'encadrants » est une raison évoquée dans 74 % des cas.

79 % des pratiquants interrogés sont « satisfaits » voire « très satisfaits » du nombre et des horaires des créneaux qui leur sont proposés.

Tableau 68 : Disciplines regroupant le plus d'insatisfaits concernant les créneaux de pratique

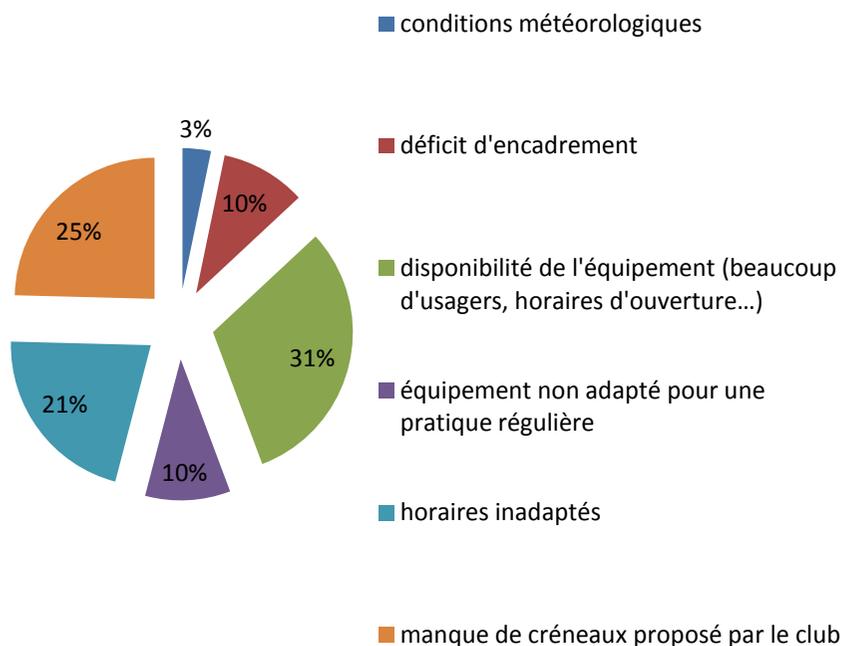
Activité	% d'insatisfaits
Handball	25%
Natation	21%
Tennis	21%
Sports de boule	18%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Lecture : 25% des pratiquants de Handball ayant répondu au questionnaire sont « insatisfaits » voir « très insatisfaits » des créneaux proposés dans leur club.

Nota : le sport mécanique auto/moto, le triathlon, l'escalade et la pelote basque regroupent un nombre de pratiquants insatisfaits plus important que la moyenne, mais les résultats ne sont pas pris en compte (faible représentativité de ces activités dans l'enquête).

Les raisons d'insatisfaction concernant les créneaux de pratique concernent essentiellement le **manque de disponibilité de l'équipement** (beaucoup d'usagers, horaires d'ouverture), le **manque de créneaux proposés par le club** et le **souci des horaires inadaptés**.

Graphique 58 : Raisons de l'insatisfaction concernant les créneaux de pratique

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Freins à la pratique et points de vue du pratiquant

Même si une majorité des pratiquants interrogés semble satisfaite de la diversité en lieux de pratique (76% des enquêtés), le manque de lieux et équipements de pratique est l'un des principaux freins énoncés par ces usagers quant au développement de la pratique sportive sur le territoire. En outre, l'accessibilité géographique de ces lieux de pratique semble être un deuxième point important. Nous voyons bien ici que la question du lieu de pratique semble être un point central quant au développement des pratiques sportives, du moins du point de vue du pratiquant. Le coût de pratique est le troisième point évoqué quant aux freins au développement (coût de transport, d'adhésion, du matériel de pratique...).

Tableau 69 : Qu'est ce qui constitue le principal frein à la pratique sportive sur votre territoire ?

manque d'équipements de pratique	19%
accessibilité géographique des lieux de pratique	15%
accessibilité économique	10%
qualité des équipements de pratique	7%
pas de frein notable	7%
difficultés financières des clubs	5%
manque de reconnaissance de certaines disciplines sur le territoire (promotion, aides...)	5%
temps de loisir restreint	5%
manque de diversité des activités proposées	4%
manque d'investissement bénévole	4%
manque de moyens humains qualifiés	3%
créneaux de pratique inadaptés (horaires, pas assez nombreux...)	3%
démographie locale	3%
défaut d'aménagement des sites de pratique	2%
manque de liens avec le milieu scolaire	1%
accessibilité des équipements pour tous (PMR, non licenciés...)	1%
conditions météorologiques	1%
logique territoriale pas assez prise en compte (mutualisation des infrastructures et moyens)	1%
sport trop en marge de la culture locale	1%
faible pratique des jeunes	1%
manque de motivation des pratiquants	1%

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

La problématique du lieu de pratique est au centre des préoccupations des usagers du département, nous l'avons déjà vu quand il s'agissait d'évoquer les freins à la pratique. Cette observation est d'autant plus forte lorsqu'on demande d'identifier des pistes d'amélioration pour le développement de la pratique sportive, 26 % des usagers évoquent l'amélioration du parc d'équipements ou des sites de pratique, et 26% expriment un besoins en termes de création de nouveaux lieux de pratique.

Tableau 70 : Quelles seraient, pour vous, les principales pistes de développement pour améliorer les conditions de pratique de votre discipline ?

aménagement, rénovation, extension sites/équipements de pratique	28%
création nouveau site/équipement de pratique	26%
moyens financiers supplémentaires	9%
moyens humains supplémentaires (encadrement)	7%
moyens matériels supplémentaires	4%
promotion plus importante de l'activité	4%
créneaux de pratique supplémentaires	4%
Formation des bénévoles	3%
liens plus fréquents avec le milieu scolaire	3%
mise à disposition transport en commun	2%
plus de compétitions dans la discipline	2%
structuration de l'activité au niveau départemental	2%
Autres*	3%

*Autres : investissement/reconnaissance bénévole, conventions mise à disposition équipements à revoir (loyer, règlementation...), soutien administratif/juridique/développement du club.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Etat des lieux des interventions des acteurs locaux

Rappel des objectifs

Par ce travail, il s'agira de réaliser un état des lieux pour mieux comprendre la façon dont les acteurs locaux (CG + DDCSPP et collectivités territoriales) interviennent pour le développement des activités physiques et sportives sur le département :

- **Identifier les différents acteurs « phares » impliqués dans le développement du sport sur le territoire,**
- **Identifier les différents champs d'interventions des différents acteurs pour le développement du sport,**
- **Préparer à une analyse critique de ces interventions.**

Les acteurs œuvrant pour le développement du sport sur le Département de l'Ariège

Le Conseil Général

Le Conseil Général de l'Ariège agit pour le développement du sport sur le département à travers son service de la Culture, de l'Education et du Patrimoine. Jusqu'à aujourd'hui, le département agissait pour le développement du sport en subventionnant la construction de gros équipements, en aidant au fonctionnement des comités départementaux et en soutenant le sport scolaire. Le Conseil Général souffre d'un déficit en matière de politique sportive : service peu structuré, pas de réels choix politiques dans la mise en œuvre de ses actions de soutien... tous ces constats ont motivé le CG 09 à mettre en place une démarche concertée pour contribuer à la mise en œuvre d'une réelle stratégie en matière de politiques sportives sur son territoire.

Dorénavant, le Conseil Général a pour objectif de se doter d'une réelle stratégie de développement du sport sur son territoire, avec une volonté d'axer sa politique sur la jeunesse, notamment à travers le soutien aux écoles sportives.

Les récentes initiatives du Conseil général montrent bien la volonté de structurer la politique sportive au niveau du département : création d'un service « Sports et Jeunesse », création d'un nouveau poste dans ce service, mise en place avec les partenaires de l'étude préparatoire au schéma départemental des politiques sportives...

Une dynamique nuancée par le sommeil prolongé de la CDESI qui pourrait être à déplorer tant au niveau du développement des activités physiques et sportives de nature qu'au niveau du développement touristique et économique de ces activités.

Aujourd'hui, l'Ariège dispose d'une CDESI instituée mais non active.

Si le Département souhaite mobiliser des ressources et des partenaires pour le développement du sport en Ariège et s'affirmer comme un élément moteur et anticipatif, une réflexion serait à mener sur la place des sports de nature et sur les choix et stratégies à opérer.

Les services déconcentrés de l'Etat (DDCSPP 09)

Depuis le 1er janvier 2010, les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) reprennent les compétences des directions départementales de la jeunesse et des sports (DDJS), des affaires sanitaires et sociales (DDASS), en matière d'affaires sociales, des unités départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (UDCCRF) et des services vétérinaires. Créés dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), les DDCSPP font partie des nouveaux services déconcentrés de l'État à compétence interministérielle. Ils relèvent du Premier ministre et sont placés sous l'autorité du préfet de département.

En matière sportive la DDCSPP a pour objectif d'impulser la politique de l'Etat au niveau du département (soutien aux projets, réglementation,...) en apportant son soutien en matière juridique, technique et financière.

Les principales missions de la DDCSPP 09 :

- Accompagnement technique, pédagogique et financier des associations sportives et des comités départementaux,
- Développement et promotion des pratiques sportives,
- Accompagnement technique et financier, expertise en matière d'équipement sportif,

- Protection des pratiquants (santé et sécurité des sportifs),
- Information sur les métiers du sport et de l'animation,
- Déclinaison départementale des orientations fixées par le ministère chargé des sports (accessibilité des publics prioritaires aux pratiques sportives, sport santé, lutte contre la violence...),
- Greffe des associations pour tout le département,
- Opérateur ponctuel de formation aux métiers du sport pour le compte du Creps de Midi Pyrénées,
- Intervention dans l'emploi sportif (financeur dans le cadre du Plan Sport-Emploi et organe consultatif dans le cadre des démarches « emplois d'avenir »).

Entité non dépendante de la politique du territoire, la DDCSPP se positionne dans son rôle d'expert pour soutenir les projets du Département et de ses acteurs. En lien étroit avec la DRJSCS Midi Pyrénées, la DDCSPP 09 collabore avec le mouvement sportif et le Conseil Général pour contribuer à la mise en œuvre de politiques plus concertées sur le département de l'Ariège (preuve en est durant cette étude où la DDCSPP est un partenaire essentiel du CG 09).

Les Clubs et les Comités Départementaux

Acteurs de terrain par excellence et premiers maillons du sport au contact des pratiquants, leurs rôles, actions et fonctionnements ont été détaillés dans le diagnostic spécifique qui leur a été réservé dans ce document (page 18 pour les clubs, page 33 pour les CD). Ce qu'il faut retenir est que ces entités ont une vision du développement du sport centrée sur leurs activités respectives ; cependant, ces clubs et CD ont des projets et ambitions souvent rattachés à des valeurs partagées. Le dynamisme des ces acteurs de terrain et les points communs qu'ils présentent peuvent être un socle du développement des Politiques Sportives sur le territoire.

Le CDOS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ariège se positionne comme l'entité représentative du mouvement sportif sur le département de l'Ariège. Il représente à la fois les disciplines olympiques et les disciplines non olympiques.

Les objectifs du CDOS 09 :

- Représenter les Comités départementaux auprès des ligues, de la préfecture, du Conseil Régional et Général.
- Fédérer les Comités Sportifs Départementaux et les différentes disciplines du Département.
- Aider à structurer les Comités Départementaux.
- Former les dirigeants à la gestion d'une association, à la formalisation et au pilotage d'un projet associatif et d'un projet de développement.
- Promouvoir les activités sur le département au grand public
- Valoriser les athlètes de haut niveau et les bénévoles.

Une personne agent de développement est employée à plein temps pour proposer et conduire les différents moyens afin de répondre à ces objectifs : organisation d'événements de promotion des disciplines, forums d'échanges entre acteurs de terrain, organisation de formations dirigeants...

Les dirigeants regrettent que le rôle du CDOS ne soit pas reconnu à sa juste valeur par les acteurs de terrain (CD et clubs). Le CDOS se veut être un réel levier de développement pour ces structures (formations, conseils, promotion...), mais aujourd'hui leurs liens sont essentiellement tournés vers la formalisation des dossiers de subvention.

Un projet d'envergure est actuellement mené par le CDOS sur le département pour répondre aux objectifs initialement fixés : la création d'une « maison des sports ». Cet endroit physique où une majorité des acteurs du mouvement sportif du département se réunirait serait l'opportunité de développer une réelle stratégie de développement commune à l'ensemble des acteurs. Les relations entre acteurs seraient facilitées, cela amènerait à une mutualisation des moyens humains (administratifs) et matériels (salles de réunion, bureaux,...) et permettrait aux acteurs de davantage concentrer leurs moyens sur des actions de développement, plutôt que sur le fonctionnement.

En résumé, le CDOS 09 travaille au jour le jour pour se détacher de cette image de « faiseur de dossier de subventions » pour aller vers une stratégie de développement concerté entre acteurs.

Les liens du CDOS 09 avec les autres acteurs du Département sont relativement limités :

- Conseil Général : liens quasi inexistants en dehors des formalités administratives liées aux demandes de subventions,
- Communautés de communes et communes : partenariat lors de l'organisation d'événements,
- Conseil Régional : liens limités aux demandes de subventions,
- DDCSPP 09 : partenariats ponctuels lors de formations (exemple formation jeunes dirigeants), sinon liens limités aux dossiers de subventions.

L'association Paasport 09"

PAASPORT 09" se veut être un outil au service de la politique territoriale pour assurer le développement durable des structures associatives.

Ses objectifs :

- Favoriser l'insertion professionnelle et développer l'accès à l'emploi (avec un pôle destiné aux personnes en difficulté sociale),
- Se mettre à la disposition du milieu sportif pour assurer son développement de façon pérenne.

Ses modalités d'intervention :

- Intervient avec un réseau de partenaires pour proposer des formations au moindre coût à des personnes en recherche d'emploi ou à des structures demandeuses.
- Mobilise des dispositifs d'Etat pour financer ses actions (exemple du Fond National de Développement de la Vie Associative (FDVA) pour la formation de bénévoles dans les associations).

Les services proposés sont à destination de différentes structures (associations, collectivités, établissements scolaires..) de différents domaines (sport, tourisme, socio-culturel, social...).

Dans le domaine sportif, Paasport 09" intervient essentiellement dans l'accompagnement de projets associatifs et la formation à la gestion d'une association, Paasport 09" fait également office de bourse de l'emploi pour répondre aux besoins des structures.

La Caisse d'Allocation Familiale

La CAF aide financièrement les familles pour faciliter l'accès aux loisirs culturels et sportifs des jeunes de 11 à 15 ans dont le foyer familial a des revenus limités. Chaque année, une enveloppe de 48 000 euros peut être distribuée selon un système de distribution de tickets de 8 € utilisables au moment de l'inscription en club par exemple.

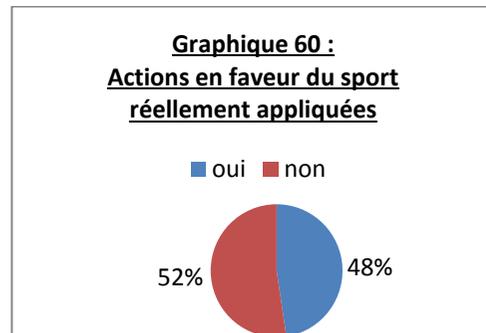
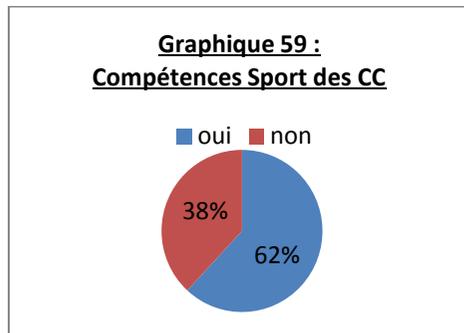
Malgré le contexte du département (précarité des ménages) et les actions de promotion mises en place par la CAF auprès des familles et des jeunes, le système d'aide n'est pas exploité par toutes les familles concernées, c'est-à-dire que certaines familles ayant droit aux tickets ne retirent pas les carnets auxquels elles ont droit.

Communes et Communautés de communes

L'organisation du sport en France repose beaucoup sur les actions mises en place par les collectivités territoriales au niveau communal et intercommunal. Elles représentent un pilier fondamental au développement du sport sur un territoire, notamment à travers la construction et l'entretien des équipements sportifs, l'aide financière et matérielle aux associations, la mise à disposition d'encadrants sportifs et des installations sportives, le soutien à l'Education Nationale...

Les Communautés de communes

Sur le département de l'Ariège, parmi les 21 communautés de communes existantes, 13 possèdent une compétence sport. Dans les faits, seulement 10 mettent réellement aujourd'hui en place des actions en faveur du développement du sport, pour les autres la compétence a été retenue dans les statuts mais n'est pas effective sur le terrain (encore à l'état de projet).

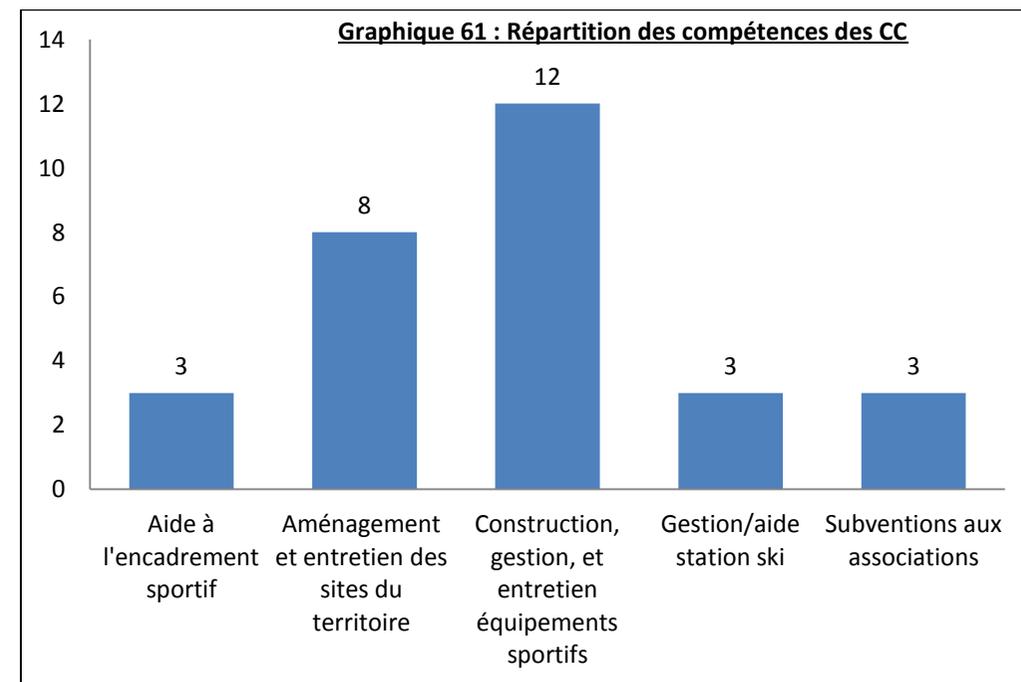


Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données issues des entretiens auprès des 21 Communautés de Communes (élus ou techniciens).

Malgré la prise de conscience générale de mutualiser les moyens au niveau intercommunal (cf. réforme des collectivités territoriales de 2010), une majorité des communes appartenant aux communautés de communes n'ayant pas retenu la compétence sport ne ressentent pas le besoin d'envisager une politique sportive globale au niveau intercommunautaire. Ceci s'explique notamment par le fait que les

communautés de communes de l'Ariège sont constituées d'une ou deux communes « phares » portant l'ensemble des projets sur leur territoire, et ces dernières ne souhaitent pas voir leurs projets menés au niveau intercommunal pour ne pas perdre la maîtrise d'ouvrage.

Les compétences retenues par les communautés de communes se répartissent comme indiqué sur le graphique ci-dessous. La compétence la plus largement retenue par ces collectivités concerne les équipements sportifs (construction, gestion, entretien). Le caractère rural du département amène également les CC à mener une stratégie de valorisation touristique du territoire à travers l'aménagement de sites de pratiques naturels (chemins de randonnée, sites d'escalade, sites VTT FFC...). Cette composante est aussi présente dans les collectivités n'ayant pas retenu de compétence « Sport », puisque l'aménagement de ces sites n'est pas exclusif à ce domaine d'activités (cf. compétences tourisme).



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données issues des entretiens auprès des 21 Communautés de Communes (élus ou techniciens).

Tableau 71 : Répartition des compétences retenues par les communautés de communes ayant une compétence « sport » retenue dans leurs statuts

	Aide à l'encadrement sportif	Aménagement et entretien des sites du territoire	Construction, gestion, et entretien équipements sportifs	Gestion /aide station ski	Subventions aux associations
CC d'Auzat-Vicdessos		X	X		
CC de l'Arize			X		X
CC de Saint-Girons			X		
CC de Val-Couserans		X	X		
Cc des vallées d'Ax		X	X	X	X
Cc du Bas-Couserans	X	X	X		
CC du Canton de Varilhes		X	X		
Cc du Canton d'Oust		X	X	X	
CC du Castillonnais	X		X		X
Cc du Pays de Foix		X	X		
CC du Pays d'Olmes			X	X	
Cc du Seronnais			X		
CC du Volvestre ariégeois	X	X			

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données issues des entretiens auprès des 21 Communautés de Communes (élus ou techniciens).

Tableau 72 : Résumé des principaux projets à venir retenus lors des entretiens avec les Communautés de Communes

CC de Saint-Girons	Projet de la construction d'un centre aquatique couvert d'intérêt communautaire. Une étude en cours pour une fusion entre CC Saint-Girons / Bas Couserans / Val Couserans.
Cc des vallées d'Ax	Continuité de développer les activités liées aux espaces nordiques. (régie qui gère cela). Poursuite de la mission sur les parcours de randonnée. Continuité de l'action sur les sites d'escalade. Volonté de développer l'activité vélo en voies vertes.
CC d'Auzat-Vicdessos	Pour 2013, plusieurs projets : labellisation de chemins de VTT. Création d'un bike Parc. Officialisation du site de bloc (escalade) de la Ramade.
CC de l'Arize	Projet de créer un gymnase d'intérêt communautaire : associations sportives, scolaires, écoles...
Cc du Canton d'Oust	Les projets : une mutualisation des équipements, moyens de transport (du minibus), des moyens humains... Exemple : les coûts de transport sont très élevés. L'idée, plutôt que de financer, serait de prêter du matériel par exemple.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données issues des entretiens auprès des 21 Communautés de Communes (élus ou techniciens)

Les Communes

Les communes constituent un acteur incontournable dans la gouvernance du sport actuellement en France. Au plus proche du terrain, les communes œuvrent pour satisfaire les besoins des associations sportives et de la population en matière sportive.

Leurs actions s'articulent généralement selon 3 axes majeurs :

- Construction, gestion, entretien et mise à disposition d'équipements sportifs,
- Mise à disposition d'encadrants sportifs,
- Aides au fonctionnement des associations (subventions, matériel...).

La composante « équipements sportifs » est une réelle difficulté pour ces petites collectivités. Les moyens financiers mis en jeu dépassent généralement leur budget, la nécessité de mutualiser les moyens et de réfléchir à une stratégie de développement globale se fait largement ressentir, mises à part pour les communes les plus importantes qui peuvent se permettre d'avoir leur propre parc d'équipements et ne voient pas de réel intérêt à la mutualisation.

Ces problèmes financiers auxquels doivent faire face les collectivités sont amplifiés par le renouveau régulier des normes imposées par chacune des fédérations sportives en matière d'équipements sportifs.

Alors que les Communes sont considérées comme le premier financeur public du sport en France avec 9.3 Milliards € par an et 80% de la propriété du parc sportif français, le réseau ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport) a pour but de favoriser la concertation entre les différents acteurs (collectivités, Etat et mouvement sportif). Il représente les intérêts des collectivités locales. Le représentant ANDES du département de l'Ariège est Marc Sanchez, Maire de Lavelanet et Président de la communauté de communes des Pays d'Olmes.

Les Pays

4 Pays sont présents sur le département : Le Pays de Foix Haute-Ariège, le Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées, le Pays des Pyrénées Cathares, le Pays du Couserans. Les Pays n'ont pas de compétences à proprement parlé. Ils peuvent soutenir certains projets en

corrélation avec leurs projets et contrats de Pays : aides aux recherches de subventions pour des projets dépassant l'intérêt communautaire, aides financières, soutien juridique et technique pour des projets non pris en compte dans les compétences des communes et communautés de communes, élaboration de schéma de développement territorial (exemple des SCOT).

Ces projets et contrats de Pays concernent principalement le développement économique du territoire. Dans certains cas les activités sportives sont prises en compte dans ces chartes de pays, cela concerne essentiellement la construction d'équipements majeurs sur un territoire.

Le Pays du Couserans a été identifié comme étant très actif dans le développement du sport sur son territoire. Le conseil de développement du Pays, réunissant les différents acteurs du territoire (70 associations), a créé une commission « sport » permettant de s'intéresser à la problématique sportive. Un projet d'état des lieux de l'offre sportive émane de cette commission, qui attend pour le moment les résultats de la présente étude.

Illustration 6 : Carte présentant le découpage territorial du département selon ces 4 Pays



Source: image tirée du site <http://www.ariège.com>.

Analyse critique de la gouvernance du sport sur le territoire

Nos entretiens menés auprès des différents acteurs du sport nous ont tous amenés au même constat : à l'image de ce que l'on peut observer sur l'ensemble du territoire français, la gouvernance du sport est relativement complexe à aborder de part la diversité et la pluralité des acteurs qui œuvrent sur un territoire donné.

L'Etat et ses services déconcentrés, les différents acteurs des différents niveaux du mouvement sportif, les différentes collectivités, les associations spécifiques... représentent autant d'acteurs pouvant intervenir dans la gestion et le développement du milieu sportif. Chacun intervient selon un champ d'actions précis ou plusieurs champs d'actions (cf. tableau ci-dessous), certaines actions font l'objet de concertation entre ces différents acteurs et les différents échelons d'un même groupe d'acteurs, d'autres actions, qui concernent pourtant plusieurs acteurs, ne font l'objet de peu (voire aucune) concertation.

Le système d'organisation du sport sur le territoire ariégeois aujourd'hui prend en compte l'ensemble des compétences nécessaires à son développement. Même si l'ensemble des compétences est pris en compte, on note l'absence d'une stratégie territoriale, « d'un fil conducteur », qui permette d'orienter les actions réalisées vers des objectifs fixés à l'avance. C'est le rôle que doit prendre le Conseil Général de l'Ariège en réalisant de réels choix politiques. Cela passe par la mise en évidence d'objectifs à atteindre et la formalisation concertée d'un plan d'actions avec les acteurs phares du territoire.

Tableau 73 : concertations entre acteurs concernant les missions réalisées.⁸

	Construction des équipements	Gestion/entretien des équipements	Promotion des activités	Formation/ accompagnement	Emploi	Réglementation (équipements, encadrement sportif)	Aide au fonctionnement des clubs (ou CD)	Mise à disposition encadrement sportif	Aide des familles à l'accès aux pratiques sportives
Communes	X	X					X	X	
Communautés de communes	X	X	X				X	X	
Pays	X								
Conseil Général	X		X				X		
DDCSPP 09	X		X	X	X	X	X		
CDOS 09			X	X			X		
Ligues régionales et fédérations			X	X		X	X		
Comités Départementaux			X	X			X		
Paasport 09"				X	X				
CAF									X

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO

X : une réelle concertation entre acteurs est menée pour mettre en œuvre les actions en faveur du sport

X : pas de réelle concertation durable, des liens ponctuels entre acteurs peuvent se créer dans le cadre d'actions spécifiques.

X : aucune concertation

X : action menée de façon exclusive par un acteur, donc pas de concertation sur ces actions spécifiques.

⁸ NOTA : Ce tableau a été retravaillé par la suite dans le cadre des réunions de travail. Sa forme finale est présente dans les annexes du dossier de préconisations (compte-rendu de la réunion de travail « le soutien apporté au mouvement sportif »).

Etape 2 : Analyses et bilan stratégique

Analyses

Une offre globalement diversifiée sur le département...

Le profil général du territoire a montré que l'ensemble des composantes sociodémographiques n'étaient pas réellement un atout pour le développement du sport en Ariège : une population vieille et vieillissante, un niveau de vie relativement faible, un territoire très rural...

Pourtant, le taux de pénétration est supérieur à la moyenne régionale et nationale, et classe le département à la troisième place régionale de ce point de vue.

Le diagnostic met en évidence quelques éclaircissements quant à cet engouement pour la pratique sportive chez les ariégeois.

Une diversité d'APS proposée par les clubs du territoire à l'échelle du département : 35 familles d'activités sont praticables en clubs sur 38 recensées en France (2 familles praticables sur le territoire sont exclues de l'étude : chasse et échec). Les 3 seules familles non structurées sur le département sont : « autres sports collectifs » (exemple : jorkyball, tennis ballon..), « autres sports d'hiver » (luge, patinage, bobsleigh...), « simulateur d'activités physiques ».

Une diversité du type de pratique : 100 % des clubs proposent une activité de loisir, et 72% d'entre eux permettent l'accès à une pratique compétitive.

L'Ariège peut compter sur un réseau de clubs sportifs relativement dense qui contribue à la diversité de l'offre sous la forme d'un large choix pour le pratiquant : elle compte 3.9 clubs pour 1000 habitants en 2011, alors que la moyenne régionale affiche 3.3 clubs pour 1000 habitants (en France, 2.6 clubs pour 1000 habitants).

Le nombre d'équipements sportifs témoigne également de l'offre diversifiée proposée sur le département : l'Ariège serait le département le mieux doté en équipements sur la région Midi-Pyrénées, avec 11.3 équipements pour 1000 habitants contre 6.9 pour la moyenne régionale.

L'offre en animation sportive sur le territoire dans sa globalité permet donc de répondre à un large panel d'attentes et de besoins de la population ariégeoise.

L'enquête pratiquants a d'ailleurs mis en avant que 78 % des enquêtés sont satisfaits voire très satisfaits de la diversité en pratiques sportives sur leur territoire.

...mais un territoire marqué par de réelles disparités

Des disparités observées en premier lieu entre territoires infra-départementaux concernant le nombre d'équipements et de clubs : 47 % des équipements sont concentrés sur 4 Communautés de communes qui comptent 52 % des clubs (CC de Foix, Saint-Girons, Pays d'Olmes et Pamiers).

Cette différence de densité en équipements et clubs par rapport au territoire ne traduit cependant pas un réel déséquilibre puisque ces quatre Communautés de Communes représentent 50.3% de la population ariégeoise. Donc, rapportés au nombre d'habitants, le nombre d'équipements et de clubs de ces quatre CC sont dans la moyenne départementale.

Les réelles disparités résident plutôt dans la diversité de l'offre en APS permise par les équipements et les clubs.

D'abord à l'échelle départementale, il y a certaines disciplines qui dominent. On retrouve en effet une offre forte concernant le football, le tennis, le rugby, les sports de boule... Les clubs et équipements n'offrent pas la même possibilité de pratique pour d'autres activités. Cette disparité se retrouve à l'échelle infra-départementale avec des Communautés de Communes sur lesquelles il est possible de pratiquer 29 familles d'activités physiques et sportives sur 33 praticables sur le département et d'autres où on ne peut en pratiquer qu'une.

Il est évident qu'en territoire rural, il soit normal de parcourir quelques kilomètres pour s'adonner à certaines disciplines proposées par un nombre réduit de clubs. Les Communautés de Communes à caractère très rural, peu peuplées et isolées n'ont pas vocation à disposer d'équipements lourds. Il semble logique et admis que cette structuration se fasse autour des plus gros bassins de vie.

Pendant, il semble que la fragilité ou faible représentativité de certaines activités moins développées représente un risque à la richesse de la diversité sportive de l'Ariège.

Une baisse du nombre de licences à surveiller

De 2004 à 2011, le nombre de licences a légèrement chuté (-2%). Cette décroissance qui s'amorce en 2010 doit tout de même attirer l'attention puisqu'elle est en contre sens de la tendance générale que l'on peut observer sur la région Midi-Pyrénées, qui, elle, enregistre +8 % de licences entre 2004 et 2011.

Il faut simplement garder en tête que la baisse du nombre de licences ne correspond pas forcément à une baisse de la pratique sportive ; pour certaines activités, un certain nombre de pratiquants n'a plus recours à la licence mais évolue dans le cadre d'une pratique libre.

Une qualité de l'offre mitigée

Un parc d'équipements pas toujours adapté

Certains clubs et donc certaines activités souffrent de difficultés par rapport aux équipements.

Un manque d'équipements a été évoqué par plusieurs sources (Comités Départementaux, Clubs, Pratiquants) et représente un frein à la pratique toutes saisons de certaines disciplines (pétanque, tennis : besoin en structures couvertes) ou la rend difficile (football : besoin en terrain synthétique).

Lorsqu'on demande aux pratiquants d'évoquer les pistes de développement qui pourraient améliorer les conditions de pratique de leur discipline, 28 % des usagers évoquent l'amélioration du parc d'équipements ou des sites de pratique, et 26 % expriment un besoin de création de nouveaux lieux de pratique.

On note ainsi des difficultés de développement de certains clubs en raison d'un nombre de créneaux trop limité dû au partage des accès (natation/triathlon/pentathlon/sauvetage : besoin en équipements de natation).

Certains équipements ne sont simplement pas adaptés avec des capacités d'accueil trop restreintes et limitent ainsi le fonctionnement de certains clubs (tir, badminton...).

Enfin certains équipements sont relativement vieillissants : c'est le cas des courts de tennis, des bassins de natation, et des salles multisports.

Un encadrement dans les clubs relativement précaire

Même si du point de vue du pratiquant, la qualité de l'encadrement dans les clubs est satisfaisante (81% de satisfaits voire très satisfaits), du point de vue des dirigeants de clubs et des têtes de réseaux (comités départementaux), le manque d'encadrants diplômés est une difficulté. Aussi, l'encadrement dans les clubs repose essentiellement sur la bonne volonté des bénévoles (seuls 9 % des encadrants diplômés des clubs sont salariés avec une moyenne des contrats à 54.23% ETP). Si le bénévolat gardait le dynamisme actuel dans les années à venir, cette situation ne serait pas problématique. Cependant, la baisse générale du nombre de bénévoles actifs indique une mise en péril de la qualité de l'offre qui peut être proposée (69% des Comités Départementaux et 81% des clubs évoquent le déficit en bénévoles actifs comme une des principales difficultés rencontrées).

Une structuration fragile du mouvement sportif

Des clubs sportifs et des têtes de réseaux reposant quasi exclusivement sur un bénévolat de plus en plus fragile

A l'heure actuelle, 90% des dirigeants de comités départementaux et 76% des dirigeants de clubs estiment que les clubs sont en bon ou très bon état de santé.

Ces mêmes dirigeants précisent que les principales difficultés rencontrées sont :

- le déficit de bénévoles actifs (69% des dirigeants de CD, 81% des dirigeants de clubs),
- les difficultés financières (38% des deux catégories de dirigeants).

Dans un contexte où :

- les bénévoles représentent l'essentiel des ressources pour l'encadrement et la gestion des clubs et Comités Départementaux (seulement 9% des encadrants diplômés sont salariés ; seuls 3% des clubs et 37% des CD bénéficient de salariés à des postes de gestion et de développement),
- les ressources financières sont représentées par les financements publics à hauteur de 32%, aides publiques qui seront probablement amenées à diminuer,

...il est évident que la pérennité de certains clubs représente un challenge pour les années à venir.

Un sport pour tous à potentiel... mais qui reste à optimiser

Un dynamisme pour la jeunesse intéressant... qui a besoin d'être consolidé

La moitié des clubs du territoire a une école de sport destinée à la jeunesse, sans prendre en compte les 33 clubs UNSS qui accueillent spécifiquement des collégiens et lycéens. Toutes les familles d'activités comportent au moins une école de sport. En revanche, certaines disciplines au sein de ces familles d'activités n'en possèdent pas, c'est le cas du triathlon, de la gymnastique volontaire, du sauvetage et du vol libre.

En Ariège, près de la moitié des licences (42.5%) concerne des jeunes de moins de 18 ans. Le taux de licences chez les jeunes est le plus élevé de toutes les tranches d'âges : 43.8 % chez les jeunes de 3 à 10 ans, 76.8% chez les 11-17 ans.

Ce dynamisme certain pour le jeune public est renforcé par l'intervention de la CAF qui délivre des coupons aidant les familles au règlement des cotisations dans les clubs du département (48 000 euros de budget).

Cependant, certains éléments sont à souligner pour ce public :

- 53 % des écoles de sports se concentrent sur seulement 6 APS praticables sur le département (Football, Rugby, Pétanque, Tennis, Judo et Ski),
- le système d'aide de la CAF n'est jamais exploité dans son intégralité alors que des familles se plaignent du coût des licences.

Un sport adapté et un handisport en développement mais reposant sur des bases fragiles.

Le sport adapté et le handisport ariégeois représentent un nombre de clubs relativement important avec une évolution de +12 clubs en cinq ans pour atteindre aujourd'hui 12 clubs spécifiques et 9 clubs sous forme de sections au sein de clubs « traditionnels ».

Le département de l'Ariège est l'un des départements qui compte le plus de clubs handisport et de licenciés en région Midi-Pyrénées. Cependant la filière souffre d'un manque de lisibilité sur le territoire, qui est notamment du à l'absence de collaboration

avec la MDPSH (Maison Départementale pour les Personnes en Situation de Handicap). La MDPSH semble ne pas vouloir ouvrir ses portes au Comité Départemental Handisport, alors qu'un travail en collaboration entre ces deux entités pourrait améliorer la prise en charge des publics.

Pas de réel manque dans l'offre pour les autres publics spécifiques

Le taux de licence féminine en Ariège s'élève à 35.8 %, il est de 33.8 % sur la région Midi-Pyrénées et de 34% en France. On ne note donc pas de déficit dans l'offre ariégeoise envers ce public.

Le taux de licence des seniors de plus de 60 ans est le plus faible : 13 % des plus de 60 ans du département sont licenciés dans un club. Ce phénomène n'est pas spécifique au département, d'une manière générale en France la pratique d'une activité physique décroît avec l'avancée en âge.

Focus sur certaines activités

Un accès difficile à la natation

L'activité natation est sans nul doute l'une des activités qui souffre le plus du manque d'équipements : les pratiquants notent un inconfort de pratique lié à la saturation des créneaux, les dirigeants de clubs et CD se plaignent du manque de créneaux qui leur est proposé sur la semaine. S'ajoute à cela un mécontentement de la part des pratiquants de cette discipline qui est lié au prix de la licence : 66% des pratiquants de natation interrogés trouvent le prix de leur licence trop important, qui est en moyenne d'environ 180 euros.

La natation semble réellement freinée dans son développement en rapport au manque d'équipements permettant la pratique, alors que celle-ci a un rôle indéniable en matière éducative chez les jeunes (pratique scolaire et extra scolaire).

Certaines fédérations « Sports de Nature » en perte de vitesse ?

Nous notons que le taux de licences SN en Ariège est de 18.8 % contre 13.5% en Midi-Pyrénées ce qui place l'Ariège à la 1^{ère} place en termes de représentativité des SN en nombre de licences. Cependant, deux fédérations sont en perte de vitesse en termes d'adhérents : FFCAM et FFME.

Une information apportée par des professeurs de sport de la DDCSPP nous indique que le nombre de pratiquants n'est pas en baisse : le nombre de licences chute, mais les intéressés s'orientent de plus en plus vers de la pratique libre hors clubs.

L'information chiffrée ne nécessiterait donc pas d'attention particulière.

Des initiatives locales sans réelle politique territoriale

Une multiplicité d'acteurs qui nécessite une meilleure coordination et concertation

L'Ariège peut compter sur l'intervention de différents acteurs assurant le développement du sport à l'échelle départementale et infra-départementale.

Cependant, cette diversité d'acteurs nécessite aujourd'hui qu'une réelle coordination (et concertation) soit menée pour que l'ensemble des ressources soit optimisé afin de servir au mieux le développement du sport. Que ce soient les collectivités et le CG09 pour la construction de nouveaux équipements, le CG09, la DDCSPP et les collectivités pour le subventionnement des clubs et CD, le CDOS et les CD pour la structuration du sport et sa promotion... tous ces acteurs ne doivent plus fonctionner de manière isolée au risque de voir le potentiel de développement s'évanouir.

Cette organisation devrait passer par la formalisation d'une stratégie de développement départementale (objet de la présente étude), prenant en compte l'ensemble des problématiques, et ce aux différents échelons (clubs, CD, collectivités, Département...).

Nota : sont présentées en annexe les fiches récapitulatives des différents entretiens menés sur le terrain et au téléphone avec des acteurs Ariégeois du sport.

Bilan stratégique du département concernant le sport

Forces	Faiblesses
Constat sur l'actuel	
<p>Pratique :</p> <p>Un taux de pratique important (le 3^{ème} Régional). Un large panel de publics pratiquant : tous les publics pratiquent avec un fort taux de satisfaction.</p> <p>Une offre Importante et diversifiée :</p> <p>Un fort taux d'équipements pour l'Ariège. Un nombre de clubs important et couvrant presque tout l'éventail des familles d'activités physiques et sportives classifiées par l'INSEP.</p> <p>Viabilité des structures :</p> <p>Une viabilité des structures jugée bonne voire très bonne par les dirigeants (aujourd'hui).</p>	<p>Fonctionnement :</p> <p>Absence d'une réelle politique territoriale permettant d'organiser et d'optimiser l'ensemble des actions en faveur du sport. La structuration du mouvement sportif repose quasi exclusivement sur du bénévolat pour l'encadrement, le développement et la gestion (C'est une faiblesse dans le contexte actuel menaçant concernant la chute du bénévolat actif énoncée par les dirigeants de clubs et CD).</p> <p>Ressources des clubs et CD :</p> <p>Humaines : un déficit en bénévoles actifs. Financières : représentent des difficultés pour les clubs.</p> <p>Disparités dans l'offre</p> <p>L'accessibilité géographique et culturelle à l'offre est celle d'un territoire rural.</p> <p>Quelques problèmes relevés concernant les équipements :</p> <p>Certains équipements ne sont pas ou plus adaptés à la pratique : tir, badminton (capacité d'accueil) ; tennis, pétanque (pas de terrains couverts pour des pratiques toutes saisons),... Un manque avéré de bassins de natation sportifs qui nuit au développement de clubs (natation, triathlon, pentathlon..) mais aussi au développement du savoir nager pour les scolaires.</p> <p>Un Sport de Haut-Niveau peu développé :</p> <p>Pas de Pôle sur l'Ariège et seulement 19 sportifs sur les listes ministérielles (car peu de filières d'études supérieures sur le département).</p>

Opportunités	Menaces
Réflexions prospectives	
<p>Démographie : Une croissance importante pour un petit département rural.</p> <p>Dynamique actuelle : Les acteurs du sport ont pour objectif de davantage structurer la politique sportive du territoire. Il y a une possibilité de bénéficier des enseignements du Schéma des Politiques Educatives Locales.</p> <p>Des leviers sous exploités aujourd'hui qui sont à méditer : Haut-Niveau, Événementiel, Sports de Nature...</p>	<p>Viabilité des structures : Une chute du bénévolat actif mentionnée par les dirigeants de clubs et CD. Une surcharge administrative de plus en plus prégnante dans la gestion des clubs et CD. Une aide aux structures sportives qui pourrait diminuer si l'organisation des acteurs majeurs du sport ne progresse pas en faveur d'une optimisation de leurs actions/ressources/ moyens.</p>



CONCEVO

Mathieu Bain
Ludovic Daviau

06 98 90 23 86

06 30 38 13 30

mathieu.bain@concevo.fr

ludovic.daviau@concevo.fr

65, allées Maurice Sarraut,
31 300 TOULOUSE

www.concevo.fr

ANNEXES

Fichiers informatiques transmis

Base de données « Clubs et Licenciés » de l'Ariège :

Construite à partir de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et Clubs sans Comités Départementaux sur le Département.

Tableur de réponse de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et Clubs sans Comités Départementaux sur le département.

Tableur de réponse de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Cartographies en format numérique

Données supplémentaires extraites au format papier

Etat des lieux de la demande

Tableau annexé 1 : Lieux de pratique pour lesquels les usagers sont insatisfaits de la qualité

Boulodrome d'Aston
 Boulodrome de Caumont
 Boulodrome de Miliane
 Boulodrome de Tarascon
 Boulodrome du Foulon (Pamiers)
 Boulodrome Le Fossat
 Complexe sportif de Ferrières
 Courts de tennis Bastide de Sérou
 Courts de tennis club Pays d'olmes
 Courts de tennis de La Bastide de Sérou
 Courts de tennis de Saverdun
 Courts de tennis Lavelanet
 Courts de tennis Mirepoix
 Gymnase Ax les Thermes
 Gymnase Buffelan (Saint Giron)
 Gymnase Camel (St Giron)
 Gymnase Cereza (Pamiers)
 Gymnase Collège Lakanal (Foix)
 Gymnase de la Vaillante (Pamiers)

Gymnase du collège Bayle (Pamiers)
 Gymnase Jacquard (Lavelanet)
 Gymnase LEP Jean Durroux (Ferrière)
 Gymnase Saverdun
 Gymnase Seix
 Gymnase Tarascon
 Halle multisports de Ferrières
 Piscine de Foix
 Piscine de Pamiers
 Piscine de Saverdun
 Piscine Pamiers
 Piscine Saverdun
 Piste d'athlétisme de St Giron
 Piste d'athlétisme du gymnase Bayle (Pamiers)
 Piste d'athlétisme du stade Balussou (Pamiers)
 Piste d'athlétisme du stade Jo-Boussion (Pamiers)
 Rivière Ariège à Saverdun
 Rocher d'escalade de Seignan (St-Giron)
 SAE gymnase Bayle (Pamiers)
 Salle polyvalente de Mercus
 Salle polyvalente de Montgailhard
 Salle polyvalente du Jeu du Mail (Pamiers)
 Salle polyvalente Espalioux (Pamiers)
 Salle polyvalente Laquière (Foix)
 Salle polyvalente Prayols
 Site VTT Varilhes
 Stade de foot de Caumont
 Stade de foot de l'Ayroule (Foix)
 Stade de foot de Mazères
 Stade de foot de Saint Jean du Falga
 Stade de foot de Saverdun
 Stade de foot du Pountil (Montaut)
 Stade de rugby de Saint Croix Volvestre
 Stade de Tarascon
 Stade des Cabannes
 Stands de tir à Pamiers
 Station ski Ax Bonascre

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des pratiquants.

Tableau annexé 2 : Nombre de licences par fédération sportive en Ariège en 2011

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES AGRÉÉES EN 2011	LICENCES ARIÈGE	FÉDÉRATIONS FRANÇAISES AGRÉÉES EN 2011	LICENCES ARIÈGE	FÉDÉRATIONS FRANÇAISES AGRÉÉES EN 2011	LICENCES ARIÈGE
Fédérations unisports olympiques		Fédérations unisports non olympiques			
FF d'athlétisme	366	FF d'aéromodélisme	260	FF de joutes et sauvetage nautique	0
FF des sociétés d'aviron	0	FF d'aéronautique	79	FF de karaté et arts martiaux affinitaires	221
FF de badminton	250	FF d'aérostation	1	FF de longue paume	0
FF de basketball	881	FF d'aïkido, aikibudo et affinitaires	72	FF de la montagne et de l'escalade	344
FF de boxe	74	FF d'aïkido et de budo	84	FF de motocyclisme	57
FF de canoë-kayak	201	FF du sport automobile	71	FF de motonautique	1
FF de cyclisme	360	FF de jeu de balle au tambourin	0	FF de muaythaï et disciplines associées	0
FF d'équitation	1 723	FF de ballon au poing	0	F de padel	0
FF d'escrime	102	FF de ball-trap	53	FF de parachutisme	399
FF de football	4 070	FF de billard	69	FF de pêche sportive au coup	25
FF des sports de glace	4	FF du sport boules	310	FF des pêcheurs en mer	3
FF de gymnastique	961	FF de savate, boxe française et disciplines associées	295	FF de pêche à la mouche et au lancer	38
FF d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme	24	FF de bowling et sports de quilles	6	FF de pelote basque	39
FF de handball	670	FF de char à voile	0	FF de pétanque et jeu provençal	2 978
FF de hockey	0	FF de la course camarguaise	0	FF de planeur ultra-léger motorisé	47
FF de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées	1 434	FF de la course landaise	0	FF de pulka et traîneau à chiens	0
FF de lutte	13	FF de la course d'orientation	8	FF de la randonnée pédestre	831
FF de natation	363	FF de cyclotourisme	632	FF de roller sports	55
FF de pentathlon moderne	11	FF de danse	179	FF de rugby à XIII	126
FF de ski	1 505	FF des échecs	15	FF de sauvetage et secourisme	87
FF de taekwondo et disciplines associées	87	FF d'études et sports sous-marins	216	FF de ski nautique	59
FF de tennis	2 001	FF de football américain	0	FF de spéléologie	91
FF de tennis de table	167	FF de full contact et disciplines associées	0	FF de squash	8
FF de tir	434	FF de giravation	0	FF de surf	2
FF de tir à l'arc	46	FF de javelot tir sur cible	0	FF de Wushu Arts énergétiques et martiaux chinois	1
FF de triathlon	37	FF de jeu de paume	0	FF des sports de traîneau	6
FF de voile	89	FF de joutes et sauvetage nautique	0	FF de twirling bâton	47
FF de volleyball	158	FF de karaté et arts martiaux affinitaires	221	FF de vol à voile	24
FF de hockey sur glace	0	FF de longue paume	0	FF de vol libre	185
FF de golf	575	FF de la montagne et de l'escalade	344	FF de polo	0
FF de rugby	3 058	FF de motocyclisme	57	FF Sports de Contact et Disciplines Associées	62
TOTAL Fédérations unisports olympiques	19 664	FF de jeu de paume	0	FF de baseball et softball	1
				FF de double dutch	0
				Total fédération unisports non olympiques	8 088

Source : recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission statistique et Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), licences sportives au 31 décembre 2011

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES AGRÉÉES EN 2011	LICENCES ARIÈGE
Fédérations multiports	
FF des clubs alpins et de montagne	354
FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire	2 309
FF pour l'entraînement physique dans le monde moderne	892
FF de la retraite sportive	27
FF du sport travailliste	32
F des clubs sportifs et artistiques de la défense	367
F nationale du sport en milieu rural	1 382
F sportive et culturelle de France	4
F sportive et culturelle Maccabi	0
F sportive et gymnique du travail	449
F sportive de la police française	28
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)	812
FF omnisports des personnels de l'éducation nationale et jeunesse et sports (2F OPEN-JS)	57
Union nationale sportive Léo Lagrange	83
FF du sport d'entreprise	0
F sportive des ASPTT	555
FF handisport	82
FF du sport adapté	184
FF du sport universitaire	46
Union générale sportive de l'enseignement libre	0
Union nationale des clubs universitaires	2
Union nationale du sport scolaire	2 684
Union sportive de l'enseignement du premier degré	3 525
Total fédérations multiports	13 874
ENSEMBLE (USEP compris)	41 625

Source : recensement auprès des fédérations sportives agréées par le Ministère des Sports, Mission statistique et Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS), licences sportives au 31 décembre 2011.

Etat des lieux des interventions des acteurs locaux

Fiches récapitulatives des entretiens réalisés avec les acteurs du sport Ariégeois.

Nota : certains d'entretiens de terrain n'ont pas fait l'objet de fiches « acteurs » puisqu'ils représentaient plus un moyen de compréhension du territoire et des pratiques en termes de sport qu'un recensement d'informations :

- Entretien avec l'agent de développement du district de football,
- Entretien avec le Directeur de l'UNSS départemental,
- Entretien avec l'agent de développement du Comité Départemental Handisport,
- Entretien avec le Directeur du service Culture, Education et Patrimoine du CG 09,
- Entretien avec une Professeur de Sport de la DDCSPP 09,
- Entretien avec le Président et l'agent de développement du CDOS 09,
- Entretien avec la Directrice de PAASPORT 09,
- Entretien avec une Conseillère Technique de la CAF 09,
- Entretien avec un Coordonateur PEL,
- Entretien avec un technicien du Pays Couserans,
- Entretien avec le Maire de Mazères.

Conseil Général 09

Contact pour l'entretien qualitatif

Nom/Prénom: Jean-Louis Attané/Solange Gouiric	Fonction: Directeur du service de la Culture, de l'Education et du Patrimoine.	Tél:	Mail: jattane@cg09.fr
--	---	-------------	------------------------------

Cadre d'intervention

Politique « Sport et Jeunesse »

Objectifs principaux

- Favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et aux structures de loisirs, notamment pour la jeunesse.
- Viser la qualité des activités de loisirs sur l'ensemble du département
- Prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leur responsabilité éducative.

Dispositifs et modalités d'intervention

- Activités sportives en milieu scolaire : aide pour l'achat de petit matériel et le transport des jeunes (UNSS, USEP, UFOLEP, fonctionnement des établissements scolaires...)
- Subventions pour la construction de gros équipements
- Aides au fonctionnement des Comités départementaux sportifs (formation, Haut Niveau, promotion des activités).
- Création d'une CDESI en 2004 (ne fonctionne pas réellement aujourd'hui).

Nota : le Conseil Général était dépourvu jusqu'à lors d'un service « sport » autonome. 2 postes ont été créés dans ce cadre (1 poste « jeunesse », 1 poste « sport »).

Coordination/ liens avec les autres acteurs du sport

- CDOS : pas de réels liens avec le CDOS, aujourd'hui pas de réelle stratégie globale mais la situation tend à s'améliorer (volonté de concertation notamment à travers le schéma départemental).
- Communautés de communes et communes : quasiment pas de liens sur la problématique « Sport ».
- DDCSPP : la DDCSPP 09 a un rôle jusqu'à lors de conseiller auprès du Conseil Général, pas de réelle stratégie commune.

Cette fiche de présentation du Conseil Général de l'Ariège fait l'état des lieux de la situation actuelle de son organisation en matière de politique sportive, on note bien ici le déficit en matière d'organisation pour mener une réelle politique sportive.

Cette fiche évoluera donc avec l'apparition des préconisations de la présente étude et la formalisation du schéma départemental des politiques sportives.

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Ariège

Contact pour l'entretien qualitatif

Nom/Prénom: Alexandra Mérigot	Fonction: Conseillère d'animation sportive	Tél: 05.61.02.43.079.	Mail: alexandra.merigot@ariège.gouv.fr
--------------------------------------	---	------------------------------	---

Cadre d'intervention

Jeunesse, Sports, vie associative, éducation populaire
Accompagnement technique et pédagogique - Réglementation - Expertise - Formation

Objectifs principaux en matière de politique sportive

- **Impulser la politique de l'Etat en matière d'éducation populaire, de soutien aux projets d'animation, de sport, de professionnalisation des cadres éducatifs, de respect des cadres réglementaires dans les champs des politiques éducatives, de l'accueil des mineurs, du sport et de la vie associative.**
- **Accompagner le territoire dans le développement de son Projet Éducatif Local concerté.**
- **Apporter son expertise à travers l'intervention de ses conseillers techniques et pédagogiques, à la collectivité territoriale, aux porteurs de projets et aux gestionnaires d'équipements.**

Dispositifs et modalités d'intervention

- moyens humains : 4 professeurs de sports (3.25 ETP) + 1 adjointe administrative (0.80 ETP).
 - moyens financiers : part territoriale du CNDS + montage de projets dans le cadre des appels à projets.
- Modalités d'intervention :
- Accompagnement technique, pédagogique et financier des associations sportives et des comités départementaux.
 - Développement et promotion des pratiques sportives.
 - Accompagnement technique et financier, expertise en matière d'équipement sportif.
 - Protection des pratiquants (santé et sécurité des sportifs).
 - Information sur les métiers du sport et de l'animation.
 - Déclinaison départementale des orientations fixées par le ministère chargé des sports (accessibilité des publics prioritaires aux pratiques sportifs, sport santé, lutte contre la violence...).
 - Greffe des associations pour tout le département.
 - Opérateur ponctuel de formation aux métiers du sport pour le compte du Creps de Midi Pyrénées.

Coordination/ liens avec les autres acteurs du sport

- Mise en œuvre des missions régaliennes en liaison éventuellement avec la préfecture de l'Ariège et les autres institutions concernées par les problématiques sportives.
- Collaboration tripartite avec CDOS 09 et le conseil général pour contribuer à la mise en œuvre de politiques sportives plus concertées dans le département.
- Cogestion avec le mouvement sportif des subventions CNDS.
- Contribution aux groupes de travail mis en place par la DRJSCS (sports de nature, handicap, CNDS, réglementation, sport santé, équipements sportifs.....)

CDOS 09

Contact pour l'entretien qualitatif

Nom/Prénom: Christian BERNARD	Fonction: Président du CDOS09	Tél: 06 79 70 1092	Mail: chbem@wanadoo.fr
-------------------------------	-------------------------------	--------------------	------------------------

Cadre d'intervention

Sports, vie associative.
Accompagnement technique et pédagogique – Formation - Promotion

Objectifs principaux

- Représenter les Comités départementaux auprès des ligues, de la préfecture, du Conseil Régional et général.
- Fédérer les Comités Sportifs Départementaux et les différentes disciplines du département.
- Aider à structurer les Comités départementaux.
- Former les dirigeants à la gestion d'une association, à la formalisation et au pilotage d'un projet associatif et d'un projet de développement.
- Promouvoir les activités sur le département au grand public.
- Valoriser les athlètes de haut niveau et les bénévoles.

Dispositifs et modalités d'intervention

- 1 poste ETP « agent de développement ».
- 1 poste 9 heures hebdomadaires « secrétariat ».
- Formation aux projets associatifs.
- Création événements fédérateurs entre disciplines.
- Création événements de promotion du sport et du handicap et du partage entre sportifs valides et sportifs en situation d'handicap (2 journées sports nature).
- Formation jeunes dirigeants 16-23 ans (avec DDCSPP et PAASPORT).
- Organisation du Trophée des Sports (valorisation des jeunes talents, athlètes de haut niveau et bénévoles).
- Organisation Forum du Sport : journée de rencontre entre dirigeants selon des thématiques spécifiques.
- Co-organisation d'une journée découverte d'activités pour le Grand Public : journée CNOF « Sport pour Tous » (animations avec les acteurs locaux).

Nota : un projet en cours cherchant à fédérer les acteurs et mutualiser les moyens : création d'une « maison des sports ».

Coordination/ liens avec les autres acteurs du sport

- Conseil Général : liens quasi inexistant en dehors des formalités administratives liées aux demandes de subventions.
- Communautés de communes et communes : partenariat lors de l'organisation d'événements.
- Conseil Régional : liens limités aux demandes de subventions.
- DDCSPP 09 : partenariats ponctuels lors de formations (exemple formation jeunes dirigeants), sinon liens limités aux dossiers de subventions.
- Comités Départementaux et clubs : la reconnaissance du CDOS comme levier de développement de ces structures est à travailler. Les relations restent aujourd'hui trop restreintes aux seules demandes de subventions.

PAASPORT 09 "

Contact pour l'entretien qualitatif

Nom/Prénom: Marine BORDES	Fonction: Directrice	Tél: 05 61 02 98 97	Mail: paasport09@wanadoo.fr
---------------------------	----------------------	---------------------	-----------------------------

Cadre d'intervention / Grands axes d'intervention

- **Mise à disposition de personnel.**
- **Assistance administrative à la carte.**
- **Point d'appui local à la vie associative.**

A destination de différentes structures (associations, collectivités, établissements scolaires..) de différents domaines (sport, tourisme, socio-culturel, social...).

Objectifs principaux

PAASPORT 09" se veut être un outil au service de la politique territoriale pour assurer le développement durable des structures associatives.

Ses objectifs :

- Favoriser l'insertion professionnelle et développer l'accès à l'emploi (avec un pôle destiné aux personnes en difficulté sociale).
- Se mettre à la disposition du milieu sportif pour assurer son développement de façon pérenne.

Dispositifs et modalités d'intervention

- Intervient avec un réseau de partenaires pour proposer des formations au moindre coût à des personnes en recherche d'emploi ou à des structures demandeuses.
- Mobilise des dispositifs d'Etat pour financer ses actions (exemple du Fond National de Développement de la Vie Associative (FDVA) pour la formation de bénévoles dans les associations).

Exemple : en 2012, PAASPORT 09 a permis la mise à disposition de 150 personnes, 6328 heures concernant l'animation sportive. Les disciplines sportives les plus demandeuses sont : les activités aquatiques (surveillance de piscine), les sports de nature, sports à but de maintien de la forme/santé, les sports de combat.

Coordination/ liens avec les autres acteurs du sport

Travaille principalement en collaboration avec :

- CG 09.
- DDCSPP 09.
- UT 09 et a DIRECCTE MP.
- CDOS 09 et CD sportifs.
- Dispositifs de l'ETAT, notamment le réseau MAIA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) en collaboration avec le DDVA (Directeur Départemental de la Vie Associative).

CAF

Contact pour l'entretien qualitatif

Norm/Prénom: Salva Solange	Fonction: Conseillère Technique Enfance Jeunesse	Tél: 05 34 09 27 50	Mail: solange.salva@caffoix.cnafmail.fr
----------------------------	--	---------------------	---

Cadre d'intervention / Grands axes d'intervention

- **Aide financière pour faciliter l'accès aux loisirs culturels et sportifs des jeunes de 11 à 15 ans dont le foyer familial a des revenus limités.**

Objectifs principaux

- L'aide aux loisirs est un objectif. Le sport est considéré comme un loisir de proximité et c'est ainsi que la CAF intervient.

Dispositifs et modalités d'intervention

« ticket loisirs » : un listing des jeunes potentiellement bénéficiaires de cette aide (11 à 15 ans révolus). Un contrat est demandé aux jeunes et les associations remplissent une charte (d'accueil et de non discrimination)

9 tickets de 8 €

6 tickets de 8 €

3 tickets de 8 € Selon le quotient familial.

Chaque année, une enveloppe de 46000 euros peut être distribuée selon ce système. Cependant, tout n'est pas dépensé. Pourtant, l'information est présente dans les foyers. L'origine du non recours des familles à ce système d'aide n'est pas encore connue.

Nota : la tranche d'âge des 11 à 15 ans a été choisie car la CAF s'est rendue compte que les jeunes désertaient les centres de loisirs à partir de 11 ans (transition du centre de loisirs à des activités associatives plus autonomes). Au-delà de 16 ans, il n'y a plus de réel contact avec les jeunes.

Coordination/ liens avec les autres acteurs du sport

- Un contact avec les cd et clubs qu'au travers de la charte.
- DDCSPP et CG 09 sont des partenaires sur les politiques éducatives locales.

Coordonnateur PEL : CC du Pays de Mirepoix

Contact pour l'entretien qualitatif

Nom / Prénom : CASADO Michel	Fonction : Coordonnateur PEL	Tél : 05 61 68 13 02	Mail: michel.casado@paysdemirepoix.org
------------------------------	------------------------------	----------------------	--

Cadre d'intervention / Grands axes d'intervention

Géographiquement : 25 communes du Pays de Mirepoix (+ 8 communes en 2014 : 33 communes).

En termes de PEL : tous les acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, associations... tous les intervenants et institutions qui interviennent dans le champ éducatif (tous accueils et encadrements de jeunes de 0 à 25 ans).

Objectifs principaux

Deux grands objectifs :

- Autonomie
- Citoyenneté

→ Permettre à des enfants et jeunes de s'engager et de construire des compétences pour devenir acteurs, autonomes, solidaires...

Dispositifs et modalités d'intervention

- La Communauté de Communes gère le côté petite enfance et enfance/jeunesse : crèche, centres de loisirs, CLAE... Donc pour la petite enfance, les objectifs sont travaillés dans les discours, les activités...
- Sur le milieu associatif, pas de gestion directe : donc un axe de travail avec un animateur jeunesse → implication des jeunes adhérents de l'association qui ne doivent plus être uniquement consommateurs mais acteurs.
Permettre aux jeunes de prendre des décisions pour les associations en concertation avec les dirigeants en les associant aux réunions de préparation des projets...
- Exemple : Projet autour de la rivière avec le moniteur de l'Ecole de pagaie et du club de Kayak de Mirepoix : dynamisé par le moniteur et mis en place essentiellement par les jeunes.
- Réponse à un projet de l'ARS : l'activité physique (enfance, jeunesse et associations) avec pour cibles les parents et les entraîneurs. Le contact sera fait sous forme de soirées « animation/ échanges ».

Missions

Tout ce qui peut être fait sur le terrain (accompagnement des clubs, des jeunes pour les rendre acteurs...) au niveau du sport est souvent déjà intégré dans les PEL et dans les fiches de mission des coordonnateurs. Donc les accompagnements de Terrain au niveau du sport peuvent être faits dans le cadre des PEL.

Coordination/ liens avec les autres acteurs du sport

C'est souvent informel mais les contacts sont faciles en cas de besoin et c'est un système souple. (DDCSPP, CG 09, CAF).

Pays Couserans

Contact pour l'entretien qualitatif

Nom/Prénom: Cyrille Jacob	Fonction: /	Tél: 05.61.66.98.90 / 06.38.64.84.96	Mail: cyrille.jacob@pays-couserans.fr
---------------------------	-------------	--------------------------------------	---------------------------------------

Cadre d'intervention / Grands axes d'intervention

- **Accompagnement et soutien dans le cadre de Mandat par dossier s'il y a représentation d'un élément de centralité**

Objectifs principaux

- Etre un soutien pour les dossiers qui sont au-delà de l'intérêt communautaire ou qui nécessitent une compétence ingénierie non présente dans les Communautés de Communes ou Communes. (si les dossiers correspondent au contrat de Pays ou que l'équipement a une vocation structurante au-delà que communale).
- Soutien du dossier et accompagnement pour donner au dossier une compétence ingénierie apportée par le Pays aux Communautés de Communes. (Compétence mutualisée qui se situe au Pays).
- Aide aux collectivités pour se structurer juridiquement par rapport à la compétence sport.

Dispositifs et modalités d'intervention

- Le pays n'a pas la compétence « sport » et il n'y a pas de commission « sport ».
- Un élu suit les dossiers qui se réfèrent au sport mais c'est informel : grand équipement : mandat et mission des communautés de communes pour la piscine de Saint Girons. Vrai mandat en tant qu'élément de centralité. (Cofinancé entre les 8 Communautés de Communes). Pas une compétence sport mais un mandat par dossier si besoin pour bénéficier des compétences « ingénierie » présentes au Pays.

Ligne conductrice : CHARTE DE PAYS avec déclinaisons en contrats de pays. Ce sont les documents de référence pour estimer du critère « centralité » d'un dossier.

Coordination/ liens avec les autres acteurs du sport

- Le conseil de développement regroupe plus de 70 associations. C'est ce conseil qui a impulsé la volonté de travailler sur le sport. Il y a une commission sportive dans ce conseil de développement. (Projet d'Etat des lieux du sport sur le Couserans : idée d'un stagiaire pour une étude. En attente des résultats de l'étude préparatoire au Schéma des Politiques Sportives).
- Pas de réelle coordination avec les autres acteurs du sport. Des rencontres occasionnelles plutôt par hasard.

Commune de Mazères

Contact pour l'entretien qualitatif

Nom/Prénom: Louis Marette	Fonction: Maire de la ville	Tél: 05 61 69 42 04	Mail:
---------------------------	-----------------------------	---------------------	-------

Cadre d'intervention / Grands axes d'intervention

- Gestion des équipements existants
- Développement de nouveaux équipements (projet en cours de réalisation d'un complexe sportif)
- Aides aux associations (subventions, accès aux équipements, mise à disposition d'animateurs)
- Animation sportives pour les écoles municipales (2 animateurs mis à disposition)

Objectifs principaux

- Maintenir le dynamisme de la commune en matière sportive (aujourd'hui 65 associations pour 4000 habitants).
- Harmoniser avec les communes voisines, notamment Saverdun, l'offre en clubs sportifs (exploiter les complémentarités et spécificités de chacun, éviter les doublons).
- Développement des activités physiques et sportives dans les écoles.
- Assurer la surveillance de baignade l'été sur la piscine municipale.

Dispositifs et modalités d'intervention

- Une commission sportive extra municipale a été mise en place pour permettre la gestion des équipements de la commune (répartition des créneaux), mais aussi pour permettre l'identification d'un interlocuteur au service des dirigeants de clubs.
- Mise à disposition de 2 animateurs sportifs pour les CLAE et la MJC, quelques fois pour les clubs en fonction des besoins.

Coordination/ liens avec les autres acteurs du sport

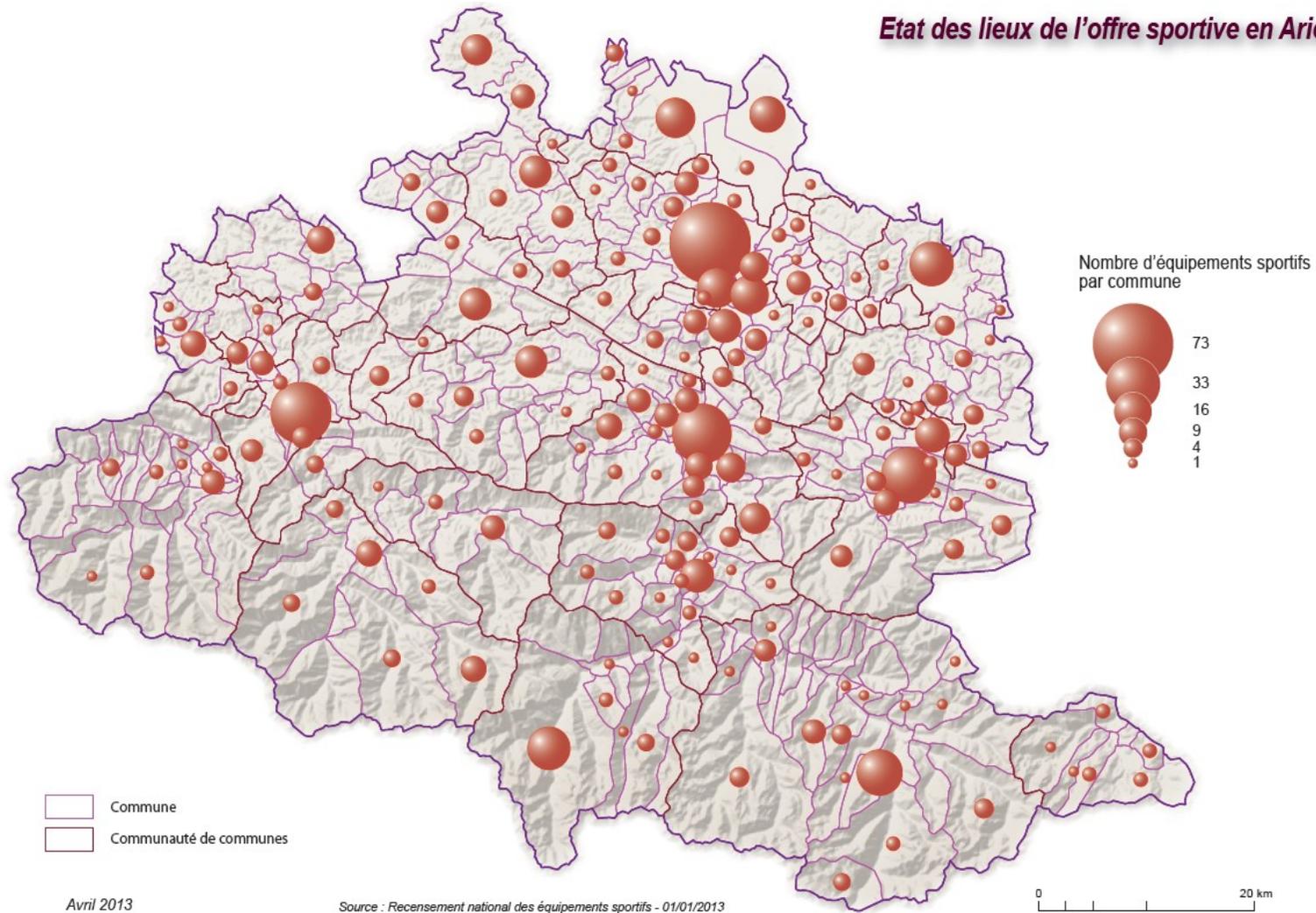
- Peu de lien avec les autres acteurs du territoire en matière de politique sportive.
- L'intercommunalité (Communauté de communes du Canton de Saverdun) n'a pas de compétence Sport.
- La commune sollicite l'aide du pays (Portes d'Ariège-Pyrénées) et des conseils généraux et régionaux lorsqu'elle porte des projets d'envergure, tel le projet d'équipement sportif actuellement mis sur pieds.

Cartographies

Cartographies de l'Offre Sportive de l'Ariège : offre en termes d'équipements, espaces, sites et itinéraires de pratique.

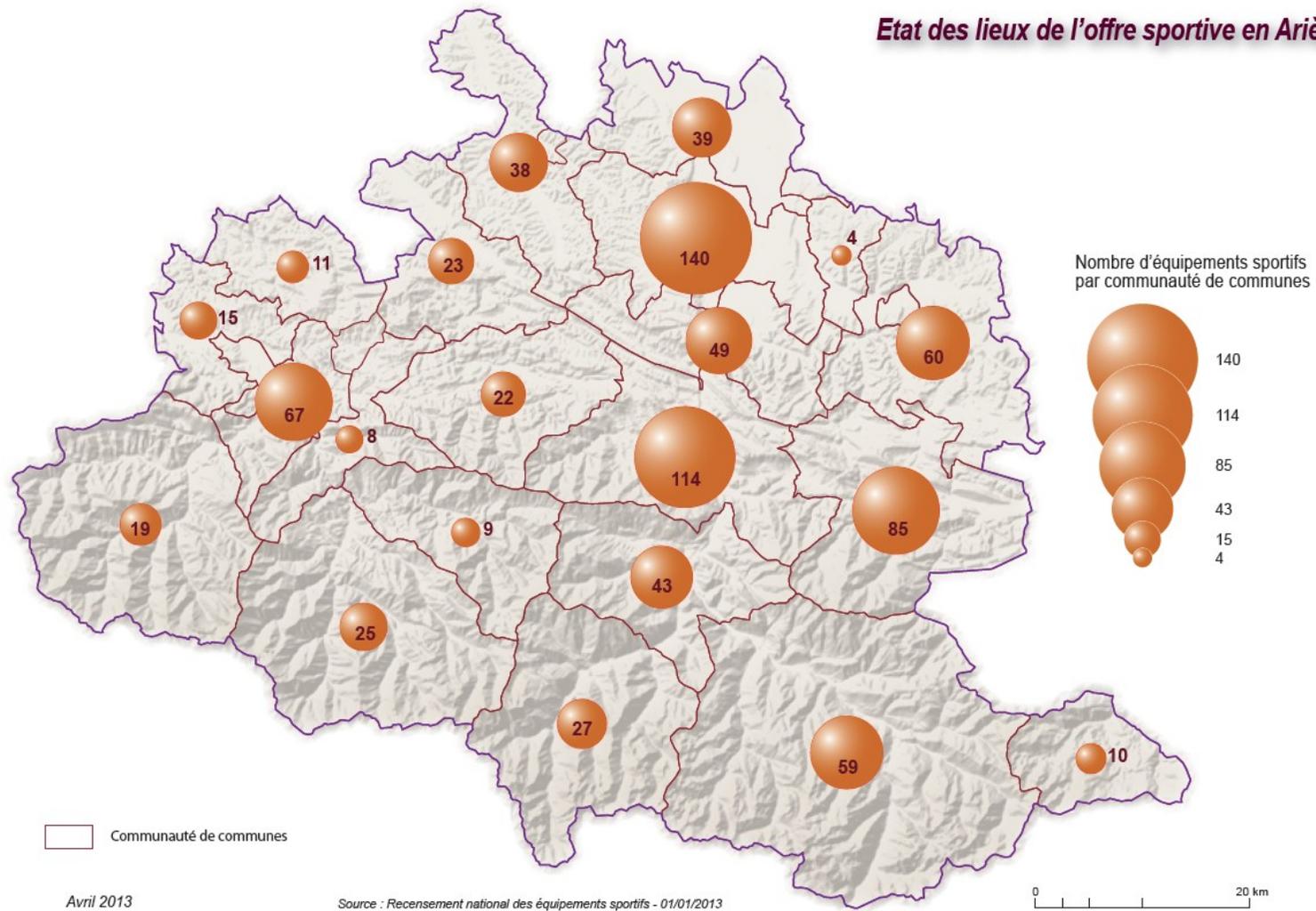
Cartographie n°1 : Nombre d'équipements sportifs par Commune

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



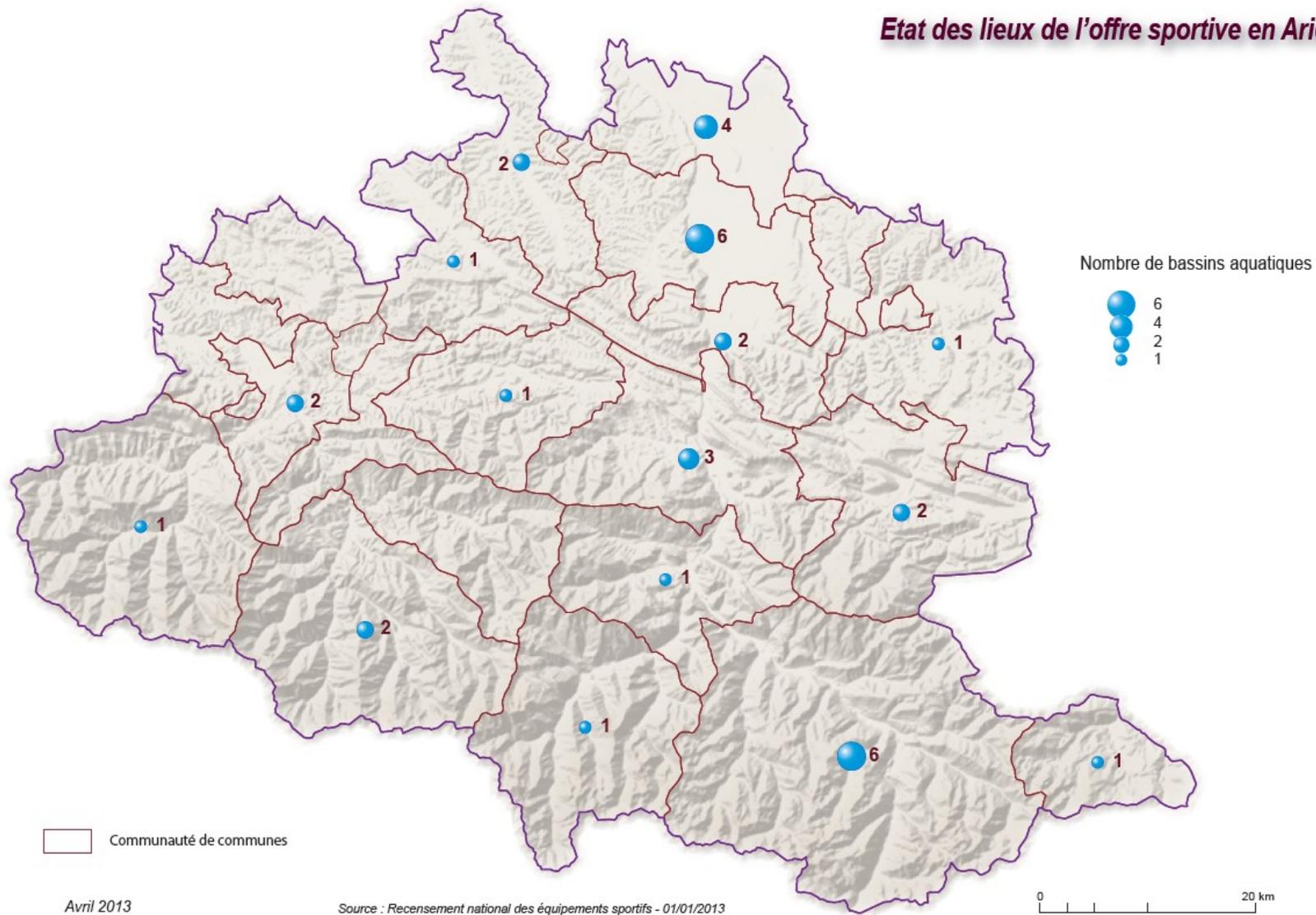
Cartographie n°2 : Nombre d'équipements sportifs par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



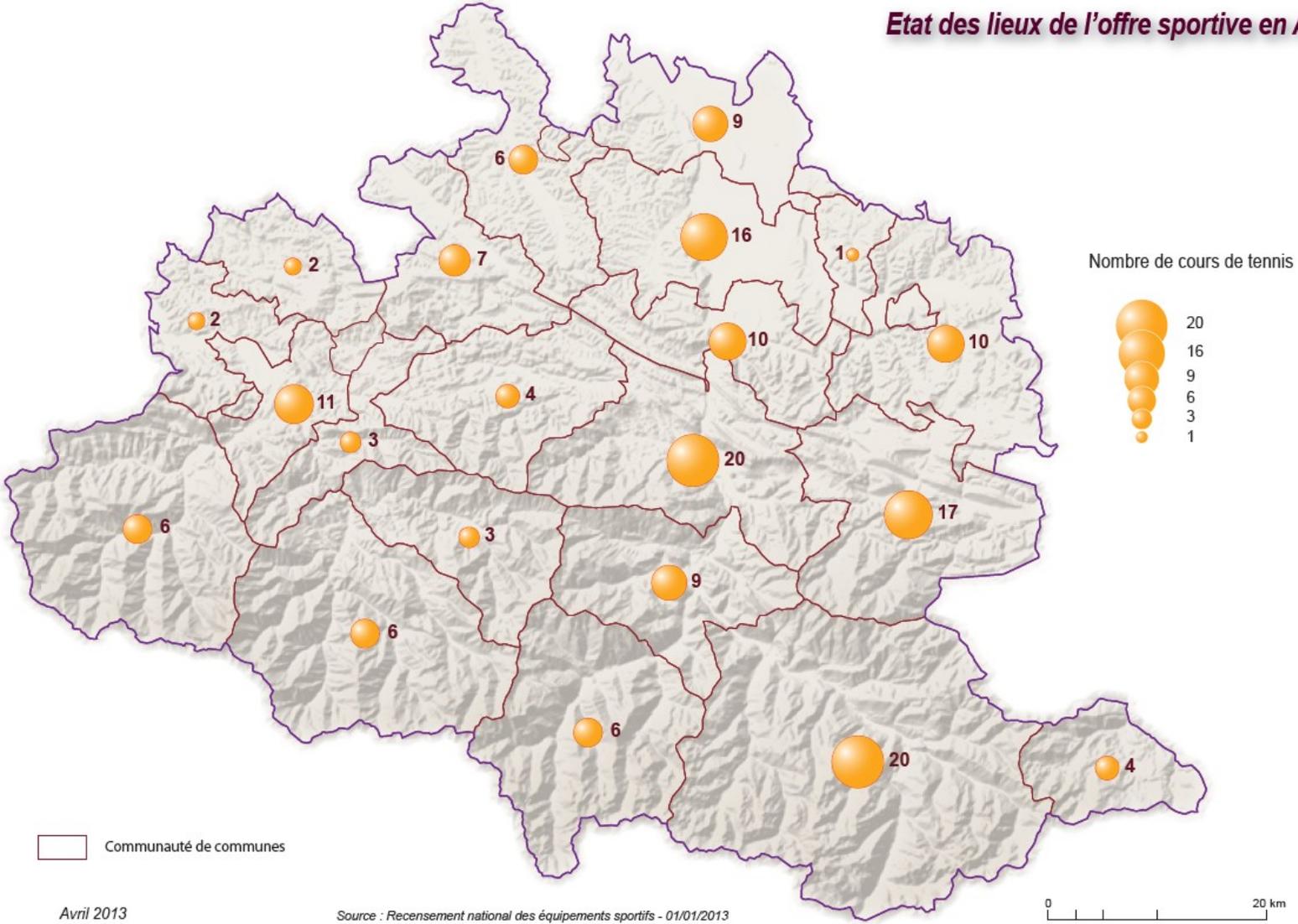
Cartographie n°3 : Nombre de bassins aquatiques par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



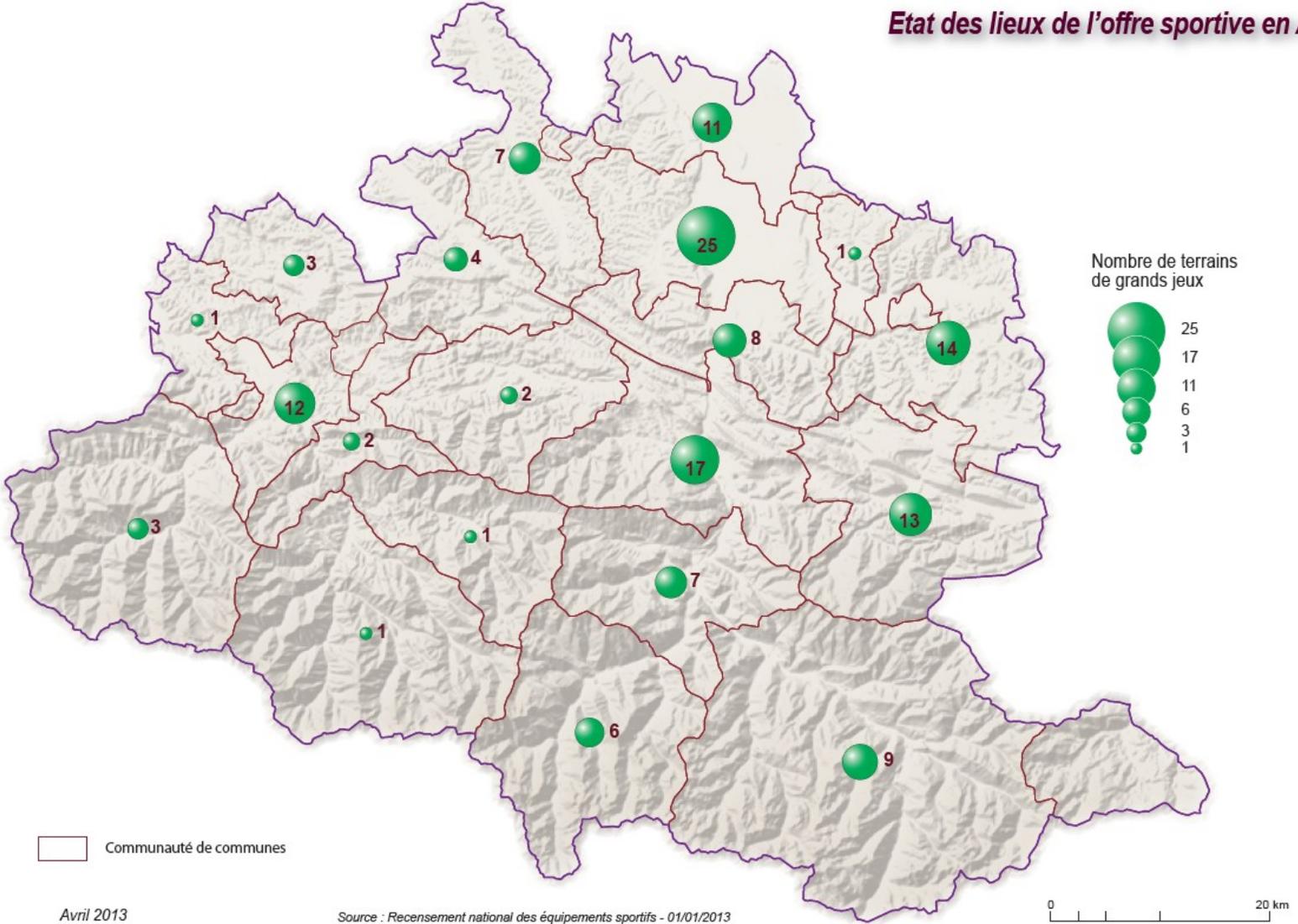
Cartographie n°4 : Nombre de Terrains de Tennis par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



Cartographie n°5 : Nombre de Terrains de Grands jeux par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



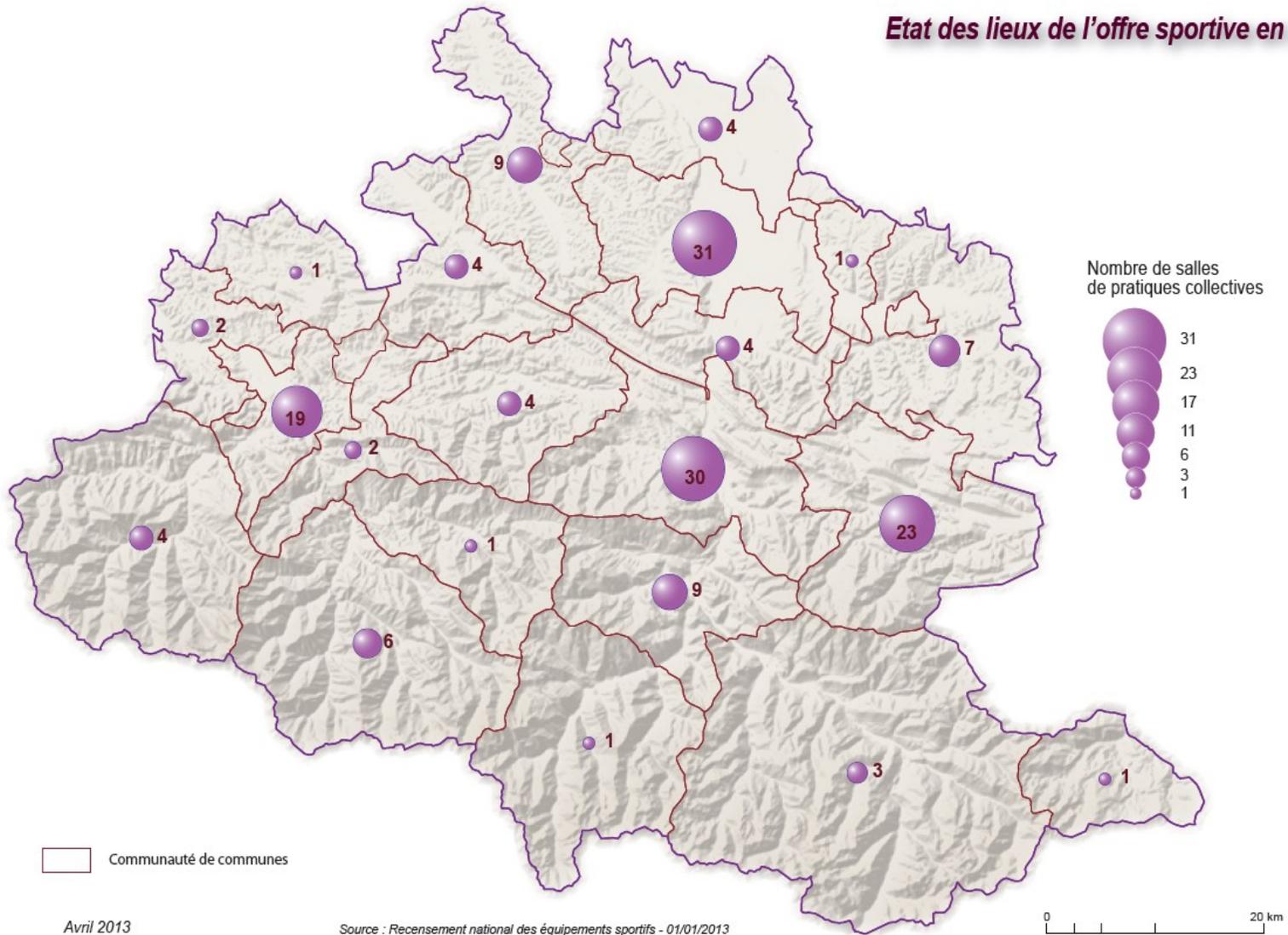
□ Communauté de communes

Avril 2013

Source : Recensement national des équipements sportifs - 01/01/2013

Cartographie n°6: Nombre de salles de pratique collective par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



Communité de communes

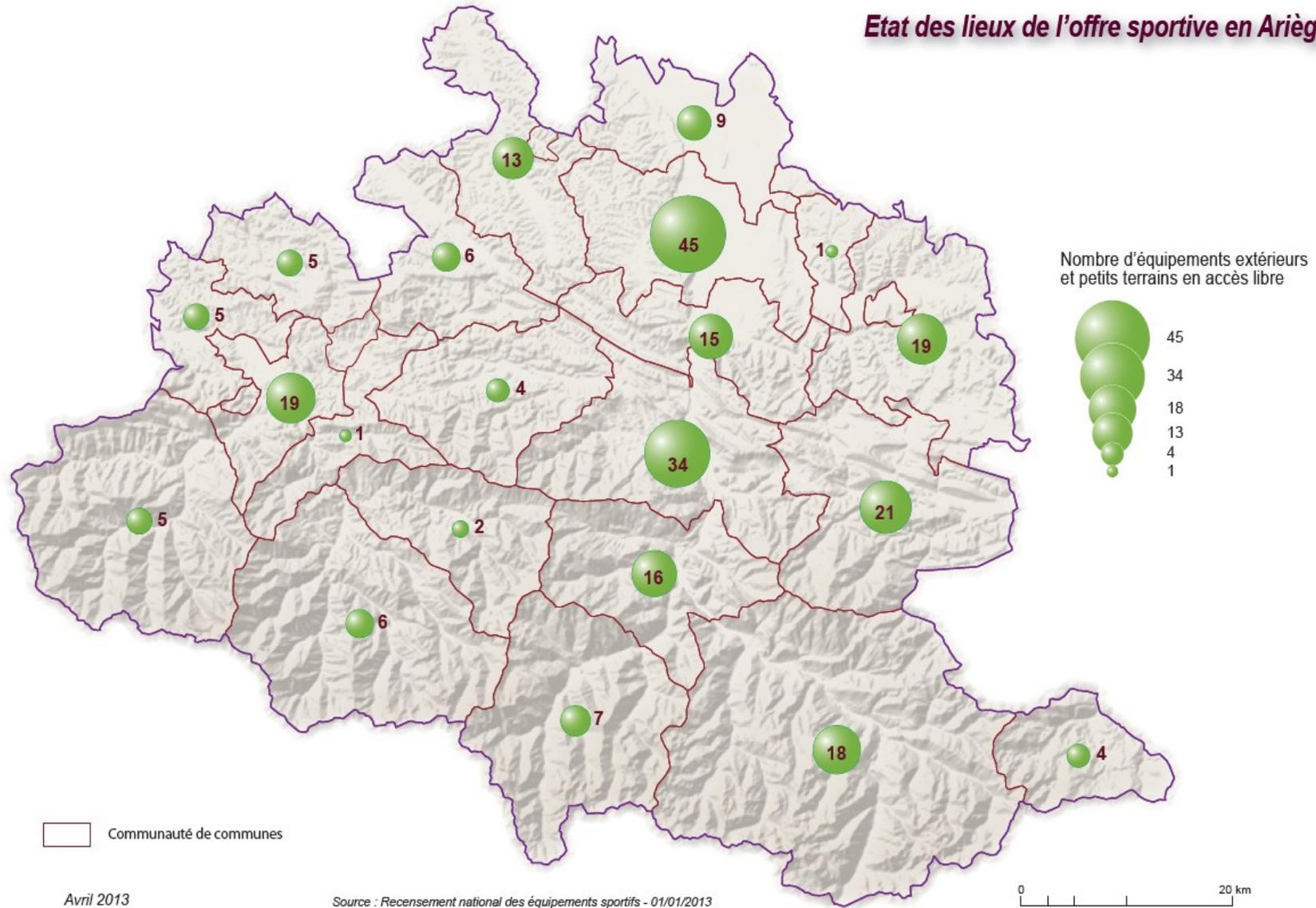
Avril 2013

Source : Recensement national des équipements sportifs - 01/01/2013

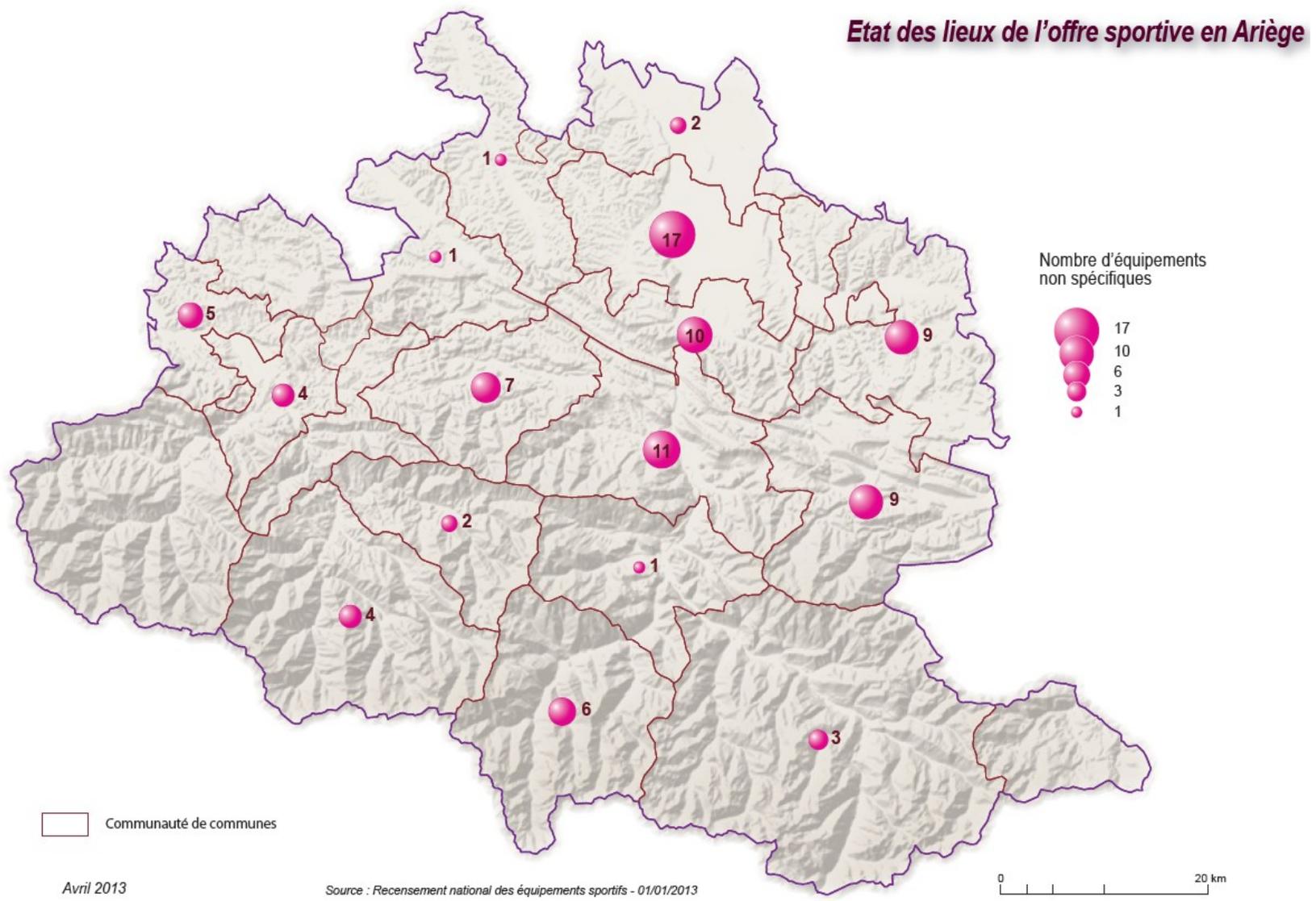
0 20 km

Cartographie n°7 : Nombre d'équipements en extérieur et petits terrain en accès libre.

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège

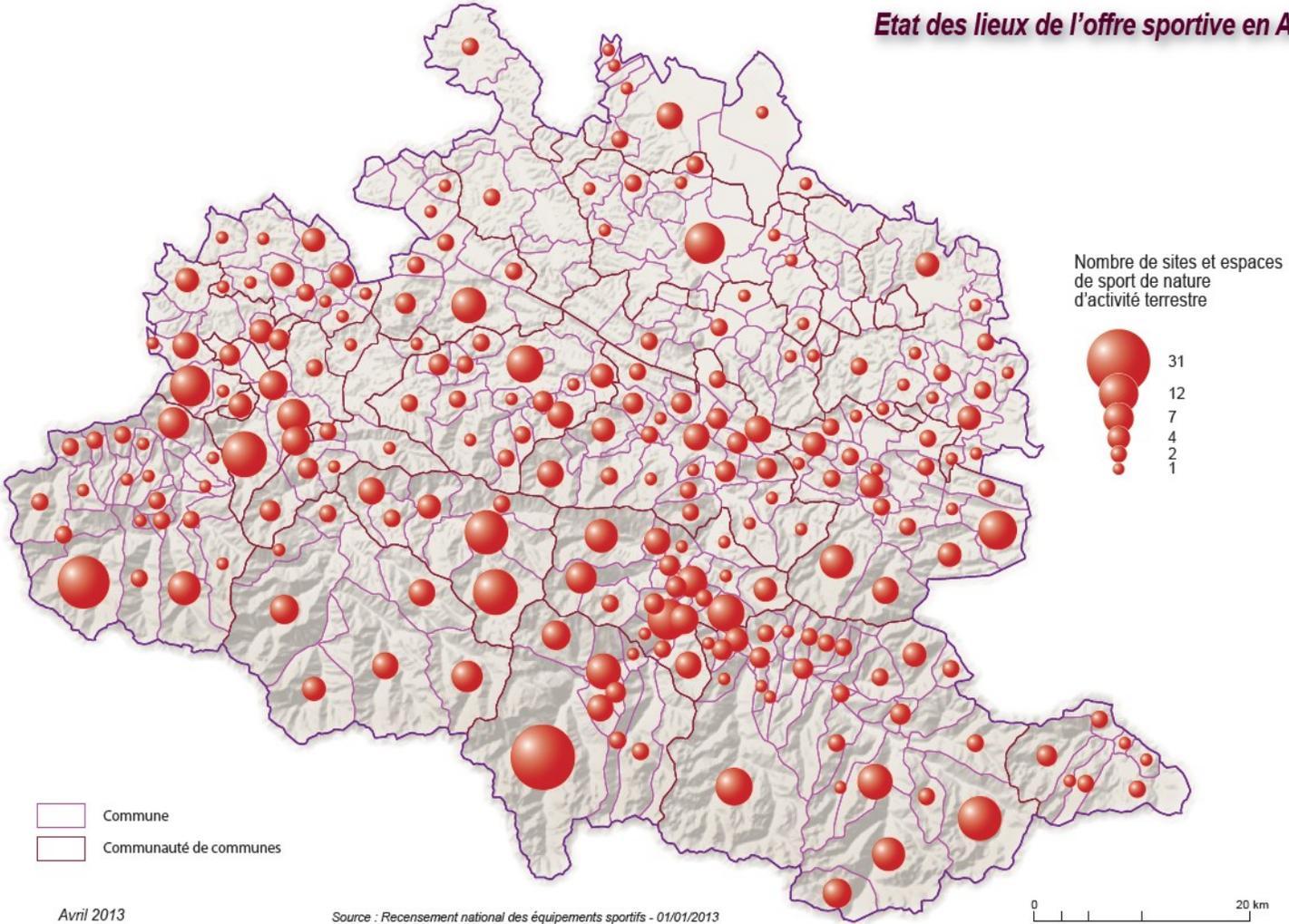


Cartographie n°8 : Nombre d'équipements non spécifiques par CC (ex : salles polyvalentes).



Cartographie n°9 : Nombre d'Espaces et sites de pratique d'activités terrestres

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège

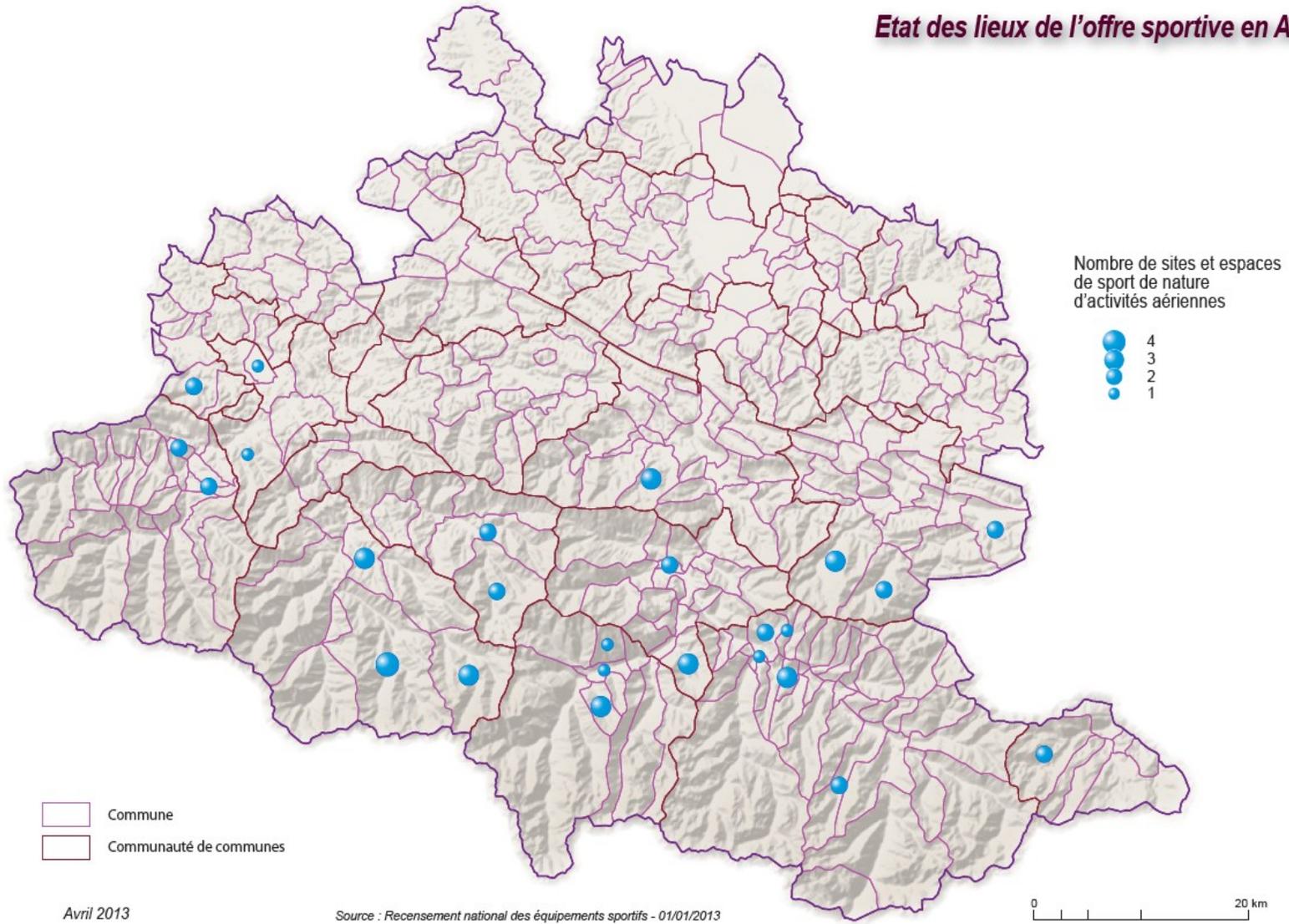


Avril 2013

Source : Recensement national des équipements sportifs - 01/01/2013

Cartographie n°10: Nombre d'Espaces et sites de pratique d'activités aériennes

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège

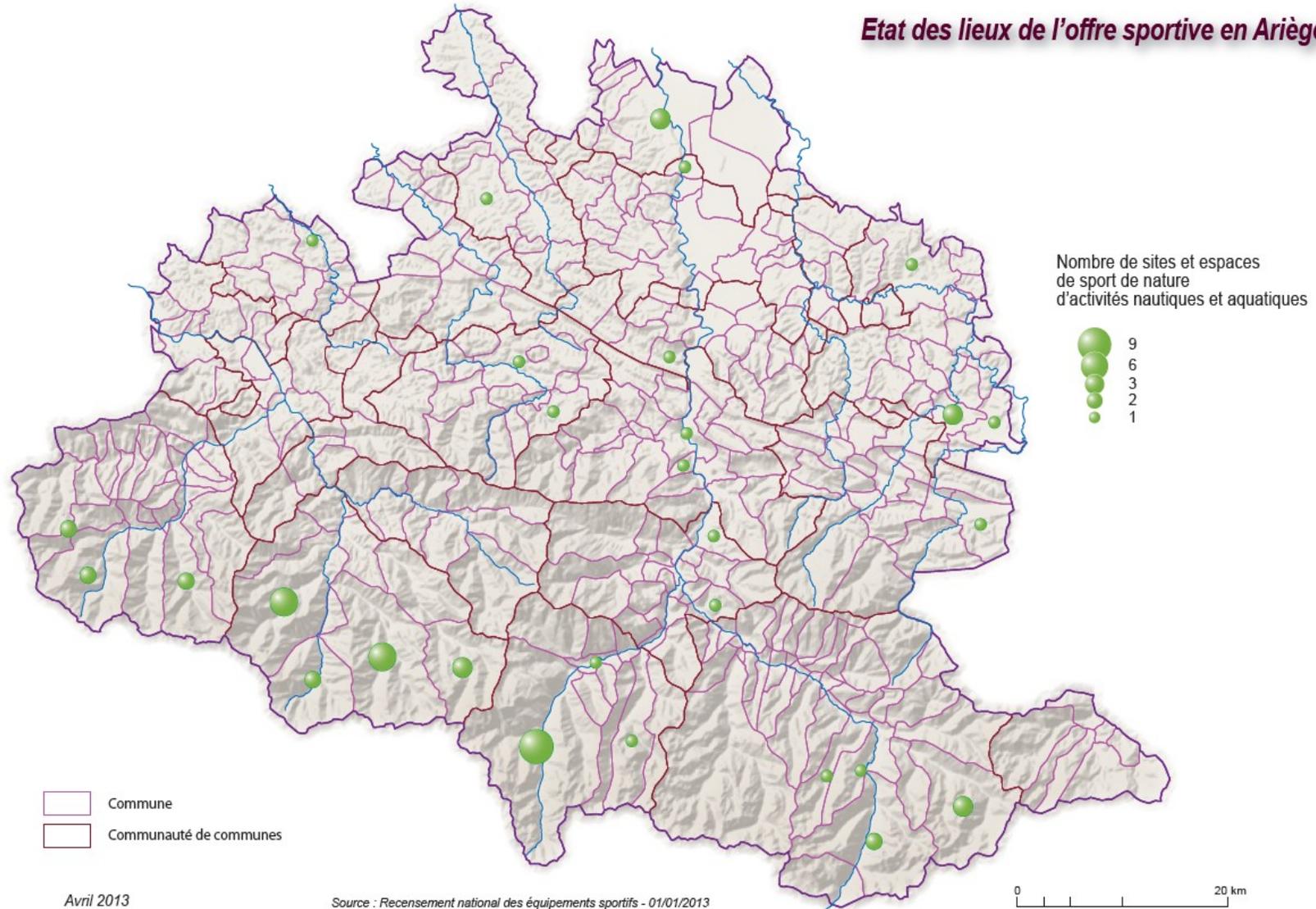


Avril 2013

Source : Recensement national des équipements sportifs - 01/01/2013

Cartographie n°11: Nombre d'Espaces et sites de pratique d'activités nautiques/aquatiques

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège

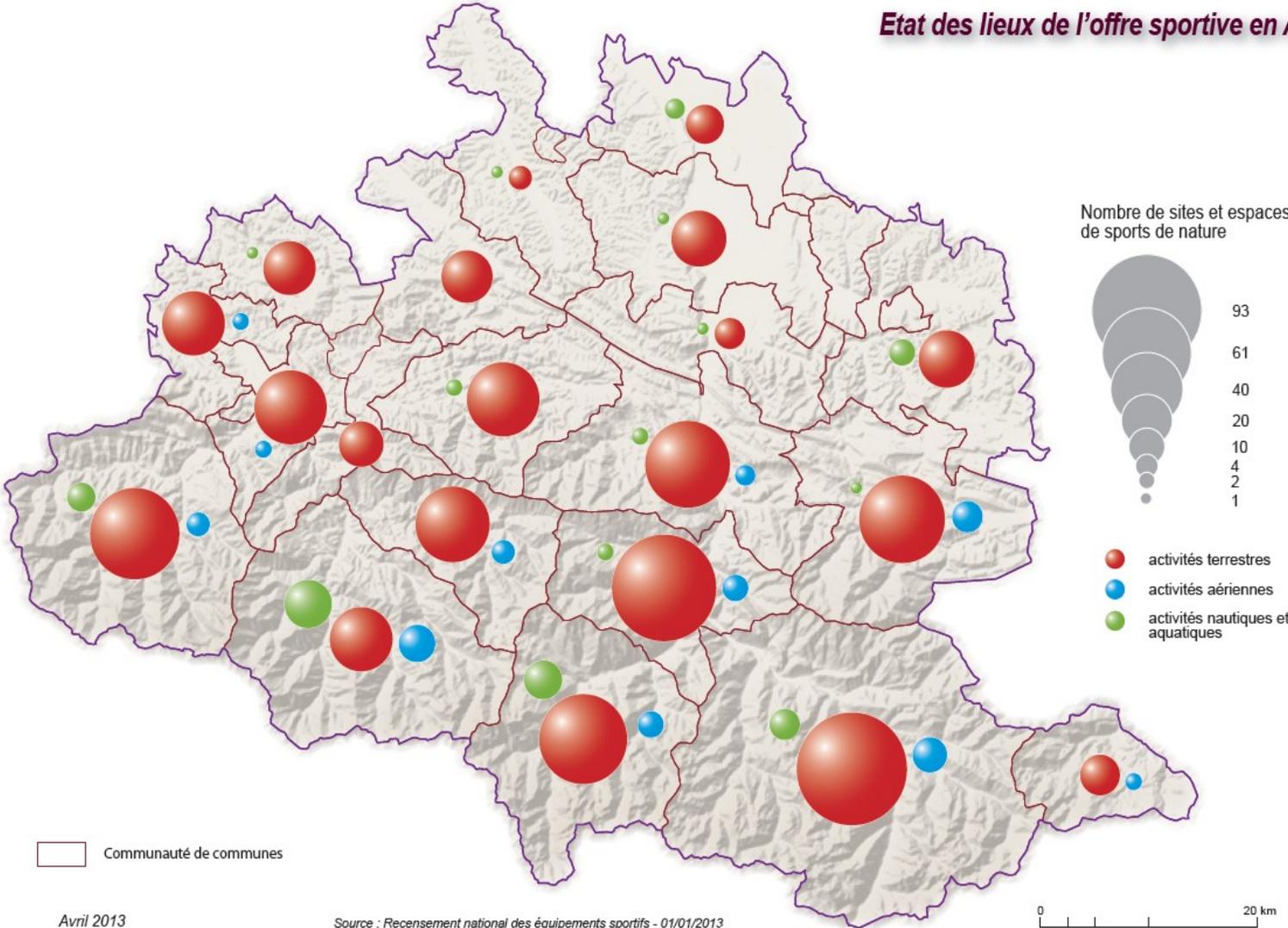


Avril 2013

Source : Recensement national des équipements sportifs - 01/01/2013

Cartographie n°12 : Nombre d'ESI de pratique Sports de Nature par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



Avril 2013

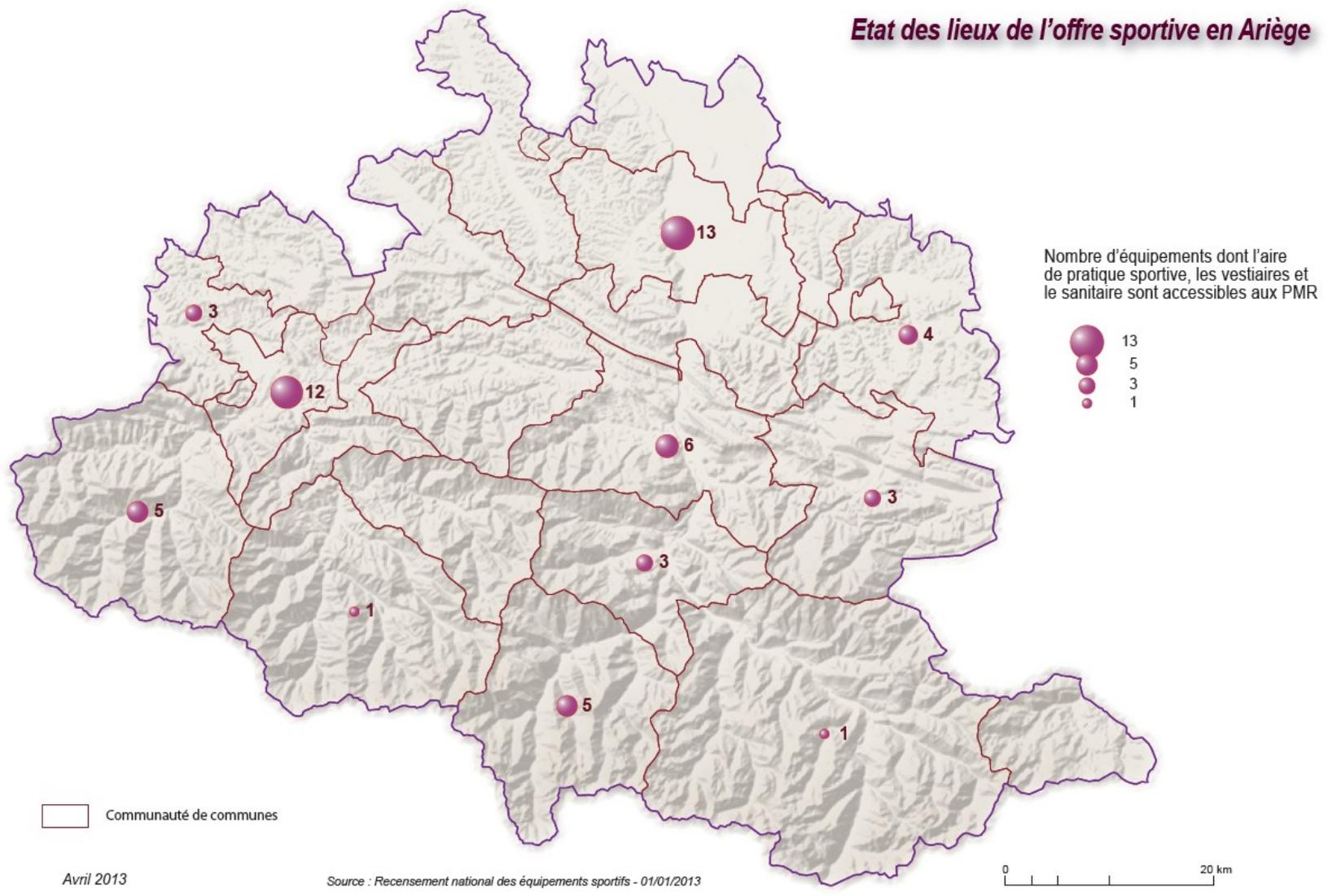
Source : Recensement national des équipements sportifs - 01/01/2013

Cartographie n°13 : Nombre d'équipements sportifs dont l'aire de pratique sportive est accessible aux PMR

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



Cartographie n°14 : Nombre d'équipements sportifs dont l'aire de pratique sportive, les vestiaires et les sanitaires sont accessibles aux PMR

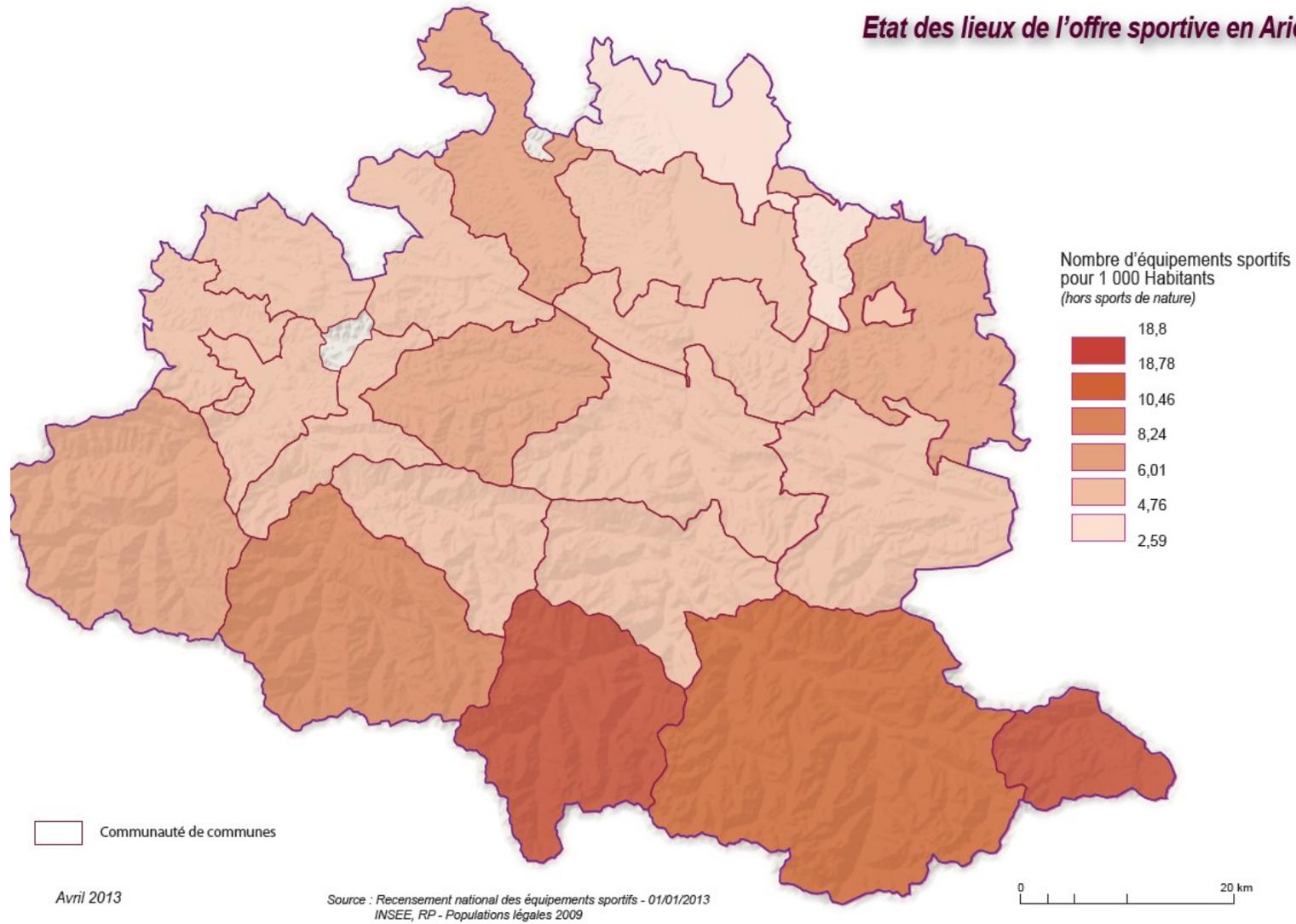


Avril 2013

Source : Recensement national des équipements sportifs - 01/01/2013

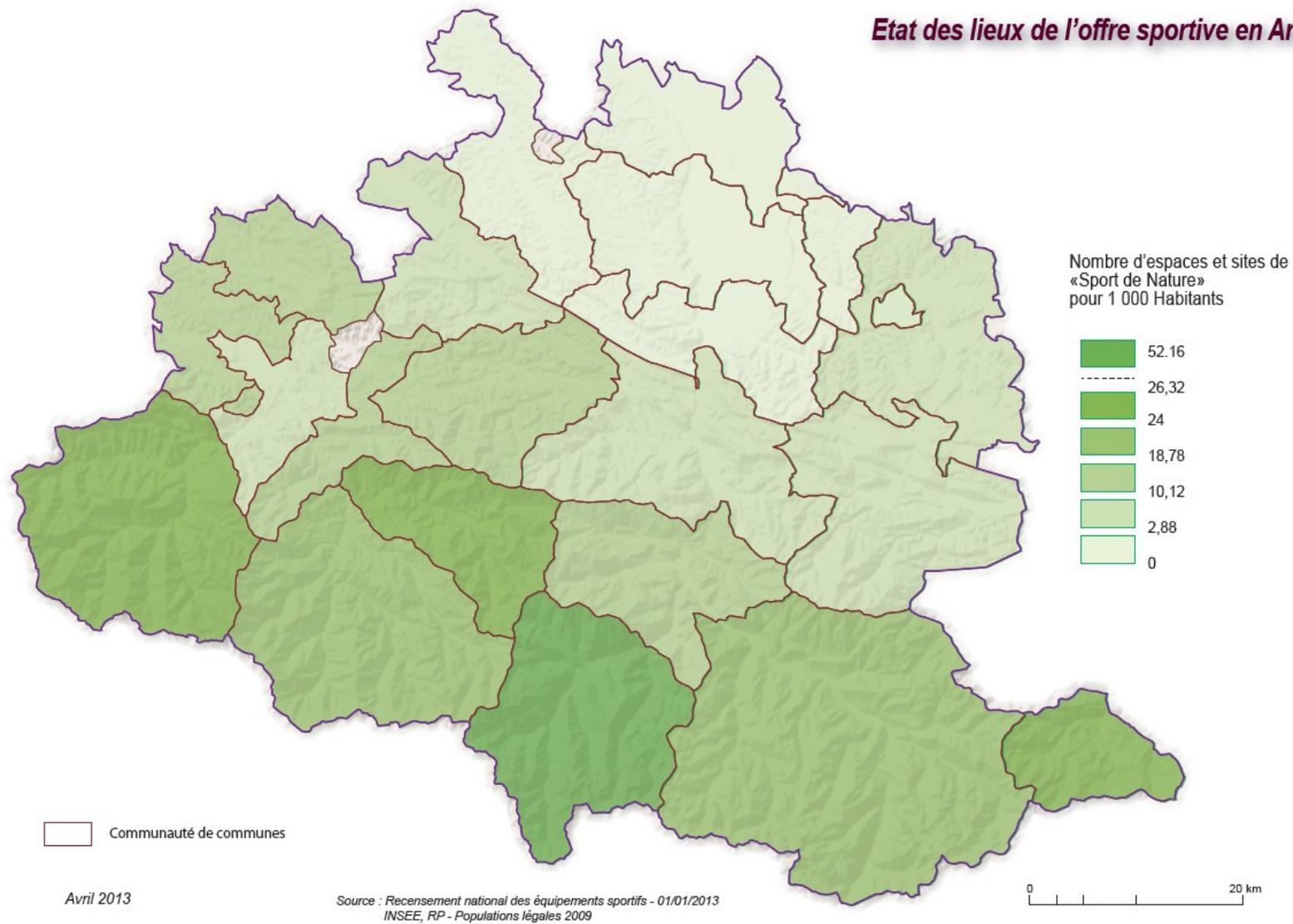
Cartographie n°15 : Nombre d'équipements sportifs (Hors sports de Nature) pour 1000 habitants par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège

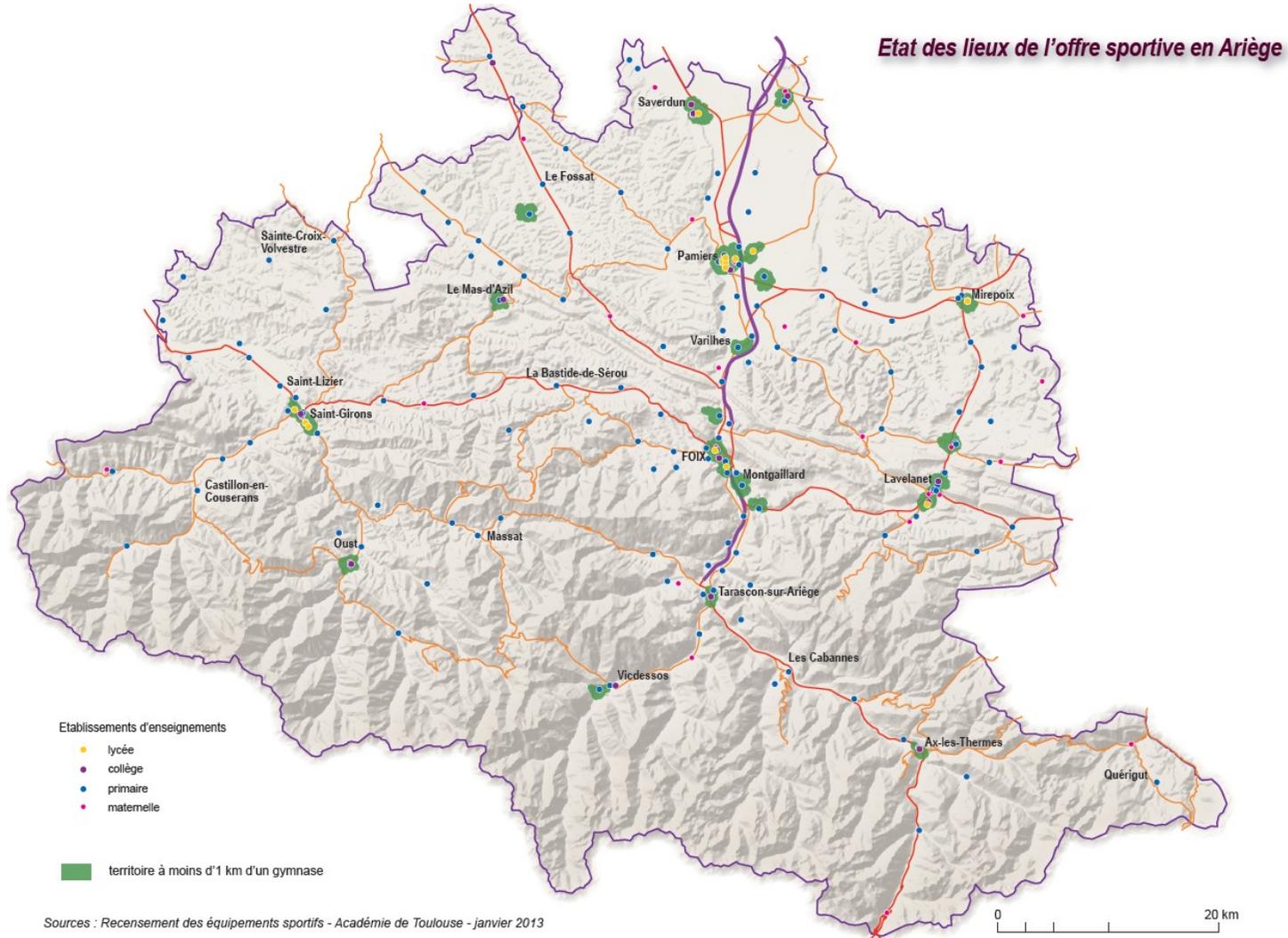


Cartographie n°16 : Nombre d'espaces et sites de pratiques Sport de Nature pour 1000 habitants par CC

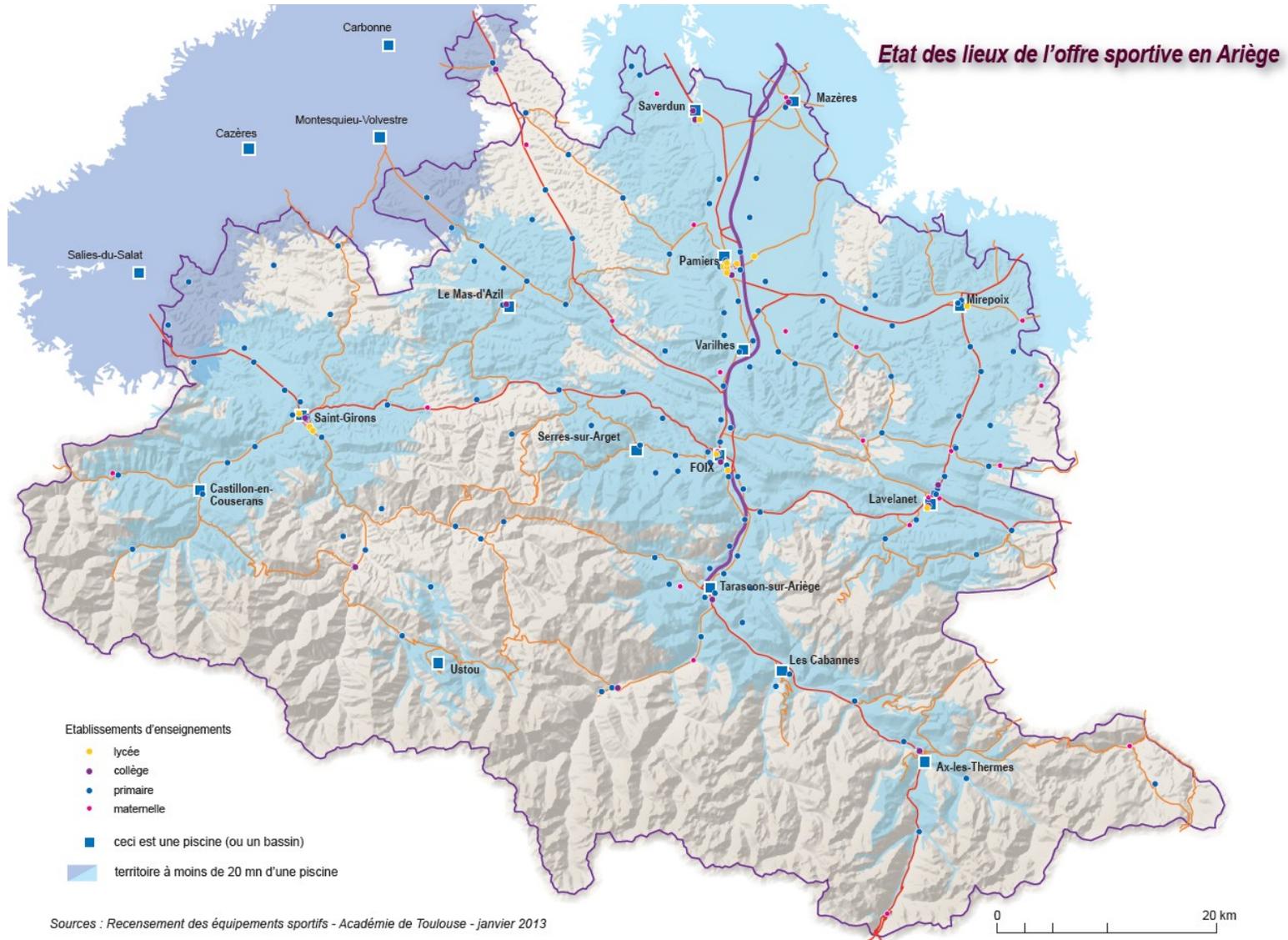
Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



Cartographie n°33 : Situation des établissements scolaires par rapport aux gymnases.

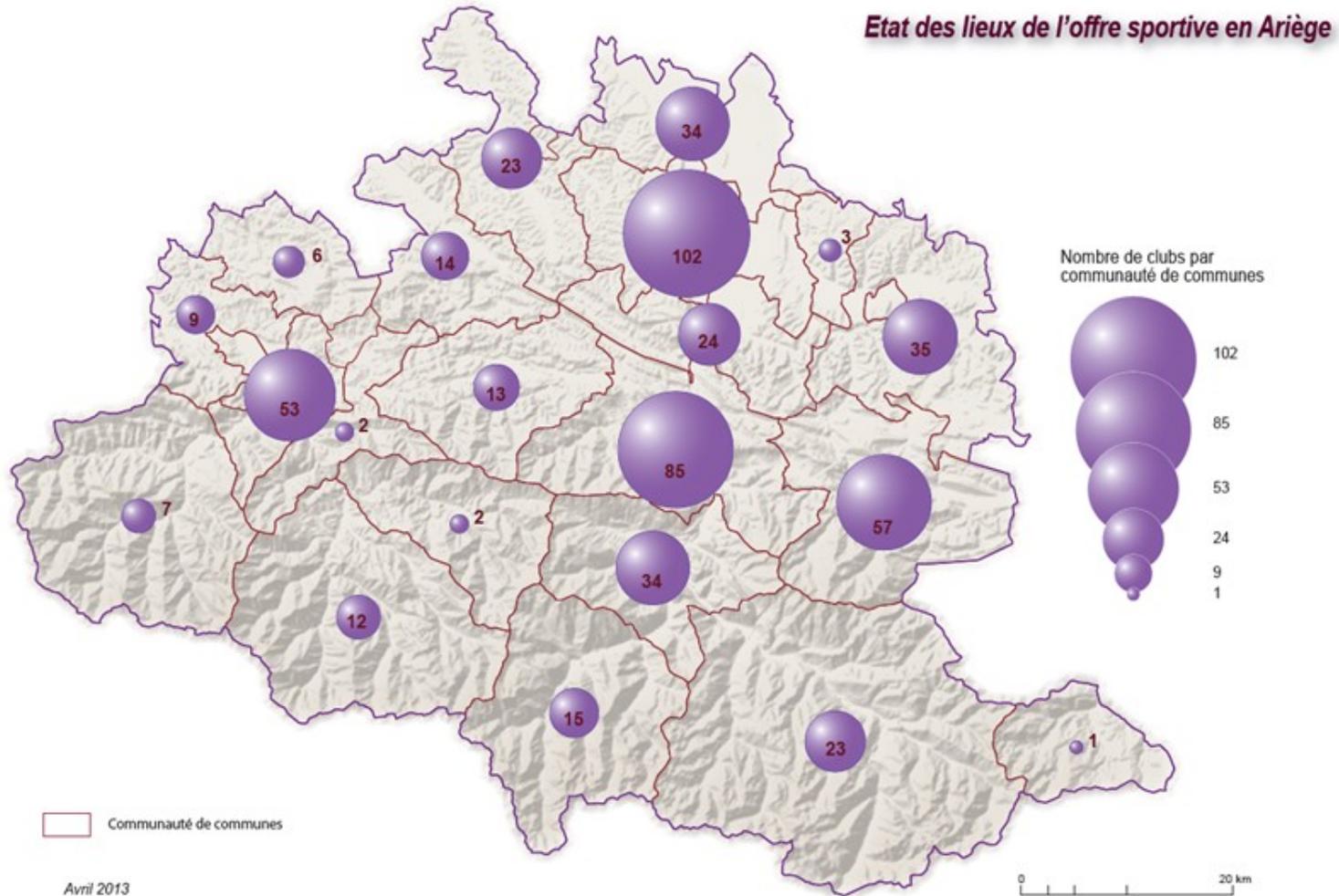


Cartographie n°34 : Situation des établissements scolaires par rapport aux bassins aquatiques.



Cartographies de l'Offre Sportive de l'Ariège : offre en termes d'animation sportive (clubs).

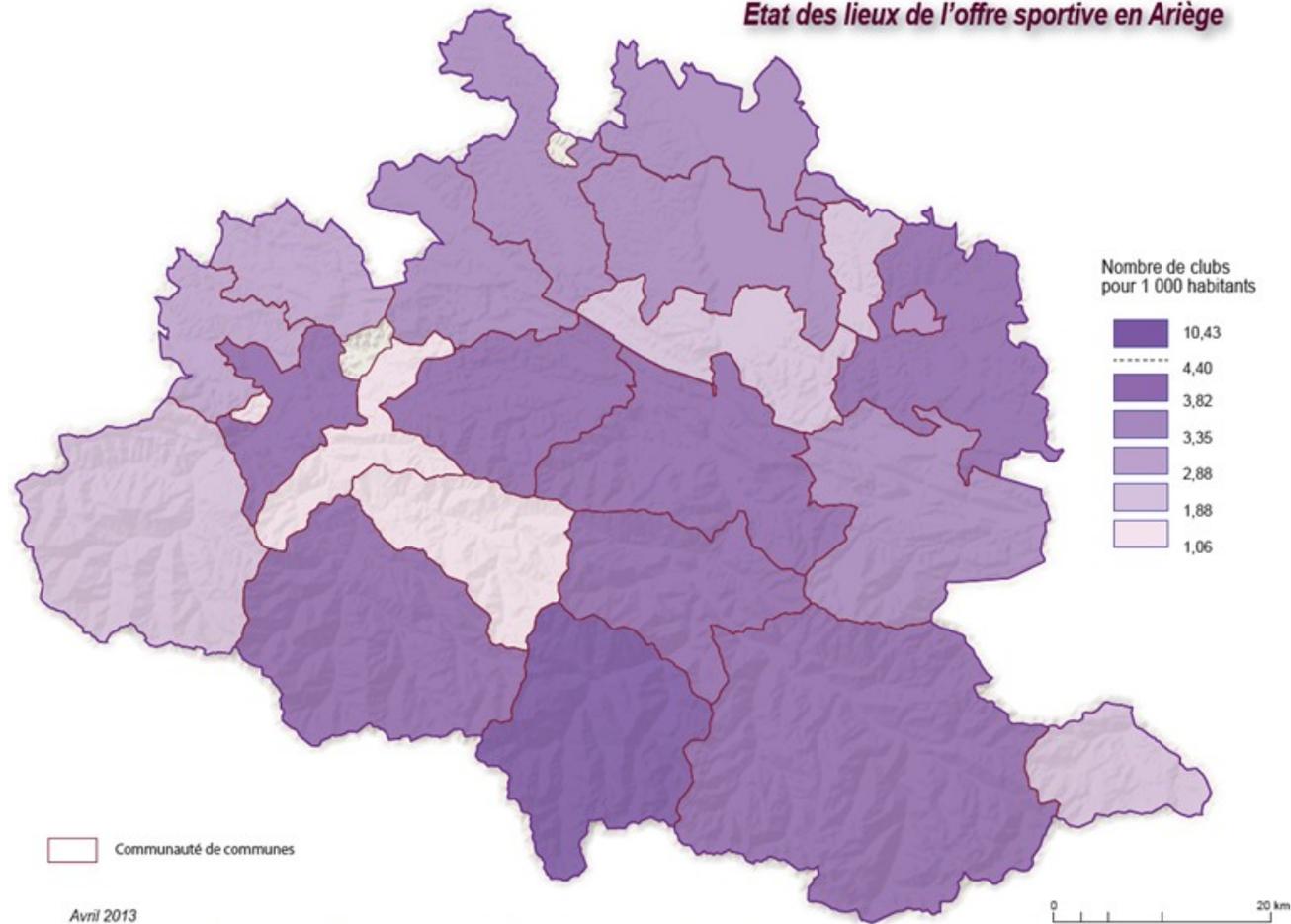
Cartographie n°17 : Nombre de clubs par CC



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

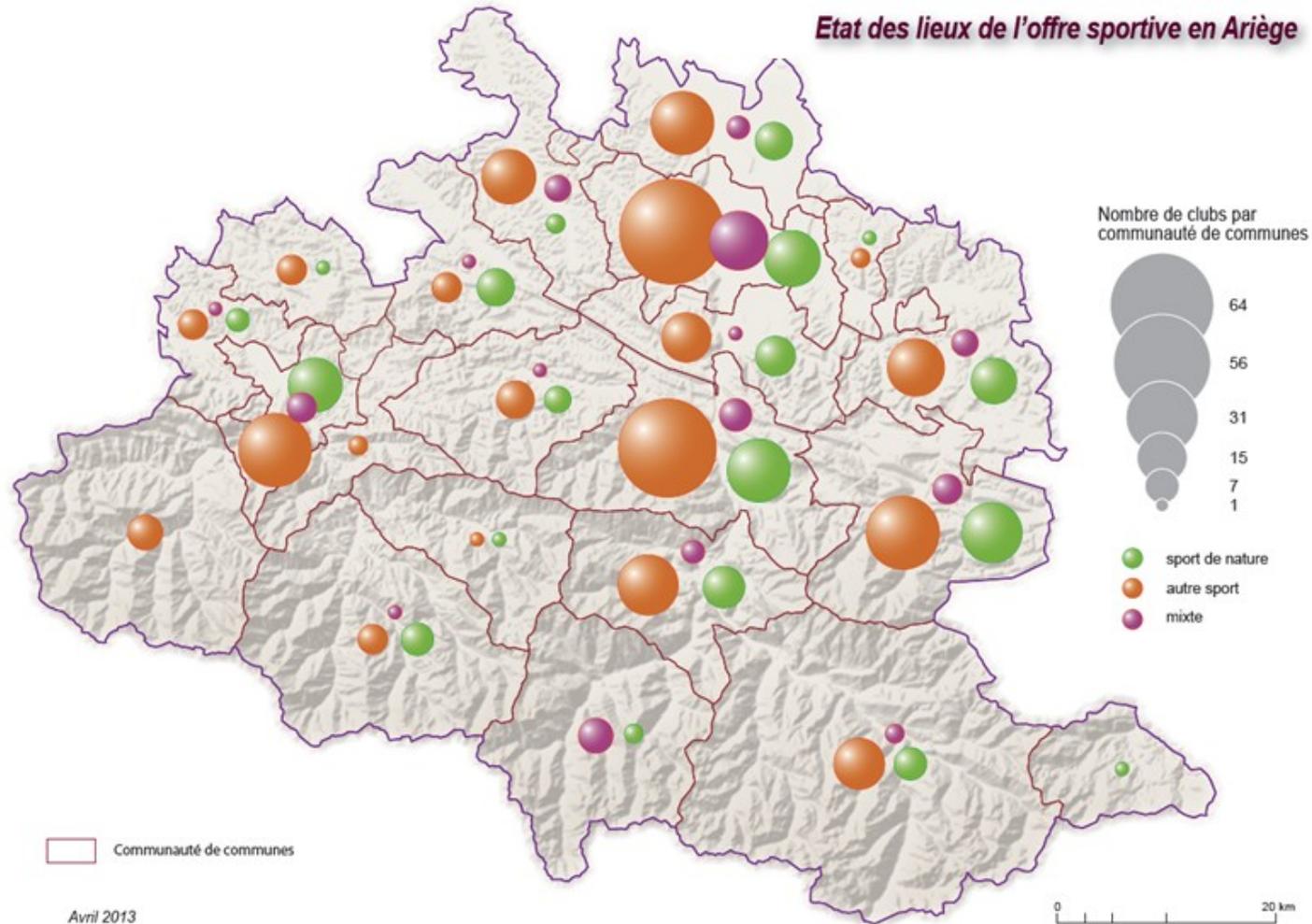
Cartographie n°18 : Nombre de clubs pour 1000 habitants par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.
INSEE : RP, Populations légales 2009.

Cartographie n°19 : Nombre de clubs selon le type d'APS par CC



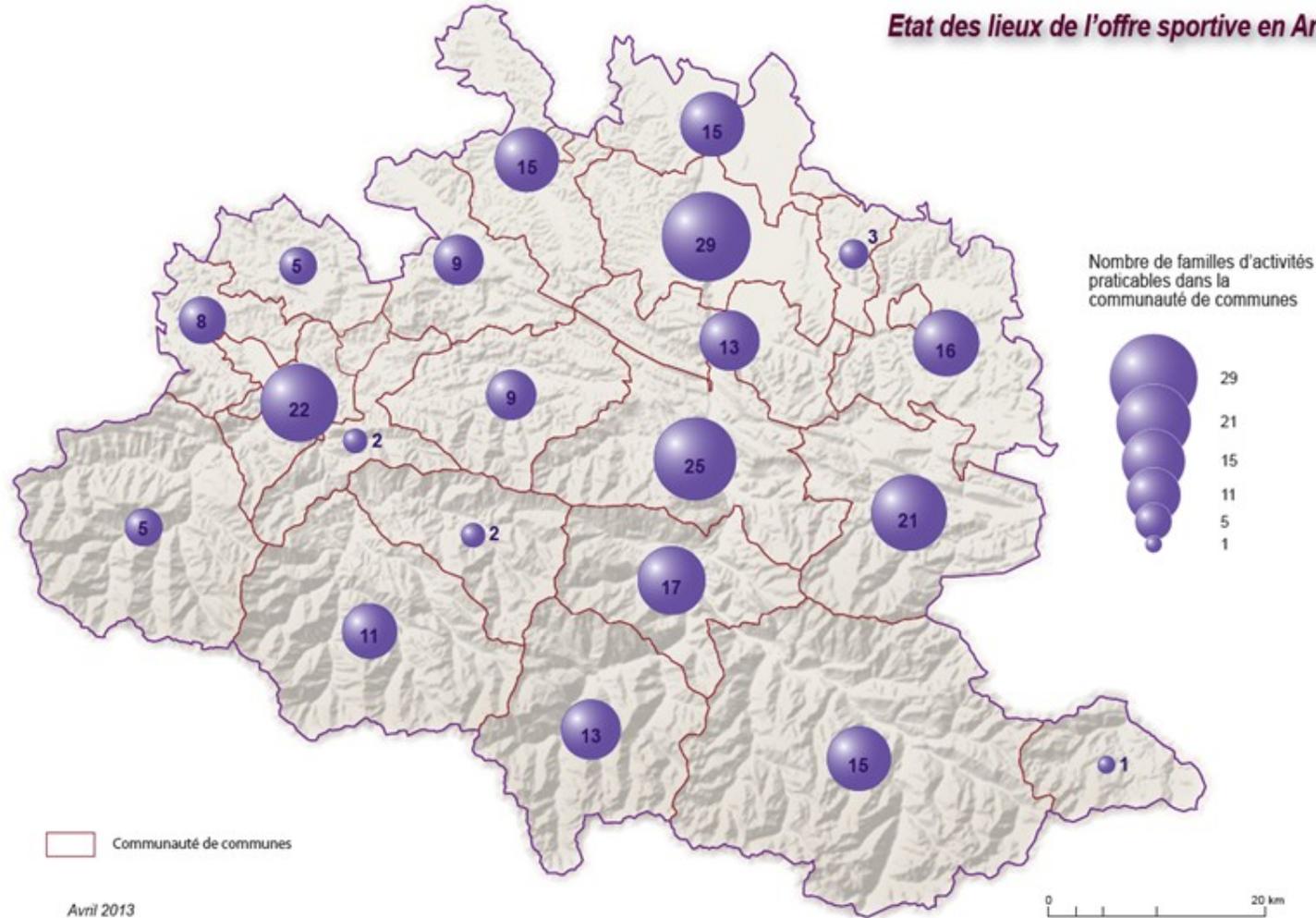
Avril 2013

Avril 2013

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Cartographie n°20 : Nombre de familles d'APS différentes praticables grâce aux clubs par CC

Etat des lieux de l'offre sportive en Ariège



Communauté de communes

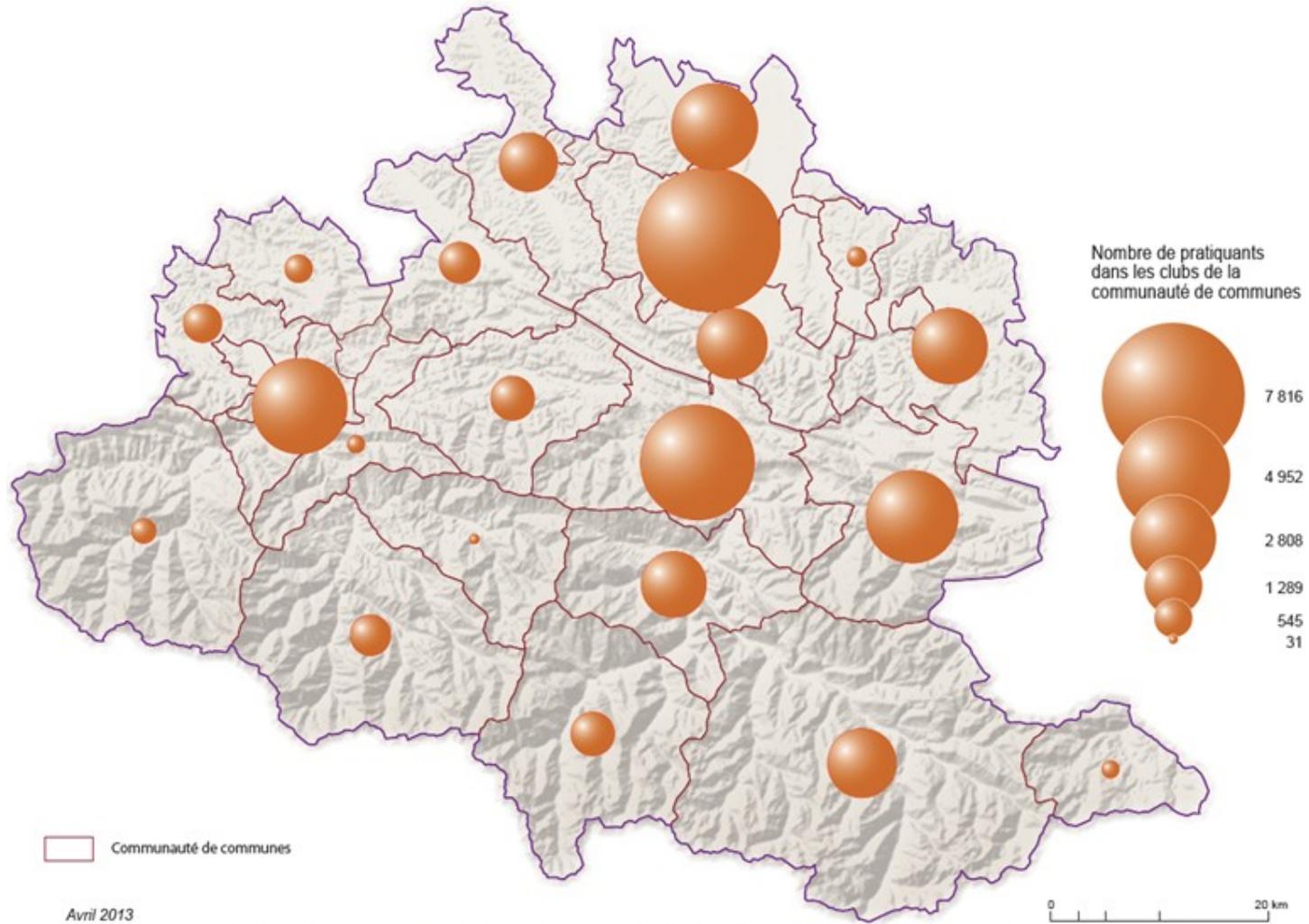
Avril 2013

Avril 2013

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

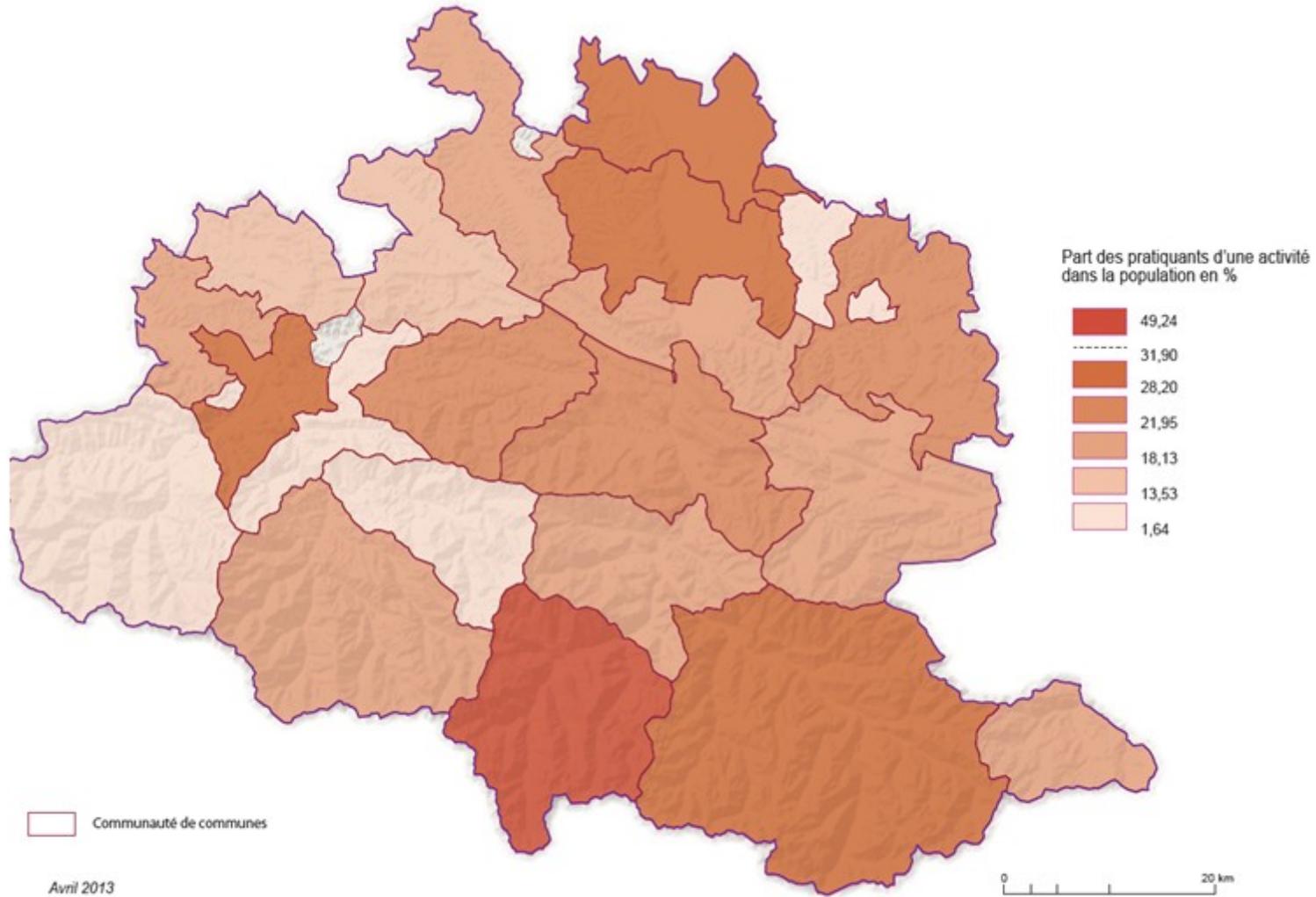
Cartographies de la Demande Sportive de l'Ariège.

Cartographie n°21 : Nombre de pratiquants dans les clubs par CC



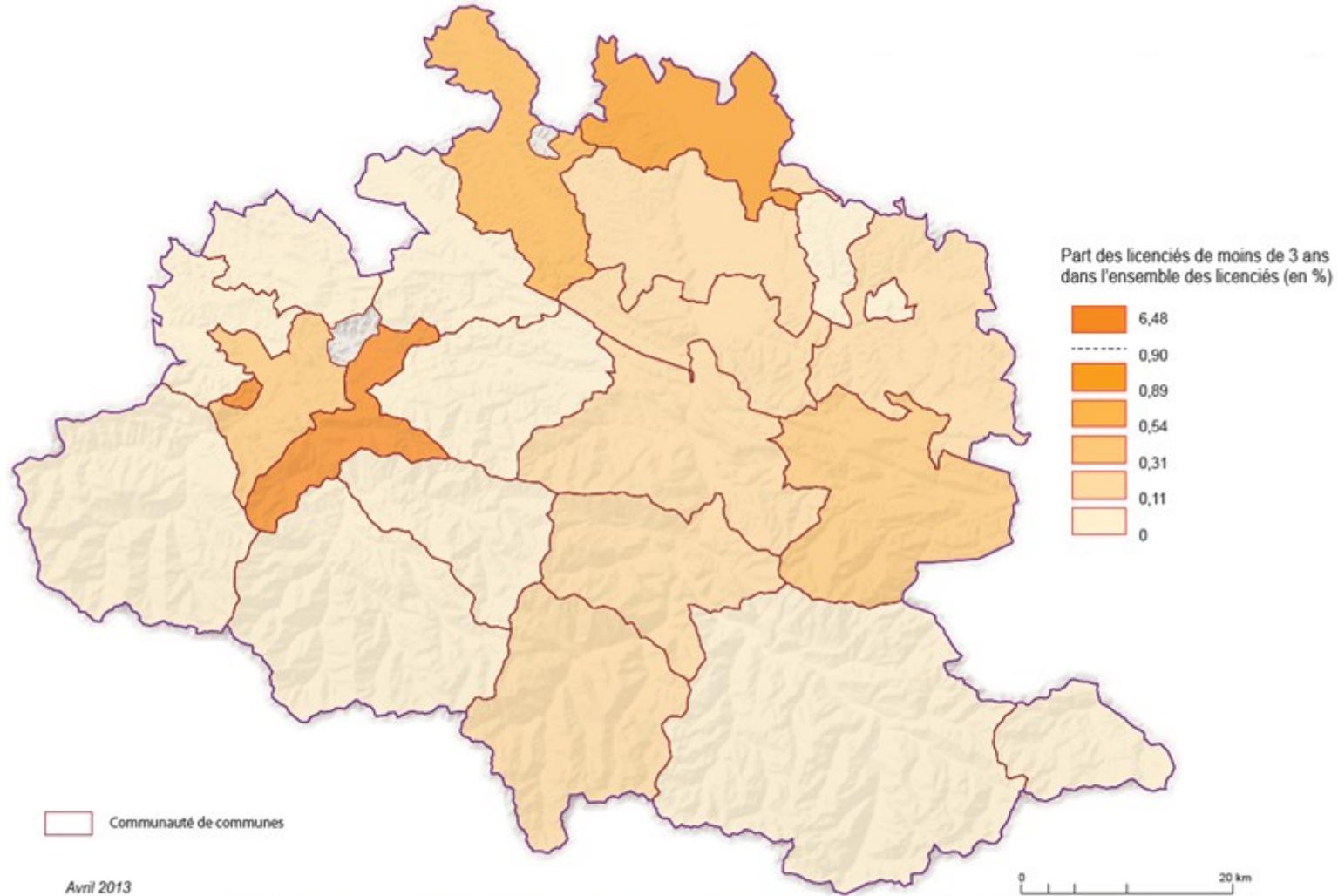
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Cartographie n°22 : Nombre de pratiquants en clubs / population totale par CC



Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.
INSEE : RP, Populations légales 2009.

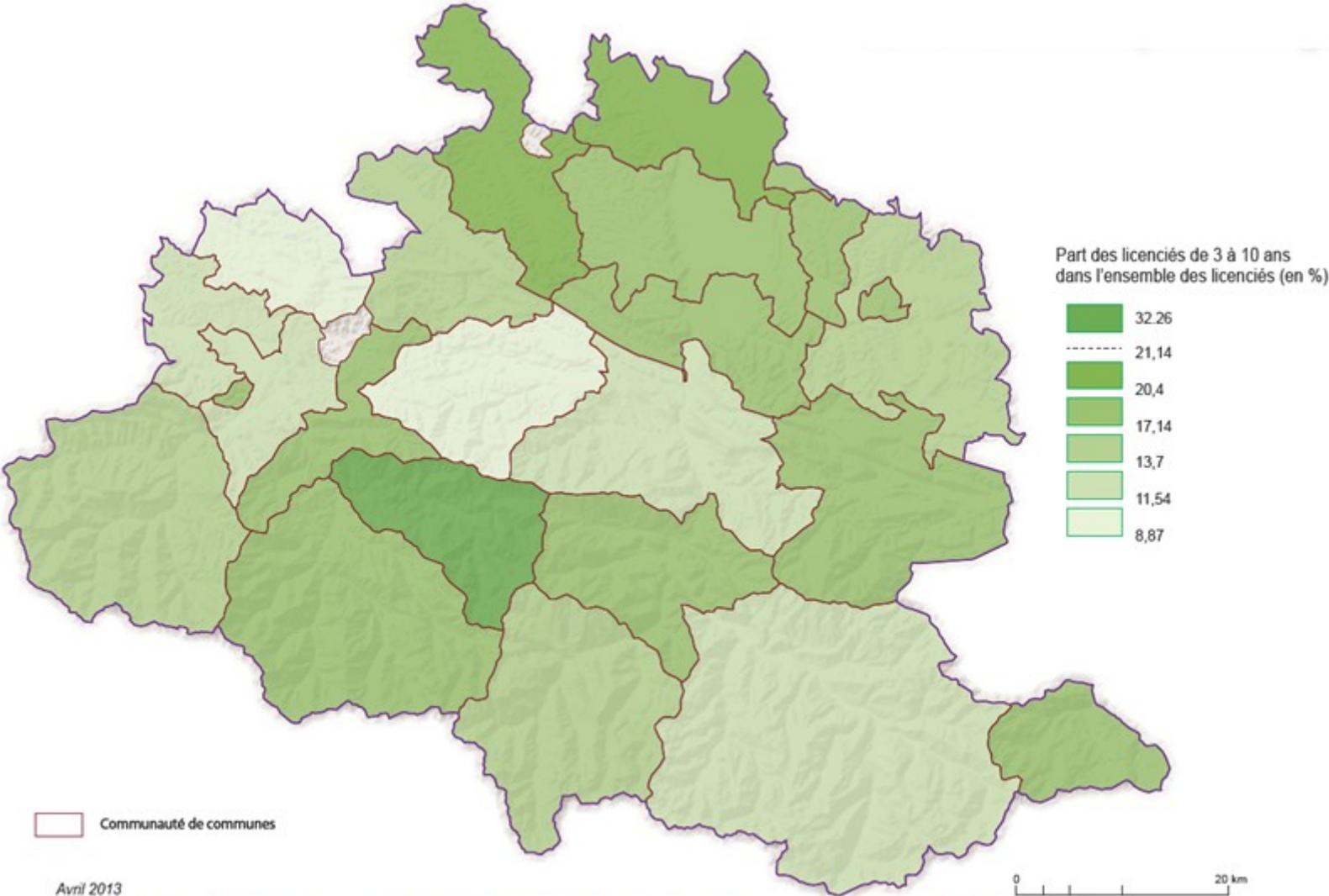
Cartographie n°23 : Part des licenciés de moins de 3 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



Avril 2013

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

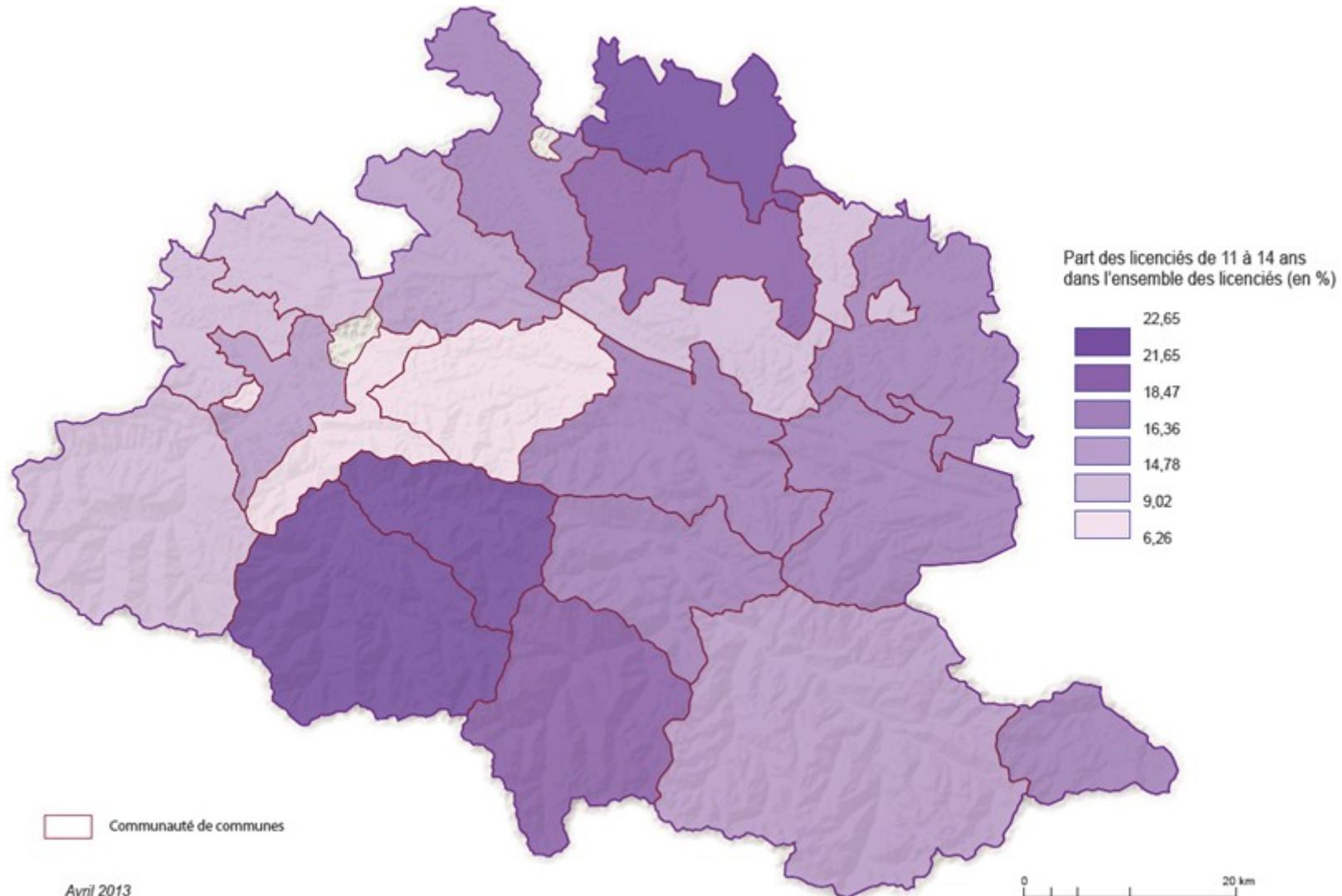
Cartographie n°24 : Part des licenciés de 3 à 10 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



Avril 2013

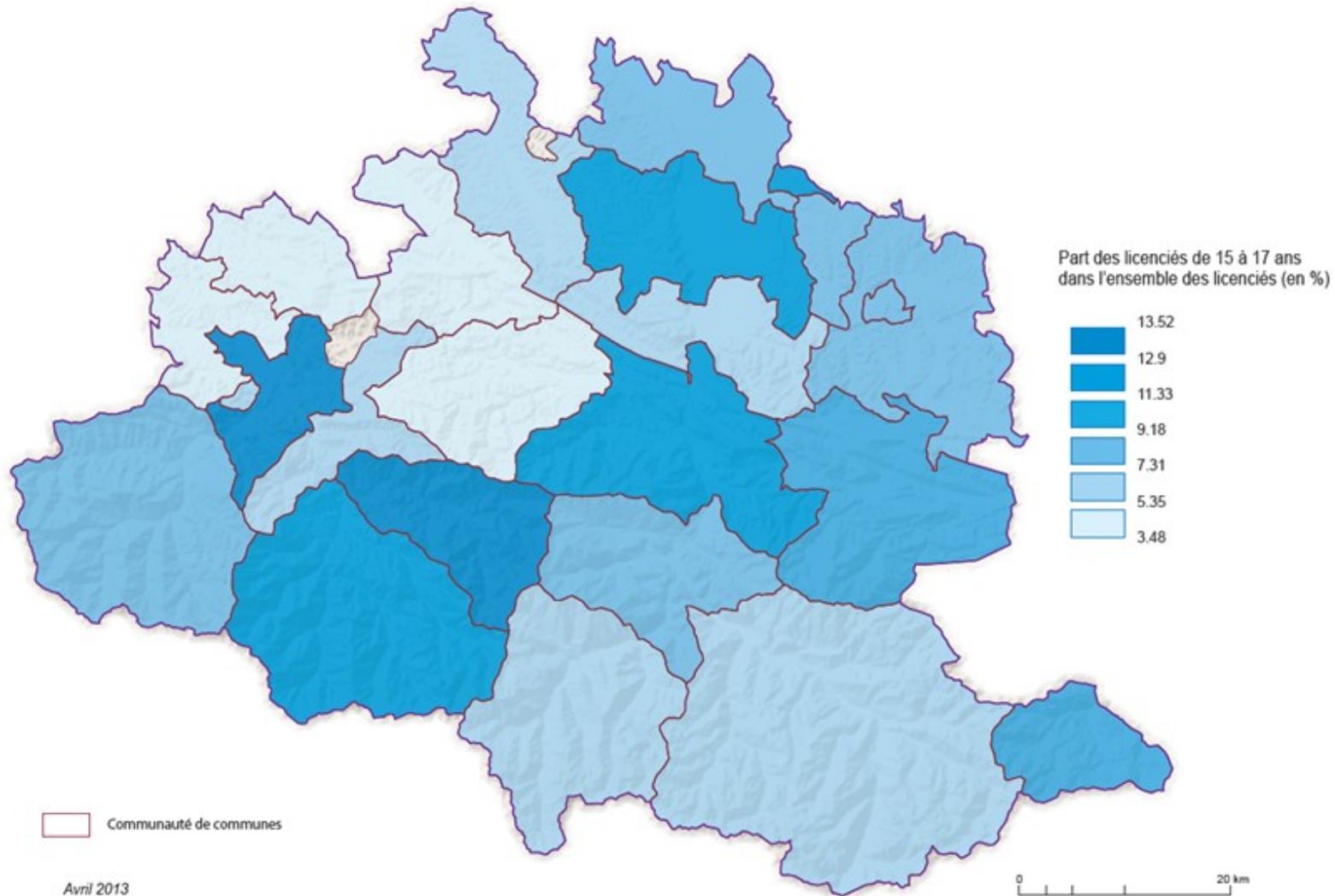
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Cartographie n°25 : Part des licenciés de 11 à 14 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.

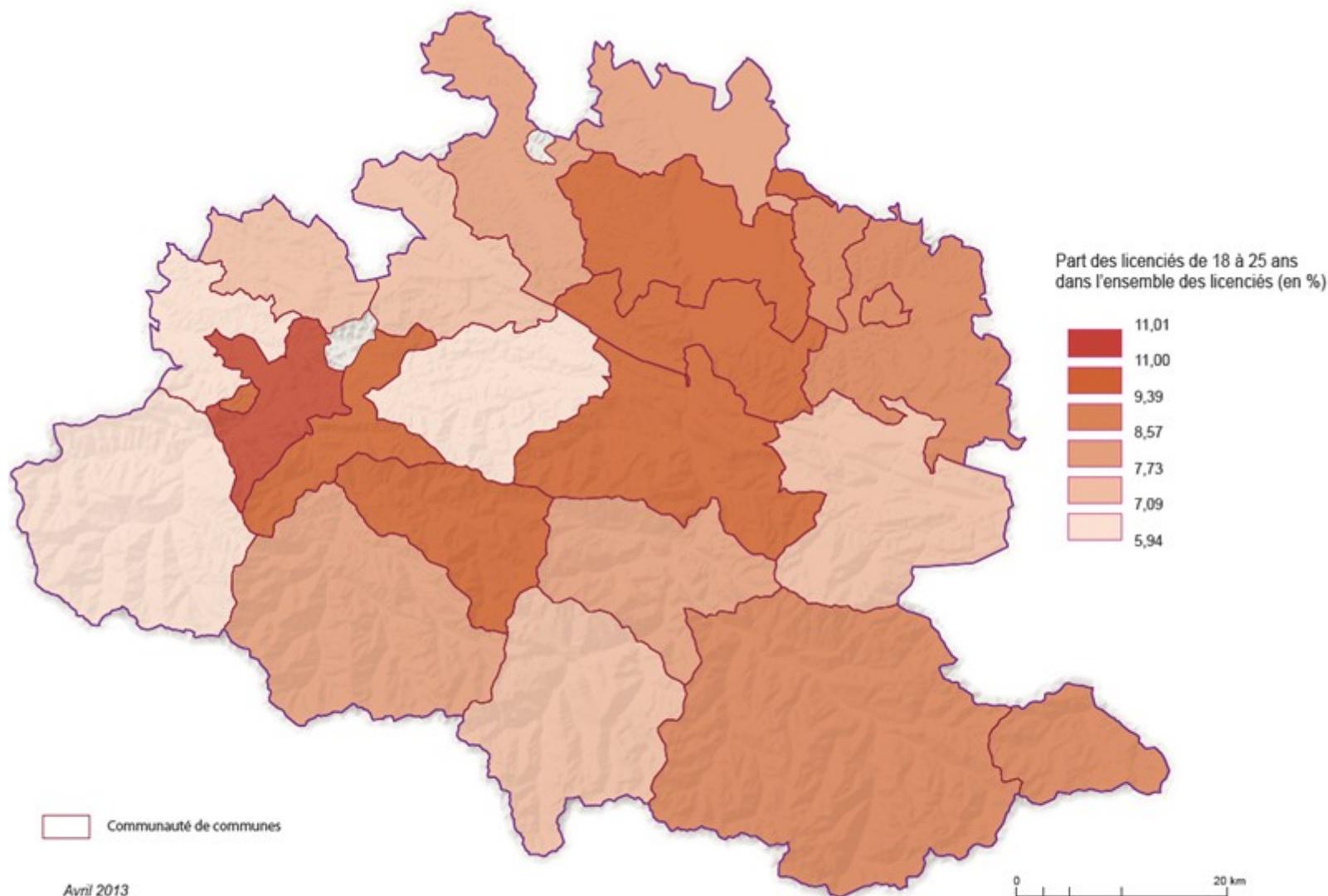


Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Cartographie n°26: Part des licenciés de 15 à 17 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.

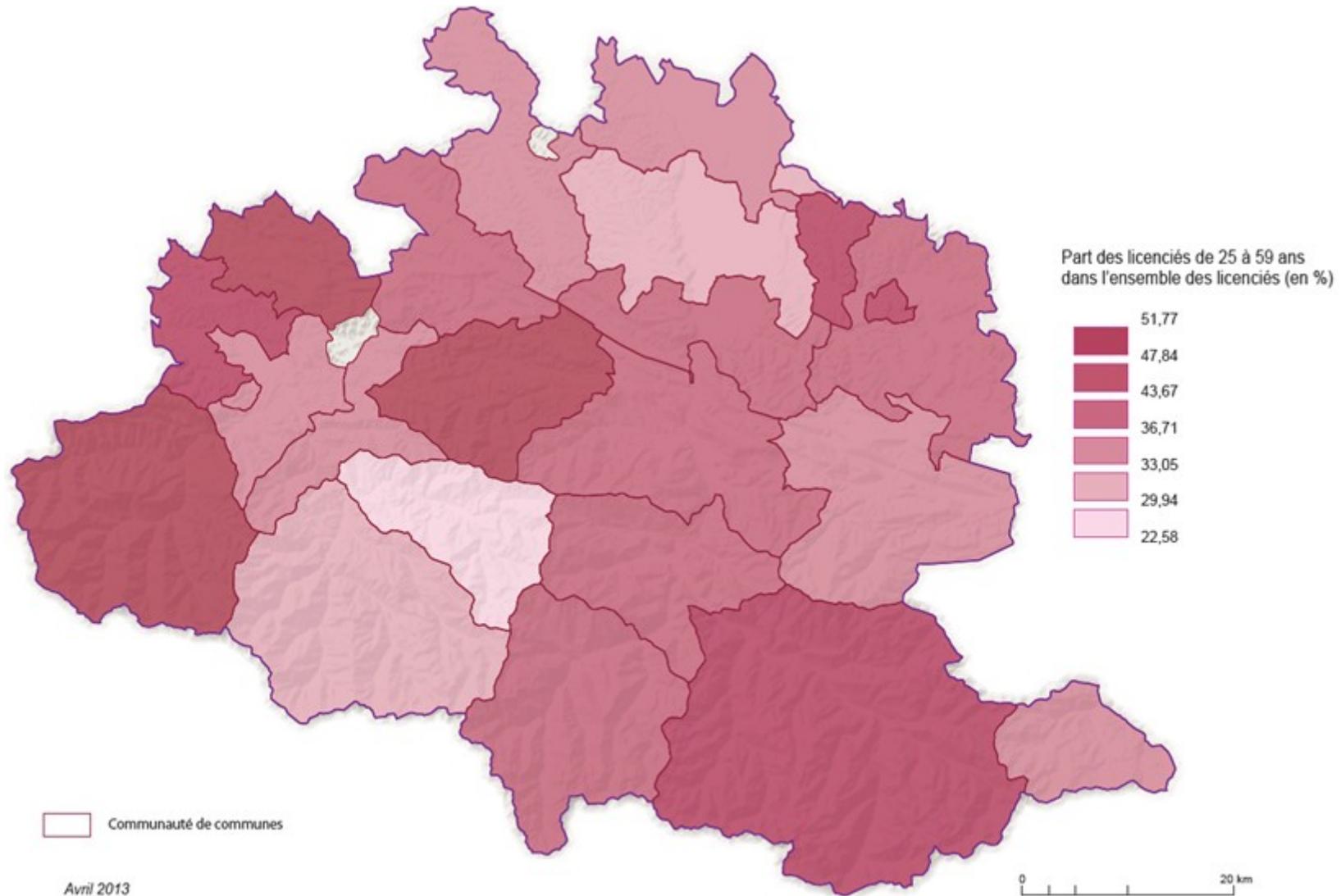


Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Cartographie n°27 : Part des licenciés de 18 à 25 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

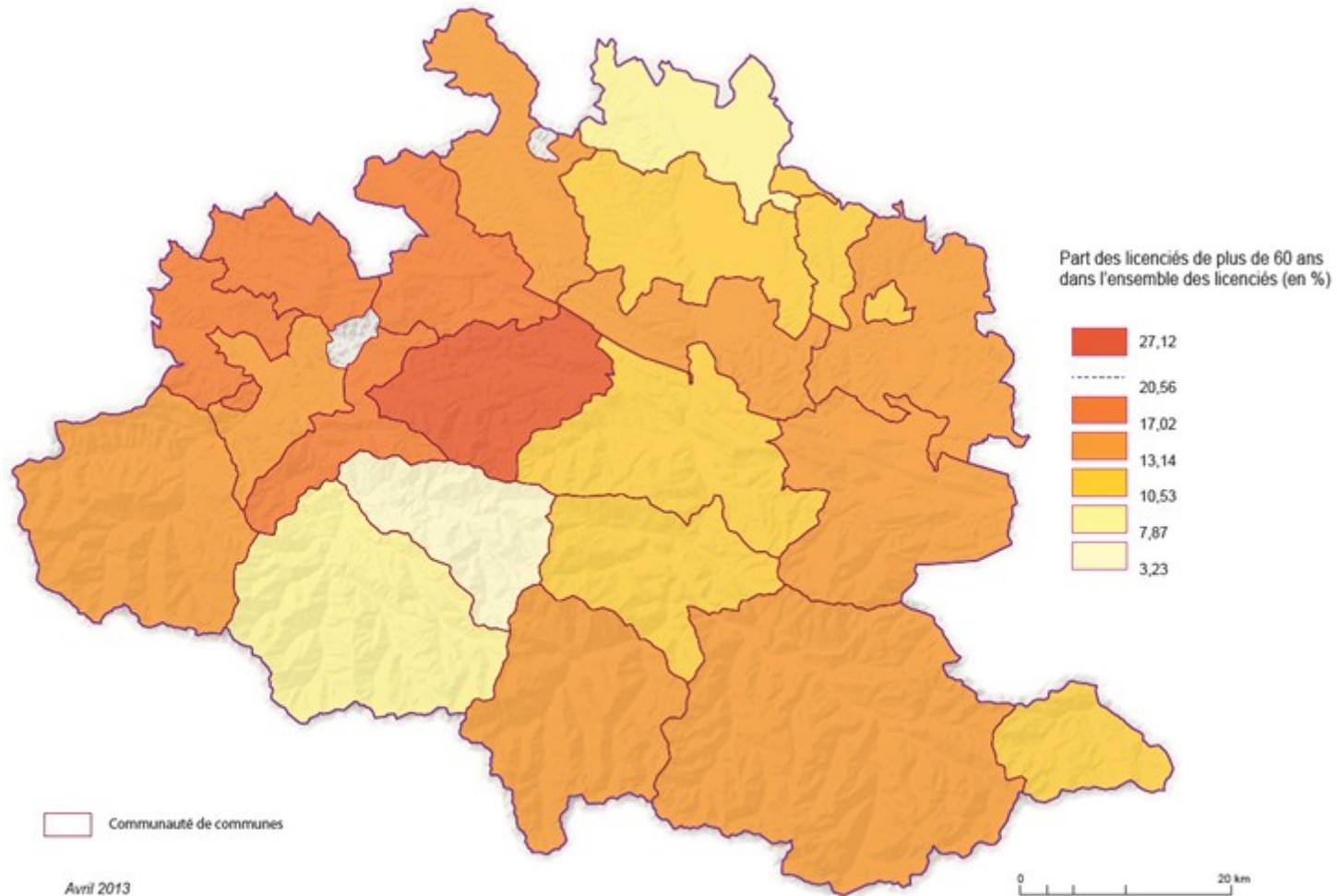
Cartographie n°28 : Part des licenciés de 25 à 59 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



Avril 2013

Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

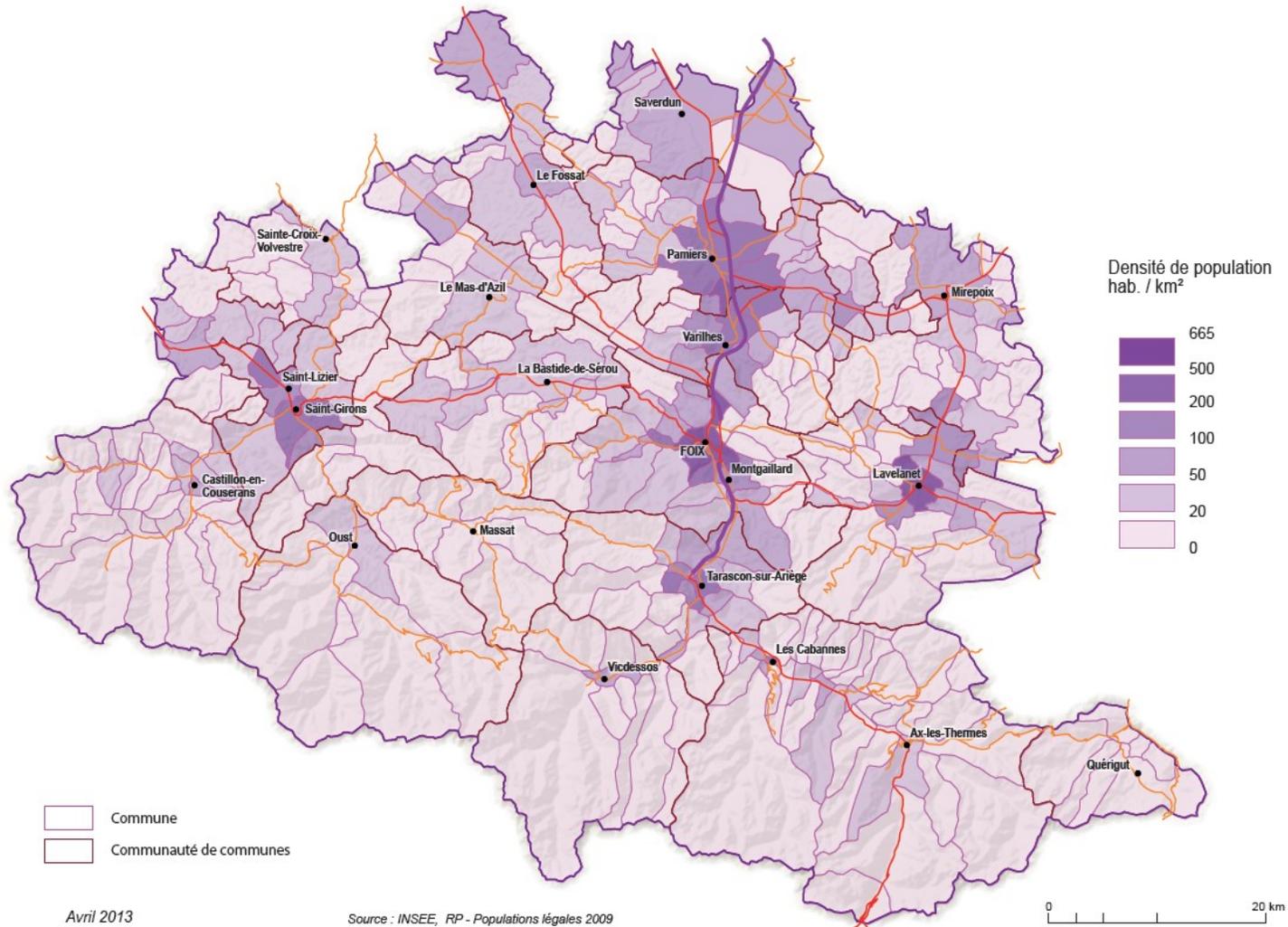
Cartographie n°29 : Part des licenciés de plus de 60 ans dans l'ensemble des licenciés par CC.



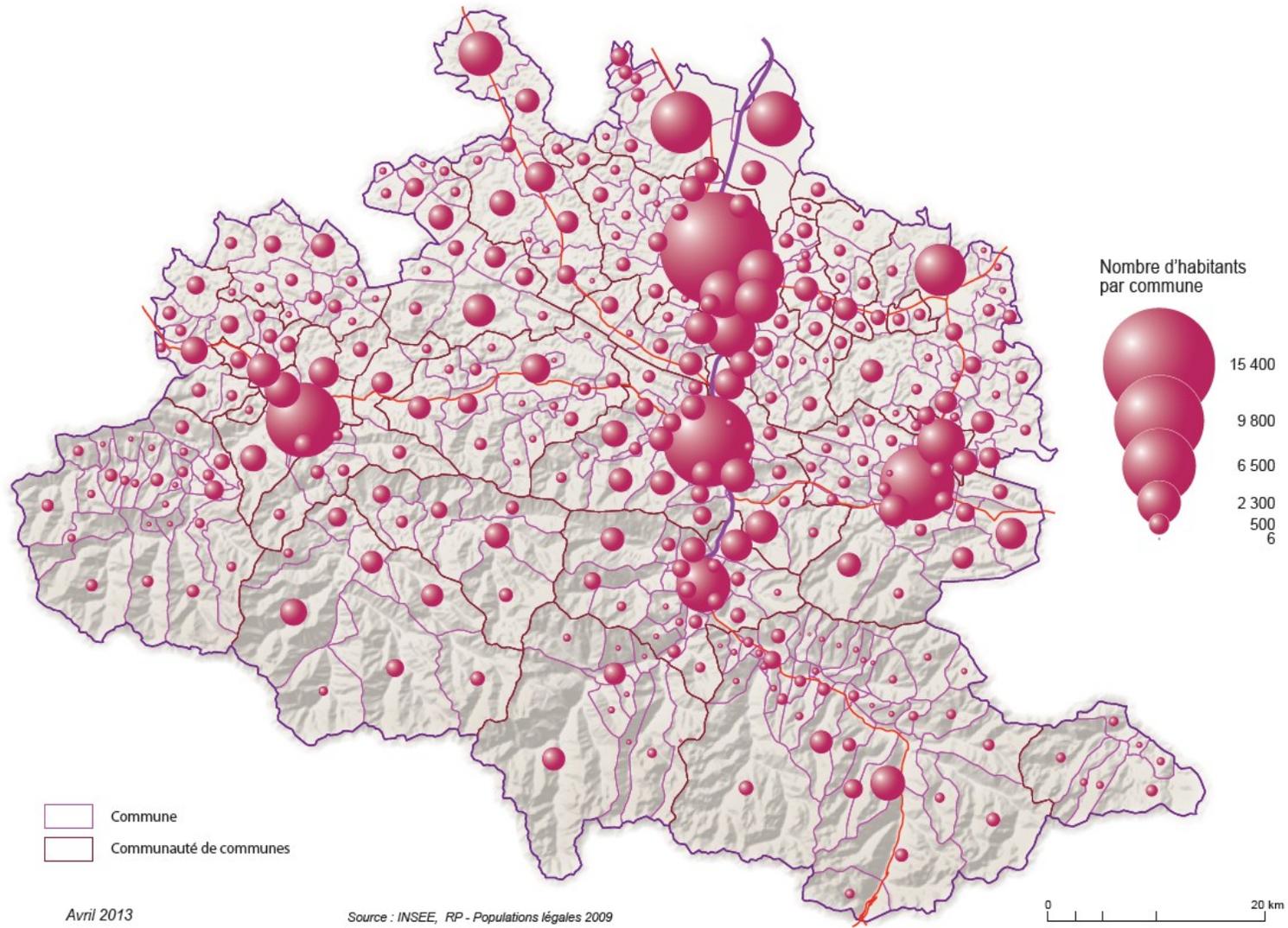
Source : « Etude préparatoire au Schéma Départemental des Politiques Sportives de l'Ariège » 2012-2013, CG09, CONCEVO, données de l'enquête spécifique auprès des Comités Départementaux et des clubs sans Comités Départementaux de la discipline sur le département de l'Ariège.

Cartographies concernant les données générales de population du département.

Cartographie n°31 : Densité de population par commune (Hab/ Km²).



Cartographie n°32 : Nombre d'habitants par commune.





CONCEVO

Mathieu Bain
Ludovic Daviau

06 98 90 23 86

06 30 38 13 30

mathieu.bain@concevo.fr

ludovic.daviau@concevo.fr

65, allées Maurice Sarraut,
31 300 TOULOUSE

www.concevo.fr